



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 091
Le jeudi 29 avril 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 29 avril 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD) demande à présenter le projet de loi C-291, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

— Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une loi pour modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

J'aimerais remercier mon collègue le chef adjoint du NPD d'avoir appuyé ce projet de loi et de défendre sans relâche la réunification des familles.

Ce projet de loi néo-démocrate prévoit que les personnes faisant l'objet d'une demande en attente de traitement de parrainage familial ne peuvent se voir refuser l'entrée au Canada à titre de résidents temporaires au seul motif qu'elles n'ont pas prouvé qu'elles quitteront le Canada à la fin de leur séjour autorisé, à moins que des éléments démontrent que, dans le passé, elles ne se sont pas conformées à des exigences de quitter le Canada ou tout autre pays. Il prévoit aussi que tout étranger qui fait l'objet d'une demande de parrainage familial peut séjourner au Canada à titre de résident temporaire jusqu'à ce qu'il soit statué en dernier ressort sur la demande.

Bien trop de Canadiens souffrent seuls et en silence et font face à de longs retards dans le traitement de leur demande de parrainage familial. Le pire, c'est qu'ils ne peuvent même pas recevoir la visite de leurs proches, et c'était déjà ainsi avant la pandémie de COVID-19. Leurs proches se voient régulièrement refuser leurs demandes de visas de résident temporaire au titre de l'alinéa 179b) du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, car les agents d'immigration arrivent souvent à la conclusion que le fait d'avoir des liens étroits avec le Canada inciterait les demandeurs à rester plus longtemps. Mon bureau a traité d'innombrables cas de demandes de visas rejetées même si les demandeurs avaient toujours respecté les conditions liées à leurs déplacements.

Je dépose mon projet de loi pour que le processus retrouve un peu d'humanité et d'équité. Je demande à tous les députés de l'appuyer.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

PÉTITIONS

LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.): Monsieur le Président, c'est au nom de Denyse Bouvier, une citoyenne engagée dans Hochelaga, que j'aimerais déposer une pétition sur la santé bucco-dentaire. Cette pétition a été certifiée conforme et a recueilli 6 835 signatures.

On sait que, au Québec et partout ailleurs au Canada, les coûts très onéreux du système de santé bucco-dentaire défavorisent particulièrement les personnes et les familles à faible revenu, les gens en situation d'itinérance, ainsi que nos aînés. Les problèmes de santé dentaire peuvent également avoir des répercussions sur la vie personnelle et sociale des Québécois et des Canadiens.

Cette pétition demande au gouvernement de mettre en place une politique permettant d'offrir gratuitement tous les types de soins de santé dentaire.

[Traduction]

LE COMMERCE TRANSFRONTALIER

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition signée par des propriétaires d'entreprises locales et leurs employés.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le besoin urgent de clarté et de cohérence à la frontière. En 2020, cette industrie a été jugée essentielle par le gouvernement de l'Ontario. Pourtant, à la frontière, elle se heurte à de nombreux obstacles qui lui font perdre des contrats et des emplois. Les pétitionnaires demandent à être autorisés à entrer aux États-Unis et au Canada tout en étant exemptés de la quarantaine obligatoire et des amendes comme tous les travailleurs essentiels qui participent au commerce transfrontalier.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais présenter la pétition électronique e-3031.

Travaux des subsides

Elle est signée par près de 1 400 résidants qui ont fait remarquer que les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens occupés sont illégales en droit international, que les autorités d'occupation israéliennes ont pris la décision d'expulser de force des centaines de Palestiniens de leurs maisons dans le quartier Sheikh Jarrah de Jérusalem-Est et que les forces ont démoli de nombreuses maisons palestiniennes dans la partie occupée de Jérusalem depuis le début de la présente année.

Les pétitionnaires prient le gouvernement du Canada de demander à Israël de mettre un terme à l'expulsion de familles palestiniennes à Sheikh Jarrah et de renoncer à son projet de politique de colonisation par titres et enregistrements fonciers dans la partie occupée de Jérusalem-Est, qui donnerait lieu à l'appropriation permanente de terres palestiniennes par l'État d'Israël.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

● (1010)

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'ACCÈS AUX VACCINS CONTRE LA COVID-19

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que, étant donné que,

- (i) seuls 2,7 % des Canadiens sont complètement vaccinés contre la COVID-19,
- (ii) le gouvernement fédéral n'a pas assuré un approvisionnement suffisant en vaccins en janvier et février 2021,
- (iii) le gouvernement a prolongé à quatre mois le délai recommandé avant la deuxième dose du vaccin, ce qui allait à l'encontre des recommandations des fabricants de vaccins,
- (iv) les Canadiens vivent une augmentation des restrictions et des mesures de confinement dans plusieurs provinces, de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse,

la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai.

— Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Calgary Nose Hill.

Tous les Canadiens savent que nous sommes aux prises avec la troisième vague de COVID-19. Le nombre de cas augmente, les taux d'hospitalisation sont à la hausse, et des patients de plus en plus jeunes sont admis aux soins intensifs. Les provinces imposent de nouveaux confinements et elles sont tellement débordées qu'elles font à nouveau appel au courage des femmes et des hommes des Forces armées canadiennes, de la Croix-Rouge, et même d'autres provinces comme Terre-Neuve-et-Labrador pour leur donner un coup de main face à cette troisième vague qui aurait pu être évitée.

Malgré tout cela, le premier ministre a déclaré il y a quelques semaines, au cours de la vague la plus éprouvante de la pandémie, qu'il n'avait aucun regret concernant sa gestion de la crise. C'est stupéfiant. Il ne regrette pas que le gouvernement ait fermé le système d'alerte rapide en cas de pandémie, qui était reconnu mondialement, quelques mois avant le moment où il aurait été plus utile que jamais. Il ne regrette pas d'avoir compté sur la Chine communiste afin d'obtenir un vaccin pour les Canadiens, ce qui, bien sûr, est tombé à l'eau et a entraîné des retards supplémentaires, expliquant en partie pourquoi nous traversons actuellement une troisième vague aussi grave. Le premier ministre ne regrette pas de n'avoir pas instauré de système national de dépistage rapide et de normes de dépistage, ce qui est l'une des premières promesses qu'il avait faites il y a plus d'un an au moment de proroger le Parlement. Il ne regrette pas non plus sa liste de commandes de vaccins. Bien entendu, le gouvernement ne rendra pas publics les contrats faisant état de ces commandes. Le premier ministre ne regrette pas que nous soyons si en retard important par rapport à beaucoup d'autres pays développés concernant le taux de vaccination total et l'accès aux vaccins.

Il est peut-être facile pour le premier ministre de n'avoir aucun regret, étant donné qu'il a une carrière parlementaire et que, toute sa vie, des gens ont réparé les pots cassés pour lui. C'est par là qu'il se distingue. Pour les Canadiens qui nous regardent, le premier ministre fait actuellement l'objet d'une troisième enquête pour manquement à l'éthique. Lors de la première enquête de la commissaire à l'éthique, il lui a déclaré qu'il estimait que son rôle de premier ministre était de « nature cérémoniale ». En situation de crise, nous n'avons pas besoin de cérémonie. Nous avons besoin d'action. Nous avons besoin d'initiative et ce qui a fait défaut au gouvernement.

[Français]

Le premier ministre n'a pas de regrets pour les millions de Canadiens affectés par la troisième vague de la COVID-19. Il n'a pas de regrets non plus pour son approvisionnement insuffisant en vaccins ni pour son approche lente. C'est de l'arrogance.

Pendant que le premier ministre se félicite, l'espoir des Canadiens diminue en raison de la progression du virus et des variants dangereux.

[Traduction]

Depuis plus d'un an, nous demandons un renforcement des mesures aux frontières pour nous protéger de la COVID-19. Depuis un an, nous demandons la mise en place d'un système national de dépistage rapide et de normes nationales. Nous demandons un plan d'acquisition et de distribution de vaccins avec une capacité nationale. Cependant, nous voici dans la troisième vague de la pandémie et nous attendons encore que le premier ministre honore les engagements qu'il a pris envers les Canadiens lors de la première vague.

Le gouvernement libéral a totalement échoué à empêcher les variants dangereux de la COVID-19 d'entrer au Canada; il a échoué à protéger correctement les frontières pendant plus d'un an; il a échoué à obtenir des vaccins en janvier et en février pour que les taux de vaccination atteignent un niveau qui aurait empêché la propagation des variants dangereux dans les collectivités, il nous a laissé tomber au moment le plus critique.

[Français]

Le premier ministre n'a pas réussi à stopper l'entrée des variants au Canada. Avec les libéraux, nos frontières sont hors de contrôle.

Après un an, le premier ministre n'a toujours pas réussi à protéger le pays.

[Traduction]

Les médecins accueillent maintenant aux soins intensifs des patients qui ont reçu leur première dose et qui sont déjà bien avancés dans la période d'attente prolongée pour la deuxième dose. En effet, pour dissimuler son incapacité à administrer les vaccins plus tôt, le premier ministre a approuvé un temps d'attente de quatre mois entre les doses qui est plus long que dans tout autre pays du monde et qui est contraire à la posologie recommandée par le fabricant. Le gouvernement libéral en est arrivé là uniquement faute d'approvisionnement suffisant. Le Comité consultatif national de l'immunisation a d'ailleurs indiqué qu'il déconseillerait d'attendre quatre mois en cas d'approvisionnement suffisant. Tout cela a sapé la confiance du public.

• (1015)

[Français]

Les travailleurs de la santé, en première ligne, ont été laissés à eux-mêmes. Pendant ce temps, les directives de la santé publique étaient contrôlées ou bloquées. Les libéraux ont laissé le virus se propager. Cela a augmenté la peur et l'anxiété de la population. Cela a aussi entraîné des confinements et la mort tragique de milliers de Canadiens.

[Traduction]

Dire que les Canadiens sont frustrés serait un euphémisme. D'autres pays sont en train de rouvrir. Les stades se remplissent chez nos voisins du sud. D'autres échappent aux dangers des variants et à la troisième vague.

Le printemps dernier, alors qu'il était clair que les vaccins seraient essentiels pour surmonter la crise, le premier ministre a complètement failli à la tâche. Pour développer un vaccin qui protégerait les Canadiens, le premier ministre a choisi la Chine communiste, un pays où des citoyens canadiens sont détenus, avec qui les échanges commerciaux sont perturbés et qui viole de façon flagrante les droits de la personne, notamment dans le génocide à l'encontre des Ouïghours. Selon moi, cette décision passera à l'histoire comme l'une des plus négligentes de la part d'un premier ministre canadien.

[Français]

Cette situation est inacceptable au Canada, notamment pour un pays du G7. Cela n'aurait pas dû se passer ainsi. Nous en sommes ici, car la réponse des libéraux a été lente à chaque étape.

[Traduction]

Nous tenons le présent débat parce que la réponse du gouvernement libéral à toutes les étapes de la pandémie a été désorganisée et lente. Nous nous débattons sans cesse afin de suivre le rythme et rattraper les retards. Parce que le gouvernement fédéral n'a pas adéquatement approvisionné les provinces en vaccins en janvier et en février, et parce que nous opérons à seulement 50 % de la capacité en matière de vaccination au pays et qu'il n'y a tout simplement pas assez de vaccins, seulement 2,7 % des Canadiens ont reçu les deux doses de vaccins. Voilà pourquoi notre pays est plus lent et qu'on y impose plus de confinements que dans d'autres pays.

D'après les modèles établis par le gouvernement, 20 % des gens doivent être entièrement vaccinés et 75 % doivent avoir reçu une première dose de vaccin avant que l'on puisse rouvrir de manière

Travaux des subsides

sécuritaire et efficace. Le nombre de vaccins que nous recevons est tellement insuffisant qu'il y aura d'autres périodes de confinement, encore plus de petites entreprises en crise et une réouverture plus lente de l'économie. Nous allons rater l'été parce que le gouvernement a raté la cible en janvier et en février, surtout lorsque l'on considère la situation aux États-Unis, où une meilleure gestion de l'approvisionnement en vaccins a permis une réouverture plus rapide.

Les Canadiens méritent mieux. Ils méritent mieux qu'un gouvernement qui a toujours plusieurs longueurs de retard, un gouvernement qui refuse toujours d'expliquer ses décisions, qu'il s'agisse de son association avec CanSino ou du nombre de contrats d'option ou de contrats d'achat pluriannuels qu'il a conclus. Ils méritent mieux qu'un gouvernement qui refuse de divulguer des renseignements sur les contrats et de répondre à des questions, et qui prend des vaccins destinés à des pays en développement dans le cadre du programme COVAX.

Le gouvernement n'a pu atteindre ses objectifs que grâce à la charité des États-Unis qui lui ont refilé des stocks excédentaires et en s'appropriant les doses destinées aux pays en développement. Nous sommes le seul pays du G7 à l'avoir fait, ce qui montre que nous sommes le seul pays du G7 à ne pas avoir assuré un approvisionnement adéquat en vaccins. Les Canadiens méritent mieux, et c'est pourquoi nous avons réclamé la tenue de ce débat à la Chambre ce soir.

[Français]

Les Canadiens méritent mieux, particulièrement en pleine pandémie. Pour assurer la réouverture sécuritaire, il faut un approvisionnement en vaccins suffisant et une approche nationale de dépistage.

[Traduction]

Nous avons besoin d'un système national de normes et de dépistage rapide afin que nous puissions rouvrir rapidement et en toute sécurité. En effet, nous aurons besoin de ces outils à cause des niveaux insuffisants de vaccination et de la présence de variants.

Résumons la situation. Il y a un an, lors d'une conférence de presse, le premier ministre, debout sur le perron de sa résidence, a dit qu'il distribuerait des tests de dépistage rapide et lancerait une application de recherche de contacts. Or, il n'a pas encore donné suite à ces promesses qu'il a faites au début de la pandémie. Il ne parle plus de cette application, qui n'a jamais été pleinement adoptée à l'échelle nationale. Il n'a jamais non plus mis en œuvre un système national de dépistage, ce qui explique la disparité et le manque de cohérence de mesures de dépistage existantes.

Hier soir, le président des États-Unis a dit que son pays avait un « arsenal de vaccins » stockés pour aider les autres pays. Faisons venir ces vaccins ici. Vaccinons notre population d'ici mai afin de pouvoir sauver notre été et rouvrir le Canada d'une manière sécuritaire, efficace et fondée sur des données. Les Canadiens méritent mieux.

• (1020)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, nous avons assurément fait beaucoup de chemin depuis que la députée de Calgary Nose Hill s'est levée — juste là — et a déclaré que le Canada n'aurait pas de vaccins avant 2030.

Travaux des subsides

En fait, les conservateurs sont tout simplement déconnectés de la réalité. Ils ne comprennent pas, ou ils choisissent de ne pas comprendre, la situation dans laquelle nous nous trouvons. À l'heure actuelle, le Canada occupe le troisième rang des pays du G7 et des pays du G20 pour ce qui est du nombre de personnes vaccinées par rapport à la population. Notre plan dépasse les cibles qui avaient été fixées pour les provinces quand nous avons élaboré les plans de vaccination à l'automne dernier.

Le chef de l'opposition a parlé des tests de dépistage rapide. Des millions de tests de dépistage rapide ont été livrés aux provinces canadiennes. Le gouvernement fait encore mieux que ce qui avait été promis et les Canadiens sont vaccinés.

En réalité, si cette motion pouvait apporter quelque chose, je ne vois pas comment quiconque y serait défavorable.

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le principal porte-parole du Parti libéral pour sa question. J'aimerais répondre à l'affirmation selon laquelle le Canada occupe le troisième rang du G7 et que nous nous en tirons bien. Il s'agit d'une véritable farce.

La seule raison qui explique pourquoi nous avons ces taux de vaccination pour la première dose est que le gouvernement a décidé de ne pas respecter la posologie des sociétés pharmaceutiques qui ont développé les vaccins. Nous sommes le seul pays du monde qui étire jusqu'à quatre mois la période d'attente entre les deux doses. Je sais que les libéraux vont modifier le processus quand ils réussiront à faire livrer un nombre suffisant de doses ici. Les libéraux vont modifier le processus, car ils savent que ce délai entraîne des risques. Ils sont prêts à faire courir des risques aux Canadiens pour camoufler leur incompetence. Je préférerais assister à une simple démonstration de compétence.

Il y a toutefois une autre raison qui explique pourquoi les libéraux ont dépassé leurs objectifs: ils ont volé des doses aux pays en développement. C'est scandaleux. Ils ont retiré des doses du programme COVAX, une réserve dans laquelle le Canada — un pays du G7 — n'aurait jamais dû piger, mais il l'a fait. Nous méritons mieux.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. Il a lancé nos débats en ce jeudi matin de très belle façon. Il a parlé de l'embarras lié au fait que le Canada prend des vaccins destinés à des pays en développement, à des pays à faible et à moyen revenu. Je suis très préoccupée. Comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, je suis inquiète de ce qui se passera si nous ne luttons pas contre la COVID-19 en tenant compte du fait qu'il s'agit d'une pandémie mondiale et si nous ne faisons pas en sorte que les gens du monde entier soient vaccinés pour réduire le nombre de cas à zéro.

Le député appuierait-il l'idée de suspendre les droits de propriété intellectuelle pour que les pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud puissent avoir accès aux vaccins et procéder à la vaccination de leur population, dans le but de protéger les Canadiens et l'économie mondiale?

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, la députée soulève une question importante. En fait, le G7 et d'autres pays développés ont créé le programme COVAX notamment pour établir une approche qui respecte les droits de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, mais qui s'appuie sur la richesse des pays développés pour fournir des vaccins en quantité suffisante aux pays qui auraient de la difficulté à en obtenir en raison des coûts et de l'absence

d'une production domestique. C'est pourquoi le Canada, en tant qu'acteur mondial et chef de file, devrait normalement participer au programme COVAX. Le fait que nous soyons le seul pays du G7 à y avoir recours témoigne de l'échec du premier ministre. Nous avons besoin du plus grand nombre de vaccins possible le plus rapidement possible, puis nous devrions jouer notre rôle sur la scène internationale.

Le président des États-Unis a parlé d'un « arsenal de vaccins » que le pays déploiera. Lorsqu'il mentionne le Canada et l'Amérique centrale, nous devrions être un partenaire des États-Unis pour aider l'Amérique centrale, et non dépendre d'autres pays, que ce soit la Chine ou même nos alliés. Les Canadiens méritent mieux. C'est pourquoi nous lançons ce débat aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons un plan pour protéger notre pays dans le cadre d'un plan de rétablissement du Canada.

● (1025)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, en consultant le calendrier, je vois que nous sommes aujourd'hui le 29 avril. La pandémie a commencé il y a plus d'un an, et nombre de pays dans le monde se sont dotés de normes et de directives pour la levée des restrictions. Nous voyons qu'ils sont en voie de se sortir de la pandémie. Pour ce qui est du Canada, en ce 29 avril 2021, les Canadiens ne voient toujours pas quand les restrictions pourront être levées de façon sécuritaire et permanente. Personne au pays n'a une idée du moment où ce sera possible. Le fait de ne pas savoir quand on pourra retrouver espoir a précipité la troisième vague. Au lieu de recevoir des vaccins en janvier et février, nous avons plutôt eu droit à une troisième vague. Voilà la réalité. Si nous avions reçu plus de vaccins en janvier et février, nous n'aurions pas subi une troisième vague aussi grave. C'est un fait.

D'une semaine à l'autre, quelqu'un au gouvernement fédéral nous dit que le gouvernement n'obtiendra pas de doses du vaccin de Moderna cette semaine-là, ou qu'il y a du changement par rapport au vaccin d'AstraZeneca, ou encore qu'il y a des incertitudes par rapport au vaccin de Pfizer. Chaque semaine, il y a une nouvelle annonce qui fait état d'un niveau d'incertitude au sujet des vaccins. Il faut que cela cesse. Il nous faut de l'espoir. Il nous faut des certitudes.

Nous avons présenté des motions à la Chambre pour demander au gouvernement d'établir des indicateurs en vue d'une relance sécuritaire. En rétrospective, je pense que la raison pour laquelle le gouvernement est si réticent à le faire est qu'il n'a pas une idée claire de l'état d'immunisation. Il ne cesse de répéter les mêmes réponses préfabriquées, mais moins de 3 % des Canadiens ont été entièrement vaccinés. C'est un échec lamentable.

Selon certains articles de revues scientifiques ou spécialisées récentes, l'immunité peut diminuer de façon importante si la deuxième dose est retardée au-delà des 21 jours recommandés. C'est particulièrement le cas avec le vaccin de Pfizer. Devrons-nous, dans quatre ou six semaines, consacrer une autre journée de l'opposition à une quatrième vague parce que l'immunité des gens qui ont reçu leur première dose du vaccin de Pfizer — dont certains sont parmi les plus vulnérables au pays, entre autres les travailleurs de première ligne et les résidents des établissements de soins de longue durée — diminue et la COVID-19 se propage au sein de cette population? C'est une question à laquelle le gouvernement ne peut pas répondre. Il n'a pas reçu suffisamment de vaccins pour pouvoir y répondre. Voilà pourquoi il importe tellement que le gouvernement obtienne plus de vaccins pour nous.

Parlons maintenant d'une question que j'ai soulevée à la période des questions, soit l'éthique dans l'approvisionnement en vaccins mené par le gouvernement. Plutôt que de chercher des solutions au pays et de faire tout en son pouvoir pour accroître la capacité de fabrication depuis un an, le gouvernement n'a rien fait qui nous permettrait d'entrevoir la possibilité qu'un vaccin contre la COVID produit au Canada soit inoculé à un Canadien. Personne ne sait quand cela arrivera. Comme le gouvernement n'a rien fait sur ce front, le Canada est entièrement dépendant des autres pays.

Prenons l'exemple d'un pays comme l'Inde, qui fournit la planète en vaccins et est l'un des plus importants producteurs de vaccins au monde. L'Inde subit présentement une énorme troisième vague. Le Canada est un pays du G7. Pourquoi les libéraux n'ont-ils rien fait de plus pour régler le problème depuis un an? Pourquoi personne ne peut-il nous dire quand la première dose d'un vaccin produit au Canada sera inoculée à un Canadien? Pourquoi nous contentons-nous de spéculations sur la durée de l'immunité conférée par la première dose du vaccin de Pfizer alors que ceux qui ont reçu cette première dose ne savent pas quand ils recevront la deuxième? C'est un réel problème.

Les Canadiens de tous les horizons politiques en ont assez des spéculations. Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils planifier leur campagne de vaccination si les cibles sont repoussées chaque semaine? Il faut commencer à fixer des objectifs ambitieux. Tous les partis représentés à la Chambre l'ont fait, excepté les libéraux. Pourquoi le pays ne peut-il pas recevoir suffisamment de doses pour permettre la vaccination de tous les Canadiens d'ici la fin du mois de mai? Pourquoi est-ce impossible? Des pays comparables comme les États-Unis et le Royaume-Uni ont réussi à le faire. Si le gouvernement a organisé la campagne d'approvisionnement en vaccins la plus efficace et la plus efficace au monde, pourquoi est-ce un problème?

• (1030)

Je pourrais répéter aux députés des choses que tout le monde sait déjà. Nous savons que le gouvernement a payé les vaccins d'AstraZeneca plus cher qu'ailleurs. Cependant, je ne pense pas que nous ayons reçu ne serait-ce qu'une seule dose du vaccin d'AstraZeneca dans le cadre du contrat que nous avons signé avec ce fabricant. Nous en avons seulement reçu par l'entremise de l'initiative COVAX et nous en avons emprunté aux États-Unis. Nous avons payé deux fois plus cher que d'autres pays un vaccin que nous n'avons même pas reçu, mais que les autres pays ont reçu. Comment cela s'est-il produit?

De quel recours disposons-nous à l'égard de ces fabricants? Que prévoient les contrats? L'Union européenne songe à tenter des

Travaux des subsides

poursuites contre AstraZeneca pour régler cette question. Pourquoi n'en faisons-nous pas autant? Nous devons établir une cible. Nous avons besoin de certitude pour l'avenir; c'est la raison d'être de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous ne pouvons pas simplement continuer de changer la cible. Nous devons le faire pour les Canadiens qui ont besoin de rouvrir leurs entreprises et qui craignent de tomber malades, pour les gens qui travaillent dans les unités de soins intensifs et pour les travailleurs de première ligne qui ne savent pas comment ils vont s'en sortir. Cette situation ne peut plus durer. Nous devons établir des cibles fermes. Nous devons faire tout notre possible pour accélérer le rythme bureaucratique afin que les cibles soient atteintes. Nous avons besoin d'un plan pour nous en sortir.

Ce matin, j'ai vu une publicité — je crois que c'était dans un journal britannique — annonçant essentiellement que le Royaume-Uni se sortait de la pandémie. Les citoyens du Royaume-Uni ont une bonne idée du moment où ils vont s'en sortir, grâce à la capacité du pays de produire des vaccins et d'établir des indicateurs. Le gouvernement libéral en est incapable. Il refuse même de parler d'indicateurs, parce qu'il est incapable d'assurer un approvisionnement adéquat.

Lorsqu'on se penchera sur cette période de pandémie lors d'une prochaine législature, on se questionnera sur le caractère éthique de la décision du gouvernement libéral de retarder la deuxième dose bien au-delà des recommandations des fabricants. C'est parce qu'il nous manque de vaccins. L'argumentaire libéral cherche sans cesse à brouiller les cartes sur la situation du Canada à propos de la vaccination.

Moins de 3 % des Canadiens ont reçu les deux doses de vaccin. Que se passera-t-il dans deux ou trois mois si les données indiquent un sérieux problème immunitaire, ou que l'immunité a tellement diminué, surtout avec le vaccin de Pfizer, que les Canadiens contractent à nouveau la COVID-19 même s'ils sont vaccinés. C'est un grave problème. Il nous faut des vaccins, et il nous les faut maintenant.

La motion presse également le gouvernement de prendre des mesures aux frontières. Le gouvernement aurait pu imposer de nombreuses restrictions aux frontières. À l'intention des collègues qui écoutent et qui ne le sauraient peut-être pas, je signale que le variant indien à deux mutations a été détecté en octobre dernier. Pourquoi le gouvernement canadien n'en a-t-il fait aucun cas? Comment expliquer qu'il n'ait pas réagi? Pourquoi ne soumet-on pas à un test rapide à l'aéroport les voyageurs qui prennent un vol intérieur? Pourquoi ne vaccinons-nous pas en priorité les travailleurs essentiels qui traversent la frontière, notamment les camionneurs? Comment se fait-il que certaines personnes qui traversent la frontière soient exemptées? La définition de ce qu'est un travailleur essentiel est trompeuse.

Le gouvernement pourrait prendre certaines mesures à court terme, pendant qu'il met de l'ordre dans le dossier de la vaccination, mais il ne le fait pas. Chaque fois qu'il y a un problème, il ne fait rien pour y remédier. La pandémie dure depuis plus d'un an. Étant donné la situation, j'estime juste de taxer le gouvernement d'incompétence crasse.

Travaux des subsides

Ce genre de motion permet à la Chambre d'indiquer au gouvernement la voie à suivre lorsque ce dernier refuse de s'y engager de lui-même. Voilà une des raisons d'être du Parlement. Il faut établir des indicateurs et des cibles fermes pour que les Canadiens puissent exiger que le gouvernement rende des comptes, tant sur l'acquisition des vaccins et leur distribution que sur la réouverture de l'économie. On ne peut accepter rien de moins.

Moins de 3 % de la population canadienne a été entièrement vaccinée. Nous volons des vaccins destinés à des pays du tiers-monde parce que le gouvernement a été incapable de trouver une solution. Il n'a pas intenté de poursuite contre ces fabricants. Je n'en reviens tout simplement pas.

● (1035)

J'espère que mes collègues des autres partis de l'opposition et les députés libéraux d'arrière-ban conviendront que tout cela mérite qu'on demande des comptes au gouvernement. Il faut un échéancier précis concernant les vaccins afin que l'exécutif ait des munitions pour pouvoir poursuivre ces sociétés. Il doit obtenir la confirmation écrite des pays fournisseurs qu'il n'y aura pas de restrictions à l'exportation. Voilà le genre de volonté politique qu'il nous faut pour sortir de cette crise. Si le Parti conservateur doit présenter une motion après l'autre à la Chambre des communes pour que le gouvernement agisse, il le fera.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis très déçu, mais pas surpris. Je suis déçu en ce sens que les conservateurs, qu'il s'agisse de leur chef ou encore de leur porte-parole en matière de santé, ne cessent de présenter des statistiques pour marquer des points sur le plan politique. La réalité, celle que les conservateurs doivent absorber, comprendre et retenir, c'est que dès le tout premier jour, nous avons fait notre possible pour venir en aide aux Canadiens, tout en apportant bien entendu certains changements en cours de route.

La réalité, c'est que nous aurons reçu plus de 40 millions de doses de vaccins d'ici la fin de juin, et que nous sommes en troisième place parmi les pays du G20 pour ce qui est de l'administration de la première dose. La députée doit...

Le vice-président: Il faudra s'arrêter là. Il y a une longue liste de gens qui veulent poser des questions.

La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je suis déçue que de nombreux Canadiens aient à se demander quand ils pourront recevoir leur deuxième dose de vaccin, ou même leur première dose. Je suis déçue que les travailleurs des unités de soins intensifs aient à faire face à une troisième vague et à une pénurie de personnel parce que nous n'avions pas de vaccin en janvier et en février. Je suis déçue que des petites entreprises et des salariés partout au pays ne sachent toujours pas quand auront lieu les réouvertures. Je suis déçue que des personnes séparées de leurs proches pendant plus d'un an ne puissent les voir parce qu'elles ne savent pas quand elles seront vaccinées.

Je suis déçue du gouvernement. En fait, c'est bien plus que cela. J'ai honte du gouvernement. J'ai honte du manque de courage des libéraux, qui refusent de fixer des points de référence plus ambitieux et de montrer la voie à suivre aux Canadiens. Ils multiplient les parades, mais ils ne font rien. Voilà ce qui est décevant.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je remercie la députée de Calgary Nose Hill.

Elle nous a fait part de ses revendications, mais je tiens à souligner que, au Québec, la vaccination va bon train. Cependant, la vaccination est plus lente dans le reste du Canada, et nous nous en désolons.

Vu l'absence de plus de doses de vaccin, croit-elle qu'il est nécessaire de maintenir les mesures de distanciation sociale, afin d'empêcher que l'épidémie ne se répande davantage?

Des mesures encore plus strictes doivent être réclamées aux frontières; les chiffres ne mentent pas. Que pense-t-elle de cela?

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, pour sortir de la pandémie, il faut recourir aux merveilleux outils que le monde a mis au point en très peu de temps. Je pense ici aux vaccins, aux tests de dépistage rapide, aux médicaments et aux données sur les taux de transmission. Pour ce qui est de la méthode forte des contraintes, nous n'avons d'autres choix que de nous y tenir. Pourquoi? C'est parce que les outils dont je parle ne sont pas disponibles à l'échelle du pays. Voilà les faits.

La pandémie a commencé il y a plus d'un an. À l'heure où les centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis publient des documents sur ce que les personnes entièrement vaccinées peuvent faire et parlent de restreindre de façon permanente le confinement, nous devons en faire plus, car nous n'avons pas fourni ces outils. Le discours doit changer. Les gens doivent savoir que lorsqu'ils adhèrent à la méthode forte du confinement, il y a une lumière au bout du tunnel, et que nous en arriverons à une solution plus durable. Voilà ce dont il faut parler.

● (1040)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, le fait est que, si nous traversons une vague encore plus brutale que les autres, c'est sans doute à cause de la présence de nouveaux variants plus virulents, mais cela n'a pas empêché le gouvernement libéral d'être le seul pays du G7 à faire appel au fonds COVAX qui était censé venir en aide aux pays du tiers-monde. Le gouvernement libéral refuse qu'on accorde l'exemption de l'OMC qui permettrait aux pays du tiers-monde d'obtenir suffisamment de vaccins.

Comment le gouvernement s'imagine-t-il que nous allons nous en sortir, à long terme, si de nouveaux variants virulents continuent de se développer parce que le Canada empêche l'OMC d'aider les pays du tiers-monde à obtenir des vaccins?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, la situation est catastrophique. Je suis d'accord avec mon collègue. Nous devons envisager toutes les solutions novatrices possibles pour mettre un terme à cette crise et assurer l'équité en matière de vaccins. Comme par hasard, le premier ministre va aller à un concert rock de bienfaisance, histoire de se faire prendre en photo pendant qu'il fait main basse sur le fonds COVAX.

Travaux des subsides

J'espère que les organisateurs de ce concert, s'ils m'écoutent, y réfléchiront à deux fois avant de permettre au premier ministre du Canada de parler d'équité en matière de vaccins. Nous ne pratiquons même pas l'équité en matière de vaccins chez nous, alors comment peut-il en parler au niveau international? C'est encore une occasion de se faire prendre en photo dans une posture vertueuse. C'est vraiment retourner le fer dans la plaie. C'est dégoûtant.

Le Canada doit bien sûr faire tout ce qu'il peut pour s'assurer que les vaccins sont répartis équitablement entre les pays, mais nous devons aussi en avoir pour nous et, sur ces deux fronts, le premier ministre ne s'est pas montré du tout à la hauteur. C'est très décevant.

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais commencer par reconnaître que je m'adresse à vous depuis le territoire d'un grand nombre de Premières Nations, notamment les Mississaugas de Credit, les Anishinabes, les Chippewas, les Haudenosaunees et les Wendats.

Je compte partager le temps qui m'est imparti avec mon secrétaire parlementaire.

Je vais reprendre point par point la motion qui a été présentée, car je pense, et tout le monde sera d'accord avec moi, que nous devons nous en tenir aux faits et rester clairs quand on discute de questions aussi importantes que la stratégie canadienne en matière de vaccins. Malheureusement, la motion contient plusieurs informations incomplètes et incorrectes avant d'aboutir à une conclusion malhonnête et trompeuse.

[Français]

Premièrement, le préambule de la motion souligne que 2,7 % des Canadiens sont entièrement vaccinés, ce qui signifie qu'ils ont reçu deux doses de l'un des vaccins actuellement approuvés dans ce pays.

Bien que je ne conteste pas ce chiffre, il ne tient pas compte du fait que 31 % de tous les Canadiens ont reçu au moins une dose de vaccin, ce qui place le pays au troisième rang des pays du G20.

[Traduction]

Je reviendrai dans un instant sur la situation actuelle des approvisionnements en vaccins au Canada.

L'opposition voudrait nous faire croire que toute notre campagne de vaccination se résume à la période de trois semaines pendant laquelle les fournisseurs, au début de l'année, ont réoutillé leurs usines pour accroître leur production. Il est vrai que le Canada a connu des interruptions de la chaîne d'approvisionnement, et j'en ai d'ailleurs fait part aux Canadiens dès que j'en ai moi-même été informée par nos fournisseurs.

[Français]

Cependant, alors que l'opposition continuait de dire que le Canada ne se remettrait jamais de ce retard temporaire, mon équipe et moi avons continué à faire pression et à travailler durement chaque jour pour que nos fournisseurs respectent leur contrat. Prenons le temps de constater où ce dur labeur nous a menés.

À l'époque, nous avons déclaré que nous étions en bonne voie d'atteindre notre objectif trimestriel de 6 millions de doses. En fait, nous avons dépassé cet objectif de plus de 50 % et avons plutôt re-

çu 9,5 millions de doses au cours de la première partie de cette année.

• (1045)

[Traduction]

Jusqu'à présent, près de 15 millions de doses de vaccin ont été livrées au Canada, dont près de 13 millions ont été administrées par les provinces et les territoires. En négociant avec les fournisseurs, nous avons pu faire avancer les dates de livraison de 28 millions de doses. Le Canada fait partie des trois pays du G20 qui affichent le meilleur bilan en ce qui concerne le nombre total de doses administrées par rapport à la population, le nombre de doses administrées quotidiennement et le pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose. Malgré cela, l'opposition continue de prétendre que nous n'aurons pas de doses avant 2030.

Grâce à des approvisionnements réguliers, nous allons continuer sur notre lancée. À partir de la semaine prochaine, Pfizer va nous livrer 2 millions de doses par semaine pendant le mois de mai, et 2,4 millions de doses par semaine pendant tout le mois de juin. Voilà ce qui est convenu. Au total, le Canada recevra entre 48 et 50 millions de doses d'ici la fin juin, et des dizaines de millions de plus d'ici la fin septembre.

J'aimerais maintenant parler de l'intervalle entre les deux doses. Quand ils étaient au gouvernement, les conservateurs bâillaient les scientifiques. Aujourd'hui qu'ils sont dans l'opposition, ils vont encore plus loin: ils nient leur existence.

Pour ce qui est des fausses informations que contient cette motion, entendons-nous bien: ce n'est pas le gouvernement fédéral qui décide à quelles personnes les doses sont administrées et quand elles sont administrées. Ce sont des médecins et des immunologistes qualifiés qui, en se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, font des recommandations dans le but d'obtenir les meilleurs résultats sanitaires, étant bien entendu que les avis donnés par le Comité consultatif national ne sont rien de plus que des avis.

C'est à chaque province et à chaque territoire qu'il incombe de décider de la logistique et de l'administration des vaccins. C'est ce que prévoit la Constitution. Selon la plupart des experts en santé publique, il vaut beaucoup mieux avoir deux personnes protégées à 80 % que d'en avoir une protégée à 90 % et une autre sans aucune protection. D'autres pays ont suivi la même approche, notamment le Royaume-Uni. Personnellement, je trouve cet argument convaincant.

Pour autant, je dirai franchement que mon opinion sur la question de l'intervalle entre les doses n'a aucune importance. Il ne s'agit pas d'une décision politique, mais plutôt d'un avis médical dispensé par des professionnels et des experts de l'immunisation et de la santé publique, qui eux-mêmes se fondent sur des faits et des données scientifiques. Le gouvernement n'a pas ordonné aux médecins de tirer certaines conclusions, et nous ne leur avons certainement pas ordonné de modifier des avis pour des raisons politiques. Franchement, après tout ce que nous avons enduré pendant cette pandémie, je trouve inquiétant que l'opposition laisse entendre que les médecins ont été écartés des décisions pour des raisons partisans.

Travaux des subsides

[Français]

L'opposition semble mal comprendre le fonctionnement de notre pays. Services publics et Approvisionnement Canada, conseillé par le groupe de travail sur les vaccins et par Santé Canada, a poursuivi une stratégie d'approvisionnement dynamique afin d'assurer que nous disposons d'un portefeuille diversifié de vaccins, ainsi que des produits nécessaires comme des seringues et des aiguilles, le tout dans le but de bien positionner le Canada dans la lutte contre la COVID-19.

Santé Canada vérifie que les vaccins sont correctement testés pour s'assurer de leur sécurité et de leur efficacité. Le Comité consultatif national de l'immunisation examine les données réelles, au Canada et ailleurs, et fournit des conseils sur les meilleures pratiques et utilisations des différents vaccins. Le major-général Dany Fortin et son équipe du Centre national d'opérations continuent d'assurer dans les provinces et territoires la distribution en temps opportun des vaccins et des équipements de vaccination.

• (1050)

[Traduction]

Une fois que les doses sont livrées, c'est aux provinces et aux territoires qu'il incombe de décider comment les vaccins seront administrés et de déterminer les populations prioritaires, les centres de vaccination et les calendriers. Je crois savoir que les conservateurs ont leurs entrées auprès de certains premiers ministres provinciaux, et je leur conseille donc, s'ils ne sont pas d'accord avec la façon dont les vaccins sont administrés, d'en parler eux-mêmes avec ces premiers ministres.

Au point iv) de la motion, qui constitue le dernier point du préambule, il est dit que les Canadiens, de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse, où j'habite, vivent une augmentation des restrictions à cause de la troisième vague. Là-dessus, je suis d'accord. C'est exact et pertinent. Nous ne devons jamais oublier qu'au final, les décisions que prennent les gouvernements, les promesses qu'ils font et les messages qu'ils envoient ont un impact considérable sur la population, et c'est la raison pour laquelle nous devons être précis, réalistes et directs. Malheureusement, la conclusion de la motion est loin de répondre à cette définition.

Étant donné que l'opposition a largement fait la preuve de son incapacité à comprendre la situation mondiale en matière de production de vaccins, le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, les données scientifiques qui déterminent l'intervalle entre les doses, et les rôles du fédéral et des provinces, il n'est pas étonnant que cette même opposition conclue sa motion en demandant au gouvernement de faire en sorte que la campagne de vaccination la plus massive de toute l'histoire du Canada se termine la longue fin de semaine de mai, date qu'elle a arbitrairement fixée.

Réfléchissons un instant à ce qu'une telle proposition aurait comme conséquences dans la réalité. À une époque où les vaccins contre la COVID-19 sont les produits les plus recherchés au monde, et où le Canada fait partie des pays qui se sont procuré le plus de ces vaccins, les conservateurs proposent, sans expliquer comment atteindre cet objectif, que le Canada termine la plus vaste campagne de vaccination de toute l'histoire du Canada d'ici trois semaines.

Depuis le printemps de l'an dernier, je n'ai cessé de me démener pour obtenir des doses de vaccins pour les Canadiens et pour accélérer leur livraison. Je me suis entretenue avec les hauts dirigeants

de presque tous les grands laboratoires de vaccins du monde. Notre équipe pangouvernementale s'est adressée à nos partenaires canadiens et étrangers pour trouver des vaccins.

Dire que cette motion n'est que de la mise en scène politique relève de l'euphémisme. Elle est complètement détachée de la réalité et même carrément irresponsable.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je remercie la ministre de participer au débat.

En Colombie-Britannique, nous enregistrons le nombre le plus élevé de personnes hospitalisées à cause de la COVID-19. À Kelowna, dans les établissements de soins de longue durée, les personnes âgées ont reçu leur première dose, mais cela ne les empêche pas de tomber malades. Les éclosions se multiplient.

Soit dit en passant, il y a une grande différence entre un niveau de référence et une cible. Le gouvernement s'est fixé des cibles qu'il essaie d'atteindre. Un niveau de référence, c'est lorsqu'on compare nos cibles à celle de quelqu'un d'autre. Les électeurs de ma circonscription sont certainement d'avis que les États-Unis, le Royaume-Uni et Israël ont des niveaux de référence bien différents de ceux du gouvernement fédéral.

Nous constatons que les variants en provenance d'autres pays traversent notre frontière et qu'une fois qu'ils sont sur notre territoire, la transmission communautaire devient exponentielle. Ma question est la suivante: la ministre se rend-elle compte que, étant donné que ses efforts visant à donner aux Canadiens les médicaments dont ils ont besoin pour lutter contre le virus échouent, elle va perdre la course contre les variants que son gouvernement a laissé entrer dans le pays? Va-t-elle en assumer la responsabilité?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de sa question, mais je dirais que le mot « échouent » est exagéré.

Nous avons reçu 14,7 millions de doses au pays, et 12,8 millions de doses ont été administrées. Le pourcentage de la population canadienne ayant reçu au moins une dose est de 31 %, et nous sommes au troisième rang des pays du G20 pour le nombre cumulé de doses administrées. Deux millions de doses provenant uniquement de Pfizer sont prévues pour les quatre prochaines semaines de mai, et nous recevrons 2,5 millions de doses pendant les cinq semaines de juin.

Ce sont des chiffres qui vont continuer à faire augmenter le nombre de Canadiens vaccinés, et 48 à 50 millions de doses arriveront avant la fin de juin.

Nous travaillons...

• (1055)

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et les observations.

L'honorable député de Lac-Saint-Jean a la parole.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Je crois qu'elle sera d'accord avec moi sur le fait que cette motion est à l'image des conservateurs. Il s'agit d'une motion idéologique, partisane et irréaliste. Cela amène quand même une discussion.

Ma collègue n'a d'autre choix que d'admettre que c'est un lamentable échec du gouvernement. Le vaccin aurait pu être créé ici, au Canada. Je suis d'accord avec mes amis du Parti conservateur à ce sujet, il s'agit d'un échec lamentable.

Mon honorable collègue peut-elle admettre que le vaccin aurait pu être créé au Canada?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

En effet, je suis d'accord avec mon collègue sur le fait qu'il s'agit d'une motion très politique et idéologique. L'historique omet plusieurs faits importants en lien avec la production nationale de vaccins, en pleine expansion en janvier et en février au Canada, ce qui ouvre de nouvelles possibilités au pays à l'heure actuelle.

Nous avons dépassé notre objectif au premier trimestre, et le Canada a déjà reçu 14,7 millions de doses. Notre but est d'avoir les vaccins pour...

Le vice-président: À l'ordre. Nous avons le temps pour une brève question.

L'honorable députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, la course aux vaccins et à leur administration est évidemment essentielle. Je suis fière d'avoir exercé des pressions, aux côtés de mon collègue le député de Vancouver Kingsway, en décembre dernier, pour accélérer le rythme de la vaccination dans les collectivités des Premières Nations et du Nord. Nombreux sont ceux qui ont participé à ce plaidoyer crucial.

Je tiens à souligner que le gouvernement a répondu à nos appels. Nous avons constaté un fort taux de vaccination, en particulier chez les Premières Nations, et la campagne de vaccination s'étend maintenant à tout le Nord de notre province.

Il est clair que le taux de vaccination national n'est pas ce qu'il devrait être. Le Canada manque de vaccins. La situation aurait pu être évitée. Nous avons les laboratoires Connaught, mais les conservateurs et les libéraux en ont autorisé la vente. Le Canada est un des pays les plus riches du monde. Nous avons les ressources et le potentiel humain pour être en mesure de produire ce dont nous avons besoin pour faire face à des crises comme celle-ci.

Que fait le gouvernement libéral pour s'assurer que le Canada aura la capacité de produire les vaccins qui sauveront des vies et dont nous aurons besoin à l'avenir?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je voudrais remercier ma collègue d'avoir reconnu que la vaccination dans les collectivités autochtones a été une priorité pour le gouvernement. Cela continuera d'être le cas.

En ce qui concerne sa question sur la production nationale, nous avons adopté une approche à deux volets. Le premier, qui relève de ma compétence, consiste à veiller à ce que le pays reçoive des vaccins de fournisseurs internationaux. Pour ce qui est du deuxième volet, celui de la production nationale, nous avons investi 126 millions de dollars dans les installations montréalaises du Conseil national de recherches pour la production nationale de vaccins. Nous avons signé un protocole d'entente avec Moderna pour la production de vaccins dans cette installation.

Travaux des subsides

En outre, nous avons signé une entente d'achat anticipé avec Medicago au Québec. Cette société en est à la troisième phase des essais cliniques. Nous continuerons d'investir et d'accroître la production nationale de vaccins, mais il s'agit d'une approche à deux volets. Nous devons nous assurer d'avoir des vaccins ici le plus rapidement possible. C'est pourquoi nous allons voir des millions et des millions de doses arriver au pays, soit 48 à 50 millions de doses avant la fin du mois de juin, et Pfizer livre deux millions de doses ou plus...

• (1100)

Le vice-président: Nous avons légèrement dépassé le temps alloué, et nous allons maintenant reprendre le débat.

[Français]

L'honorable secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a la parole.

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir la possibilité de participer à ce débat parrainé par la députée de Calgary Nose Hill.

[Traduction]

Je voudrais prendre un moment pour examiner les effets de cette motion qui demande au gouvernement de veiller à ce que chaque adulte canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai.

La députée de Calgary Nose Hill politise le déploiement du vaccin depuis le premier jour, ce qui n'a fait que susciter l'inquiétude et la peur à un moment où nous devrions travailler ensemble. En novembre dernier, le 25 novembre pour être précis, lorsque le premier ministre a pris la parole dans cette enceinte pour expliquer l'approche de notre gouvernement en vue de l'acquisition d'un arsenal diversifié de vaccins, la députée de Calgary Nose Hill était d'avis que le Canada ne recevrait pas de vaccins avant 2030. La députée avait tort à l'époque, et la motion qui est présentée en son nom aujourd'hui montre qu'elle a tort maintenant. Ce mépris des données probantes et scientifiques qui a guidé et continue de guider l'opposition conservatrice à l'égard de l'une des plus grandes, sinon la plus grande, campagnes d'inoculation de l'histoire du Canada est en effet inquiétant, et a anéanti nos espoirs d'avoir une approche non partisane dans une entreprise de telle envergure.

[Français]

Je parlerai de la stratégie de diversification des vaccins du gouvernement, mais je veux d'abord m'adresser à nos citoyens canadiens qui ont enduré des douleurs et des souffrances à cause de cet affreux virus.

Cette période a été très difficile. Cela fait maintenant plus d'un an que les Canadiens connaissent l'isolement, l'incertitude et le déchirement. Je sais qu'ici, à Gatineau, mes concitoyens ont exprimé leur frustration. Ils sont au bout de leur peine et de leurs moyens de ne pas pouvoir rendre visite à leur famille ou à leurs amis, ou même de ne pas pouvoir quitter leur maison après le couvre-feu. Nous avons tous lutté et nous attendons avec impatience la fin de cette pandémie.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à nos travailleurs et à nos travailleuses de la santé, surtout en Outaouais, où le système est très fragile, mais aussi dans tout le Canada. Ces travailleurs et ces travailleuses sont nos héros sur les lignes de front de ce combat, et ce, depuis le premier jour.

Travaux des subsides

Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel. Notre stratégie de vaccination s'accélère semaine après semaine, mois après mois, grâce au travail acharné de la ministre et des fonctionnaires des Services publics et de l'Approvisionnement avec lesquels j'ai l'honneur de travailler.

[Traduction]

Si de ce côté-ci de la Chambre nous nous efforçons de protéger les Canadiens, à tout bout de champ, les conservateurs et la députée d'en face continuent de répandre de fausses informations. Cette motion n'est pas fondée sur des faits. Elle cherche à discréditer les fonctionnaires qui travaillent fort et l'infrastructure massive de vaccination dans tout le pays. Or, tous les intervenants travaillent ensemble pour s'assurer que les Canadiens reçoivent les vaccins le plus tôt possible.

La motion affirme qu'il n'y a pas eu assez de vaccins livrés en janvier et février, alors qu'au premier trimestre de cette année, de janvier à mars, nous avons réussi à dépasser de 3,5 millions de doses notre objectif de 6 millions de doses livrées, pour un total de près de 10 millions. Certes, des retards de production ont perturbé notre travail pendant quelques semaines au début du trimestre, mais nous nous sommes extrêmement bien repris et avons en fait dépassé nos objectifs. Si l'on tient compte du fait que ces doses ont été livrées moins d'un an après le début de la pandémie, c'est un miracle de la science moderne.

[Français]

En fait, notre gouvernement a entamé des négociations avec les producteurs de vaccins au printemps de l'année dernière. Lorsque nous avons appris que les vaccins de Pfizer et de Moderna seraient approuvés au Canada, nous nous sommes assurés de recevoir des doses de leur part dès décembre.

Voilà la preuve d'un gouvernement qui travaille fort pour les Canadiens et qui agit avec urgence. Dès que nous l'avons pu, nous avons fait en sorte que les vaccins nous parviennent. C'est le soutien que les Canadiens attendent en ce moment. Ils n'ont pas besoin de l'actuelle émotion partisane qui ne cherche qu'à répandre la désinformation.

Notre stratégie efficace au nom des Canadiens a permis à notre gouvernement d'avoir accès à plus de 400 millions de doses de vaccins potentielles, provenant de sept fabricants différents.

• (1105)

[Traduction]

Comme nous le savons, les fabricants ont eu de la difficulté à augmenter leur production afin de répondre à la demande sans précédent dans le monde entier pour leurs vaccins sûrs et efficaces. Dans cette réalité, il n'est pas surprenant que les chaînes d'approvisionnement en vaccins aient été volatiles et instables. Cependant, c'est précisément la raison pour laquelle nous avons poursuivi une stratégie diversifiée, et nous en récoltons aujourd'hui le fruit.

À ce jour, plus de 15 millions de doses des vaccins approuvés ont été livrées aux provinces et territoires, et plus de 12 millions ont été administrées. C'est un progrès considérable. Nous nous situons maintenant parmi les trois pays du G20 qui ont administré le plus de vaccins et, en général, nous sommes également dans le peloton de tête mondial en nombre de vaccinations par jour. Cependant, nous ne nous arrêterons pas là.

[Français]

Je sais que la ministre et les fonctionnaires n'ont pas cessé de travailler avec les fournisseurs, non seulement pour s'assurer qu'ils respectent leurs obligations contractuelles, mais aussi pour trouver des moyens d'accélérer les livraisons au Canada.

Ces efforts ont porté leurs fruits. D'ici au mois de juin, le Canada aura reçu 18 millions de doses du vaccin Pfizer plutôt que les 8 millions initialement prévues. Pfizer expédiera 2 millions de doses par semaine d'ici la fin mai, et 2,5 millions de doses par semaine en juin. Par ailleurs, les doses du vaccin Moderna continuent d'affluer dans le pays et nous travaillons en permanence avec eux pour affiner le calendrier des livraisons. Hier, nous avons reçu — bonne nouvelle — plus de 300 000 doses du vaccin Johnson & Johnson.

[Traduction]

Au total, nous avons accéléré la livraison de 22 millions de doses pour qu'elles soient livrées plus tôt qu'il n'était prévu dans les calendriers trimestriels. Autrement dit, d'ici la fin juin, le Canada recevra entre 48 et 50 millions de doses de vaccin, alors que l'objectif précédent était de 29 millions de doses. C'est de toute évidence un progrès considérable. Cela signifie aussi que le gouvernement disposera de suffisamment de doses d'ici la fin septembre que toute personne admissible au Canada puisse être entièrement vaccinée.

Sachant cela, je me demande ce que les conservateurs espèrent accomplir avec cette motion. Nous accélérons déjà la livraison des doses dès que nous le pouvons, et nos négociations avec les fournisseurs sont uniquement centrées sur les vaccins à recevoir cette année pour protéger les Canadiens. Nous pensons également à la suite. C'est pourquoi le gouvernement a récemment conclu une entente avec Pfizer pour obtenir 65 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 de différentes formulations en 2022 et 2023, avec la possibilité d'obtenir un maximum de 120 millions de doses de plus en 2024 si toutes les options sont exercées.

[Français]

L'accord avec Pfizer nous donnera la souplesse nécessaire pour nous procurer des doses de rappel, des nouvelles formulations du vaccin pour protéger contre les variants préoccupants et des vaccins conçus pour les populations plus jeunes. Le travail du gouvernement continue d'être guidé par la science et les conseils des experts.

Pour en revenir au débat d'aujourd'hui, je suis tout simplement déçu par cette motion. L'établissement d'un calendrier arbitraire pour la vaccination des Canadiens sans aucune justification est, au mieux, imprudent. J'invite plutôt les députés à travailler ensemble pour que nous puissions nous sortir de cette pandémie le plus rapidement possible.

[Traduction]

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le Président, je suis en ligne depuis une région rurale du Manitoba et il n'y a personne d'autre que moi à des miles à la ronde. Nous sommes confinés en ce moment au Manitoba. Nous pouvons recevoir une personne à la maison et personne dans nos cours. Les députés peuvent donc imaginer que nous ressentons vraiment les effets du confinement.

J'ai beaucoup de questions sur les contrats signés avec les sociétés pharmaceutiques, notamment pour les tests de dépistage rapide. Je me demande pourquoi le gouvernement ne communique pas ces détails aux Canadiens et à l'opposition, comme cela se fait aux États-Unis et au Royaume-Uni, deux pays qui sont nos partenaires commerciaux.

M. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, j'ai une pensée pour les citoyens de la circonscription du député et de tout le Manitoba qui font face, comme nous tous, aux conséquences de la pandémie.

Pas un pays dans le monde n'a donné tous les détails de ses contrats de vaccination, et ce, parce que tous se livrent concurrence pour vacciner au plus vite leurs citoyens.

La stratégie d'approvisionnement du Canada donne de très bons résultats justement parce que nous entretenons de bonnes relations avec les sociétés pharmaceutiques et les fournisseurs de vaccins et parce que nous respectons à la lettre les clauses des contrats passés avec eux. Nous continuerons de le faire et c'est essentiel si nous voulons obtenir des vaccins rapidement, efficacement et en toute sécurité pour tous les Canadiens, y compris ceux qui vivent dans la circonscription de Dauphin—Swan River—Nee pawa.

• (1110)

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, les deux derniers intervenants libéraux nous ont donné des chiffres différents au sujet des doses qui nous ont été livrées. J'ai entendu 14 millions, ensuite 14,7 millions et maintenant plus de 15 millions. Qu'en est-il exactement?

La motion demande que tous les Canadiens aient accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai. Si le gouvernement estime que ce n'est pas raisonnable, combien de Canadiens pense-t-il pouvoir vacciner d'ici cette longue fin de semaine?

M. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, mon collègue doit comprendre qu'étant donné que nous sommes inondés de vaccins, les chiffres cités dans les discours peuvent varier d'un jour à l'autre.

Nous avons reçu près de 15 millions de doses, qui ont été distribuées aux provinces et aux territoires, et ce chiffre devrait approcher les 50 millions de doses d'ici la fin juin. Je sais que le député est aussi capable que moi de faire le calcul, mais ça couvre toute la population du Canada, tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants. Avec cela, nous pourrions évidemment administrer une bonne partie des deuxième injections. Le député saura faire le calcul. Au rythme de 2 millions de doses Pfizer en mai et de 2,5 millions de doses par semaine en juin, le nombre de Canadiens vaccinés va augmenter très très rapidement.

Nous sommes fiers des progrès de la campagne de vaccination des Canadiens.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, par un heureux hasard, c'est aujourd'hui que je vais avoir ma première injection. J'ai 66 ans. J'attendais mon tour, et je suis très prudente.

Je regrette que ce débat soit aussi partisan. Je suppose que si c'était l'inverse, si la Constitution donnait aux provinces la responsabilité de commander les vaccins, et au fédéral celle de s'occuper de tout le reste, les conservateurs seraient les premiers à dénoncer le déploiement de la campagne de vaccination et à louer les exploits des provinces pour commander les vaccins.

Travaux des subsides

À mon avis, nous ne nous y prenons pas de la bonne façon. Il y a un risque. Premièrement, j'aurais préféré que la campagne de vaccination se fasse plus rapidement, et je suis en accord avec une grande partie des propos de la députée de Calgary Nose Hill. Pour autant, nous faisons face à un risque très réel avec les variants, comme le confirment les Centres for Disease Control and Prevention américains, le Royaume-Uni et Israël. Ils disent tous que les gens doivent continuer de pratiquer les gestes barrières, même après la première injection, car il y a un risque que des variants résistent aux vaccins. Plus nous laissons des variants contaminer notre population, plus nous aurons de personnes contaminées.

Sur un plan holistique, ma collègue est-elle d'accord avec moi pour dire que nous devons faire davantage pour nous protéger contre les variants, car ils se transmettent par des aérosols et non des gouttelettes?

M. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je suis ravi d'apprendre que la députée va recevoir son premier vaccin. Je suis sûr qu'elle en éprouvera, comme des millions de Canadiens, un grand soulagement. Je lui souhaite bonne chance, et j'espère qu'elle continuera à bien se protéger.

Bien évidemment, nous examinons attentivement toutes les données scientifiques qui concernent les mutations possibles du virus, afin que les Canadiens soient en mesure de se protéger. Nous leur demandons de continuer de pratiquer tous les gestes barrières concernant le port du masque, la distanciation physique et le lavage des mains, jusqu'à ce que nous ayons atteint l'immunité collective, ce que nous attendons tous avec impatience.

De notre côté, nous allons continuer d'accélérer les livraisons afin que les Canadiens puissent recevoir les deux doses qui sont nécessaires dans la plupart des cas, sauf avec le vaccin Johnson & Johnson qui ne nécessite qu'une dose. Une fois que les Canadiens auront reçu leurs deux doses, nous pourrions tous être soulagés, car la pandémie sera alors derrière nous.

• (1115)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je vous avise que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Beauport—Limoilou.

Je ne peux pas réagir à la motion des conservateurs sur la vaccination sans offrir mes condoléances aux membres de la famille de Mme Francine Boyer, victime des effets adverses liés à la vaccination. Je veux souligner leur incroyable résilience et leur sens du devoir. Malgré leur chagrin, ils continuent d'assumer pleinement l'évaluation des risques et des avantages qu'ils faisaient dans leur prise de décision de se faire vacciner et ils encouragent les gens à continuer à se faire vacciner. Je leur présente mes hommages.

J'ai beaucoup de difficulté avec la motion des conservateurs. Entre 2015 et 2019, lors des journées de l'opposition, il m'est arrivé plusieurs fois de me dire que les conservateurs semblaient aimer faire des journées de l'opposition où ils sont les seuls à pouvoir voter pour leur motion, à la fin de la journée. Aujourd'hui, on se trouve devant la même situation, mais la situation est grave.

Travaux des subsides

Il est vrai que le Canada et le Québec ont un faible taux de vaccination pour les deux doses, mais cela se justifie par le fait que le Québec et ensuite le Canada ont choisi de retarder l'administration des deux doses. Cela a été décidé pour réduire les risques d'hospitalisation, car il a été démontré qu'une seule dose pouvait offrir une protection contre les complications sévères du virus. Depuis le début, l'enjeu réside dans la capacité de soigner de façon optimale les patients atteints de la COVID-19 qui développeraient des complications sévères, et la crainte que nos réseaux et nos hôpitaux ne puissent pas donner les soins pour les sauver de la mort et des séquelles sévères.

À ce titre, je n'ai pas entendu le fabricant dénoncer le Québec, qui a été le premier à moduler l'écart entre les deux doses. À ce moment-là, le Québec avait le taux d'infection le plus élevé et a donc mis en place cette pratique parce qu'il fallait s'ajuster à la réalité du terrain. La pratique du Québec a été par la suite évaluée par le Comité consultatif national de l'immunisation. Dans les circonstances, il a été déterminé que c'était la chose à faire. Le fait de repousser la deuxième dose était donc une stratégie nécessaire et justifiée dans le cadre où les vaccins n'arrivaient pas en quantité suffisante. Il est clair qu'aucun pays ne disposant pas de la capacité de production sur son territoire n'a été capable de se retrouver dans une situation différente de la nôtre.

Je me rappelle très bien que, le 3 mars dernier, Santé Canada avait émis un avis stipulant qu'elle approuvait le report de l'administration de la deuxième dose. Dans cet avis scientifique — je pense qu'il faut se coller à la science — Santé Canada reconnaissait l'absence de données au-delà de deux mois, mais que la protection offerte avec une dose combinée à la pénurie et à un risque de flambée des cas justifiait d'étendre l'écart entre les doses. Elle avançait également que, même dans les scénarios où la protection serait affaiblie dans le temps, le report de la deuxième dose serait justifié pour freiner la pandémie, selon différentes modélisations.

La réalité du terrain a donc donné raison à l'Institut national de santé publique du Québec, qui a conseillé le gouvernement du Québec dans sa stratégie de vaccination, non sans rappeler que d'autres pays ont emboîté le pas avec cette stratégie de vaccination.

Je rappelle gentiment aux conservateurs, qui se disent de fervents défenseurs de la décentralisation, que la responsabilité du fédéral est de fournir les vaccins. C'est au Québec et aux provinces de développer leur stratégie de vaccination en fonction de leur réalité du terrain.

• (1120)

Ma grand-mère disait « trop, c'est comme pas assez ». La pandémie commande que nous soyons rigoureux et que le discours des élus, puisque nous sommes au centre des décisions et du questionnement de ces décisions, soit crédible. Pourquoi? C'est parce que l'enjeu de la sortie de crise réside bien sûr dans les opérations de vaccination, mais aussi dans l'adhésion de nos populations aux solutions proposées par la santé publique, par les scientifiques et, notamment, par le maintien et le respect des mesures sanitaires.

Je rappelle que le Québec a mis en place un couvre-feu. Aujourd'hui, cela s'avère très efficace pour affronter les effets de la troisième vague et des variants potentiels.

Ce matin, les conservateurs déposent une motion qui, à mon avis, joue avec le feu. Il ne faut pas profiter de l'épuisement des gens et de la charge mentale en lien avec l'ensemble des mesures. C'est difficile pour tout le monde. Pour ce qui est de la santé mentale, il y a

beaucoup d'épreuves à traverser. C'est pour cela que je parle d'épuisement dans toutes les facettes de l'expression. Il ne faut pas faire cela et réduire nos interventions à de la politique partisane.

En temps de pandémie, le sens du devoir commande de ne pas laisser de côté notre sens critique. Bien entendu, il faut absolument remettre en question les décisions et l'on peut demander des redditions de compte dans une perspective transpartisane lorsqu'il le faut. Or la motion dont nous discuterons toute la journée exige que la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai.

Offrir la vaccination à tout le monde, c'est irréaliste sur tous les plans. Ni le fédéral ni les provinces ni Québec ni aucun pays ou État du G7 ne seraient en mesure de vacciner 97,3 % de sa population en moins d'un mois. La motion est donc malheureusement irréaliste, tant sur le plan de la livraison que de l'inoculation. Il faut faire cette distinction.

Dans un contexte de pénurie mondiale de vaccins, il est impossible que le Canada puisse obtenir ce nombre de doses. Pour l'ensemble des provinces et du Québec, cela représenterait plus de trois millions de doses à administrer tous les jours, 24 heures par jour, et ce, dès demain. Nous allons donc discuter d'un scénario complètement irréaliste. De plus, on ne sait pas comment ce qui se passe en Inde, qui est la pharmacie du monde, va influencer la vaccination dans le monde et au Canada.

Je suis donc obligé, ce matin, de dénoncer l'attitude contre-productive des conservateurs, qui risquent de faire dérailler l'adhésion des gens aux mesures de distanciation sociale en mettant en place de faux débats. Je rappelle qu'il y a aussi une question de cohérence. Les conservateurs avaient déposé une motion réclamant un plan de déconfinement pas plus tard que le 23 mars dernier, à la veille de la troisième vague. Or on peut voir ce qui est en train de se passer en Ontario, entre autres.

Les conservateurs me semblent, ce matin, déconnectés de la réalité sur le terrain. Ils s'appuient sur je ne sais quoi pour déterminer les mesures de santé publique à prendre. On peut dire à tout le moins qu'ils ne s'appuient pas sur la science. La motion que présentent les conservateurs est évidemment partisane et irréaliste, cela a été dit plusieurs fois.

C'est vrai que plusieurs citoyens sont soumis à des restrictions et à des mesures de confinement, car nous sommes en pleine troisième vague et les variants continuent de s'accumuler. S'il y a un reproche à faire, c'est sur le plan de la gestion des frontières et du raffermissement des mesures relatives à la détection des cas. Ce matin, il y avait un article fort éloquent à ce sujet.

Sans trop exagérer, on peut dire que l'on se retrouve encore dans une situation de passoire. Le gouvernement va nous sortir sa cassette et nous dire qu'il a mis en place des mesures qui sont parmi les plus restrictives de la planète. Il n'en demeure pas moins qu'on ne fait pas le travail sur le plan des frontières et que les variants continuent d'entrer au Canada.

• (1125)

Pour ce qui est de la vaccination, l'échec libéral doit être partagé avec les conservateurs. En effet, l'incapacité de produire un vaccin au Canada ne date pas du début de la première vague. La capacité de production de vaccins qui existait au pays a été progressivement démantelée à cause d'un manque d'appuis. Aujourd'hui, le Canada n'est plus indépendant à ce chapitre.

Évidemment, au Québec...

Le vice-président: À l'ordre. Le temps attribué pour ce discours est expiré.

Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Il y a des jours où le Bloc québécois décide d'être de notre côté, d'autres où il appuie les libéraux. Aujourd'hui, le Bloc québécois a décidé que les libéraux avaient raison dans leur façon de faire.

J'aimerais demander à mon collègue s'il admet que, si les libéraux n'avaient pas négocié en premier lieu avec la Chine et sa société CanSinoBIO, il n'y aurait pas eu ce retard de trois mois et le 17 mai aurait vu tous les Canadiens vaccinés d'au moins une dose. Est-il d'accord avec moi?

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, on voit à la prémisse de la question du député que cette vision est effectivement partisansane.

Malheureusement, n'ayant pas pu terminer mon discours, je n'ai pas pu mettre le doigt sur les déficiences de l'approche du gouvernement. Il est clair que la responsabilité de notre incapacité à produire un vaccin et de notre dépendance aux autres pays à ce chapitre doit être partagée par le Parti libéral et les conservateurs, ces derniers n'ayant pas agi de sorte à préserver l'infrastructure qu'il fallait.

L'épisode mentionné par le député a probablement entraîné une perte de temps, effectivement. Cependant, il ne justifie pas tout et on ne peut pas réduire l'ensemble du processus de vaccination à cet épisode. Toutefois, je suis d'accord avec le député que cet épisode contribue à notre dépendance en matière de production de vaccins.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue pour dire que tout ça est à cause des conservateurs, qui nous ont privés des moyens de produire nos propres vaccins. Voilà où on en est maintenant.

Dans ma circonscription de Winnipeg-Centre, nous avons un certain nombre de sans-abri. Comme on le constate en Ontario, si on ne s'occupe pas de toutes les couches de la population, on est tous exposés.

Ce qui m'inquiète particulièrement, c'est qu'on ne se préoccupe pas assez des individus qui courent le plus de risque d'attraper le virus, car ils n'ont ni logement ni la capacité de se laver les mains fréquemment, qui sont pourtant des droits de la personne. J'estime que le gouvernement fédéral n'a pas su assurer le respect de ces droits de la personne, ce qui nous expose tous à des risques supplémentaires.

J'aimerais savoir ce qu'en pense le député.

Travaux des subsides

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je pense que les réalités sont différentes d'un territoire et d'une province à l'autre. Très sincèrement, je ne sais pas exactement à quoi fait référence la députée.

Les stratégies de vaccinations, notamment au Québec, ont accordé la priorité aux personnes vulnérables et aux groupes connaissant un taux de mortalité plus élevé. Je me rappelle que ces stratégies ont mené à des critères et que cette catégorisation n'a pas été remise en cause au Québec, où l'on a commencé par vacciner les personnes les plus vulnérables en fonction de leur âge.

Je sais qu'on ne peut pas trop approfondir cette question dans nos échanges, mais peut-être qu'un collègue le fera. Pour l'instant, ma réponse est que, au Québec, la stratégie de vaccination des personnes vulnérables en fonction de leur âge a fait l'unanimité.

• (1130)

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Montcalm de son exposé.

J'aimerais qu'il nous en dise davantage au sujet des conséquences de l'absence des transferts en santé sur notre facilité à distribuer les vaccins et sur la mise en place d'une stratégie plus importante.

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, ma collègue me donne l'occasion de souligner les efforts des travailleurs de la santé et de remercier ces gens qui sont en première ligne et qui s'occupent de nous d'une merveilleuse façon. Si le Québec est actuellement assez bien positionné et qu'il occupe la huitième place au monde quant à sa capacité d'inoculation de vaccins, c'est grâce à leur travail.

Le lien que je fais avec les transferts en santé, c'est que ce serait bien intéressant que les travailleurs de la santé puissent continuer d'exercer leur profession et ne pas la quitter. En effet, on assiste à une certaine désertion au sein de certains secteurs de première ligne.

En ce sens, une hausse des transferts en santé dès maintenant pourrait améliorer la situation. Elle permettrait également au gouvernement du Québec de prévoir et d'annoncer tout de suite des mesures qui, à court, à moyen et à long terme, pourraient améliorer les conditions de travail des professionnels de première ligne. Tout en améliorant la santé des travailleurs et celle des patients, une telle hausse nous aiderait à traverser cette pandémie qui n'est pas encore terminée, soit dit en passant.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoulu, BQ): Monsieur le Président, « sacr bouille » que j'en ai assez de la pandémie! J'en ai ras le pompon et j'en ai mon *truck!* J'ai grandi à Fermont, où les camions pèsent 400 tonnes. Cela montre à quel point j'en ai assez.

En février dernier, comme chacun d'entre nous, j'ai posé des questions au gouvernement, tant au premier ministre qu'à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Dans ces questions, je leur témoignais mon espoir pour qu'ils réussissent à atteindre leurs objectifs quant à la réception des vaccins, mais je leur disais aussi que j'avais des craintes, étant donné que le Canada dépend hautement des pays étrangers.

Travaux des subsides

Cela n'avait rien à voir avec les capacités de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement à négocier. C'est une femme qui a fait honneur à sa réputation d'être une femme organisée et déterminée et un bourreau de travail. Les résultats actuels quant à la réception des vaccins tendent à appuyer cette réputation, malgré les retards connus.

Aujourd'hui, nous débattons une motion déposée par une femme tout aussi organisée, déterminée et un bourreau de travail. C'est pour cela que la motion me surprend.

Je vais expliquer ma surprise en commentant chacun des aspects de la motion. Gardons à l'esprit que la motion demande que le gouvernement veille à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai, soit la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes, au Québec, et de la Fête de la Reine, au Canada.

Le premier paragraphe de la motion établit que 2,7 % de la population canadienne est totalement vaccinée. Par contre, le pourcentage des personnes ayant reçu une première dose est de 33,7 % au Québec, ce qui le place au 8^e rang mondial, et de 29,9 % pour le Canada, le plaçant au 13^e rang mondial.

En demandant que le gouvernement veille à ce que tous les Canadiens aient accès à un vaccin, le Parti conservateur désire-t-il que tous les Canadiens aient accès aux deux doses, étant donné que le pourcentage de référence est celui des Canadiens complètement vaccinés? Si tel est le cas, cela signifierait que le Parti conservateur demande à ce que près de 74 millions de doses arrivent et soient administrées d'ici le 20 mai. Cela signifie qu'il faudrait recevoir et administrer plus de 3,5 millions de doses par jour.

Au Québec seulement, cela représenterait près de 775 000 doses par jour à recevoir et à donner. Le Canada n'étant pas producteur de vaccins, je ne vois pas comment il est humainement possible de le faire. Il faut demeurer réaliste.

En faisant mon calcul, je me suis dit que j'avais dû me tromper. La motion demande peut-être une dose par personne d'ici le 20 mai. Cela implique l'arrivée et l'administration de 26 millions de doses d'ici le 20 mai, soit 1,2 million de doses reçues et administrées par jour au Canada. Cela veut dire plus de 271 000 doses reçues et administrées par jour au Québec seulement. C'est encore beaucoup.

J'ai relu la motion, et je me suis dit que ce n'était pas 100 % de la population qui voulait être vaccinée. Peut-être que le Parti conservateur veut atteindre l'immunité collective, c'est-à-dire à peu près 80 % de la population vaccinée pour y arriver? Je recommence à compter: l'immunité collective à 80 %, cela veut dire 20,8 millions de doses reçues d'ici le 20 mai, avec une dose par personne, c'est-à-dire, plus de 990 000 doses reçues et administrées par jour, et plus de 217 000 doses reçues et administrées par jour au Québec seulement.

Une fois mes calculs faits, je me suis dit que ce n'est peut-être pas 80 % de la population qui va vouloir être vaccinée. On ne peut pas obliger les gens à se faire vacciner. Seulement ceux qui le veulent vont se faire vacciner. Comment calcule-t-on le désir d'être vacciné? Combien calcule-t-on le nombre de personnes nécessaires? C'est impossible de calculer le nombre de doses dont on a besoin.

En somme, combien de vaccins le Parti conservateur oblige-t-il le gouvernement à recevoir, et au Québec et aux provinces canadiennes à administrer quotidiennement?

En ce qui a trait au deuxième point de la motion, en effet, le gouvernement canadien n'a pas assuré un approvisionnement suffisant et constant en janvier et en février. Nous nous sommes tous levés à cet effet.

● (1135)

Cela dit, je pointerais le fait que le Canada, par les politiques et les décisions passées prises tant par le Parti libéral que par le Parti conservateur, a fait en sorte que les compagnies pharmaceutiques ont déménagé leurs pénates ailleurs, nous rendant fortement dépendants non seulement de ce qui survient dans ces pays, mais également des relations entre ces pays et le nôtre au cours du voyage. Nous sommes dépendants. C'est à cela que nous devons travailler et trouver des solutions, tant dans la loi que sur le terrain.

Par exemple, actuellement, les doses d'AstraZeneca de l'Inde sont conservées en Inde. En effet, celle-ci compte 200 000 morts par jour. L'Inde veut protéger sa propre population. La motion demande-t-elle, entre les lignes, que le Canada exige aux pays fournisseurs de lui envoyer leurs vaccins malgré leur situation interne, mettant à risque la vie de leur propre population et de leur économie pour sauver la nôtre?

Connaissant la générosité et le cœur de ma collègue de Calgary Nose Hill, je sais que ce n'est pas le cas. Néanmoins, cela revient à la même chose: nous dépendons de ce qui peut arriver ailleurs. C'est à cela qu'on doit travailler. Nous avons les spécialistes, les connaissances et les travailleurs pour ne pas être dépendants. C'est là-dessus que nous devons nous concentrer et nous assurer que jamais plus nous ne serons dépendants comme cela.

Le troisième point de la motion établit que le gouvernement a prolongé à quatre mois le délai recommandé avant la deuxième dose de vaccin, ce qui allait à l'encontre des recommandations des fabricants des vaccins.

Je me souviens que, en janvier, le gouvernement libéral déclarait en point de presse que le Québec était irresponsable de vacciner une première fois un maximum de personnes et de faire la deuxième phase de la vaccination de trois à quatre mois plus tard.

Il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée. Or cette stratégie qui a été adoptée par le Québec est maintenant adoptée par le Canada. Elle a aussi été adoptée avec succès par le Royaume-Uni, les autorités de la France et de la Belgique ont annoncé des mesures allant dans le même sens et d'autres pays de l'Union européenne songent à suivre cet exemple. Le but est de faire en sorte qu'un maximum de la population ait une immunité. La première dose a quand même une efficacité immunitaire de 75 %. Cela ralentit la propagation.

Les restrictions que nous vivons ne sont agréables pour personne. Je l'ai dit au début de mon discours, j'ai hâte au retour d'une normalité. Une grand-mère m'a écrit pour me dire qu'elle n'avait pas serré ses petits-enfants dans ses bras depuis un an. Elle était en colère, et je la comprends. Une amie a fermé son salon de coiffure pour réorienter sa carrière. Elle y réfléchissait, mais les fermetures de services non essentiels à répétition ont précipité sa décision. Ma propre mère n'a pas vu ses petits-enfants depuis plusieurs mois. Cela dit, que serait-il arrivé si aucune mesure n'avait été appliquée? On a vu, ailleurs dans le monde, ce qui se produisait quand les mesures n'étaient pas appliquées. Tournons-nous plutôt vers le refus de bouger rapidement en ce qui concerne notamment la fermeture des frontières.

J'aimerais revenir sur le premier point, à savoir le nombre de vaccins nécessaires. La demande d'aujourd'hui ne tient aucunement compte des capacités d'administration du Québec et des provinces canadiennes. Cela représente un nombre inconnu de vaccins, qui pourrait aller jusqu'à 775 000 doses par jour au Québec seulement. Le Québec et les provinces canadiennes ont-ils les infrastructures et le personnel nécessaires pour le faire? Le personnel du domaine de la santé est à bout de souffle et on leur demanderait de travailler 24 heures sur 24 et de trouver du nouveau personnel.

L'imprécision de la motion sur le nombre de doses exigées ainsi que le fait qu'elle ne tient pas compte des capacités d'administration du vaccin, tant au Québec que dans les provinces canadiennes, font en sorte que je ne peux pas appuyer la motion, malgré tout le respect que j'ai pour ma collègue de Calgary Nose Hill. Tournons notre attention vers des moyens de s'assurer que le Canada ne sera jamais plus dépendant des autres pour se sortir des catastrophes et des crises.

Bien sûr, il y a eu des erreurs. Encore maintenant, il y a aussi des choses à améliorer, mais tournons-nous vers l'avenir. Faisons en sorte que les erreurs ne se répètent pas afin de pouvoir avancer, redémarrer notre économie, serrer les gens que nous aimons dans nos bras et prendre une bière sur une terrasse entre amis. C'est la vaccination qui permettra cela.

Exiger un nombre exagéré de vaccins, vu les capacités du Québec et des provinces canadiennes à administrer les doses, ne sera d'aucune aide. Ce débat n'est d'aucune aide. Vaccinons rapidement les gens une première fois. Soyons précis, soyons justes et soyons équitables.

• (1140)

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je remercie de son discours ma collègue, avec laquelle je siège au Comité permanent des opérations gouvernementales.

Depuis le début, en comité, nous avons posé beaucoup de questions au sujet des contrats et de tout ce qui concerne l'approvisionnement. Nous avons rencontré la ministre à quelques reprises.

Ma collègue est-elle d'accord pour dire que, si le gouvernement canadien n'avait pas perdu son temps avec la Chine au mois de mai 2020 et qu'il avait négocié à l'avance, tous les Canadiens auraient reçu un vaccin avant le 15 mai, et que la capacité des provinces aurait été suffisante pour administrer les vaccins selon un rythme normal?

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, nous pourrions parler de toutes les stratégies, la première ayant été de mettre tous les

Travaux des subsides

œufs dans le même panier, de fournir des chercheurs et des connaissances, et d'avoir un genre de lien de partenariat.

Le partenaire s'est avéré non fiable et il nous a abandonnés. Le Canada s'est alors tourné vers une stratégie consistant à avoir le plus de partenaires possible, et ce, afin de s'assurer qu'on ne manque pas de vaccins dans l'éventualité où surviendrait un imprévu.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, c'est franchement réconfortant de voir une députée prendre la parole pour analyser le contenu d'une motion. Je suppose qu'elle a fait ses calculs. J'en conclus donc que la motion est avant tout partisane. L'opposition a la possibilité de présenter des motions tous les jours. Elle aurait pu en présenter une sur la façon de lutter contre la résistance de certains Canadiens à la vaccination, et sur la stratégie à adopter.

Dans quel but la députée s'imagine-t-elle que les conservateurs ont présenté cette motion, qui n'a aucune conséquence pratique, alors qu'ils auraient pu proposer d'élaborer une stratégie sur la distribution des vaccins?

• (1145)

[Français]

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Faire de la politique autrement, c'est être capable de mettre de côté la partisanerie pour se concentrer sur les besoins de la population, peu importe si cette population a voté ou non pour nous.

Pourquoi cette motion a-t-elle été présentée aujourd'hui?

Les conservateurs seraient en mesure d'y répondre. Veulent-ils faire des clips pour que tous les partis calent, sauf le leur?

Je ne le sais pas. Toutefois, connaissant la députée de Calgary Nose Hill, j'ose espérer qu'il y avait, dans cette motion, tout un fond de cœur et de générosité, et non pas de la partisanerie.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, j'espère que, bientôt, ma collègue et moi pourrions nous asseoir ensemble à une terrasse pour parler de ces enjeux en personne.

Je veux revenir sur ce que la députée a dit au sujet de la production de vaccins et de la possibilité pour le Canada d'assurer une production au pays. La députée et ses collègues ont mentionné que ce n'était pas uniquement la faute des libéraux. Cela s'est passé sous les conservateurs et les libéraux. Le Canada n'a plus aucune capacité de production. Nous savons qu'il y aura probablement d'autres pandémies.

D'après elle, que devrions-nous faire pour bâtir la capacité de production au pays afin de ne pas nous retrouver dans la même situation lorsque la prochaine pandémie frappera?

[Français]

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, la production de vaccins n'est pas la seule faille que nous présentons du côté pharmaceutique.

Travaux des subsides

Je ne suis pas une grande admiratrice des pharmaceutiques, mais je reconnais qu'il y a souvent 10, 15 ou 20 ans de recherche dans tous les domaines derrière la mise en marché d'un vaccin ou d'un médicament.

Nous devons mettre en place un système de recherche et de développement qui soit horizontal et non pas vertical, en silo. Une compagnie qui fait tout, c'est impossible. Ce n'est pas rentable.

Nous devons aussi regarder du côté des réformes. Sont-elles vraies à notre avantage ou allons-nous encore nous retrouver dépendants?

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Timmins—Baie James.

Le vice-président: Je vais interrompre un instant le député. Il semble qu'il allait expliquer ce qui se passe avec son casque. Je remarque qu'il ne s'agit pas d'un casque approuvé par la Chambre. Le député a-t-il quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Don Davies: Effectivement, monsieur le Président. Vous m'avez vu venir. Malheureusement, ma Surface Pro me cause des ennuis et je n'arrive pas à me connecter. La seule façon que j'ai de me connecter est au moyen de mon téléphone et c'est le seul microphone que j'aie.

Le vice-président: Je remercie le député. Il semble que, pour l'instant, la qualité sonore soit adéquate pour l'interprétation, puisque c'est notre principale préoccupation à ce sujet. Le son est acceptable, alors le député de Vancouver Kingsway peut continuer. Je le remercie des efforts qu'il fait pour régler ce genre de problèmes techniques.

Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

M. Don Davies: Monsieur le Président, je compte partager le temps qui m'est imparti avec le député de Timmins—Baie James.

L'ancien chef du NPD, Jack Layton, a laissé une marque indélébile à la Chambre et dans tout le pays. Il disait, pour reprendre l'une de ses célèbres phrases, qui me tient à cœur, que le rôle de l'opposition n'est pas seulement de s'opposer, mais de proposer.

Dès le début, le caucus néo-démocrate, sous la houlette de notre chef, a décidé d'appliquer ce principe, et depuis, nous nous sommes employés, inlassablement, non seulement à demander des comptes au gouvernement, mais aussi à proposer des politiques constructives pour aider les Canadiens durant cette période difficile.

Il est vrai que les Canadiens n'ont pas été confrontés à des défis économiques et sanitaires aussi importants depuis plusieurs décennies. Les besoins des Canadiens sont le souci prioritaire du caucus néo-démocrate, dont l'objectif est de s'assurer qu'ils reçoivent l'aide nécessaire, sur le plan financier et de la santé, pour traverser une pandémie planétaire qui ne survient qu'une fois par siècle.

Je me permets d'énumérer ce que nous avons accompli à cet égard.

Nous avons réussi à faire apporter 15 améliorations aux mesures de soutien économiques offertes aux Canadiens pendant la crise, notamment la PCU de 2 000 \$ et sa prolongation, au besoin; l'augmentation de la subvention salariale, qui est passée de 10 à 75 %; et la proposition concernant les congés de maladie payés, pour laquelle nous avons mené l'offensive. Ce sont les néo-démocrates qui

ont mis cette question à l'ordre du jour national. Nous avons proposé des normes nationales pour les établissements de soins de longue durée afin de corriger ce que tous les Canadiens considèrent comme une négligence crasse à l'égard des personnes âgées qui ont contribué à bâtir notre pays.

Nous avons été le premier parti à souligner l'efficacité des masques. Nous avons été le premier parti à soulever la question de la transmission communautaire et asymptomatique au comité de la santé. Nous avons été le premier parti à avancer une solution concrète à l'incapacité honteuse du Canada à fabriquer des vaccins sur son territoire, en proposant la création d'une société d'État pour la fabrication des médicaments, sur le fameux modèle des Laboratoires Connaught. Nous avons réclamé des contrôles plus stricts de nos frontières. Aujourd'hui, nous préconisons une stratégie zéro COVID.

Parallèlement, notre rôle consiste à demander des comptes au gouvernement. C'est là une fonction importante d'un parti d'opposition, dans notre système démocratique, et franchement, il y a beaucoup de choses à critiquer. Les gouvernements ont négligé pendant des années de se préparer aux situations d'urgence. Le meilleur exemple en est la décision malavisée, prise en 2018, d'affaiblir le Réseau mondial d'information sur la santé publique, qui était le centre névralgique du Canada, une source de surveillance pour tenir les Canadiens informés très rapidement de toutes les éclosions de maladies à l'étranger. Cette source a été grandement affaiblie par le gouvernement libéral.

Le gouvernement a minimisé le risque de la COVID-19 dès le début, et cela a eu comme grave conséquence de nous faire perdre un temps précieux au début de la pandémie. Il a tardé à fermer les frontières. En fait, l'actuelle ministre de la Santé a dit que cela aurait des effets délétères. C'est ce qu'a dit le ministre de la Santé au printemps 2020.

Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons pas de capacité de production de vaccins sur notre territoire. C'est le résultat de décennies de mauvaises décisions en matière de politique pharmaceutique qu'ont prises les gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé. Un pays comme le Canada, membre du G7, n'aurait jamais dû laisser les Canadiens à la merci des sociétés multinationales ou des gouvernements étrangers pour obtenir les vaccins et les médicaments dont ils ont besoin.

Le gouvernement actuel a carrément raté la chance de faire produire le vaccin d'AstraZeneca au pays, une occasion qu'AstraZeneca avait offerte à tous les pays intéressés et qu'une quinzaine d'entre eux, dont le Mexique et l'Argentine, ont saisie.

● (1150)

Le gouvernement fédéral a refusé de faire pleinement usage des pouvoirs dont il dispose et refuse encore aujourd'hui de le faire, préférant, pour des raisons politiques, laisser les provinces se débattre, voire se retrouver complètement dépassées par la situation.

Travaux des subsides

Malgré ses beaux discours, le gouvernement n'a pas réussi à obtenir des vaccins aussi rapidement ou aussi efficacement qu'il aurait pu le faire. Franchement, ce n'est pas une question d'opinion politique: les chiffres parlent d'eux-mêmes. À la veille du mois de mai 2021, seulement 2,8 % des Canadiens sont entièrement vaccinés, et 27,8 % des Canadiens, soit moins du tiers, ont reçu une première dose de vaccin. Cela nous place au 33^e rang mondial pour ce qui est du taux de doses administrées par 100 habitants. Je sais que le gouvernement aime bien répéter que nous sommes au troisième rang des pays de l'OCDE pour l'administration des vaccins, mais ce qu'il ne dit pas, c'est que nous sommes au 33^e rang mondial. Nous figurons au 74^e rang mondial pour ce qui est du pourcentage de la population qui est entièrement vaccinée.

Il en résulte, évidemment, que les provinces ont été obligées de rationner les doses. Soyons honnêtes: c'est la seule raison pour laquelle nous faisons passer à quatre mois le délai d'administration de la deuxième dose, en dépit des objections des fabricants eux-mêmes, dont les vaccins ont été approuvés cliniquement en fonction d'un délai d'administration de trois semaines.

La réputation du Canada a été entachée sur la scène internationale. Comme on le sait, le programme COVAX a pour principal objectif de permettre aux pays pauvres et en voie de développement d'avoir accès aux vaccins. Or, le gouvernement a commandé 1,8 million de doses du vaccin d'AstraZeneca, doses qu'il n'a pas encore reçues. C'est très déconcertant parce que le premier ministre a dit à maintes reprises à la population que le Canada dispose déjà d'une quantité suffisante des vaccins de Pfizer et de Moderna pour vacciner tous les Canadiens.

Je signale que cette attitude n'est pas passée inaperçue. Voici ce que le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a déclaré:

Je vais être franc: le monde est au bord d'un échec moral catastrophique — et le prix de cet échec se comptera en vies et en moyens de subsistance sacrifiés dans les pays les plus pauvres du monde. Non seulement cette attitude du « moi d'abord » laisse les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde exposées au risque, mais elle est aussi contre-productive. Au bout du compte, ces agissements ne feront que prolonger la pandémie, les restrictions nécessaires pour la contenir, ainsi que les souffrances humaines et les difficultés économiques.

De son côté, le secrétaire général de l'OCDE a déclaré ceci:

L'économie mondiale perdra quelque 9 200 milliards [de dollars] si les gouvernements ne parviennent pas à faire en sorte que les économies en développement aient accès aux vaccins contre la COVID-19, dont pas moins de la moitié serait à la charge des économies avancées.

Enfin, Oxfam Canada a fait la déclaration suivante:

Le Canada ne devrait pas prendre des vaccins du programme COVAX destinés aux pays pauvres pour atténuer les pressions politiques sur son territoire. Recevoir 1 ou 2 millions de doses ne règlera pas les problèmes de vaccination au Canada, mais cela nuira aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées ailleurs dans le monde.

Nous voyons ce qui se passe en Inde actuellement, un point chaud de la planète, qui nous touche au Canada parce que nous devons imposer des interdictions sur les déplacements. Ce pays n'arrive même pas à vacciner sa propre population, et pourtant, nous voulons leur prendre des vaccins.

J'appuie chaque mot du préambule de la motion, mais je ne peux pas l'appuyer parce qu'elle s'appuie sur une volonté de faire de la petite politique. Elle demande au gouvernement de vacciner tous les adultes canadiens d'ici la longue fin de semaine de mai. Environ 12 millions de Canadiens se sont fait vacciner. Le pays compte environ 30 millions d'adultes canadiens. Par conséquent, nous avons

besoin de 18 millions de doses supplémentaires pour atteindre l'objectif fixé dans la motion. Ainsi, il faudrait que 6 millions de Canadiens se fassent vacciner chaque semaine au cours des trois prochaines semaines. La capacité de vaccination du Canada est de 3,1 millions de personnes par semaine.

La motion nous demande de vacciner deux fois plus de personnes que la capacité de vaccination du Canada le permet. De plus, nous recevrons de 2 à 3 millions de doses par semaine, si Dieu le veut. Il faudrait donc que nous obtenions de deux à trois fois plus de doses de vaccins. D'où viendraient ces doses?

● (1155)

Nous aimerions bien pouvoir vacciner tous les Canadiens d'ici dimanche, mais ce n'est pas réaliste. Au lieu de faire de la petite politique et de présenter des motions complètement irréalistes et déraisonnables comme celle-là, le NPD, lui, continuera à lutter pour des propositions pratiques, pragmatiques, concrètes et positives qui peuvent être mises en œuvre, qui assureront la sécurité des Canadiens et qui permettront au Canada d'affronter la prochaine urgence nationale afin que nous ne soyons plus jamais dans une telle position de vulnérabilité, comme celle dans laquelle les gouvernements conservateurs et libéraux successifs nous ont placés.

● (1200)

M. Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, je vais lire une liste de pays et j'espère que le député du NPD devinera ce qu'ils ont en commun. Je commence par le haut de la liste: Seychelles, Israël, Chili, Bahreïn, Monaco, États-Unis, Saint-Marin, Malte, Royaume-Uni, Serbie, Maldives, Uruguay, Singapour, Maroc, Suisse, Danemark, Turquie, Liechtenstein, Roumanie, République tchèque, Islande, Italie, Lituanie, Autriche, Espagne, France, Slovaquie, Grèce, Mongolie, Portugal, Irlande, Luxembourg, Estonie, Allemagne, Pologne, Belgique, Andorre, Brésil, Norvège, Costa Rica, Chypre, Cambodge, Azerbaïdjan, Russie, Mexique, Panama, Croatie, Monténégro, Colombie et Finlande. Je donne un indice...

Le vice-président: Il faut aussi répondre à d'autres questions. Le député comprend l'idée générale. Nous allons le laisser répondre.

Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

M. Don Davies: Monsieur le Président, à vue de nez, je dirais que tous ces pays ont un taux de vaccination supérieur à celui du Canada. Le député a raison. Cela démontre que, en dépit du discours qu'il tient, le gouvernement libéral n'a pas su se procurer suffisamment de vaccins, et, pour le dire franchement, il a laissé tomber les provinces et les Canadiens.

Pour en revenir à la motion à l'étude, il ne sera pas possible de corriger la situation en proposant des objectifs farfelus, irréalistes et impossibles à atteindre pour la vaccination. Le député ferait mieux d'appuyer le NPD pour réclamer qu'une société d'État fabrique des vaccins au pays. Nous pourrions alors être en tête de peloton la prochaine fois qu'une pandémie touchera notre pays.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours et de son implication dans ce dossier.

Travaux des subsides

Vu que c'est une crise mondiale et que nous ne serons pas en sécurité tant que les autres pays ne seront pas en sécurité, est-ce que, dans les circonstances actuelles, on pourrait envisager de lever les clauses de propriété intellectuelle sur les vaccins pour que ces derniers soient considérés comme un bien public d'intérêt international?

[Traduction]

M. Don Davies: Monsieur le Président, cette question m'offre l'occasion de parler de la position tout à fait inexplicable, voire franchement honteuse, que le Canada a adoptée à l'Organisation mondiale du commerce, où des pays demandent à l'OMC d'assouplir temporairement les règles sur la propriété intellectuelle afin qu'ils puissent avoir librement accès à la technologie et à la propriété intellectuelle qui leur permettraient de fabriquer eux-mêmes des vaccins. Le Canada n'appuie pas cette mesure.

Il s'agit d'une pandémie mondiale. Nous avons tous intérêt à nous assurer que chaque être humain a accès à un vaccin. Il y va de notre intérêt personnel, mais des motifs de justice sociale entrent aussi en jeu. Et surtout, la majeure partie de l'argent qui a servi à mettre au point des vaccins provient de fonds publics. Il ne s'agit pas d'un cas où des entreprises pharmaceutiques ont investi leur propre capital, ont pris elles-mêmes le risque et auraient de bons arguments pour être récompensées. Il s'agit d'un cas où l'argent public a été investi dans la recherche et ces vaccins devraient être libérés afin que chaque pays puisse en produire, s'il en a la capacité, sans restrictions.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, la motion mentionne que le gouvernement va à l'encontre des recommandations des fabricants de vaccins en prolongeant à quatre mois le délai recommandé avant la deuxième dose du vaccin. J'imagine qu'il est important de tenir compte de l'avis des fabricants, mais la motion en fait un évangile.

Or, la santé publique a dit qu'on pouvait étirer jusqu'à un maximum de quatre mois l'intervalle entre les deux doses. Comment se fait-il que la motion ignore cette recommandation de la santé publique comme si elle n'était tout simplement pas valable sur le plan scientifique?

• (1205)

[Traduction]

M. Don Davies: Monsieur le Président, cela me donne l'occasion de parler de l'approche du gouvernement. Il est juste de dire que le gouvernement a été incroyablement secret et a fait preuve d'un manque de transparence inacceptable dans sa façon de communiquer. Par exemple, il a refusé de révéler un seul mot d'un seul paragraphe d'un seul contrat qu'il a conclu avec des fabricants de vaccins, même si d'autres pays le font. Les États-Unis ont révélé tous les contrats d'achat de vaccins, quoiqu'en version plus ou moins caviardée, comme l'Union européenne et d'autres pays l'ont fait.

Le secret et le manque de transparence n'aideront pas à renforcer la confiance de la population. Nous avons besoin des avis d'organisations comme le Comité consultatif national de l'immunisation pour prendre des décisions intelligentes, fondées sur la recherche et la science, à propos des vaccins dans ce pays, et nous avons besoin que la population ait confiance dans ces avis. Je vais à nouveau donner au gouvernement moins que la note de passage pour son manque de transparence dans la gestion de cette crise.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole au nom des citoyens de Timmins-Baie James. Les gens sont très fatigués. Ils ont traversé des périodes très difficiles et cette troisième vague nous frappe plus durement que les autres. Les émotions sont à fleur de peau et les petites entreprises ne tiennent qu'à un fil. Nous n'aurions jamais dû nous retrouver dans cette situation où ces nouveaux variants causent tant de ravages, de destruction et de douleur.

Le peuple canadien m'a inspiré de façon incroyable par sa détermination et sa résilience. Les gens portent de lourdes charges et ne cèdent pas à la conspiration; la marge est petite, très petite. Le citoyen moyen fait sa part, mais la COVID est un professeur très dur. La COVID nous apprend à quel point notre société est inégale et expose l'hypocrisie des gouvernements qui refusent de s'engager et de faire preuve de leadership. Si quelque chose nous contrarie, c'est l'absence totale de vision nationale et internationale pour réagir à une pandémie qui est pire que tout ce que nous aurions pu imaginer.

Dans la motion d'aujourd'hui, le chef de l'opposition a décidé d'exiger que tous les Canadiens soient vaccinés avant le long week-end de mai, alors que les conservateurs savent que c'est impossible. Que font-ils ici? Ils veulent tendre un piège, pouvoir dire « Je t'ai eu ». Nous ne tombons pas dans le piège, et les Canadiens n'ont pas besoin d'un piège. Nous avons besoin d'un plan.

Cependant, nous ne voyons pas de plan de la part du gouvernement libéral. Au début de la pandémie, le premier ministre a vraiment rallié les Canadiens. Nous allions avoir une approche Équipe Canada. C'est ce que les gens voulaient. Les gens étaient prêts à mettre la main à la pâte. Puis, M. Équipe Canada a commencé à rater un match après l'autre, à prendre les choses à la légère et à refuser de se pencher sur le dossier de la fermeture des frontières. Il ne voulait pas régler le problème de l'absence de capacité de production de vaccins au Canada. Tandis que d'autres pays investissaient dans les vaccins, il croyait que nous pouvions nous fier au marché international et que celui-ci prendrait soin de nous. Il est le dernier des croyants de l'église de Davos, et nous en payons le prix aujourd'hui.

C'est au moment où la PCU a pris fin que les travailleurs ont commencé à mourir. Nous avons poussé le gouvernement à mettre en place un programme national de prestations de maladie, dont les libéraux se sont moqués, mais qu'ils ont accepté. Cependant, il est lourd et difficile à utiliser. Un nombre épouvantable de travailleurs, parfois racisés, sont morts tandis que nous constatons la négligence absolue du gouvernement de Doug Ford en Ontario.

C'est un autre échec des libéraux. Cela ne les dérange pas que Doug Ford ait l'air d'un parfait bouffon à cause de sa négligence, et ils sont tout à fait disposés à dire que la vaccination est de compétence provinciale. Il n'y a pas de vision nationale. Il n'y a aucune volonté de lutter et de dire que nous devons travailler ensemble.

Par sa capacité énorme à offrir de l'aide et à établir un plan d'urgence, comme les néo-démocrates l'ont demandé, le gouvernement fédéral aurait pu s'attaquer à la crise qui sévit dans des endroits comme Vaughan, Peel et Scarborough. J'ai été choqué de voir des centaines et des centaines de gens faire la queue dans le froid en espérant se faire vacciner à Scarborough. Je n'aurais jamais cru voir une telle chose dans ce pays.

Travaux des subsides

Nous apprenons maintenant que, pendant la première vague de la pandémie, 3 700 personnes âgées sont mortes dans des établissements de soins de longue durée en Ontario. La négligence et l'indifférence à l'égard de leurs souffrances étaient connues. Elles étaient consignées, mais personne ne s'est donné la peine d'intervenir pour faire respecter les règles, alors des gens sont morts. L'armée a finalement dû intervenir, et les soldats ont trouvé des personnes âgées dont la couche n'avait pas été changée. Ils ont trouvé des personnes âgées qui n'étaient pas malades et qui partageaient leur chambre avec des patients atteints de la COVID-19.

Il y a eu négligence, et des gens sont morts. Des gens sont morts dans des proportions qui correspondent à des statistiques de temps de guerre: 3 700 personnes comptant parmi nos parents, grands-parents, oncles et tantes sont mortes de cette négligence. Nous aurions dû en tirer une leçon, mais nous ne l'avons pas fait. Selon la croyance, nous devons simplement garder espoir pour nous en sortir. Nous devons espérer que tous les vaccins arrivent, ce qui allait peut-être nous permettre de cesser plus rapidement les confinements.

Nous voilà maintenant dans la troisième vague, et les personnes qui meurent sont des jeunes, des membres de minorités raciales, des Autochtones et des personnes vivant en milieu urbain parce qu'elles doivent aller travailler. Elles n'ont pas le choix. La solution de Doug Ford a été d'appeler les policiers en renfort pour qu'ils arrêtent ces personnes sur le chemin de leur travail et empêchent les enfants d'aller jouer dans les parcs.

Nous n'avons jamais entendu le premier ministre se lever pour dénoncer ce qui se passe dans les usines de Peel et de Brampton et dans l'entrepôt d'Amazon, un partenaire du gouvernement libéral, où 900 personnes sont tombées malades, ni pour dire qu'il s'agissait d'une catastrophe nationale. Le Canada doit regarder la réalité en face: c'est parce que ces personnes sont considérées comme des employés jetables, et ces employés jetables sont les Autochtones et les personnes racialisées qui travaillent dans ces usines.

● (1210)

Nous avons perdu Emily Victoria Viegas, âgée de 13 ans. Elle n'aurait pas dû mourir, mais ses parents étaient obligés d'aller travailler parce que Doug Ford et le premier ministre ne cessent de tergiverser au sujet d'une chose dont nous avons absolument besoin, comme tout le monde le sait, soit des jours de congé de maladie suffisants. Pourquoi cherchent-ils à faire des économies là-dessus? Cela ne fait que faire perdurer cette crise.

L'autre jour, j'ai reçu mon premier vaccin, et j'étais très fier, mais on me dit que je ne recevrais pas ma deuxième dose avant le mois d'août. C'est une longue attente en période de pandémie. Le Canada a eu l'occasion de produire le vaccin AstraZeneca ici, mais nous ne l'avons pas saisie. Le gouvernement a préféré se tourner vers le marché international. Nous prenons de plus en plus de retard. Nous sommes maintenant au 33^e rang mondial pour le nombre de doses par tranche de 100 personnes, et au 74^e rang mondial pour ce qui est du nombre de personnes ayant reçu leurs deux doses de vaccin. Quand je vois les libéraux venir à la Chambre et se féliciter pour leur excellent travail, je trouve cela absolument honteux, car c'est seulement pour soigner l'image de marque du Parti libéral. En tant que gouvernement fédéral, ils auraient dû réussir à mobiliser les forces et reconnaître que nous avons besoin d'une intervention d'urgence face à cette catastrophe sans précédent. C'est bien d'une catastrophe qu'il s'agit.

Sur la scène internationale, nous voyons le Canada voler des vaccins destinés au tiers-monde parce les libéraux ont lamentablement échoué ici. Ils ont pigé dans le programme de vaccination COVAX. Le Canada a été montré du doigt par des pays du tiers-monde pour avoir bloqué la demande de dérogation présentée à l'OMC afin de permettre à ces pays de produire leurs propres vaccins. Je demande au premier ministre si lui, M. Davos, M. Faites-Confiance-aux-Marchés-Internationaux, pense que cette pandémie ne viendra pas nous frapper plus durement encore, avec des souches encore plus virulentes, si les gens du tiers-monde ne peuvent se faire vacciner. Nous sommes dans cette crise maintenant parce que les nouvelles souches nous arrivent de pays comme le Brésil. À l'heure actuelle, même si nous nous faisons vacciner d'ici la fin de l'année, nous n'aurons pas l'immunité mondiale contre le vaccin avant 2023. Le risque que pose ce terrible virus, c'est qu'il mute rapidement et qu'il devient de plus en plus virulent. Le fait que le premier ministre utilise le Canada sur la scène internationale pour empêcher les pays du tiers-monde de produire leurs propres vaccins parce qu'il veut protéger les brevets des grandes sociétés pharmaceutiques démontre qu'il est plus que jamais disposé à placer les intérêts des grandes sociétés avant la vie des gens. Cela risque de se retourner amèrement contre le Canada, ce qui est très inquiétant.

Voici ce que nous a appris de la COVID. Nous avons été frappés par cette catastrophe en mars dernier et nous nous sommes rendu compte très rapidement que trois semaines plus tard, des millions de Canadiens n'auraient plus suffisamment d'économies pour payer leur loyer. Nous avons appris qu'à cause de la confiance que nous avions placée dans le libre-échange mondial, nous n'avions même pas la capacité de fabriquer de l'équipement de protection individuelle. À cause de cette incapacité, les travailleurs de première ligne se sont retrouvés dans des situations très dangereuses. Il y a un an, lorsque nous aurions pu décider d'investir dans les vaccins, une entreprise de Calgary essayait de lancer ses vaccins canadiens sur le marché. Or, nous avons plutôt choisi de faire confiance à des capitaux internationaux qui devaient nous aider, mais qui ne nous aident pas du tout.

Cette fois-ci, il faut vraiment mobiliser les gens. Cette troisième vague pourrait facilement se transformer en une quatrième vague encore plus dangereuse. Nous devons commencer à accorder la priorité aux besoins des Canadiens et à reconnaître leurs souffrances et leur vigilance incroyables. Nous devons nous mettre dans la peau du Canadien moyen, cesser de jouer à ces petits jeux et élaborer un plan pour sauver des vies, surtout maintenant, alors que tant de jeunes meurent dans les usines et dans les entrepôts de la région du Grand Toronto.

● (1215)

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour son intervention et pour sa passion. Il a soulevé deux ou trois choses. Il a dit que le gouvernement aurait dû mobiliser les gens pour faire face à cette intervention d'urgence. Il a aussi dit que le Canada a reçu des vaccins de pays du tiers-monde par l'entremise du programme COVAX, ce qui, j'en conviens, est honteux. Selon lui, comment le gouvernement s'en est-il tiré pendant cette période? Le gouvernement ne cesse d'affirmer qu'il adopte une approche de type « Équipe Canada ». En tant que député de l'opposition, mon collègue estime-t-il que le gouvernement a réellement adopté ce type d'approche collaborative pour nous mobiliser tous afin de lutter sérieusement contre cette crise?

Travaux des subsides

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, en mars dernier, j'avais beaucoup d'espoir. Je croyais vraiment le premier ministre sur parole au sujet de son approche de type « Équipe Canada », puisque nous étions tous dans le même bateau. Chaque jour, nous suspendions nos activités pour écouter les dernières nouvelles du premier ministre, parce que nous voulions savoir que tout le monde au Parlement luttait pour aider les Canadiens et nous voulions pouvoir rassurer ces derniers à cet égard. C'est d'ailleurs ce à quoi la population s'attendait.

Cependant, je constate de plus en plus qu'il ne s'agit que de propagande, c'est une désinformation typique du gouvernement. Il aurait dû mettre sur pied une intervention d'urgence nationale, faire venir des experts militaires, des spécialistes de la santé et des représentants de partout au pays pour leur demander ce qu'il fallait faire et comment s'y prendre. Je crois que c'est ce que les Canadiens souhaitaient. Or, le premier ministre a adopté une attitude de laisser-faire total en prétendant que cette intervention ne relevait pas du fédéral, mais des provinces. Il ajoutait que si les provinces lui demandaient de l'aide, il les aiderait peut-être.

Ce n'est pas suffisant. Des gens meurent. Les Canadiens ont besoin de savoir que leur gouvernement les appuie, mais les Canadiens n'en sont pas sûrs en ce moment.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue. Je pense qu'il a soulevé de bons points.

Il a décoché beaucoup de flèches au gouvernement libéral, avec raison, mais nous sommes ici pour débattre d'une motion qui dit en résumé que le gouvernement doit « veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai ». C'est pour parler de cette motion que nous sommes ici.

Je comprends que nous pouvons parler d'autres choses, de la situation, de la vaccination et de son déroulement, et ainsi de suite, mais en ce qui concerne la motion comme telle, j'aimerais savoir si mon collègue pense qu'elle est réaliste ou partisane.

[Traduction]

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'aimerais beaucoup que tous les Canadiens soient vaccinés d'ici la longue fin de semaine de mai. Je ne vais toutefois pas retourner dans ma région et dire aux gens que c'est ce qui va arriver parce que les conservateurs ont dit qu'il fallait que cela se fasse comme par magie. Les Canadiens ne sont pas dupes.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas la capacité de vacciner tout le monde d'ici la longue fin de semaine de mai. Ce que la motion devrait demander, c'est comment nous allons nous assurer que cela se fera d'ici la fin de l'été, ce que nous allons faire et quels plans sont en place. Déclarer soudainement que cela va se produire ne fera pas en sorte que ce sera le cas, et c'est ce qui me préoccupe ici. Nous devons montrer aux Canadiens que nous prenons cette question au sérieux.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, on rapporte que les militants qui luttent contre les mesures de confinement, contre le masque et contre la vaccination partout au pays ont des liens directs et indirects avec l'extrême droite. Il ne s'agit pas seulement d'un problème d'accès au vaccin, mais aussi de l'hésitation à se faire vacciner causée par ces groupes d'extrême droite. Des communautés entières choisissent de ne pas être vacci-

nées, en partie à cause des efforts déployés par ces mouvements pour promouvoir la désinformation et les théories du complot, dont le député a parlé plus tôt.

En fait, la semaine dernière au Manitoba, 400 personnes sans masque se sont rassemblées à La Fourche, tandis qu'hier, deux jeunes hommes de 20 ans des Premières Nations sont morts de la COVID-19.

Que peut nous dire le député au sujet du tort et de la violence que causent ces groupes d'extrême droite?

● (1220)

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, c'est là un sujet dont nous devons discuter à la Chambre. La montée de ce mouvement anti-vaccin est profondément liée à l'extrême droite, et des idiots comme Randy Hillier, un conservateur notoire, ainsi que son ami de Hastings—Lennox and Addington, un homme qui déshonore la fonction de titulaire d'une charge publique selon moi, s'en tirent malgré tout impunément.

Les Canadiens en ont assez. Les Canadiens savent que l'extrême droite tente de miner nos interventions en matière de santé pour réaliser ses propres objectifs, et nous devons nous y opposer. Nous devons dire que c'est inacceptable et que ces groupes font de la propagande haineuse.

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui, non seulement au sujet de la situation ici, en Nouvelle-Écosse, mais aussi en ce qui concerne la motion présentée par ma collègue de Calgary Nose Hill et, bien sûr, par le chef du Parti conservateur du Canada.

Il est difficile de déterminer par où commencer. La Nouvelle-Écosse et le Canada atlantique ont été présentés comme l'exemple parfait de ce qui devrait être fait pour contrer la pandémie en raison de nos chiffres relativement faibles, mais il semble que toutes les provinces connaissent leur troisième vague de COVID-19.

En rétrospective, nous disposons maintenant d'une année complète de données pour voir quand et comment la COVID est entrée dans nos collectivités. Lors de notre première vague, le nombre maximal de cas de COVID a été atteint le 23 avril de l'année dernière, alors que la Nouvelle-Écosse comptait 55 citoyens atteints de la COVID-19. Je sais que cela ne semble pas beaucoup, mais c'est beaucoup pour les gens de la Nouvelle-Écosse.

Chez nous, la deuxième vague est arrivée près de six mois plus tard. Le 24 novembre 2020, on comptait 37 cas ici en Nouvelle-Écosse, ce qui n'a rien à voir avec le nombre de cas de la troisième vague, qui a atteint 96 le 27 avril. Je crois que nous avons eu 75 cas hier et 70 aujourd'hui.

C'est peut-être une indication que les cas commencent à diminuer un peu, mais nous ne savons pas ce qui va se passer au cours des prochains jours. Nous avons actuellement 489 cas actifs en Nouvelle-Écosse, avec un total de 2 290 cas depuis le début de la COVID-19 et, malheureusement, 80 décès. Je tiens d'ailleurs à offrir nos condoléances aux familles touchées.

En comparaison, la situation de la vaccination ici en Nouvelle-Écosse est dans la moyenne par rapport au reste du Canada, mais n'atteint toutefois pas le niveau que nous voyons au Québec. Au total, 3,7 % des Néo-Écossais ont reçu leur deuxième dose, ce qui veut dire que seulement 3,7 % des Néo-Écossais sont entièrement vaccinés contre la COVID-19.

Pour donner une idée à mes collègues, nous avons reçu 345 000 vaccins et en avons administré 293 000, ce qui vient à l'encontre du chiffre que le gouvernement a tendance à nous fournir, selon lequel 22 % ou le quart, de notre population a reçu une première dose de vaccin.

Je pense que le chiffre réel qui est important pour nous est celui des personnes entièrement immunisées, qui n'est que de 3,7 %. Nous devons nous assurer d'être entièrement immunisés contre la COVID-19 pour arrêter les variants ou, à tout le moins, les empêcher de se reproduire dans notre province. Il faut vraiment faire un meilleur travail pour ce qui est d'acheminer les vaccins aux Néo-Écossais et aux Canadiens, afin de pouvoir à tout le moins mettre fin à ces nouvelles vagues.

Honnêtement, je suis très inquiet. Je suis certain que d'autres Néo-Écossais s'inquiètent aussi. Nous craignons qu'il y ait une quatrième et une cinquième vague pendant que nous attendons que la population soit entièrement vaccinée. Je sais que notre premier ministre a dit qu'il s'attend à ce que tout le monde soit vacciné d'ici juillet, mais honnêtement, est-ce que cela signifie une ou deux doses? Je sais que ma mère et mon père ont reçu leur premier vaccin Pfizer, et il semble qu'ils devront attendre la fin de juillet ou peut-être août pour pouvoir recevoir leur deuxième dose.

Même si nous avons fait bonne figure, nous avons des préoccupations ici, dans le Canada atlantique, au sujet de la troisième vague de COVID-19. Nous devons faire mieux. Le gouvernement doit améliorer l'approvisionnement. On aurait pu obtenir de meilleurs résultats au chapitre de la production ici, au Canada, mais cela ne s'est pas produit.

• (1225)

Nous avons entendu un certain nombre d'exposés au comité de la santé, et ce qui m'a le plus préoccupé, ce sont les chercheurs qui sont venus nous dire que, si le gouvernement avait vraiment voulu investir dans un vaccin canadien, il y a un processus qui serait déjà utilisé en production. Nous n'aurions pas été obligés de nous en remettre à diverses sociétés pour recevoir des vaccins.

Cela va à l'encontre de ce que le gouvernement continue de dire. Il dit que nous avons le portefeuille le plus important de tous les pays, avec 10 ou 15 contrats conclus avec différents producteurs de vaccins; pourtant, nous travaillons encore à trois contrats, avec celui de Johnson & Johnson qui s'en vient. Nous produisons très peu de vaccins ici. En fait, il n'y a pas de production de vaccins à l'heure actuelle au Canada. Nous avons toutefois des chercheurs d'un bout à l'autre du pays qui ont réussi à mettre au point des technologies permettant de fournir des vaccins aux Canadiens, mais le gouvernement ne s'intéresse guère, voire pas du tout, à la recherche d'une solution canadienne à ce problème.

J'aimerais traiter d'un sujet dont les quelques intervenants précédents ont aussi parlé, c'est-à-dire la façon directe de fournir des vaccins aux Canadiens. La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a dit dans son exposé plus tôt aujourd'hui que, si nous n'aimons pas le plan de vaccination, nous devons en discuter avec les premiers ministres des provinces. Tout cela est bien beau,

Travaux des subsides

mais c'est à elle de fournir des vaccins à tous les Canadiens. Les premiers ministres provinciaux ont beau se plaindre et essayer d'obtenir une réponse raisonnable du gouvernement, ils continuent de se buter à un mur et sont incapables de fournir des vaccins à leur population. Ils essaient de trouver comment s'y prendre.

Très franchement, pour ce qui est de la propagation, d'un bout à l'autre du Canada, cette troisième vague ici, dans le Canada atlantique, se produit en raison des différences et de la variabilité des responsabilités ou des règlements dans les différentes provinces. Je ne sais pas si c'est prouvé ou non, mais ce qu'on dit ici, c'est que des gens en provenance d'autres provinces viennent s'installer ici. Des gens de l'Ontario et du Québec achètent des propriétés ici, dans le Canada atlantique, en Nouvelle-Écosse et, d'après ce qu'on entend, ce sont eux qui ont importé cette troisième vague, alors que nos chiffres étaient extrêmement bas. Je crois que c'est surtout le variant britannique qu'on trouve ici.

Cela s'ajoute au renversement complet de la règle observée dans la bulle de l'Atlantique. Pendant longtemps, nous avions la situation sous contrôle, puis les premiers ministres se sont parlé, et la minute d'après, notre premier ministre a décidé que les gens du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard pouvaient venir ici, même si nous ne pouvions pas nous rendre dans ces provinces. Il y a eu toute une série de malentendus et d'erreurs parce que le gouvernement fédéral n'a pas su faire preuve de leadership quant à la façon dont tout cela devait se dérouler.

Il y a certainement des considérations politiques en jeu. Si les choses ne tournent pas rond, ce que le premier ministre et le gouvernement actuel veulent vraiment, c'est de pouvoir simplement dire: « Eh bien, c'est le problème et la responsabilité de la province. Ce n'est pas le nôtre. »

En fin de compte, c'est toujours grâce au leadership du gouvernement fédéral, avec le partenariat des provinces, que les choses avancent ici, au Canada. Les libéraux doivent jouer un rôle de chef de file dans ce dossier pour que nous puissions traverser cette troisième vague et en éviter une quatrième.

Je suis heureux d'avoir pu intervenir au sujet de cette motion. Espérons que tout le monde pourra se faire vacciner le plus tôt possible.

• (1230)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si le député peut expliquer à la Chambre la raison d'être de cette motion.

Je l'invite d'ailleurs à écouter les arguments des néo-démocrates et des bloquistes, et pas seulement ceux des libéraux. Tous s'entendent pour dire que les conservateurs n'arriveront littéralement à rien avec cette motion.

Le député peut-il expliquer pourquoi les conservateurs ont choisi de présenter cette motion au lieu de s'attaquer à quelque chose d'important, comme encourager le gouvernement à élaborer une stratégie pour les personnes qui hésitent à se faire vacciner? Pourquoi présenter cette motion, qui est virtuellement irréalisable? Ce ne sont pas seulement les libéraux qui le disent, mais aussi le NPD et le Bloc.

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, honnêtement, nous avons besoin d'un plan, mais il n'y en a pas.

Travaux des subsides

Le gouvernement ne cesse de parler de son programme. Il n'aborde jamais la question d'un vrai plan de vaccination en prétendant que c'est le problème des provinces. Comment peut-on vraiment juger si le gouvernement libéral fait du bon travail quand il ne nous dit pas ce qu'il a l'intention de faire? Il doit nous donner une date et nous dire quand les choses vont se faire.

S'il échoue, nous manifesterons notre opposition. S'il fait bien les choses, nous allons le féliciter. Les électeurs que je représente veulent un vaccin.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je tiens à dire à mon collègue de Nova-Ouest que j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec lui. Il est un homme intègre qui travaille très fort pour ses concitoyens.

Revenons à la motion. Même les libéraux disent qu'il faut leur taper dessus, mais qu'il faut leur taper dessus correctement. On vient tout juste d'entendre un député de l'autre côté de la Chambre dire cela.

Malheureusement, je suis d'accord avec libéraux sur le fait que cette motion ne fait pas le travail. Pourtant, il y aurait eu un travail à faire. Il y a plusieurs raisons qui font qu'il faut regarder le bilan des libéraux quant à l'administration du vaccin au pays. Il y a beaucoup d'échecs de la part des libéraux.

J'aimerais entendre mon collègue à ce sujet. Selon lui, le libellé de la motion est-il réaliste? Selon lui, est-ce réaliste que le Parti conservateur demande que tous les citoyens canadiens soient vaccinés d'ici la fin de mai?

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Nous avons besoin d'être optimistes à l'égard de ce qu'on peut faire pour les Canadiens. Le gouvernement doit fixer des dates et des montants. La motion est peut-être optimiste, mais, en même temps, elle est nécessaire pour informer la population canadienne et québécoise.

[Traduction]

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté les interventions aujourd'hui, et tous s'entendent pour dire qu'il n'est ni réaliste ni faisable de vacciner tous les Canadiens adultes d'ici la longue fin de semaine de mai.

De toute évidence, nous n'avons pas la solution, mais les conservateurs, eux, semblent en avoir une. Autrement, ils n'auraient pas inclus cela dans leur motion. Le député pourrait peut-être nous dire comment cela pourrait se faire et quel est le plan à cet égard, puisque les conservateurs estiment être suffisamment confiants pour présenter une motion en ce sens.

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, le gouvernement a échoué en tout point dans cette histoire. Il n'a pas présenté aux Canadiens de plan expliquant ce que nous allions faire pour régler le problème. Il ne nous a pas dit comment nous allions sortir de la première vague et encore moins de la troisième que nous affrontons aujourd'hui.

Nous devons être en mesure de vacciner les Canadiens. Le gouvernement doit nous donner quelque chose d'encourageant à dire à nos concitoyens. Ceux de ma circonscription vont continuellement en ligne pour voir s'il n'y a pas de place pour eux dans un centre de vaccination. C'est parce que le gouvernement fédéral ne fournit pas

les vaccins nécessaires. Cela doit cesser. Le gouvernement doit nous dire ce qu'il va vraiment faire.

• (1235)

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner l'échec du gouvernement fédéral à arrêter la troisième vague de COVID-19 et pour insister pour qu'il obtienne plus rapidement les vaccins dont nous avons bien besoin.

Alors que nous voyons l'Union européenne et les États-Unis agir rapidement pour se procurer des vaccins vitaux pour leurs citoyens, le gouvernement canadien reste les bras croisés, tandis que nos livraisons de vaccins sont retardées ou réduites au beau milieu de cette troisième vague mortelle. Les Canadiens ont besoin de vaccins et ils en ont besoin rapidement, mais la campagne de vaccination nationale est marquée par des retards, des refus et des déceptions.

Sans les détails sur les contrats d'achat de vaccins que les libéraux refusent de rendre publics, nous en sommes réduits à tâtonner pour améliorer la campagne de vaccination. L'information contenue dans les contrats pourrait aider les provinces à planifier et à expliquer aux Canadiens à quoi s'attendre pour la suite.

Le gouvernement libéral doit agir immédiatement, jouer franc jeu et révéler les détails de ses contrats d'achat de vaccins. Le manque de transparence du gouvernement Trudeau laisse les Canadiens perplexes...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député ne peut pas désigner les députés par leur nom.

M. Brad Vis: Madame la Présidente, je vous prie de m'excuser.

Le manque de transparence des libéraux laisse les Canadiens perplexes et fait qu'ils attendent leur tour dans l'angoisse. En pleine troisième vague, ils ont du mal à faire face à l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, du nombre de variants et du nombre d'admissions aux soins intensifs, sans parler des répercussions de cette situation, comme les pertes d'emploi, les heures réduites, les restrictions aux déplacements, les atteintes à la Charte, une crise de la santé mentale et un déficit financé par les contribuables qui ne cesse de se creuser. La troisième vague est le résultat direct de l'échec lamentable du gouvernement libéral à lutter contre la COVID-19 en général et à se procurer des vaccins en particulier.

Les députés d'en face se plaisent à demander ce que les conservateurs auraient fait de mieux. Depuis le début, nous leur proposons des solutions, et je peux vous assurer que nous ne nous serions pas associés au développement de vaccins avec le plus grand État totalitaire du monde qui tient actuellement en otage des citoyens canadiens.

Le gouvernement aurait d'abord dû décider d'augmenter tout de suite la production canadienne. Cependant, tout ce dont nous entendons parler aux nouvelles maintenant, c'est des livraisons retardées ou réduites et du fait qu'un partenariat va nous livrer un petit nombre de doses. Nous avons littéralement pris des vaccins destinés à des pays en développement. Nous sommes à ce point désespérés.

Je reçois des centaines de lettres chaque semaine, et je peux dire à mes collègues que les électeurs de Mission—Matsqui—Fraser Canyon sont fâchés. Ils sont fatigués et ils sont à bout de souffle. Je n'aurais jamais pensé qu'en 2021, un si grand nombre d'électeurs seraient furieux de voir leurs libertés personnelles constamment bafouées, ces bafouements étant attribuables à l'incompétence du gouvernement.

Nous avons passé deux fêtes de Pâques et deux Vaisakhis. Mes électeurs veulent aller à l'église. Ils veulent aller prier dans un gurdwara. Ils veulent retrouver un sentiment de fraternité et un esprit de communauté.

On me pose toutes sortes de questions. « Quand mon enfant pourra-t-il rejouer au soccer? » « Quand les voyages scolaires pourront-ils recommencer? » « Pourquoi mon jeune a-t-il dû rater deux ans de rugby senior? » Des chasseurs m'ont dit que le gouvernement de la Colombie-Britannique leur avait interdit d'aller dans les régions rurales et éloignées de la province parce qu'ils ne sont pas vaccinés, alors qu'ils n'y rencontreraient probablement que des ours et des cerfs!

Assez, c'est assez. Les Canadiens veulent savoir quand ils recevront un vaccin.

J'aimerais décrire un peu ma circonscription.

Mission—Matsqui—Fraser Canyon a une superficie de 22 000 kilomètres carrés. Elle est entourée de la chaîne des Cascades et du parc South Chilcotin Mountains. Mes électeurs sont très divers et ils sont farouchement indépendants. Ils adorent le plein air et la nature sauvage. Ils vivent dans cette région parce qu'ils aiment être indépendants, ils adorent leur liberté et ils sont très attachés au fleuve et aux montagnes. Ils respectent profondément la loi et ils veulent ce qu'il y a de mieux pour leur pays.

Toutefois, leur patience s'effrite. Le gouvernement ne nous donne pas de réponses claires. Mes électeurs reçoivent des messages contradictoires depuis le début de la pandémie. Ils ne pourront pas supporter grand-chose de plus. Il est inacceptable que le gouvernement exige que les Canadiens renoncent continuellement à leurs droits garantis par la Charte sans être plus transparent et sans leur présenter un véritable plan.

Voici quelques exemples d'incidents vécus l'année dernière.

Dans ma circonscription, lorsque M. Anderson, un ancien combattant, est décédé, sa famille n'a pas pu assister à ses funérailles à cause des restrictions de la santé publique. J'ai pu y assister, parce que j'étais son député et parce que je représentais le Canada, pour honorer sa vie et les services qu'il a rendus au Canada dans le cadre de la libération des Pays-Bas pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'aurait pas dû en être ainsi.

Il y a quelques semaines, une mère qui élève ses enfants à la maison a communiqué avec moi. Elle a un enfant autiste. Tout au long de l'année dernière, cet enfant a été séparé de sa famille, de ses groupes de soutien communautaire, de ses camarades qui étudient à domicile et des éducateurs communautaires de confiance à cause des restrictions de la santé publique. Cette famille ne peut pas reprendre sa vie normale. Cet enfant ne pourra pas reprendre ses études tant qu'il n'aura pas été vacciné.

À la garderie où vont mes enfants, beaucoup de parents sont des travailleurs de la santé de première ligne, des agents correctionnels, des médecins et des infirmières. Je sais pertinemment que bon

Travaux des subsides

nombre d'entre eux doivent souvent se demander s'ils devraient aller travailler pour aider d'autres Canadiens ou rester chez eux pour prendre soin de leurs propres enfants. Les Canadiens méritent mieux que cela.

● (1240)

Je pourrais continuer en parlant de la fermeture des frontières. Un concitoyen m'a contacté l'autre jour. Il est agent de l'Agence des services frontaliers du Canada et m'a demandé pourquoi il n'a pas été vacciné. Chaque jour, il met sa vie en danger pour protéger notre frontière et servir notre pays et il ne peut pas se faire vacciner. J'ai entendu la même chose de la part d'agents correctionnels. Ils sont frustrés.

Des familles m'ont parlé des hôtels de quarantaine. Elles dépensent, avec raison, 2 000 \$ et attendent leurs tests, pour constater aux informations que le programme n'est pas appliqué avec la même rigueur pour certains vols en provenance d'autres pays. Ces gens disent qu'ils suivent toutes les règles, mais il semble que ce ne soit pas le cas de tout le monde. Ils demandent ce qui se passe. Pourquoi continuent-ils à faire des sacrifices alors que les mesures prises par le gouvernement ne sont pas uniformes?

Un membre de la fratrie de l'un de mes concitoyens est décédé dans l'État de Washington et ce dernier n'a pas pu aller assister à ses funérailles. Pendant ce temps, cette personne voit des Américains de l'État de Washington recevoir déjà leur deuxième dose. En effet, sur Facebook, j'ai vu ma jeune nièce, qui a une vingtaine d'années et qui va à l'université Western Washington, recevoir la deuxième piqûre dans son bras. La vie est belle là-bas. Nous voulons la même chose ici au Canada et cela n'arrive pas assez vite. Les Canadiens méritent ce qu'il y a de mieux, car nous sommes les meilleurs, mais nous n'obtenons pas ce qu'il y a de mieux.

Mes concitoyens veulent retrouver leur vie. Ils veulent aller à l'église et serrer à nouveau leurs amis et voisins dans leurs bras. Ils veulent que leur vie revienne à la normale. Nous avons exigé beaucoup des Canadiens, et ils s'exécutent parce qu'ils veulent ce qu'il y a de mieux pour leur pays. Cependant, lorsqu'ils voient leur gouvernement bâcler le processus à maintes reprises, ils commencent à se demander s'ils doivent suivre les règles, si cela en vaut vraiment la peine. Ils n'aiment pas ce qu'ils voient car, franchement, ce n'est pas la façon de faire des Canadiens. Les Canadiens sont polis. Notre société est respectueuse des règles. En fait, cela fait partie intégrante de notre Constitution: paix, ordre et bon gouvernement.

Mes concitoyens veulent un bon gouvernement et ils ne l'ont pas. C'est pourquoi ils se demandent pourquoi ils doivent renoncer à leur droit de pratiquer leur culte en personne, ou pourquoi ils ne peuvent pas au moins pratiquer leur culte selon les mêmes règles que celles qui se sont appliquées aux pubs et aux bars pendant la majeure partie de la pandémie. Ils n'ont pas le droit de le faire en Colombie-Britannique, et, franchement, c'est injuste.

Assez, c'est assez. Vaccinons les gens. Donnons-leur ces piqûres. Les Canadiens en ont assez, et nous devons avancer.

Travaux des subsides

• (1245)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'aime écouter les discours du député. Il parle avec beaucoup de passion de sa collectivité et de la région qu'il représente, et c'est toujours très encourageant. Cela dit, il n'a abordé que les raisons pour lesquelles il faut arriver à faire ce qui est proposé dans la motion. Je crois que personne ne serait en désaccord avec lui sur ce point. En fait, j'irais jusqu'à lui assurer que tous les députés voteraient pour cette motion si elle était réalisable. Pour revenir à une question que le NPD a posée au député conservateur qui a pris la parole juste avant, les conservateurs peuvent-ils nous expliquer comment nous pourrions parvenir à faire ce qu'ils souhaitent?

Les députés du NPD et du Bloc ont parlé des chiffres. Ils ont clairement établi qu'il est impossible d'accomplir l'objectif de la motion des conservateurs. Je n'ai pas besoin qu'on m'explique pourquoi il faut le faire, mais plutôt comment faire pour y arriver.

M. Brad Vis: Madame la Présidente, nous sommes à la Chambre aujourd'hui parce qu'il revient à l'opposition de continuer à exercer des pressions et à lutter pour que le gouvernement présente un plan sur les prochaines étapes qu'il suivra. Aux députés du NPD et du Bloc québécois, je dirais que les conservateurs ne sont pas les seuls à le demander. Le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a affirmé que la livraison de vaccins par les libéraux est imprévisible. La vérificatrice générale a conclu que le gouvernement libéral n'avait pas mis à l'essai le plan d'intervention en cas de pandémie avec les provinces.

Le gouvernement est responsable des sacrifices que doivent faire les Canadiens, et tout ce qu'ils demandent en retour, c'est un plan, un moyen d'avancer, une façon de retrouver leurs droits.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, il est sûr que j'aimerais, comme mon collègue de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, que la vie revienne à la normale. La vaccination est effectivement la solution et on s'entend qu'il y a eu des manques.

Par contre, la motion des conservateurs est floue. Combien de doses de vaccin veulent-ils qu'une personne reçoive d'ici la longue fin de semaine de mai: une ou deux? S'attendent-ils à ce que 100 % ou 80 % de la population reçoive le vaccin d'ici là, ou simplement ceux qui le veulent? Combien de doses de vaccin le Parti conservateur veut-il recevoir d'ici 21 jours?

M. Brad Vis: Madame la Présidente, je remercie ma collègue du Bloc québécois de sa question.

En fait, dans ma province, la Colombie-Britannique, je crois que moins de 2 % de la population a reçu les deux doses. Ce n'est pas suffisant.

[Traduction]

Hier, en Colombie-Britannique, la CBC a diffusé un reportage sur la clinique éphémère de vaccination à Surrey—Newton. Des centaines de personnes ont attendu toute la journée parce qu'on leur avait promis un vaccin. Cependant, des centaines d'entre elles ont été refoulées lorsqu'il n'y en avait plus.

L'espoir s'amenuise. Les gens sont frustrés. Mes jeunes électeurs veulent jouer au rugby et au soccer, sortir et jouer à la crosse. Ils veulent retrouver leur vie.

Le gouvernement doit être clair dans ses contrats. Il doit être ouvert et transparent. Il doit également travailler correctement avec ses homologues provinciaux afin de mettre en œuvre un plan pour que les gens soient vaccinés dès maintenant.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, mon collègue parle avec beaucoup de passion de sa circonscription, et ce fut un plaisir d'entendre son intervention.

Bien sûr, comme bon nombre de mes collègues à la Chambre, j'ai des réserves quant au réalisme de la motion que le Parti conservateur a présentée. Cependant, j'aimerais interroger le député sur un autre sujet. Il a abordé la question de l'obtention de vaccins pour les travailleurs essentiels et de la vaccination des personnes les plus à risque et les plus vulnérables.

Pense-t-il que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans ce domaine? Devrait-il intervenir lorsque des provinces, comme ma province, l'Alberta, n'ont pas fait un bon travail pour s'assurer que les travailleurs de la santé de première ligne, les enseignants, les pompiers et les premiers intervenants reçoivent le vaccin? Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer à ce moment-là?

M. Brad Vis: Madame la Présidente, le gouvernement fédéral a une responsabilité envers les Canadiens autochtones et les travailleurs de la santé de première ligne. Il doit s'efforcer de faire vacciner ces personnes en priorité.

La réalité est que si nous parlons à n'importe quel dirigeant provincial, il dira invariablement qu'il n'a pas reçu suffisamment de vaccins. Je crois que les gouvernements provinciaux, où qu'ils soient au Canada, veulent que les vaccins aboutissent le plus rapidement possible dans les bras des gens. Je crois que le gouvernement fédéral veut aussi le faire. Cependant, les choses n'avancent pas assez vite.

Nous pouvons regarder combien d'argent nous avons dépensé l'année dernière et ce que nous avons fait. Nous avons rapidement mis en œuvre les prestations d'urgence...

• (1250)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles a la parole.

Mme Marie-France Lalonde (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec le député de Nova-Centre.

[Français]

Je voudrais commencer par remercier l'ensemble des résidents d'Orléans pour leur soutien, leur force et leur esprit communautaire au cours de l'année dernière.

Je sais que la pandémie a été éprouvante. Nos vies ont été touchées à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse de rencontres sociales manquées, de la difficulté de travailler, de l'éloignement de nos proches et amis ou de la tragédie entourant ceux et celles que nous avons perdus.

La normalité semble peut-être encore difficile et lointaine, mais je veux que l'on sache que nous sommes là pour les gens.

Travaux des subsides

[Traduction]

Je suis partagée, ici aujourd'hui. D'une part, je suis heureuse d'avoir l'occasion de remettre les pendules à l'heure et de rassurer mes électeurs, ainsi que tous les Canadiens, d'ailleurs, sur le fait que non seulement il existe un solide plan d'approvisionnement en vaccins, mais qu'il s'est révélé efficace à maintes reprises, depuis la négociation initiale jusqu'aux premières livraisons, en passant par l'établissement de relations continues, l'accélération de la livraison des doses et, tout récemment, l'annonce d'une entente future pour continuer à protéger les Canadiens. D'autre part, je suis déçue de voir que le Parti conservateur, en l'occurrence l'opposition officielle, ait choisi de s'engager dans un étrange débat partisan dans le but de distraire et de brouiller les pistes.

En tant que mère, je peux dire aux députés que je me souviens d'avoir été déçue lorsque je savais que ma fille testait ma confiance, comme tous les enfants le font, lorsqu'elle présentait les faits comme il lui convenait, plutôt que d'être simplement honnête lorsqu'elle avait tort. C'est un peu ce que je ressens aujourd'hui.

[Français]

Afin d'aider les Canadiens à mieux comprendre la situation et de m'assurer que l'opposition est partie prenante, je pense qu'il est important de rappeler à la députée et à ses collègues certains faits essentiels. Ces faits sont trop souvent passés sous silence parce qu'ils ne reflètent aucunement l'idée insensée proposée par cette motion.

Voici un premier fait: quand les conservateurs ont dit que le Canada attendrait une décennie pour obtenir des vaccins, ils avaient tort. Voici un deuxième fait: lorsque les conservateurs ont déclaré que le Canada se trouvait à la fin d'une file de 2,5 milliards de personnes à vacciner, ils avaient tort.

Les faits comptent. Il est de notre devoir, en tant que députés, de nous rassembler, de nous unir pour contribuer à l'effort collectif nécessaire pour nous emmener de l'autre côté et vaincre cette pandémie.

Je ne crois pas que quiconque ici cherche délibérément à aggraver la situation, et je pense que d'y faire référence aujourd'hui est dangereux et extrême. Trop d'entre nous n'ont pas eu l'occasion de dire au revoir à des êtres chers, à des voisins, à des amis et à des collègues. Dans ma vie professionnelle, celle d'avant ma vie politique, et chaque jour depuis, j'ai été témoin d'innombrables façons de remplir notre devoir envers nos communautés et les Canadiens. Ce devoir, la motion ne le remplit pas.

[Traduction]

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, la lutte contre cette pandémie est, était et restera notre priorité absolue jusqu'à ce que tous les Canadiens qui veulent un vaccin soient vaccinés. C'est pourquoi l'échéance que propose la députée est si renversante. En plus, elle présente une motion qui ne semble pas reposer sur les faits.

Dans le cadre de notre plan d'approvisionnement en vaccins — dont les députés de l'opposition ont si souvent mis l'existence en doute —, nous avons non seulement livré les doses à temps, mais nous avons en fait dépassé les délais et les attentes grâce à l'établissement de relations constructives avec les fournisseurs de vaccins. Nous négocions énergiquement pour continuer à accélérer la livraison des doses. La proposition de la députée semble faire abstraction de ces étapes.

Nous avons accéléré la livraison de 3,5 millions de doses au cours du premier trimestre, pour une augmentation de plus de 58 %, et nous accélérerons la livraison de 20 millions de doses d'ici la fin du deuxième trimestre, pour une augmentation de 68 %.

Dans les faits, depuis décembre et jusqu'à aujourd'hui, plus de 15 millions de doses ont été livrées au Canada, plus de 30 % des Canadiens ont reçu au moins une dose et, d'ici la fin juin, le Canada aura reçu un minimum de 48 millions de doses en tout.

C'est pour ces raisons que je conteste l'échéance fixée par la députée. Ce choix n'est pas fondé sur la science. Je soupçonne qu'il n'est pas non plus fondé sur la connaissance de la chaîne d'approvisionnement mondiale, ni sur les connaissances des scientifiques et les réalités de la production. Ce choix peut attirer l'attention, mais il n'est fondé ni sur la réalité ni sur les faits et il est voué à l'échec. Ce genre de stratagème partisan ne nous aidera pas à relever plus rapidement le défi qui consiste à surmonter ensemble la pandémie.

Les électeurs de la députée de Calgary, et en fait tous les Canadiens, méritent mieux.

• (1255)

[Français]

Plus que jamais il est temps pour « Équipe Canada » de se serrer les coudes et de se concentrer sur l'énorme responsabilité qui consiste à assurer que tous les Canadiens qui veulent se faire vacciner le soient le plus rapidement possible; à s'assurer qu'à l'avenir nous aurons en place des mesures de protection contre les variants préoccupants; et à envisager la reprise non seulement de l'économie canadienne, mais aussi de l'ensemble des communautés qui composent chacune de nos circonscriptions.

Nous devons à nos électeurs de présenter un plan clair qui fonctionne, et non pas un plan voué à l'échec dès le départ, conçu pour faire avancer un programme politique.

Je souhaite aider mes collègues à s'assurer qu'ils comprennent les fondements scientifiques de notre plan, les faits qui ont motivé nos décisions et les réalités de cette époque sans précédent.

En proposant un plan qui a peu d'espoir de réussite, la députée mine le travail extraordinaire déjà accompli pour relever le défi imposé par la pandémie. Aussitôt que la première séquence du génome d'un nouveau coronavirus a été identifiée en janvier de l'année dernière, des scientifiques se sont mis au travail dans les universités et dans l'industrie. Les gouvernements du monde entier ont uni leurs efforts pour collaborer à une échelle jamais vue auparavant, afin de développer des vaccins sûrs et efficaces.

À ce jour, plus de 12 millions de doses de vaccins ont été administrées aux Canadiens dans tout le pays. Nous verrons ce nombre continuer à augmenter rapidement, grâce à notre approche d'un cadre de vaccins diversifiés provenant de sept fournisseurs qui nous permettent de fournir de multiples options et des millions de doses de vaccins efficaces aux Canadiens.

Notre plan a été guidé par la science. Notre travail a été guidé par notre Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, composé d'experts et de leaders de l'industrie, qui a fourni des conseils scientifiques et techniques afin de s'assurer que notre plan était aussi robuste et flexible que possible pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Travaux des subsides

À ce jour, nous avons reçu plus de 15 millions de doses et d'autres arrivent chaque semaine. Nous continuons à mettre nos fonctionnaires sous pression directement pour le bien-être des Canadiens.

[Traduction]

Je suis très heureuse d'être à la Chambre pour débattre de cette question, car, bien franchement, nous sommes vraiment sur la bonne voie. Nous allons poursuivre notre travail pour vaincre le virus. Les vaccins arrivent et nous nous dirigeons vers l'après-pandémie.

[Français]

Les Canadiens collaborent et s'assurent de respecter les lignes directrices en matière de santé publique, afin de freiner la propagation de virus en cette période critique.

La députée de l'autre côté de la Chambre et ses collègues du caucus conservateur ont choisi de se livrer à des jeux partisans, alors que notre gouvernement s'est concentré sur la lutte contre le virus, la protection de la sécurité et le bien-être des Canadiens.

• (1300)

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. Quand on l'écoute, on entend une série de beaux mots les uns après les autres, mais, dans les faits, on a un problème qui est réel.

Lorsqu'on attaque la motion et qu'on dit que le plan ou l'option demandée est irréaliste, on peut certainement en discuter. Cependant, le fait est que ce qui a été fait par le gouvernement libéral jusqu'à présent est une série d'échecs.

Reportons à l'an passé, lorsque le gouvernement a décidé de faire affaire avec la Chine, avec la compagnie CanSino. C'était la première erreur. La deuxième erreur est de ne pas être transparent en ce qui a trait aux contrats.

Pourquoi le gouvernement de ma collègue a-t-il fait affaire avec CanSino?

Pourquoi les contrats ne sont-ils pas plus accessibles pour que les citoyens puissent savoir ce qui se passe?

Mme Marie-France Lalonde: Madame la Présidente, je suis très fière de répondre à mon collègue, parce que cela illustre le côté partisan des choses, encore une fois.

Depuis le début, nous avons fait ce qu'il fallait pour les Canadiens. Souvenons-nous de ce que nous entendions dans nos circonscriptions. Les Canadiens étaient confrontés à une pandémie jamais vue. Nous avons offert un soutien financier; en outre, aussitôt que les vaccins sont devenus disponibles, nous les avons offerts.

À ce jour, je rappelle que plus de 15 millions de vaccins ont été livrés au Canada, et que plus de 30 % des Canadiens ont reçu leur première dose.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour saluer ma collègue, membre comme moi du caucus multipartite sur le diabète juvénile.

Effectivement, la campagne de vaccination a mal commencé, mais nous pensons que le gouvernement va relever son défi de vacciner l'ensemble de la population d'ici la fin du mois de septembre. Je partage aussi le point de vue de ma collègue sur la motion conservatrice, laquelle est irréaliste. Il me semble vraiment qu'on

aurait pu passer la journée à parler d'autre chose. Le Bloc fait ses choix.

Il n'en reste pas moins qu'on est en pleine troisième vague. Quelle en est la raison? Oui, il y a eu des retards dans la livraison des vaccins, il y a eu trois mois d'hésitation, il y a la multiplication des variants, mais il y a aussi des déficiences dans le contrôle des frontières.

Ma collègue parlait des bons coups du plan libéral, mais il y a aussi des lacunes dans ce plan et j'aimerais qu'elle nous en parle.

Mme Marie-France Lalonde: Madame la Présidente, je salue ma chère collègue. Nous sommes toutes deux membres de ce caucus multipartite, effectivement, et c'est toujours un plaisir.

Dès le début de la pandémie, la santé et la sécurité des Canadiens ont guidé nos actions. Nos contrôles frontaliers sont parmi les plus sécuritaires pour les gens et nous avons ajouté ou bonifié un certain nombre de mesures ces derniers mois pour répondre à ces variants en provenance de l'étranger.

Le gouvernement veut protéger les Canadiens. Nous devons aussi nous assurer que les Canadiens qui veulent revenir au pays le peuvent, car c'est de la première importance. Je pense que les gestes que nous posons ensemble en tant que parlementaires sont importants.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours.

La santé et la sécurité collective des Québécois et des Canadiens dépendent du pourcentage de vaccination de notre population. On doit tous travailler ensemble pour que cela se fasse le plus vite possible.

Notre sécurité collective dépend aussi du taux de vaccination dans les autres pays, puisque nous luttons contre une pandémie mondiale. Pour assurer l'accès aux vaccins aux pays les plus pauvres et les plus démunis de la planète, est-ce ma collègue serait prête à suspendre ou à lever les clauses de propriété intellectuelle qui s'appliquent à ces vaccins?

Mme Marie-France Lalonde: Madame la Présidente, je suis un peu partagée sur la question de mon collègue et la solution qu'il propose.

Je suis fière de savoir que notre pays, le Canada, a versé plus de 220 millions de dollars au programme COVAX pour répondre à son engagement d'aider les communautés. Je sais que la ministre Gould et notre gouvernement...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je rappelle à l'honorable secrétaire parlementaire qu'on ne doit pas utiliser les noms des autres parlementaires.

Nous reprenons le débat. L'honorable secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances a la parole.

Travaux des subsides

• (1305)

[Traduction]

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la Présidente, c'est toujours une joie de participer aux délibérations de la Chambre, ne serait-ce que par vidéoconférence. Si je ne suis pas présent en personne, c'est évidemment à cause de la pandémie de COVID-19, qui a récemment forcé ma province, la Nouvelle-Écosse, à se mettre en confinement pour au moins quelques semaines.

Depuis environ un an et demi, ce que nous vivons est extrêmement difficile. Les familles ont eu du mal à faire garder leurs enfants lorsque leur lieu de travail a dû fermer. Les gens ont perdu des proches à cause de la pandémie, et c'est extrêmement malheureux. Les jeunes ont subi une interruption de leurs années d'activités sportives, de cérémonies de remise de diplômes et de relations sociales. La pandémie a aussi assombri leurs perspectives économiques à court terme.

Comme on le sait, ce sont les vaccins qui mettront un terme à ces difficultés et, de façon générale, à la pandémie. La motion qui est présentée aujourd'hui est censée porter sur la stratégie de vaccination du gouvernement du Canada, mais on dirait qu'elle a autant pour but de marquer des points politiques que d'améliorer les choses en matière de santé publique.

Le texte et l'esprit de la motion semblent être fondés sur de fausses informations. De plus, la motion ne mentionne pas les mesures sanitaires qu'il est nécessaire de respecter, en plus de mettre en œuvre une stratégie d'approvisionnement en vaccins, afin de vaincre la pandémie de COVID-19 en réduisant au minimum les conséquences sur la santé des gens, l'économie et les libertés civiles des personnes qui vivent des périodes de confinement longues de plusieurs mois dans d'autres régions du Canada.

Durant mon intervention, j'ai l'intention de faire le point sur la distribution des vaccins au Canada, de parler de la mise en œuvre de la stratégie depuis le début et de discuter de l'importance des autres mesures sanitaires.

Pour ce qui est de l'état de la situation, malgré ce que prétendent les conservateurs depuis le début de la pandémie, y compris leur chef, qui affirme que le Canada est en queue de peloton, et leur porte-parole en matière de santé, qui prédit que le Canada n'aura pas de vaccins d'ici 2030, le Canada se classe actuellement au troisième rang des pays du G20 en ce qui concerne le nombre de doses administrées par rapport à la population.

À ce jour, plus de 30 % des Canadiens ont reçu une dose de vaccin contre la COVID-19. Je suis très heureux d'annoncer que tout récemment, ma mère et mon père ont grossi les rangs de ces Canadiens qui ont reçu leur première dose. Jusqu'à présent, environ 15,7 millions de Canadiens ont reçu une dose et nous prévoyons que d'ici la fin de juin, nous aurons administré environ 50 millions de doses à travers le Canada.

Est-ce parfait? Non. Cependant, lorsque je regarde les pays comparables, c'est en fait plutôt bon. La réalité est que nous sommes en bonne voie d'administrer la première dose à tous les Canadiens qui souhaitent être vaccinés d'ici la fin du mois de juin et que nous serons tous complètement vaccinés d'ici la fin du mois de septembre. Avec un peu de chance, nous pourrions être légèrement en avance sur ce calendrier.

En ce qui concerne plus particulièrement le vaccin Pfizer, qui est en quelque sorte devenu le cheval de bataille de l'arsenal de vaccins du gouvernement, nous prévoyons qu'au cours du mois de mai, nous recevrons environ 2 millions de doses par semaine, et davantage à l'approche du mois de juin.

Cela donne un aperçu de notre situation actuelle, mais ce n'est pas un hasard si nous en sommes là aujourd'hui: il a fallu beaucoup de travail. Le dépôt de la motion conservatrice qui dit arbitrairement que d'ici environ trois semaines et demie, tout le monde devrait être vacciné, sans expliquer comment y parvenir, me fait dire que l'intention des conservateurs n'a jamais été que la motion soit prise au sérieux, mais plutôt de faire les manchettes. J'aimerais donc expliquer aux députés comment nous nous en sommes arrivés là.

La motion accuse le gouvernement de retarder l'approvisionnement de vaccins, ce qui me semble ironique puisque le chef conservateur n'a même pas parlé de l'achat de vaccins à la Chambre des communes avant la toute fin d'octobre. À ce moment-là, nous étions déjà bien avancés. Je me souviens de m'être entretenu avec certains de mes collègues, de différents partis en fait, dès mars 2020, de l'importance d'investir dans la recherche pour découvrir un vaccin contre une maladie qui n'existait pas il y a un an et demi environ.

Je crois que c'est le 11 mars 2020 que le premier ministre a fait la première annonce d'un milliard de dollars pour lutter contre la COVID-19, ce qui comprenait des mesures de soutien à la santé publique pour les gouvernements provinciaux, l'achat d'EPI et 275 millions de dollars pour la recherche, y compris pour la mise au point de vaccins.

En avril, le premier ministre a annoncé un autre milliard de dollars, pour ce qu'on a baptisé, je crois, le « plan de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19 ». Dans ce fonds, des sommes importantes ont été consacrées à la mise au point de vaccins.

• (1310)

Parallèlement, nous cherchions à conclure autant de contrats que possible avec des sociétés pharmaceutiques du monde entier puisque nous n'étions pas certains d'être en mesure de produire un vaccin au Canada, étant donné que nous avons commencé sans la capacité de biofabrication nécessaire pour le faire. Nous voulions mettre toutes les chances de notre côté pour avoir accès aux tout premiers vaccins que Santé Canada pourrait approuver. C'est précisément ce que nous avons fait.

En juillet et août, nous avons déjà signé des ententes avec Pfizer et Moderna pour la livraison de dizaines de millions de doses au Canada. C'est peu après cela que le chef de l'opposition a commencé à dire que nous étions en queue de peloton, ce qui a incité le patron de Moderna, je crois, à déclarer publiquement que le Canada serait dans les premiers à obtenir ses vaccins et recevrait 20 millions de doses de son produit. Nous avons la chance d'avoir à Santé Canada des spécialistes capables d'examiner et d'approuver très rapidement les produits. En fait, en décembre, le Canada comptait parmi les tout premiers pays à recevoir des doses de vaccin.

Travaux des subsides

Je ne nierai pas qu'il y a eu un léger retard au début de l'année dans la livraison des vaccins. Toutefois, je ferai remarquer qu'il y avait une très bonne raison à ce léger retard. L'usine de Pfizer en Belgique, qui fabrique les dizaines de millions de doses que reçoivent à présent les Canadiens, a fermé temporairement afin de s'équiper pour augmenter la production pour être en mesure de livrer plus de doses en moins de temps. C'est exactement ce que nous voyons aujourd'hui. Nous recevons des millions de doses par semaine, et nous finançons les provinces directement, ce qui comprend le milliard de dollars annoncé dans le récent budget pour l'administration des vaccins dans les collectivités dans tout le Canada.

Force est de reconnaître que nous ne pouvons pas compter uniquement sur les vaccins pour lutter contre cette pandémie. Cette maladie n'existait nulle part dans les populations humaines il y a un an et demi. Nous devons mettre en œuvre d'autres mesures de santé publique afin d'enrayer la propagation de la COVID-19 pendant la campagne de vaccination.

Nous savons qu'il y a une lumière au bout du tunnel, mais si j'ai un message pour les Canadiens qui nous écoutent peut-être aujourd'hui, c'est de suivre les conseils des autorités sanitaires de leur collectivité afin de se protéger, de protéger leurs voisins et de protéger le système de santé publique.

Depuis le début, nous mettons l'accent sur certaines de ces autres mesures, y compris le soutien pour l'équipement de protection individuelle livré aux travailleurs de première ligne et aux collectivités, les tests de dépistage rapide, qui sont distribués dans ma province, la Nouvelle-Écosse, plus rapidement qu'ailleurs au Canada, et la réouverture sécuritaire des collectivités entre les deux premières vagues de la pandémie pour que les Canadiens puissent reprendre le travail et gagner leur vie sans prendre de risque pour leur santé. Évidemment, nous avons mis en place des soutiens du revenu importants pour les ménages et les entreprises afin qu'ils aient les moyens de faire ce qu'il fallait et de rester à la maison lorsque c'était nécessaire pour protéger la santé de leur collectivité.

Nous avons constaté que les endroits qui ont adopté une stratégie visant à réduire le nombre de cas de COVID-19 à zéro, une approche dont je suis le plus ardent défenseur, ont obtenu les meilleurs résultats sur le plan de la santé publique et de l'économie. Je ferai remarquer qu'avant la hausse des cas d'infection en raison de la récente troisième vague en Nouvelle-Écosse, tous les emplois qui avaient disparu pendant la pandémie avaient été rétablis. Nos collectivités ont pu jouir d'une qualité de vie qui était devenue rare au Canada, voire dans le monde entier. Il est important de souligner que les endroits qui ont adopté l'approche visant à réduire le nombre de cas de COVID-19 à zéro sont aussi ceux dont les habitants ont connu le moins de restrictions de leurs libertés civiles. Si nous prenons des mesures difficiles, mais intelligentes dès le départ, nous obtenons le meilleur résultat et pouvons jouir d'une plus grande liberté dans nos collectivités par rapport aux compétences qui prennent des demi-mesures et obtiennent des résultats terribles.

La motion semble déplorer le recours aux confinements en particulier. J'ai la chance de vivre en Nouvelle-Écosse. Jusqu'à tout récemment, je pouvais emmener ma fille à ses cours de natation. Je pouvais aller au restaurant avec des amis. Nous faisons attention. Nous respectons les mesures de distanciation. Nous portons des masques, sauf lorsque nous étions assis à table. Nous pouvions aller à des centres de conditionnement physique si nous le voulions. Étant donné que nous avons constaté une hausse du nombre de cas

en quelques jours seulement, le premier ministre a décidé de rétablir les mesures de confinement. Il a, selon moi, pris la bonne décision et le public a réagi de façon magnifique. Les gens respectent les règles, portent des masques et restent chez eux, et nous commençons déjà à voir une baisse dans le nombre de cas. J'espère sincèrement que cette tendance se poursuivra. J'espère que tout le monde continuera à suivre les conseils de santé publique afin que ma province, la Nouvelle-Écosse, puisse continuer à donner l'exemple au monde entier.

La lumière au bout du tunnel est à portée de vue. Si nous redoublons d'efforts dès maintenant pour protéger notre santé et celle de nos voisins, nous pouvons traverser la pandémie et nous en sortir plus forts que jamais.

• (1315)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, mon collègue, qui vient de la Nouvelle-Écosse, donne une perspective bien différente. Je suis d'accord avec certaines choses qu'il a dites. Premièrement, nous devrions écouter les autorités de la santé publique. Il a aussi dit que si nous avons commencé par prendre les mesures les plus difficiles dès le départ, nous aurions obtenu de meilleurs résultats et la situation serait plus facile à gérer.

La Nouvelle-Zélande, l'Australie, Taïwan et la Corée du Sud ont tous adopté des politiques très semblables à celles de sa propre province pour ne pas laisser entrer le virus sur leur territoire, mais son propre gouvernement ne l'a pas fait. Il a échoué à protéger sa frontière. Si nous prenons l'exemple de la Colombie-Britannique, nous avons aujourd'hui les taux les plus élevés d'hospitalisations à cause des variants de la COVID-19, d'après ce qu'a dit la Dre Henry.

Le député se lèvera-t-il pour admettre que son gouvernement n'a pas réussi à empêcher le virus d'entrer dans notre pays, que cette propagation exponentielle des variants est la cause des problèmes et que son gouvernement n'a pas suffisamment de vaccins pour les enrayer?

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, je conviens avec le député que les variants présentent un risque énorme pour les populations et les collectivités du Canada. Je l'exhorte toutefois à modérer ses propos et à ne pas essayer de se faire du capital politique.

Je souligne que le problème au Canada est en grande partie causé par la propagation communautaire. Je rappelle que nous avons restreint les déplacements non essentiels dès le début de la pandémie et que nous avons intensifié ces efforts depuis, notamment en imposant une quarantaine obligatoire aux personnes qui reviennent au pays.

Je signale également que les gens ne comprennent pas bien les mesures qui ont été prises au Canada atlantique. Nous n'avons pas interdit l'entrée dans les provinces de l'Atlantique durant toute la pandémie. Nous avons simplement imposé des restrictions sévères aux personnes qui revenaient chez elles.

J'exhorte les provinces de tout le Canada et tous les pays du monde à adopter une approche qui oblige les personnes qui voyagent à rester chez elles à leur retour ou à éviter carrément tout voyage non essentiel. C'est l'avis qui a été émis dès le début de la pandémie, et que ma province et...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La parole est à la députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix pour des questions et des commentaires.

Travaux des subsides

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix, BQ): Madame la Présidente, j'apprécie l'exposé de mon collègue.

J'aimerais apporter une nuance qui m'interpelle particulièrement. Chez nous, à Québec, dans la capitale nationale, il y a un laboratoire pharmaceutique qui s'appelle Medicago. Nous en avons rencontré les responsables, le printemps dernier. Ce sont des gens absolument fantastiques. Ils étaient très inquiets parce que le financement qui devait venir du fédéral n'arrivait pas. Or le fédéral finançait d'autres entreprises pharmaceutiques dans le monde, mais pas Medicago.

S'il n'y avait pas eu de retard d'investissement dans Medicago, tous les Canadiens seraient probablement vaccinés par un vaccin québécois.

J'aimerais entendre mon collègue à propos de ce retard, de cette lenteur à soutenir Medicago.

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, avant de commencer, je veux remercier ma collègue de sa question. J'espère qu'elle sera d'accord pour que je lui réponde en anglais.

[Traduction]

Il est très important que nous écoutions ce que disent les experts tout au long de notre lutte contre la pandémie, notamment en ce qui concerne le déploiement des vaccins. Le gouvernement fédéral a débloqué des fonds pour la mise au point de vaccins et, c'est vrai, pour l'achat de vaccins sur le marché international.

Je ne demanderais pas mieux que des vaccins produits au Canada et au Québec soient administrés aux Canadiens afin que nous puissions protéger leur santé et profiter des retombées économiques que cela représente. En fait, des investissements en ce sens ont été annoncés dans le dernier budget. Je ne suis toutefois pas un expert pour dire quel candidat vaccin est le plus susceptible d'être approuvé, mais en tant que député...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons permettre à d'autres députés de poser des questions.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, je suis bien content que mon collègue ait pu aller au gym, à des cours de natation et au restaurant. Mais pendant ce temps, dans la région du Grand Toronto, les travailleurs racialisés décèdent par centaines, victimes de nouveaux variants qui proviennent d'autres pays comme le Brésil.

J'aimerais demander à mon collègue pourquoi, le mois dernier, l'Afrique du Sud et d'autres pays du tiers-monde ont reproché au gouvernement canadien, devant l'OMC, de les empêcher activement de fabriquer des vaccins. Les libéraux semblent se dire « après nous, le déluge »: ils continuent de protéger les intérêts des grandes sociétés pharmaceutiques, alors que nous sommes aux prises avec de nouvelles souches virulentes et plus meurtrières.

Le député pense-t-il vraiment que la Nouvelle-Écosse et sa bulle seront protégées ou que les travailleurs racialisés seront protégés si nous n'atteignons pas l'équité mondiale en matière de vaccins? D'autres mourront encore. Pourquoi les libéraux empêchent-ils le tiers-monde...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le secrétaire parlementaire a la parole.

● (1320)

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, j'ai cité l'exemple de la Nouvelle-Écosse non pas pour me vanter de la qualité de vie dont nous jouissons, mais pour montrer aux gens qu'une autre issue est possible s'ils agissent de façon responsable. En passant, je tiens à mentionner que ma sœur vit dans la circonscription du député et...

M. Charlie Angus: Est-il en train de dire que les gens de Brampton n'ont pas agi de façon...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député doit laisser le secrétaire parlementaire répondre.

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, je souligne que ma sœur vit dans sa...

M. Charlie Angus: C'est...

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, je n'entends rien. Je pense que le député continue de m'interrompre. Puis-je poursuivre?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je demanderais au député de Timmins—Baie James de bien vouloir laisser le secrétaire parlementaire répondre à la question.

Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le député de Timmins—Baie James passe beaucoup de temps à la Chambre à critiquer en particulier le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan pour le genre d'interruptions qu'il vient lui-même de faire à distance.

Je vous encourage fortement à demander au député de Timmins—Baie James de respecter le Règlement de la Chambre et de ne pas interrompre de la sorte.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Absolument, et c'est exactement ce que je viens de demander au député.

Le secrétaire parlementaire dispose de 15 secondes pour répondre.

M. Sean Fraser: Madame la Présidente, pour résumer, l'équité en matière de vaccins est en fait très importante. En limitant les éclosions dans les points chauds du monde et au pays, nous empêcherons l'apparition d'autres variants qui pourraient être résistants aux vaccins. Je vais travailler pour que les communautés racialisées et les travailleurs de première ligne aient accès aux vaccins afin que nous ne protégions pas seulement leur santé, mais aussi la santé publique dans son ensemble.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Franchement, madame la Présidente, nous vivons une période très difficile pour tous les Canadiens. Presque toutes les provinces, y compris la mienne, vivent actuellement divers types de confinements et tentent d'appliquer divers types de restrictions aux déplacements interprovinciaux. Nous voyons de plus en plus d'affiches « À louer » dans nos centres-villes, car de nombreuses petites entreprises ne peuvent plus tenir le coup. Les gens sont frustrés. Ils sont contrariés. Les gens ne sont pas unis. Certains réclament le confinement total, d'autres manifestent ouvertement par défi.

Travaux des subsides

Je suis sûr que nous recevons tous un large éventail de commentaires de nos propres concitoyens. S'il y a une chose sur laquelle nous pouvons tous nous entendre, c'est que si nous ne parvenons pas à faire vacciner davantage de Canadiens, la situation ne fera qu'empirer au lieu de s'améliorer.

Nous avons entendu de nombreux premiers ministres provinciaux nous dire qu'ils sont en train de perdre la bataille contre les variants, qu'ils n'ont tout simplement pas assez de vaccins pour tout le monde. À l'autre bout du spectre, nous avons un premier ministre qui nous dit à quel point il a fait un travail formidable pour répondre à cette pandémie. Il suffit de lui poser la question. Nous avons un ministre de la Sécurité publique qui tente de minimiser son incapacité de sécuriser correctement nos frontières, alors que des vols contaminés continuent d'atterrir dans nos aéroports. Nous avons un ministre de la Santé qui a essayé de nous dire, au début de cette pandémie, que les restrictions de voyage feraient plus de mal que de bien. Sérieusement, nous savons tous qu'elle a dit cela aux Canadiens.

Maintenant, la plus grande menace à laquelle les Canadiens sont confrontés à l'heure actuelle, ce sont les variants de ce virus, des variants qui sont arrivés ici parce que nous n'avions pas de restrictions de voyage qui ont réellement fonctionné parce que notre ministre de la Sécurité publique n'a pas fait son travail pour sécuriser nos aéroports. C'est ainsi que ces variants sont arrivés, par l'inaction des ministres de la Couronne du gouvernement libéral. Des gens meurent aujourd'hui à cause de cette incompétence.

Pour être bien clair, ce n'est pas la faute du caucus du gouvernement. Il y a de bonnes personnes, des personnes compétentes du côté du gouvernement. Le problème, c'est qu'elles continuent à siéger sur les banquettes arrière, tandis que les moins performants continuent à s'asseoir à la table du Cabinet. Pourquoi le premier ministre récompense-t-il à ce point ceux qui n'ont pas réussi à obtenir les résultats dont les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent reste un mystère, mais nous voici, ayant désespérément besoin de plus de vaccins. C'est le premier ministre qui a décidé que sa première réponse à cette crise des vaccins serait de conclure un accord avec CanSino Biologics, de la Chine. Nous savons tous comment cela a tourné. Lorsque cet accord a échoué, n'oublions pas que le premier ministre l'a caché aux Canadiens pendant près de trois mois. Nous avons littéralement trois mois de retard aujourd'hui.

L'idée que les Canadiens puissent devoir renoncer à un été à cause de l'incompétence et de la négligence du premier ministre est inacceptable à mes yeux. Aucun député à la Chambre ne devrait accepter une telle idée. Le premier ministre nous a dit que le mieux était toujours possible. C'est l'objet de la motion aujourd'hui. Elle vise à dire qu'assez, c'est assez. Il est temps que le premier ministre tienne ses promesses.

Je veux simplement interrompre le débat un instant pour faire savoir à la Chambre que je serai suivi par un bien meilleur député. C'est le député d'Edmonton Centre qui, j'en suis sûr, enfoncera le clou.

Plus tôt cette semaine, le Blacklock's Reporter a rapporté que le gouvernement libéral avait jeté à la poubelle 8,8 millions d'articles de protection individuelle avant le début de la pandémie, sans les remplacer. Le pire, c'est que cette information a été dissimulée pendant un an. Les Canadiens ne savaient pas que le gouvernement libéral avait fait cela parce qu'il l'avait caché sous prétexte qu'il s'agissait d'une question de sécurité nationale. Incroyable: le gou-

vernement a invoqué la sécurité nationale. C'est inacceptable. La liste des échecs est longue.

Nous sommes maintenant dans une situation où nous donnons la première dose de vaccin, mais ne donnons pas la deuxième dans le délai suffisant. Le manque de vaccins détermine littéralement le déroulement de la campagne de vaccination.

● (1325)

Nous n'avons aucune idée de l'incidence qu'aura le report de la deuxième dose sur l'efficacité globale des vaccins, mais comme le premier ministre n'a pas réussi à assurer un approvisionnement suffisant, nous sommes confrontés à cette situation. C'est inacceptable. Le premier ministre se plaît à dire que tous ceux qui veulent être vaccinés le seront d'ici la fin de septembre, mais c'est tout simplement inacceptable.

Le premier ministre lui-même a promis qu'il veillerait à toujours faire mieux. En fin de compte, c'est l'objet même de cette motion. Nous disons au premier ministre qu'il doit effectivement faire mieux. La santé mentale des Canadiens, la santé de notre économie et notre santé physique dépendent de la livraison par le premier ministre d'un plus grand nombre de vaccins, et chaque jour de retard signifie que plus de Canadiens mourront de la COVID-19. Cela signifie également que plus d'unités de soins intensifs seront débordées et que les professionnels de la santé et les hôpitaux seront soumis à davantage de stress et de demandes.

J'ai dit à plusieurs reprises aujourd'hui que la Colombie-Britannique compte actuellement un plus grand nombre de personnes hospitalisées à cause de la COVID 19 qu'à tout autre moment de la présente crise. Pourquoi? Parce que le premier ministre et le budget n'ont absolument rien prévu au sujet des transferts en santé à un moment où les hôpitaux, le système de soins de santé et les travailleurs de première ligne ont le plus besoin de soutien. Pourquoi? Parce qu'il n'y avait pas de séance photo. Au moment où nous avons le plus besoin d'aide durant une pandémie, le premier ministre pense que le statu quo en matière de financement des soins de santé fera l'affaire. Ce ne sera certainement pas le cas. Nous traversons une période où le premier ministre doit faire preuve de leadership comme jamais auparavant. Il faut que sa promesse de toujours faire mieux devienne une réalité et pas seulement une autre promesse non tenue. Voilà tout ce que cette motion demande au premier ministre.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent que le premier ministre ne peut rien faire de plus. À l'heure actuelle, de nombreux Canadiens qui ont la double citoyenneté peuvent traverser la frontière américaine et se faire vacciner immédiatement. Non seulement cela est avantageux pour ces personnes, mais cela signifie qu'il y a plus de vaccins à distribuer pour les Canadiens qui n'ont pas la double citoyenneté. Cependant, le problème, bien sûr, c'est qu'ils ne peuvent pas facilement revenir au Canada parce qu'il n'y a pas de moyen facile pour eux de rentrer chez eux. Ils doivent attendre quelques jours aux États-Unis, le temps d'obtenir les résultats de leurs tests. Cela leur occasionne des coûts prohibitifs et les expose à plus de risques. Alors qu'il pourrait y avoir une solution sensée à ce problème, nous l'attendons encore.

Deux provinces ont pris des dispositions pour que leurs camionneurs puissent se faire vacciner aux États-Unis. Il n'y a pas de leadership fédéral à cet égard. De nombreux États frontaliers ont une capacité excédentaire, mais encore une fois, le premier ministre demeure silencieux à ce sujet. Nous savons aussi que des Canadiens ont reçu les deux doses pendant qu'ils étaient aux États-Unis. Ils se demandent quand le premier ministre leur facilitera le retour chez eux. Encore une fois, la réaction de notre premier ministre se fait attendre. Le premier ministre ignore pratiquement toutes les questions sur ce que nous allons faire. Il n'y a absolument aucun plan. Encore une fois, ce n'est pas suffisant. Les États-Unis et l'Union européenne élaborent des plans pour l'avenir. Chez nous, le premier ministre reste encore silencieux.

C'est pourquoi j'ai d'abord souligné dans mon discours que les Canadiens sont de plus en plus frustrés. Le fait est que les Canadiens méritent mieux de la part de leur premier ministre. Ils méritent vraiment mieux. Cette motion demande que nous fassions notre part, en notre qualité de représentants démocratiquement élus des Canadiens, pour envoyer au premier ministre le message qu'il doit remplir ses obligations pour les Canadiens, qu'il doit élever son jeu et qu'il doit faire preuve d'un leadership qui donne des résultats concrets.

Je vais voter en faveur de cette motion et demander aux autres députés de faire de même. Comme Canadiens, nous devons toujours croire qu'il est vraiment possible de faire mieux. Votons en faveur de cette motion et travaillons en ce sens.

• (1330)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, rien n'illustre mieux que la dernière intervention à quel point les conservateurs font la sourde oreille. Le député a suggéré que les Canadiens qui ont la double citoyenneté traversent la frontière, se fassent vacciner et rentrent ensuite au pays. Il préconise que le premier ministre encourage les Canadiens à adopter cette stratégie.

Peut-il expliquer à cette Chambre comment il peut être favorable à une idée aussi farfelue que celle-là, comme si c'était une solution? Est-ce ainsi que les conservateurs entendent s'y prendre? Au moins, ils dévoilent enfin une stratégie. Leur stratégie consiste-t-elle à encourager les gens à traverser la frontière?

M. Dan Albas: Madame la Présidente, je signalerai simplement au député que deux provinces ont déjà signé des ententes avec des États américains pour que les travailleurs essentiels comme les camionneurs puissent être vaccinés et protégés.

Actuellement, le premier ministre permet à des travailleurs essentiels de faire l'aller et retour entre le Canada et les États-Unis tous les jours. Je dis bien « tous les jours », et ils ne sont pas vaccinés. Dès que quelqu'un essaie de proposer une idée — dans mon cas, c'est peut-être parce que j'ai le front marqué du grand C des conservateurs —, il répond abruptement que ce n'est pas la solution.

Quelle est la solution alors? Profiter de COVAX? Aller à l'encontre de ce que font tous nos alliés?

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, cette fois, je vais saluer mon collègue du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Travaux des subsides

Nous partageons certains points de vue critiques à l'égard du gouvernement, notamment en ce qui a trait à la livraison tardive des vaccins après trois mois d'hésitation et à la multiplication des variants en raison d'un contrôle déficient des frontières.

Je me demande cependant quelle est l'idée de proposer une motion complètement irréaliste. Aucun pays n'arriverait à répondre à une telle demande.

Il existe pourtant de vrais scandales. On n'a qu'à penser à la mauvaise gestion des frontières, aux transferts en santé ou à la production locale de vaccins. Il me semble qu'il aurait été intéressant de débattre de ce qui est un vrai scandale.

[Traduction]

M. Dan Albas: Madame la Présidente, la motion est là pour qu'on parle de la COVID-19 et de la réponse du gouvernement. J'ai parlé de la vaccination. J'ai parlé des frontières. J'ai même fait remarquer que le gouvernement ne semble pas prêter attention aux variants qui sont apparus. Ce sont toutes des choses dont nous pouvons parler dans le débat.

Gardons à l'esprit que c'est le gouvernement lui-même qui a établi le calendrier. Le gouvernement ne nous a pas donné suffisamment d'informations, et il n'a pas été clair du tout vis-à-vis de la population. C'est pourquoi nous revenons sans cesse à la charge, pour forcer le gouvernement libéral à faire mieux.

Je remercie ma collègue du Québec pour son intervention. J'espère vraiment qu'elle appuiera cette motion, parce que nous avons besoin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il agisse.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, je me demande si le député partage mon point de vue à ce sujet. Le gouvernement libéral ne nous a pas présenté de plan concret pendant l'an et demi qui vient de s'écouler. C'est pourquoi nous sommes ici, aujourd'hui, pour discuter de cela afin d'avoir un plan concret pour que les gens se fassent vacciner rapidement.

M. Dan Albas: Madame la Présidente, les politiques appliquées actuellement à la frontière ont permis, et je dirais qu'elles continuent de permettre, l'entrée des variants. Lorsque les variants arrivent et se propagent, la menace croît de façon exponentielle. Avec deux doses de vaccins, les gens sont entièrement vaccinés, mais même les meilleurs vaccins ne sont efficaces qu'à 95 %.

Le gouvernement libéral et le premier ministre doivent faire mieux. Les variants se fichent de ses réponses rédigées d'avance. Les habitants de ma circonscription se fichent de ses réponses rédigées d'avance. Il nous faut des mesures qui les protègent mieux contre les variants, qui réduisent l'engorgement des unités de soins intensifs et qui permettent à plus de gens de reprendre une vie normale.

• (1335)

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui à propos de la troisième vague et de la réponse à la COVID-19. Cela me désole d'avoir à intervenir à ce sujet, mais j'ai pu constater la situation critique que vivent les gens en raison de la pandémie.

Travaux des subsides

Les gens sont à la maison et ils sont frustrés. Les entreprises ferment leurs portes et les gens veulent retourner travailler. L'absence de stratégie suscite une frustration extrême. Des dizaines de pays ont récemment annoncé qu'ils rouvraient leurs frontières aux États-Unis, un pays que le premier ministre a critiqué pour sa réponse à la pandémie au début de celle-ci.

Je prends la parole au sujet de cette motion aujourd'hui, alors que, la semaine dernière, l'Australie a tenu son plus grand événement sportif depuis le début de la pandémie en mars dernier. Que se passe-t-il au Canada? Dans certaines régions du pays, il ne peut même pas y avoir de rassemblements de plus de cinq personnes en plein air. C'est tout simplement inacceptable. Un peu moins de 3 % de la population canadienne a reçu ses deux doses de vaccin. C'est trop peu.

On nous a également expliqué que nous avons espacé les doses, que nous avons dérogé aux consignes des fabricants. Seulement 30 % de la population, un chiffre dont le gouvernement se vante pourtant, a reçu sa première dose. Nous sommes donc assurément en retard par rapport à d'autres pays. Nous devrions faire mieux.

Aux États-Unis, les nombres de cas et d'hospitalisations diminuent. Des entreprises et des restaurants rouvrent leurs portes. Les amateurs de sports retournent encourager leur équipe préférée. Les Canadiens le constatent. Ils voient aussi que notre pays ne réagit pas et que nous prenons du retard.

Les États-Unis sont en mesure d'envisager un retour à la normale parce que leur population se fait vacciner. En comparaison, notre situation est déplorable. Je pense souvent à ce que le reste du monde se dit. Qu'est-il arrivé au Canada? Nous étions reconnus pour notre gentillesse, notre amour du hockey et notre excellent système de soins de santé. Ce sont des choses dont nous devrions être fiers et pour lesquelles nous sommes reconnus.

Maintenant, les gens nous regardent et se demandent ce qui est arrivé au Canada, pourquoi nous sommes si en retard et pourquoi nous continuons d'ajouter des mesures de confinement au fur et à mesure que les variants apparaissent. La réponse est simple: c'est à cause d'un manque de vaccins.

La perte des petites entreprises me brise le cœur. Lorsque nous parlons de ce qui est essentiel à l'économie, nous pensons aux entrepreneurs indépendants dont les commerces définissent très bien qui ils sont. Ils sont essentiels pour eux. Depuis janvier dernier, 220 000 entreprises ont fermé leurs portes. Une autre statistique déprimante concerne notre taux de chômage, le plus élevé des pays du G7. Cela ne devrait tout simplement pas se produire au Canada.

Le pire dans tout cela, c'est qu'au lieu de nous montrer la lumière au bout du tunnel, qui devrait normalement arriver en septembre, je suppose, ou de nous montrer comment nous pouvons revenir à la normale comme le reste du monde, le gouvernement prend des mesures pour aider les gens. Malheureusement, ces mesures visent à les garder à l'intérieur parce que nous ne pouvons pas obtenir suffisamment de vaccins ou de tests au Canada pour que les gens puissent retourner au travail.

Après tout, c'est de cela qu'il s'agit. Je pense qu'il s'agit de savoir quand il y aura une autre pandémie mondiale et si le gouvernement, la prochaine fois, imposera encore des mesures de confinement, en disant que c'est ce qu'il faut faire. Ne pourrions-nous pas être mieux préparés? Les gouvernements ne pourraient-ils pas don-

ner aux Canadiens une meilleure assurance que nous serons mieux préparés dans l'avenir?

Nous aurions dû tirer des leçons de la crise du SRAS et d'autres pandémies et être mieux préparés. Nous en avons pourtant déjà vécu quelques-unes. Nous avons des équipements de protection individuelle qui étaient inutilisés dans des entrepôts, et qui étaient même envoyés au dépot. Au début de la pandémie, nous avons envoyé des équipements de protection individuelle dans un autre pays, et nous en avons ensuite manqué. Ce n'est pas ce que j'appelle de la planification. C'est plutôt ce que j'appelle ne pas être prêt, et ne pas avoir de stratégie.

En réalité, cet investissement dans les soins de santé et la capacité de fabrication ne peut pas être ponctuel. Prenons AstraZeneca. Apparemment, nous payons nettement plus cher que d'autres pays, et le Canada n'a pas la capacité de fabrication nécessaire pour produire ce vaccin. Je ne me préoccuperais pas vraiment du prix que nous payons si la livraison était assurée, si nous étions dans le peloton de tête et si nous pouvions montrer que nous obtenons de meilleurs résultats parce que nous payons plus.

● (1340)

Si nous nous comparons à d'autres pays, nous voyons que ce n'est pas le cas. Les faits sont là. Prenons Israël et ce qu'il a réussi à faire sans capacité de fabrication. Que fait notre gouvernement et où était-il au début des négociations?

Nous avons démontré en tant que pays, notamment en Amérique du Nord, qu'en collaborant avec nos partenaires, nous surmontons des problèmes extraordinaires. Je pense au NORAD et à sa mise en place grâce à une excellente coopération entre nos deux grands pays. Que faisons-nous au début de la pandémie au lieu d'être avec nos partenaires américains pour décider comment protéger l'Amérique du Nord et adopter une stratégie qui fonctionne pour nos deux pays? Que faisons-nous?

Même si nous réussissons à fabriquer les vaccins au Canada, nous ne pouvons pas compter uniquement sur nous-mêmes. Nous devons faire partie d'une initiative stratégique avec d'autres pays et avec l'industrie. Après un départ poussif, Pfizer, son partenaire BioNTech et Moderna ont mis les bouchées doubles et augmenté leur production. Ils ont gagné en expérience, intensifié la production et pris des mesures pour produire eux-mêmes certaines matières premières. Les États-Unis ont pris les devants et incité les entreprises et le secteur public à apporter leur contribution.

Nous avons d'immenses talents dans ce pays. Nous aurions dû y faire appel. Nous aurions dû, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, chercher dès le début des solutions. Nous avons les talents nécessaires, ce qui a malheureusement échappé au gouvernement, par indifférence ou par lenteur à réagir.

Le gouvernement américain a donné accès à des fournitures aux fabricants de vaccins, en vertu de la Defense Production Act. Il a fourni 105 millions de dollars à Merck pour l'aider à fabriquer des doses du vaccin de Johnson & Johnson contre la COVID-19 et faciliter l'obtention de matières utilisées dans sa production. Les États-Unis ont pris le taureau par les cornes.

La reprise économique ne sera pas complète tant que la crise sanitaire ne sera pas endiguée. Il nous faut une vision claire. Il nous faut des indicateurs, et nous devons savoir où nous allons et quel est le plan. Voilà la raison d'être de cette motion.

Travaux des subsides

D'aucuns remettront en question la possibilité qu'on en soit là en mai, mais si les Canadiens sont exaspérés, c'est notamment parce qu'il n'y a pas de plan. Le gouvernement doit aller de l'avant et fixer des objectifs, les comparer à ceux d'autres pays et montrer aux Canadiens qu'il a les choses en main.

Nous avons besoin de leadership pour obtenir rapidement des vaccins, mais il n'y en a pas eu. Il ne suffit pas de dire que des bons de commande ont été remplis, que nous avons la stratégie d'approvisionnement la plus ambitieuse et que nous avons envoyé le plus grand nombre de bons de commande pour que les Canadiens soient vaccinés. Nous devrions avoir honte de ne pas avoir pu faire mieux.

Il n'y a pas de leadership pour la fabrication de vaccins. Je reconnais que le gouvernement se montre maintenant intéressé à la question et qu'il y consacre un peu de temps, d'argent et d'effort pour répondre aux besoins. Je le félicite à ce sujet, même s'il agit tardivement.

J'ai mentionné la collaboration avec les États-Unis. Il n'y a pas de raison pour que nous ne puissions pas travailler avec nos partenaires, parce que nos économies sont intimement liées. Il faut permettre aux spécialistes de travailler ensemble pour faire les choses de la bonne façon. Si nous ne savions pas cela auparavant, nous devrions le savoir maintenant. J'exhorte le gouvernement à permettre aux spécialistes de travailler ensemble afin de mieux réagir à la situation et de nous préparer correctement pour l'avenir.

Une année s'est écoulée. Nous sommes encore en retard pour le dépistage. Alors que le reste du monde a accéléré le rythme, il n'y a pour ainsi dire aucune discussion sur la réouverture de la frontière à ce moment-ci. Lorsque la fermeture de la frontière entre le Canada et les États-Unis est prolongée, les médias n'en parlent même pas.

Dans l'ensemble, le gouvernement a gravement manqué de leadership. Les gens sont maintenant exaspérés. Ils veulent retourner au travail. Ils ne veulent plus fonctionner dans des bulles. Assez, c'est assez. Il faut montrer un peu de leadership. À Edmonton-Centre, la magnifique circonscription que je représente, les gens exigent davantage de nous. Dotons-nous d'un plan et remettons les gens au travail.

• (1345)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, le député demande où nous en étions au début avec nos partenaires nord-américains. Pendant que mes parents étaient coincés sur un navire de croisière au large des côtes de la Californie, le gouvernement encourageait les Canadiens à revenir à la maison. Le gouvernement cherchait des moyens de protéger les Canadiens.

Pendant que l'ancien président des États-Unis disait que la maladie allait disparaître comme par magie au plus tard à la fin de la semaine de Pâques, nous élaborions des plans pour venir en aide aux Canadiens pendant toute la pandémie. Ainsi, alors que les États-Unis connaissaient une explosion de cas, affichant un taux de mortalité trois ou quatre fois supérieur à celui du Canada, nous prenions soin des Canadiens. Voilà ce que nous faisons.

Le député laisse-t-il entendre que nous aurions dû suivre la même voie que nos homologues d'Amérique du Nord, en l'occurrence les États-Unis?

M. James Cumming: Madame la Présidente, ce que je veux dire, assurément, c'est que le gouvernement devrait avoir une stratégie pour obtenir les vaccins dont notre pays a besoin. La stratégie du gouvernement a été de recourir à l'entreprise chinoise CanSino.

C'était sa stratégie initiale. Qu'est-ce que cela a donné? Si, vraiment, le député d'en face jetait un coup d'œil à la situation qui a cours aux États-Unis comparativement à la nôtre, il devrait se rendre compte qu'il y a moyen de travailler avec les Américains. Beaucoup des vaccins qui sont sur le marché sont élaborés par l'État voisin et ils sont mis à notre disposition.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue: il y a plusieurs ratés dans le plan libéral. Nous le savons depuis le début.

Les conservateurs voulaient mettre en œuvre un plan. Cependant, je rappelle qu'ils avaient déposé une motion réclamant un plan de déconfinement pas plus tard que le 23 mars dernier, à la veille de la troisième vague. Pour ce qui est d'avoir une vision, il faut faire attention aux conservateurs.

Depuis le début de la journée, aucun conservateur n'a été capable de répondre à ma question. Est-ce que le libellé de la motion est réaliste?

Les Québécois et les Québécoises sont tannés des fausses promesses libérales; ils n'ont pas besoin des fausses promesses conservatrices.

[Traduction]

M. James Cumming: Madame la Présidente, la motion dit que « la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai ». Le mot employé est « accès ». Nous encourageons le gouvernement à voir s'il peut accélérer la livraison des doses de vaccin qui arriveront au pays et qui seront distribuées aux provinces. Je sais avec certitude que les provinces sont prêtes à faire le travail. Dans ma ville, Edmonton, il y a des installations qui sont sous-utilisées parce qu'on ne reçoit pas de doses. Cette motion vise à encourager le gouvernement à redoubler d'efforts pour faire venir des doses de vaccin au pays.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue et voisin le député d'Edmonton-Centre de son intervention d'aujourd'hui. Nous avons travaillé ensemble dans de nombreux dossiers. C'est un plaisir pour moi de travailler de concert avec lui dans des dossiers importants pour les Albertains.

Je dois dire que je suis profondément déçue qu'il n'ait pas mentionné les difficultés auxquelles l'Alberta doit faire face actuellement. Il sait pourtant que les chiffres sur les cas d'infection dans cette province sont parmi les plus élevés du pays. À Wood Buffalo, dans le Nord de l'Alberta, il y a un risque réel que des gens meurent et que le nombre d'hospitalisations augmente au point où l'on n'aura plus la capacité nécessaire pour gérer la situation. Or, je n'ai pas entendu le député exhorte le gouvernement fédéral à intervenir et à offrir son aide parce que le gouvernement provincial a manqué à ses responsabilités envers les résidents de Wood Buffalo.

Se joindra-t-il à moi pour demander au gouvernement fédéral d'aider la population de Wood Buffalo?

Travaux des subsides

M. James Cumming: Madame la Présidente, la situation en Alberta est dramatique. Je m'intéresse toujours à la racine du problème. Je demande donc au gouvernement de procurer des vaccins à ma province pour que nous puissions intervenir dans les foyers d'infection, traiter les personnes infectées et avoir les deuxièmes doses, en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin. Je suis parfaitement d'accord avec ma collègue pour dire que nous avons un problème en Alberta, mais le problème découle directement de l'attitude du premier ministre.

• (1350)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion de l'opposition et je partagerai mon temps avec le député de Glengarry—Prescott—Russell.

On dit beaucoup aujourd'hui que nous laissons tomber les Canadiens. Je dirais plutôt que ce sont les conservateurs qui laissent tomber les Canadiens, et je vais expliquer pourquoi. Nous sommes ici 338 députés provenant de partout au pays qui représentons nos circonscriptions. Nous sommes ici pour former le Parlement. Notre rôle est d'élaborer des politiques, d'améliorer les politiques existantes et les programmes gouvernementaux, et les conservateurs ont un rôle à jouer à cet égard. L'opposition a pour rôle d'inciter le gouvernement à mieux travailler, de présenter de meilleures idées, d'améliorer les propositions du gouvernement, mais elle échoue à la tâche. L'opposition présente plutôt aujourd'hui cette motion, qui, à l'évidence, n'a simplement aucun sens, comme l'ont fait remarquer le NPD et le Bloc québécois.

Nous faisons tous de la partisanerie ici, et je ne fais pas exception. Nous savons que si le NPD et le Bloc québécois avaient l'occasion d'appuyer une motion qui, tout en étant partisane, demeurerait quelque peu utile, ils l'appuieraient. Toutefois, ils ont indiqué aujourd'hui qu'ils n'allaient pas appuyer la motion, parce qu'elle est insensée.

Les conservateurs échouent à la tâche parce qu'ils ne font pas leur travail. Ils n'essaient pas d'améliorer la politique gouvernementale. S'ils présentaient une motion pour que le gouvernement travaille plus fort à vaincre la réticence à la vaccination, cela serait utile. Une telle motion contribuerait au processus, mais les conservateurs ont présenté une motion tellement arbitraire qu'elle en est absolument ridicule. Je parlerai des motifs pour lesquels, selon moi, ils se comportent ainsi dans quelques instants.

Tout d'abord, j'aimerais porter à l'attention des députés certains commentaires formulés à la Chambre aujourd'hui. La députée de Calgary Nose Hill a déclaré que le gouvernement change sans cesse d'objectifs. Je regrette, mais les objectifs sont restés les mêmes depuis le début. En effet, depuis le début, le gouvernement a déclaré que tout le monde sera vacciné au plus tard en septembre. Si les objectifs sont changés, c'est que les délais sont raccourcis. On augmente simplement le rythme auquel les gens seront vaccinés. Les objectifs mêmes n'ont jamais varié.

Il y a deux ou trois mois, la députée de Calgary Nose Hill m'a demandé quelles étaient les échéances. Je lui ai demandé si elle voulait savoir quand nous nous attendions à ce que les gens soient vaccinés. En septembre. Cette échéance n'a jamais changé. Si elle a changé, c'est seulement parce qu'il semble que la vaccination sera faite plus tôt. Un député du Bloc a admis aujourd'hui que le gouvernement va atteindre son objectif. Cela est très clair, et je pense que les conservateurs le savent. Dans un instant, je parlerai des rai-

sons pour lesquelles, selon moi, ils présentent cette motion aujourd'hui.

Voici les faits. Les conservateurs critiquent le gouvernement et parlent constamment de la confusion de janvier et de février ainsi que du ralentissement temporaire dans la livraison des vaccins, parce que c'est tout ce à quoi ils peuvent s'accrocher. Ils veulent faire croire aux Canadiens que nous sommes très en retard dans la livraison des vaccins alors qu'en réalité, les provinces ont été informées des échéances de livraison à la fin de l'automne. Si nous regardons les données du premier trimestre, nous avons livré les vaccins en avance. Nous avons devancé nos objectifs au cours du premier trimestre.

La réalité, c'est que le gouvernement s'est engagé à fournir 29 millions de doses de vaccins aux provinces qu'elles pourront administrer au plus tard à la fin de juin, mais il semble maintenant que nous aurons plutôt quelque 50 millions de doses.

Le gouvernement de l'Ontario annonce aujourd'hui qu'au plus tard le 24 mai, toutes les personnes de 18 ans et plus pourront se faire vacciner. Pourquoi fait-il cette annonce? Parce qu'il attend une augmentation massive des livraisons.

• (1355)

Les responsables du gouvernement de l'Ontario savent que les livraisons s'en viennent; ils se préparent et ils le disent à la population. C'est la même chose au gouvernement du Québec, qui affirme ouvrir la vaccination à ce groupe d'âge une semaine plus tôt, si je ne me trompe pas.

Qu'est-ce que les conservateurs essaient de faire avec cette motion? Ils essaient d'exploiter à leur avantage la réussite du gouvernement. Ils présentent tout simplement cette motion au libellé ridicule pour pouvoir dire ensuite à tout le monde qu'ils l'ont fait, qu'ils ont dit au gouvernement de l'adopter et que, grâce à cela, tout le monde a été vacciné, parce que les conservateurs savent que nous allons dépasser nos objectifs. Ils savent que, dans quelques semaines, les vaccins vont commencer à arriver à un rythme incroyablement rapide et que tout le discours qu'ils tiennent maintenant sera périmé. Il ne vaudra plus rien dire et les conservateurs n'auront plus aucune crédibilité sur la question.

Ils essaient de prendre le crédit de cela maintenant. Ils essaient de préparer le terrain pour pouvoir dire plus tard qu'ils l'ont fait, qu'ils se sont présentés au Parlement et qu'ils ont fait adopter cette motion. Malheureusement, ils n'y parviendront pas, parce que les deux autres partis de l'opposition voient clair dans leur jeu. Les conservateurs veulent pouvoir dire que, grâce à cette motion au libellé invraisemblable et arbitraire, ils ont réussi à obtenir les vaccins dont les Canadiens avaient besoin.

Lorsqu'on prend le temps d'examiner la motion et ce que les conservateurs demandent vraiment, on se rend compte que c'est absolument insensé. J'aime toujours sauter le préambule des motions parce qu'une motion devrait pouvoir se suffire à elle-même, sans le préambule. Seule la dernière ligne de la motion donne une instruction: « la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai. » C'est tout. C'est la seule partie qui donne une instruction, et c'est la dernière ligne de la motion.

Qui ne voterait pas pour cela s'il ou elle pensait réellement que c'est possible? Personne. C'est comme s'ils disaient que le gouvernement a la capacité de réaliser cet objectif, mais qu'il refuse de le faire. Qui ne voterait pas pour que cela se fasse? Tout le monde voterait pour cela, si c'était vraiment possible.

C'est fascinant de voir le petit jeu des conservateurs. À mon avis, ce qu'ils sont en train de faire montre leur faiblesse. Cela montre qu'ils n'ont pas compris leur rôle à la Chambre, et je reviens à ce que je disais au début. Le rôle des conservateurs est de mettre le gouvernement au défi de mieux travailler, et non pas de présenter des motions arbitraires pour essayer de réclamer une victoire plus tard. Les conservateurs doivent inciter le gouvernement à mieux réussir. C'est leur travail. C'est ce pour quoi ils ont été élus, mais ils ne le font pas. Les conservateurs doivent se présenter ici avec quelque chose d'utile, et non pas ces motions ridicules.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Madame la Présidente, comme le député l'a mentionné plus tôt, je suis certain que, sur 140 députés, il y en a 20 du Parti libéral qui seraient heureux d'être de ce côté-ci de la Chambre et non pas du côté du gouvernement, mais cela viendra.

Le gouvernement fédéral a complètement échoué à empêcher les variants de la COVID d'entrer au Canada, il a échoué à garder le contrôle de notre frontière et il a échoué à fournir des vaccins en janvier et en février. En fait, le Canada est tellement en retard du reste des pays développés qu'il fait parler de lui dans les médias à l'étranger. Le Canada accuse maintenant un retard par rapport à plus de 40 pays pour ce qui est des vaccins contre la COVID-19. Quel autre pays a préconisé un écart de quatre mois entre les deux premières doses?

• (1400)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, le Royaume-Uni fait la même chose. Cela dit, mettons cet aspect de côté pour le moment. Je tiens à revenir à la première phrase du député. Je peux garantir au député qu'avec 54 % des membres du Parti conservateur du Canada qui ne croient pas à la crise climatique, il n'y a pas un député de ce côté-ci de la Chambre qui veut...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député disposera de quatre minutes pour répondre après la période des questions orales.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA COMMUNAUTÉ TAMOULE

Mme Marci Ien (Toronto-Centre, Lib.): Madame la Présidente, la communauté tamoule de Toronto-Centre et de toutes les régions du Canada est enchantée de souligner un jalon historique: elle a réussi à recueillir 3 millions de dollars sous forme de dons pour créer une chaire d'études tamoules à l'Université de Toronto, à Scarborough. Il s'agit d'une première pour le Canada.

C'est un rêve devenu réalité grâce, entre autres, à la générosité de l'organisme privé SJV and EJ Chelvanayakam Charitable Foundation et de plus de 3 800 donateurs répartis aux quatre coins du monde, dont des organisations communautaires, des sociétés privées, des artistes, des conseils de village et des associations d'anciens étudiants.

Déclarations de députés

Le Canada compte plus de 300 000 Tamouls, ce qui en fait le pays avec la plus importante diaspora à l'extérieur du sous-continent indien. La culture tamoule est riche et chargée d'histoire.

Je félicite tout particulièrement le Congrès tamoul canadien, Tamil Chair Inc. et le campus de Scarborough de l'Université de Toronto, qui ont travaillé très fort sur ce projet. Quel bel exemple d'initiative citoyenne et de ce que les citoyens peuvent accomplir quand ils unissent leurs forces!

* * *

LE BÉNÉVOLAT

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, les bénévoles sont l'épine dorsale de nos collectivités. Plus tôt ce mois-ci, nous avons souligné la Semaine de l'action bénévole, au cours de laquelle nous saluons le travail important des bénévoles.

Je suis toujours impressionné par les bénévoles de Wellington—Halton Hills, qu'il s'agisse de groupes confessionnels, de clubs philanthropiques ou de personnes cherchant à faire quelque chose de positif. Leur travail ne passe pas inaperçu, surtout cette année, en pleine pandémie.

J'aimerais parler plus particulièrement d'une bénévole, Marilyn Serjeantson, qui a été nommée citoyenne de l'année par le Club Lions de Georgetown.

Au fil des années, Marilyn a beaucoup contribué à notre collectivité, que ce soit en faisant du bénévolat à l'école publique George Kennedy, en siégeant au sein de divers conseils d'administration ou en faisant partie de l'organisation Bruce Trail. Par ailleurs, Marilyn a été élue à titre de première conseillère municipale et mairesse de Halton Hills, une remarquable réalisation.

Je remercie Marilyn Serjeantson et tous les autres bénévoles des services qu'ils rendent à nos collectivités. Ils contribuent à bâtir un Canada meilleur.

* * *

DES FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Monsieur le Président, en mars, Pat Noble, personne remarquable avec laquelle j'ai eu le plaisir de travailler pendant 12 ans, a pris sa retraite de son poste d'adjointe exécutive du maire de la ville de Newmarket.

Pat était une professionnelle accomplie, admirée et respectée de ses collègues, en plus d'être une défenseuse inlassable de sa collectivité. Sa détermination à améliorer la vie d'autrui se reflétait dans les nombreux projets communautaires auxquels elle a participé lorsqu'elle représentait le bureau du maire de la ville de Newmarket. Pat a participé à la direction d'initiatives comme des programmes artistiques et culturels, le Belinda's Place, l'hospice Margaret Bahen, Oasis Bereavement, qui est un centre du deuil et de la guérison, de nombreux tournois de golf et des collectes de fonds au bénéfice de projets communautaires.

Je félicite Pat à l'occasion de sa retraite. Je la remercie au nom des habitants de Newmarket d'avoir fait de notre ville un meilleur endroit où vivre.

Déclarations de députés

[Français]

CLAUDE CHAPDELAINÉ

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, aujourd'hui je souhaite honorer Claude Chapdelainé, un cartographe sportif de Sainte-Adèle, dans la magnifique municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut.

Depuis 15 ans, il a répertorié une vingtaine de sentiers de ski de fond et créé six parcours de vélo de route. Il a commencé sa carrière à la MRC des Pays-d'en-Haut, plus particulièrement à Sainte-Adèle, dans ma belle circonscription. De plus, il est l'un des collaborateurs de la création du nouveau parc du Mont Loup-Garou, un joyau de notre patrimoine touristique et de villégiature consacré aux sports non motorisés.

Je souhaite à M. Chapdelainé une bonne santé, car, à 80 ans, il est un modèle par sa participation active et, comme il le dit si souvent, de son beau terrain de jeu qu'est le territoire de Laurentides—Labelle.

Enfin, au nom de tous les sportifs de chez nous, merci beaucoup et longue vie à M. Chapdelainé.

* * *

LE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, Emplois d'été Canada est une opportunité pour nos jeunes d'acquies une expérience de travail réelle et de développer des compétences professionnelles auprès d'entreprises et d'organisations locales. Grâce à l'expansion du programme par notre gouvernement, jusqu'à 120 000 emplois seront créés dans tout le pays cet été.

Le programme a toujours été populaire dans ma circonscription et cette année ne fait pas exception. En fait, je suis fière de dire que plus de 100 employeurs y participeront et que près de 500 emplois seront créés à Vimy. Cette année, le nombre d'emplois a doublé en comparaison à l'an dernier.

Je remercie et félicite les employeurs qui participent au programme Emplois d'été Canada afin d'offrir à nos jeunes des possibilités de carrière et des expériences de vie si précieuses.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES VOYAGES D'AGRÈMENT

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, Judy, une résidente de ma circonscription, est l'un des 12 000 agents de voyage du Canada. Aujourd'hui, je vous fais part de leur situation telle que la rapporte Judy.

« Imaginez bâtir une agence de voyages pendant plus de 25 ans, établir des relations avec les clients, planifier année après année des voyages fantastiques dont les gens rapportent de merveilleux souvenirs.

Maintenant, imaginez [...] le monde ferme ses portes, vous vous affairez à faire revenir chez eux des clients en panique, vous effectuez des centaines d'annulations, vous émettez des crédits de voyage et vous aidez à faire des réclamations d'assurance. Pourtant, vous n'êtes pas admissible au modèle unique de financement accordé aux petites entreprises [...] vous n'avez que la PCU comme moyen de subsistance.

Combien de temps encore les gens du secteur voyage peuvent-ils survivre sans revenu d'affaires et sans aide ciblée de la part du gouvernement? Et lorsque les voyages reprendront, qui aidera les clients à s'y retrouver dans toutes les règles de la nouvelle réalité et à rapporter de nouveaux souvenirs de voyage? »

La COVID a réduit de moitié les voyages d'agrément et a forcé les agents de voyage à se débrouiller pour survivre. Les gens de ce secteur ont besoin de notre appui.

* * *

L'INDE

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner les tristes nouvelles qui affligent l'Inde dans sa lutte contre le coronavirus. L'Inde enregistre une augmentation considérable des infections au coronavirus dont le nombre a grimpé jusqu'à 350 000 par jour au cours des dernières semaines, et qui cause environ 3 000 décès par jour récemment.

J'offre ma plus profonde sympathie à tous ceux qui ont été affectés par le virus, à ceux qui luttent pour leur survie et à ceux qui ont perdu des êtres chers. Les Canadiens de partout au pays envoient leurs prières à la population indienne.

Le gouvernement a annoncé qu'il versera 10 millions de dollars à la Croix-Rouge indienne et qu'il enverra de l'équipement de protection individuelle et des respirateurs. Les Canadiens peuvent également faire des dons par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne.

J'assure à l'ensemble des Indiens que les Canadiens les appuient, se soucient de leur sort et prient pour eux. Prenez soin de vous et restez en sécurité.

* * *

LA FONDATION DO MORE AG

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière année, la COVID-19 a mis à rude épreuve la santé mentale des Canadiens, y compris celle de ceux travaillant dans le secteur agricole.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Kim Keller, une cultivatrice de canola de Melfort, en Saskatchewan, et Amy VanderHeide, une agricultrice de la circonscription que je représente, Kings—Hants, au sujet de la fondation Do More Ag, qui veille à ce que les agriculteurs canadiens et leur famille aient accès à des services de soutien en santé mentale.

L'initiative a vu le jour en 2017 à la suite d'une conversation sur la nécessité d'avoir des services adaptés aux besoins des agriculteurs. Mme Keller, les autres co-fondateurs et des partisans du projet ont travaillé inlassablement à la mise sur pied de l'organisation, dont les activités ont débuté dans l'Ouest, mais qui compte aujourd'hui 70 partenaires partout au pays, y compris dans ma province natale, la Nouvelle-Écosse.

J'invite les députés de la Chambre à se joindre à moi pour souligner le travail de la fondation Do More Ag, mais aussi, puisque c'est le temps des semailles au Canada, à lever leur chapeau aux agriculteurs, qui travaillent sans relâche pour subvenir aux besoins alimentaires du pays. Nous les remercions de leur travail. S'ils ont besoin de soutien, il suffit d'un appel.

CANZUK

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, imaginons un monde où les Canadiens pourraient plus facilement travailler à Londres, où les divers titres de compétences de la Colombie-Britannique seraient reconnus à Sydney et où les retraités migrants pourraient choisir entre l'île du Nord et l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande.

La libre circulation et la mobilité des travailleurs font partie des piliers de l'initiative visionnaire CANZUK, qui créerait une alliance géopolitique encore plus étroite entre le Canada et trois de ses alliés partageant les mêmes vues — l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni — et miserait sur la coordination des politiques étrangères, la mise en commun des marchés publics, le resserrement des liens en matière de défense et de sécurité et l'intensification des échanges commerciaux. Tous ces éléments favoriseraient l'avènement d'une nouvelle ère de possibilités et de prospérité pour les Canadiens.

L'initiative CANZUK permettrait au Canada et à ces pays d'exercer une influence exceptionnelle sur la scène mondiale. En unissant nos efforts, nous pourrions mieux défendre nos valeurs communes de multiculturalisme, de respect des droits de la personne et de primauté du droit, tout en contrant les menaces issues de régimes de plus en plus hostiles.

Nous nous sommes déjà battus aux côtés de nos frères et sœurs des pays de l'initiative CANZUK et, aujourd'hui, nous partageons des services de renseignement de très haut niveau avec ces derniers. Nos liens ne datent pas d'hier et se poursuivent aujourd'hui. Alors que nous cherchons des moyens de favoriser la prospérité du Canada dans l'après-pandémie, j'estime que CANZUK nous permettrait de bâtir un avenir meilleur.

* * *

• (1410)

[Français]

L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai été ravie de prendre part à une causerie de la série de conférences Inspiration, organisée par l'Université d'Ottawa, avec ma collègue, la députée d'Ottawa—Vanier, sous le thème: « Obtenir des résultats sur la Colline: foncer au féminin ».

Je veux remercier toute l'organisation de l'invitation et de cette superbe initiative. Il est important de s'encourager entre femmes et de démontrer, par différentes expériences et parcours, les possibilités qui s'offrent à nous. Nous avons un potentiel extraordinaire, une expertise à partager, un sens du leadership à démontrer, et aucune barrière ne devrait nous empêcher de réaliser nos rêves.

C'est pourquoi dans le budget fédéral du 19 avril dernier un accent a été mis sur l'entrepreneuriat féminin et sur l'équité entre les sexes. Plusieurs investissements, dont les fonds pour les services de garde, ont été mis en avant pour épauler les femmes et confirmer l'engagement du gouvernement à veiller au bien-être des Canadiennes.

* * *

DES ALLÉGATIONS D'INCONDUITE SEXUELLE DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, nous savons qu'en 2018, une femme des Forces armées

Déclarations de députés

mées canadiennes a fait des allégations d'inconduite sexuelle contre le plus haut gradé de l'armée. Le premier ministre dit que son bureau avait pris ces allégations au sérieux, sauf que nous savons que le ministre de la Défense nationale, le greffier du Conseil privé et la cheffe de cabinet du premier ministre étaient au courant, mais ils n'ont rien fait. Le premier ministre essaie de nous croire qu'il ne le savait pas, mais c'est très dur à croire.

Quand une femme porte plainte pour harcèlement sexuel, il ne devrait pas y avoir de mauvaise porte. Elle devrait être écoutée et se sentir en sécurité. Toutefois, le premier ministre et le gouvernement libéral ont échoué auprès des femmes. Cela a été un cauchemar pour elles.

Le premier ministre et son gouvernement affirment sérieusement n'avoir aucune tolérance envers le harcèlement sexuel, mais ils ont donné une augmentation salariale au général Vance après ces allégations. Il semble que le *old boy's club* se porte très bien avec ce gouvernement, malgré la rhétorique féministe de celui-ci. En tant que femme, je trouve cela très décevant.

* * *

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, sous le gouvernement du premier ministre, les abus de pouvoir aux plus hauts échelons des Forces armées canadiennes se sont poursuivis en toute impunité. Le général Vance, ancien chef d'état-major de la Défense, ainsi que d'autres officiers généraux font l'objet d'une enquête pour des cas d'inconduite et d'agression de nature sexuelle, et d'autres officiers supérieurs se sont rendus complices par leurs gestes ou par leur silence.

Depuis trois ans, le ministre de la Défense était au courant des allégations graves à l'endroit du général Vance. Des responsables clés au cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil privé étaient au courant, et ils n'ont rien fait.

Au lieu d'appuyer les femmes, le premier ministre a contribué à l'enracinement et au renforcement d'une culture toxique au sein des forces armées. Par son inaction, il a encouragé le « club des vieux copains » et privé des femmes de la possibilité d'être crues.

Il ne pourra y avoir de changement durable que lorsque ceux qui ont manqué à leur devoir seront tenus responsables de leurs actes. Les femmes ont gagné le droit d'être traitées avec équité et respect au sein des forces armées. Pourquoi le premier ministre ne veut-il pas les appuyer?

* * *

IAN WADDELL

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner le décès d'un grand parlementaire et d'un Canadien exceptionnel, Ian Waddell.

Ian a été député de la Chambre des communes, député provincial, ministre, avocat, auteur, producteur de films, sociodémocrate et ardent défenseur d'un Canada plus prospère et plus juste. Il a été député de la Chambre des communes pendant 14 ans, où il a été élu deux fois par les résidents de Vancouver Kingsway, et une fois par ceux de Port Moody—Coquitlam. Par la suite, il a été élu à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, où il a représenté les résidents de Vancouver-Fraserview.

Questions orales

Ian a mené une carrière bien remplie. Il était particulièrement fier de son travail à la Commission Berger et du rôle clé qu'il a joué pour l'inclusion des droits des Autochtones dans la Constitution. Il a été le principal ministre responsable du succès remporté par la candidature de Vancouver aux Jeux olympiques d'hiver de 2010, et il a joué un rôle crucial dans la promotion de l'industrie du film de la Colombie-Britannique. Il a même bavardé avec la reine.

Ian était l'une des rares personnes à savoir travailler avec des gens de toutes les allégeances politiques pour obtenir des résultats concrets tout en gardant toujours sa bonne humeur.

Au nom de mes collègues et des résidents de Vancouver Kingsway, je lui offre mes plus sincères remerciements pour le service qu'il a rendu à la population, et toute mon admiration pour la vie bien remplie qu'il a menée.

* * *

• (1415)

[Français]

SHEFFORD

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, en me permettant à mon tour de me pêter les bretelles, je suis particulièrement fière de pouvoir dire à la Chambre, aujourd'hui, que c'est grâce à ses espaces verts, sa proximité avec les grands centres et surtout sa tranquillité, que la municipalité de Shefford, dans ma circonscription du même nom, a remporté le titre prestigieux de la ville du bonheur. C'est ce qui ressort du fameux palmarès des 100 villes les plus heureuses au Québec réalisé par la firme de sondage Léger avec un indice — qu'on se tienne bien et qu'on fasse rouler les tambours — de 81,88, et ce, à sa première année fracassante et plus que remarquée dans ce palmarès.

Comptant sur le paysage inspirant de son mont et de sa vallée, Shefford est particulièrement devenue attirante pour de nombreux artistes. Je tiens à saluer le dynamisme de ses élus et de ses citoyens. En tant que députée de Shefford, je ne peux donc que me réjouir en affirmant haut et fort que la ville de Shefford illustre parfaitement bien la qualité de vie exceptionnelle et le bonheur qui se vit dans l'ensemble de la circonscription de Shefford.

* * *

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la misogynie empire lorsque des gens puisent leurs privilèges pour protéger ceux qui la perpétuent.

La députée de Pickering—Uxbridge n'a rien dit quand les allégations de tripotage concernant le premier ministre ont été mises au jour et elle n'a rien dit quand le premier ministre a expulsé la députée de Vancouver Granville du Cabinet et du caucus pour avoir dit la vérité à ceux qui sont au pouvoir. Elle n'a rien dit concernant des révélations selon lesquelles le premier ministre aurait permis au député de Kitchener-Sud—Hespeler de se présenter comme candidat libéral, même s'il savait que le député faisait l'objet d'allégations bien étayées de harcèlement. Aujourd'hui, elle ne dit rien au sujet des députés de son propre parti qui ont fermé les yeux sur l'inconduite sexuelle grossière dans les Forces armées canadiennes.

Rien ne changera pour les femmes si, en gardant le silence ou en rejetant le blâme ailleurs, on accepte que le comportement misogyne d'hommes privilégiés ne leur attire aucune conséquence. Jane

Philpott a eu le courage de dénoncer publiquement la misogynie dans son parti, et j'ai fait la même chose. Aujourd'hui, je demande à la députée de Pickering—Uxbridge et à tous les députés libéraux de trouver le courage de faire la même chose et de défendre les femmes des Forces armées canadiennes.

* * *

LE MOIS DU PATRIMOINE SIKH

L'hon. Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, avril est le Mois du patrimoine sikh, au cours duquel on souligne et salue les nombreuses contributions que les Canadiens sikhs ont apportées — et qu'ils continuent d'apporter — à la vie culturelle, économique, politique et sociale de notre pays.

Les premiers immigrants sikhs sont arrivés au Canada à la fin du 19^e siècle. Aujourd'hui, notre pays compte plus de 500 000 Canadiens sikhs, qui constituent l'une des plus importantes diasporas sikhs au monde.

En cette période inédite, nous remercions les communautés sikhs de leurs nombreuses contributions au pays depuis le début de la pandémie, qu'il s'agisse du centre spirituel sikh de Rexdale, qui distribue de la nourriture à la communauté, des aînés qui s'entraident, ou des personnes qui travaillent dans le domaine de la santé ou en première ligne. Ce ne sont que quelques exemples de l'application des principes fondamentaux du sikhisme que sont l'égalité, la compassion et la générosité.

Les Canadiens sikhs rendent nos communautés plus fortes. Je souhaite à tous un très bon Mois du patrimoine sikh.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la troisième vague fait des ravages à l'échelle du pays. De nouvelles restrictions sont mises en place d'un océan à l'autre. Les États-Unis d'Amérique ont administré 220 millions de doses de vaccins. Le Canada en a administré moins de 6 % de ce nombre.

Le gouvernement savait qu'il n'aurait pas assez de vaccins pour éviter une troisième vague. Pourquoi donc n'a-t-il pas sécurisé la frontière pour empêcher l'entrée de variants dangereux?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je vais mettre en contexte le nombre de doses reçues au pays. Quelque 14,7 millions de doses ont été livrées, ce qui veut dire que 31 % des Canadiens ont été vaccinés au moins une fois. Nous sommes au troisième rang parmi les pays du G20 en ce qui concerne le nombre total de doses administrées. Le Canada recevra 2 millions de doses du vaccin de Pfizer par semaine en mai et 2,5 millions de doses par semaine en juin. De 48 millions à 50 millions de doses auront été livrées d'ici la fin juin.

[Français]

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la troisième vague et les variants ravagent notre pays. D'un océan à l'autre, les provinces prennent de nouvelles mesures. Les États-Unis ont administré 220 millions de doses. Le Canada, quant à lui, a administré moins de 6 % de ce nombre de doses.

Le gouvernement savait qu'il ne recevrait pas les vaccins à temps. Pourquoi a-t-il donc laissé la frontière ouverte?

• (1420)

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, les faits sont là aujourd'hui. La production de vaccins était en pleine expansion en janvier et en février. Nous avons maintenant dépassé notre objectif du premier trimestre et nous sommes au troisième rang des pays du G20 pour ce qui est de l'administration des vaccins.

Il faut intervenir sur plusieurs plans pour combattre le virus: la vaccination, l'approvisionnement en équipements de protection individuelle et les mesures sanitaires.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les autres pays ont reçu leurs vaccins en janvier et en février, mais pas le Canada.

Selon la modélisation du gouvernement fédéral, les Canadiens ne peuvent pas s'attendre à une réouverture avant que 20 % des Canadiens ne soient complètement vaccinés et que 75 % d'entre eux n'aient reçu leur première dose.

À quelle date le gouvernement libéral atteindra-t-il ces objectifs?
[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons une merveilleuse histoire de vaccination à raconter. Nous sommes au deuxième rang parmi les pays du G20 pour ce qui est de l'administration d'une première dose de vaccin, et de nombreux Canadiens recevront leur deuxième dose au cours des prochains mois. Nous attendons une quantité exceptionnelle de vaccins en mai, et les provinces et les territoires se préparent à administrer plus de vaccins que jamais. J'ai vraiment hâte de les voir les administrer et permettre au Canada de surmonter cette crise.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les amendements que le gouvernement a adoptés relativement au projet de loi C-10 ont été qualifiés d'attaque en règle contre la liberté d'expression. En novembre dernier, le premier ministre a déclaré qu'il allait toujours défendre la liberté d'expression, mais voilà maintenant qu'il tente de réglementer les discours politiques qu'il n'aime pas.

Pourquoi le gouvernement s'en prend-il encore une fois à la liberté d'expression des Canadiens?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais citer le député de Richmond—Arthabaska qui, il y a quelques mois à peine, déclarait que le projet de loi C-10 n'allait pas assez loin. Il voulait qu'on réglemente les réseaux sociaux, et il n'était pas le seul. La députée de Lakeland a déclaré qu'il fallait faire quelque chose « pour protéger les jeunes et les victimes d'agression », et la députée de Calgary Skyview a dit que ces entreprises profitent de l'exploitation sexuelle et du racisme.

Comme nous l'avions promis, nous agissons, et nous poursuivons sur cette voie.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je renvoie le ministre aux remarques qu'a faites le titulaire de la chaire de recherche du Canada en droit de l'Internet. Il a

Questions orales

affirmé que les modifications proposées dans le projet de loi C-10 du ministre « laissent présager un encadrement de la liberté de parole des Canadiens », en particulier sur les questions politiques. Le gouvernement fédéral pourra désormais user de toute sa puissance à l'endroit de ceux qui tiennent un discours politique que le ministre et le premier ministre n'apprécient simplement pas.

Pourquoi le gouvernement libéral est-il le gouvernement le plus anti-Internet de l'histoire du Canada?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, pour ma part, je renverrais le député à la SOCAN, à la Canadian Independent Music Association et à l'Association des professionnels de l'édition musicale. Toutes ces organisations appuient les modifications que nous proposons dans le projet de loi C-10. Elles ont même affirmé que prétendre que le projet de loi aura un impact sur la liberté d'expression est incorrect et dangereusement trompeur.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on apprend par TVA que les vacanciers qui doivent faire une quarantaine à leur retour auront droit à l'assurance-emploi. Ce ne sont pas des farces. Cet hiver, ce gouvernement donnait 1 000 \$ aux vacanciers qui devaient se placer en quarantaine. Nous lui avions dit que cela n'avait pas de bon sens et il avait finalement reculé. Aujourd'hui, il recommence, mais pas avec son argent, avec de l'argent l'assurance-emploi. Ce sont les cotisants qui paient pour cela.

À un moment donné, il faut que le gouvernement comprenne qu'on ne récompense pas le monde qui choisit de ne pas respecter les consignes en pleine pandémie.

Qu'est-ce qui est difficile à comprendre là-dedans?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le Président, soyons très clairs: personne ne peut accéder à une aide fédérale pour se placer en quarantaine, lors d'un retour au Canada après un voyage non essentiel. Rien n'a changé.

Les prestations de maladie de l'assurance-emploi continuent d'être offertes uniquement aux Canadiens qui ne peuvent pas travailler parce qu'ils sont malades ou blessés, et non à ceux qui doivent se placer en quarantaine après avoir choisi de prendre des vacances à l'étranger.

• (1425)

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, la ministre pourra lire et regarder TVA à ce sujet pour voir qu'elle a tort quand elle dit cela.

Les gens se sont fait dire 1 000 fois de ne pas voyager, en fait, ils se le sont fait dire tout le temps. Ottawa dit aux gens qui décident de partir en vacances dans le Sud, malgré cette consigne, que la quarantaine va être sur le bras des travailleurs et des employeurs qui paient pour le régime d'assurance-emploi. C'est hilarant. Deux semaines de chômage paient au moins le prix du billet d'avion.

Est-ce que le gouvernement va arrêter cette comédie des erreurs et immédiatement rectifier le tir et annuler cette décision irresponsable?

Questions orales

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, voilà un exemple typique d'une question qui a été écrite avant que la réponse soit donnée.

Je le dis en toute amitié à mon ami du Bloc québécois, ma collègue a expliqué de façon très claire que ces personnes ne seraient pas admissibles aux prestations d'assurance-maladie. Nous avons été très clairs à ce sujet et rien n'a changé. Cela ne s'applique pas à des gens qui prennent des vacances, point à la ligne.

* * *

LA SANTÉ

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la troisième vague de la COVID-19 frappe fort et ce sont toujours les plus vulnérables, les travailleurs essentiels et les travailleurs de première ligne qui continuent de tomber malades et qui risquent de propager l'infection avec leur famille et leur communauté. Le gouvernement a la responsabilité d'agir.

Le premier ministre s'engage-t-il à s'assurer que les plus vulnérables seront vaccinés dès que possible?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je vais être claire: le gouvernement du Canada a été un partenaire extraordinairement solide pour les provinces et les territoires en matière de vaccination. Non seulement nous nous sommes procuré un éventail de vaccins diversifié, mais en plus, c'est nous qui avons payé les vaccins dans leur totalité, allégeant ainsi le fardeau de la vaccination pour les provinces et les territoires. Nous les avons également soutenus sur le plan logistique et en leur proposant une aide supplémentaire en personnel, au cas où ils en auraient besoin pour le déploiement.

Nous serons là pour les provinces et les territoires, quels que soient leurs besoins en personnel de santé ou en équipement.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, hier, j'ai demandé au premier ministre s'il serait d'accord pour améliorer les régimes de congés de maladie payés. Il a baragouiné une réponse incompréhensible où il était question de compétences.

Voilà où on en est: il y a déjà un programme fédéral de congés de maladie payés. Le problème c'est qu'il n'est pas efficace. J'ai une idée folle: et si on essayait de le rendre efficace? Tous les experts s'entendent pour dire qu'un programme de congés de maladie payés qui fonctionne bien sauverait des vies. Alors pourquoi le premier ministre trouve-t-il des excuses, alors que nous suggérons d'améliorer un programme qui existe déjà?

Le premier ministre le fera-t-il? Sauvera-t-il des vies?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, je ne suis pas d'accord. Ce programme fonctionne très bien. Dès le début de la pandémie, le gouvernement s'est efforcé d'aider les Canadiens. Les congés de maladie payés ont été un élément essentiel de notre réponse en matière de santé publique. Plus de huit millions de travailleurs ont bénéficié de la PCU; près de

500 000 Canadiens ont demandé la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, et des millions d'autres ont toujours quatre semaines de congés de maladie payés.

Outre les mesures d'aide d'urgence que nous avons mises en place, huit millions de travailleurs ont des congés de maladie payés grâce à la réduction du taux de cotisation d'assurance-emploi et des centaines de milliers de travailleurs continuent de profiter de l'assouplissement du programme d'assurance-emploi en ce qui concerne les congés de maladie. Par ailleurs, le budget de 2021 prévoit porter à 26 semaines le nombre de semaines de congés de maladie dans le cadre de l'assurance-emploi, ce qui aidera quelque 169 000 autres Canadiens...

Le Président: Le député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement conservateur avait demandé à la juge Marie Deschamps de faire une enquête sur des cas de harcèlement et d'agression dans l'armée canadienne.

En 2015, ce rapport a été déposé. Aujourd'hui, six ans plus tard, le gouvernement est tout fier d'annoncer la création d'une enquête menée par la juge Louise Arbour au sujet du harcèlement et des agressions dans l'armée canadienne. C'est exactement la même chose, mais six ans plus tard.

N'est-ce pas là la démonstration que, depuis que le gouvernement est au pouvoir, rien n'a changé dans l'armée canadienne? Le gouvernement n'a rien fait, malgré le rapport que nous avons demandé en 2015.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je veux commencer par souligner l'anniversaire de l'écrasement du Stalker 22 au large de la Grèce. Il y a un an aujourd'hui, nous avons perdu six membres des Forces armées canadiennes dans l'exercice de leurs fonctions. Ils étaient dévoués à leur travail, passionnés de servir le Canada et aimés par les membres de l'équipage, leur famille et leur communauté. Nos pensées accompagnent leur famille aujourd'hui.

En ce qui concerne l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes, nous sommes absolument déterminés à l'éradiquer, et l'annonce d'aujourd'hui est un autre pas dans la bonne direction.

● (1430)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, nos pensées vont aussi aux victimes dont parlait le ministre.

Or nos pensées vont également aux personnes qui sont victimes de harcèlement dans l'armée canadienne et qui voient ce gouvernement qui, pendant six ans, n'a rien fait, et ce, malgré le rapport de 2015 que nous avons commandé. En plus, le gouvernement continue de ne pas donner l'heure juste aux Canadiens concernant le comportement du premier ministre.

Questions orales

Le premier ministre a dit, en début de semaine, que jamais des gens de son cabinet n'ont su qu'il y avait des questions de harcèlement sexuel dans le cas du général Vance. Or un courriel démontre que, en 2018, ils le savaient.

Quand le premier ministre dira-t-il enfin la vérité aux Canadiens?
[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement n'a aucune tolérance pour l'inconduite. Nous avons respecté la procédure établie, la même qu'a suivie le gouvernement précédent. En effet, le chef actuel de l'opposition a été mis au courant des rumeurs d'inconduite en 2015. L'affaire était suffisamment grave pour qu'il demande à son personnel d'en aviser le chef de cabinet du premier ministre, qui en a ensuite demandé au Bureau du Conseil privé de faire enquête. Autrement dit, nous suivons la même procédure que le gouvernement précédent a suivie.

Le chef de l'opposition officielle peut-il sérieusement laisser son parti dénigrer la procédure qu'il a lui-même suivie?

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, un ministre de la Défense doit voir à ce que l'armée canadienne non seulement défende les valeurs que défend notre pays, mais qu'elle les incarne. Sous la direction du ministre, le club des vieux copains peut continuer, sans problème. Les membres de la police militaire croient qu'ils peuvent se moquer — sans subir de conséquence — des victimes d'inconduite sexuelle plutôt que de les protéger. Les officiers supérieurs pensent qu'ils peuvent formuler des recommandations sur la conduite de militaires sans tenir compte des condamnations pour agression sexuelle.

Le ministre va-t-il admettre qu'il a manqué à son devoir de ministre de la Défense nationale?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons appris hier avec stupeur que l'ancien premier ministre Harper avait nommé le général Vance en 2015, même si celui-ci faisait l'objet d'une enquête active du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Quelques jours après que les conservateurs l'ont nommé à son poste, l'enquête a été soudainement abandonnée. Selon une demande d'accès à l'information, le commandant a indiqué qu'il subissait des pressions, mais il n'a pas dit qui les exerçait à ce moment-là.

Le chef de l'opposition affirme qu'il a transmis les allégations d'inconduite sexuelle contre le général Vance en 2015 et il prétend qu'on les a examinées. Comment explique-t-on que l'enquête a été soudainement abandonnée au moment où le général Vance a été nommé à son poste?

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, justice différée est justice refusée. Le ministre de la Défense nationale n'a pas donné suite au rapport Deschamps, et le nouvel examen subira le même sort. Au lieu de défendre les femmes, le ministre a protégé une culture militaire toxique et bien enracinée. Il est au courant des allégations d'inconduite sexuelle contre le général Vance depuis trois ans, mais il n'a rien fait. Son inaction a enhardi le « club des vieux copains » et elle a privé des femmes de la possibilité d'être crues.

Mon collègue admettra-t-il qu'il a manqué à son devoir de ministre de la Défense nationale?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme je le dis depuis le début, je prends tous les cas d'inconduite très au sérieux et j'ai toujours suivi la procédure établie.

La même procédure a été suivie en 2015. Parlons donc de 2015. Les conservateurs de Stephen Harper ont nommé le général Vance alors qu'il faisait l'objet d'une enquête du Service national des enquêtes des Forces canadiennes. L'enquête a été abandonnée soudainement, tout de suite après sa nomination. Puis, le chef de l'opposition a relayé des rumeurs d'inconduite sexuelle sur lesquelles on avait déjà supposément enquêté.

Le chef de l'opposition en sait peut-être plus à ce sujet que ce qu'il nous en a dit jusqu'ici.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Eh bien, c'était une réponse ridicule, monsieur le Président.

Le ministre de la Défense nationale a entièrement perdu le contrôle de son ministère. Hier, nous avons appris que des attaques dégoûtantes contre l'une des présumées victimes du général Vance ont été publiées dans un groupe privé sur Facebook réunissant des policiers militaires. Le ministre de la Défense a laissé le général Vance à la tête de l'opération Honour pendant trois ans, malgré les allégations d'inconduite sexuelle. Nous en voyons aujourd'hui les conséquences.

Le ministre de la Défense nationale est-il conscient que son inaction a encouragé la misogynie et les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, puisqu'il est question de 2015, année où le général Vance a reçu sa nomination, je signale que le député d'en face était secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale à l'époque. Nous avons appris une chose troublante hier: l'ancien premier ministre Harper a nommé le général Vance en juillet 2015 bien qu'il faisait alors l'objet d'une enquête active par le Service national des enquêtes des Forces canadiennes. Le député le savait-il? Qu'a-t-il fait à l'époque? Seulement quelques jours après que les conservateurs ont nommé le général, l'enquête a soudainement été abandonnée. Selon des renseignements transmis en réponse à une demande d'accès à l'information, l'officier responsable a dit avoir subi des pressions, mais de la part de qui? De la part du député, peut-être; on ne sait pas.

Le chef de l'opposition a déclaré avoir transmis les allégations d'inconduite sexuelle concernant le général Vance en juillet 2015. Il prétend qu'elles ont été examinées. Comment est-ce possible si, au moment où le général Vance a été nommé, l'enquête a soudainement...

• (1435)

Le Président: Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, contrairement au ministre, qui a fermé les yeux et s'en est lavé les mains, les conservateurs ont bel et bien mené une enquête.

Questions orales

Les Canadiens sont choqués d'apprendre qu'un officier supérieur a écrit aux tribunaux afin de faire la recommandation élogieuse d'un soldat déclaré coupable d'avoir agressé sexuellement une collègue. Fait scandaleux, les données montrent que, sous le ministre, il y a eu dans les forces armées au moins 216 cas d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel où les accusations ont été réduites à des infractions d'ordre administratif, soit à peine une tape sur les doigts.

Le ministre de la Défense admettra-t-il qu'il n'a pas réussi à protéger les militaires et qu'il était répréhensible de laisser le général Vance diriger l'opération Honour? Le ministre va-t-il enfin répondre à la question, sans faire de discours creux?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous allons continuer de prendre des mesures rigoureuses, et c'est exactement ce qui a été annoncé aujourd'hui.

J'ai déjà demandé auparavant pourquoi les conservateurs ont nommé le général Vance en juillet 2015, alors qu'une enquête était en cours. Le député d'en face était secrétaire parlementaire du ministre de la Défense, à l'époque. Il est incroyable qu'on ait nommé cette personne même en connaissant cette information.

Quoi qu'il en soit, nous allons nous concentrer sur les survivantes, et c'est ce qui a été annoncé aujourd'hui.

Une voix: On a bonifié son contrat et on lui a accordé une augmentation. On l'a maintenu à la tête de l'opération Honour.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je rappelle aux députés que, lorsqu'une personne parle dans cette enceinte, elle peut le faire de manière quelque peu anonyme parce qu'on ne peut pas toujours déterminer qui a tenu ces propos, mais lorsqu'elle parle en ligne, on la voit aussitôt en avant-plan. Je suis sûr qu'aucune personne ne souhaite attirer l'attention sur elle lorsqu'elle fait quelque chose d'inapproprié à la Chambre.

Je vais laisser le ministre terminer sa réponse. Il lui reste environ six secondes.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le Président, de toute évidence, le député d'en face veut [*difficultés techniques*], mais s'il y a une chose que je peux dire avec certitude, c'est que le gouvernement se concentrera sur les survivantes et sur une façon d'améliorer la situation. C'est pour cela que nous avons lancé un processus d'examen externe. C'est pour cela que nous [*difficultés techniques*] en place et que nous veillons à ce que notre budget reflète...

Le Président: Nous semblons éprouver quelques difficultés techniques, mais le temps de parole du ministre est écoulé.

La députée de Saint-Jean a la parole.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Immigration a promis une accélération du traitement des dossiers d'immigration au Québec. Or, c'est tout le contraire qui s'est produit en 2020.

Alors que le Québec avait une cible de 44 000 immigrants, le ministre a reconnu qu'il avait admis 17 000 personnes de moins. Il a également reconnu que près de 1 000 dossiers de travailleurs déjà présents au Québec auraient pu être traités et ne l'ont pas été. On

parle de 10 000 personnes qui sont déjà ici, déjà au travail, déjà francisées et déjà intégrées.

Que va faire le ministre pour mettre de l'ordre dans son ministère?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous travaillons en étroite collaboration avec le Québec pour lui fournir des travailleurs qualifiés dont il a besoin.

Nous avons accueilli plus de 7 000 nouveaux résidents permanents qualifiés au Québec, soit une augmentation de 56 personnes comparativement à la même période l'an dernier. Notre gouvernement continuera de respecter sa part de marché sur l'immigration, ce qui fera en sorte que le Québec recevra tous les travailleurs qualifiés dont il a besoin.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, près de 7 000 demandes de résidence permanente n'ont toujours pas été ouvertes à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et n'ont reçu aucun accusé de réception: 7 000 enveloppes qui s'empoussièrent sur un bureau.

On comprend qu'un accusé de réception n'accélère pas pour autant le traitement des dossiers, mais un accusé de réception est nécessaire pour avoir accès à l'assurance-maladie et pour éviter que les certificats de sélection viennent à échéance. Le Québec a mis en place une solution temporaire, mais ce n'était pas à lui de faire le travail du ministre.

Le ministre peut-il nous garantir qu'il va répondre aux 7 000 familles qui attendent et qu'un tel arriéré ne se reproduira plus jamais?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous voyons les effets au Québec, qui est confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs.

J'étais heureux de constater que le Québec a l'intention d'augmenter ses seuils d'immigration dans les années à venir. Cela nous permettra d'accueillir encore plus de travailleurs qualifiés, dont le Québec a besoin.

Je vais continuer à travailler avec mon homologue québécoise afin d'appuyer la relance économique au Québec et partout au Canada.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je félicite vraiment le ministre pour son français. On souhaiterait juste que le ministère se soit amélioré de la même façon, mais il a plutôt cumulé les ratés pendant la pandémie.

Il a accumulé des retards inacceptables dans l'octroi des visas et des permis de travail. Il n'a pas ouvert les enveloppes de demandes de résidence permanente faites à partir du Québec, tout en envoyant des confirmations de résidence permanente à des gens qu'il empêche ensuite d'entrer au Canada. Il a raté sa gestion des travailleurs étrangers temporaires et son propre objectif de parrainage.

Le ministre peut-il admettre que quand tout plante à ce point-là, le problème est un peu plus grave que la seule pandémie?

• (1440)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son compliment sur mon français. Je vais poursuivre mes efforts.

Questions orales

Tout au long de la pandémie, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec afin de déterminer les priorités en matière d'immigration. Nous avons aussi mis en place plusieurs mesures novatrices afin de traiter le plus rapidement possible les demandes en cours, passer du papier au numérique et réduire les délais causés par la COVID-19.

Il y a encore du travail devant nous, mais nous continuerons à travailler dans cet esprit collaboratif pour que le système d'immigration continue à servir les Canadiens et les Québécois.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, pendant trois ans, le ministre de la Défense nationale a été au courant d'allégations de harcèlement sexuel visant le militaire le plus haut gradé du Canada et provenant de femmes servant sous ses ordres, mais il n'a rien fait. Il a même refusé d'examiner les preuves et n'a jamais effectué de suivi. Il s'agit là du pire cauchemar qu'une femme puisse vivre: avoir le courage de dénoncer de tels gestes, puis d'être ignorée et mise de côté. Comme si ce n'était pas suffisant, le ministre de la Défense a accordé une augmentation de salaire au général Vance et a prolongé son mandat.

Est-ce que le ministre de la Défense nationale va s'excuser d'avoir tourné le dos aux femmes des Forces armées canadiennes?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, les membres des Forces armées canadiennes font d'énormes sacrifices pour protéger les Canadiens et, quel que soit leur grade ou leur sexe, ils ont le droit indéniable de servir en toute sécurité.

Il est clair que nous n'avons pas été à la hauteur de notre responsabilité de protéger nos membres contre toute forme d'inconduite. C'est pourquoi nous avons annoncé aujourd'hui que Madame Louise Arbour allait diriger un examen externe complet et indépendant sur les incidents de harcèlement et d'inconduite sexuelle au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Nous avons aussi nommé la lieutenant-générale Jennie Carignan au poste de cheffe de la conduite professionnelle et de la culture.

Il ne s'agit là que des premières mesures que nous prenons. Nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, et nous le ferons.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, nous disposons déjà d'un rapport à ce sujet. Il est temps d'y donner suite. Comme le ministre le sait, son annonce d'aujourd'hui ne s'accompagne d'aucun délai ni d'une date de début. Elle ne reflète pas l'urgence de la situation.

Leah West a été agressée sexuellement par un officier supérieur alors qu'elle servait dans les forces. Elle a affirmé que pas un seul membre des Forces armées canadiennes, dirigeant du ministère de la Défense nationale ou membre du gouvernement n'a communiqué avec elle depuis son agression. Elle a dit que l'annonce d'aujourd'hui « est complètement vide de sens ».

J'aimerais vraiment que le ministre fasse preuve d'humilité. Il pourrait décrocher le téléphone pour présenter des excuses à Leah West et aux autres femmes qui ont été harcelées et agressées. Le fera-t-il?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons entendu le témoignage de survivantes. Nous avons tenu des tables rondes avec des experts. L'annonce d'aujourd'hui visait à donner suite à ce que nous avons entendu et à accroître immédiatement le soutien offert, y compris le soutien par les pairs. Il y a les annonces que nous avons faites dans le budget de 2021 et les mesures que nous prenons avec l'examen externe. Sa portée sera considérablement élargie pour garantir l'indépendance du processus.

Cela permettra aux femmes des Forces armées canadiennes d'avoir suffisamment confiance pour se manifester. Nous le leur devons. Nous devons bien faire les choses, et c'est ce que nous ferons.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, depuis des générations, des familles canadiennes profitent de bons emplois dans l'industrie automobile, mais cela risque de changer parce qu'il n'y a pas de plan pour le secteur automobile.

Le budget mentionne la recherche sur les batteries des véhicules électriques, mais les libéraux laissent encore tomber les travailleurs en omettant de doter le pays d'une politique nationale de l'automobile. Le Canada a pris du retard, et le meilleur exemple est l'arrêt de la production causé par notre dépendance aux microprocesseurs produits à l'étranger. En outre, Ford et GM se préparent à produire leurs batteries aux États-Unis, alors que Chrysler a lancé de toutes nouvelles usines de fabrication de véhicules électriques à Detroit, en face de Windsor.

Quand le gouvernement mettra-t-il en œuvre une politique nationale de l'automobile afin de protéger les emplois au Canada et d'en créer de nouveaux pour les Canadiens et leur famille?

M. Ali Ehsassi (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Innovation et Industrie), Lib.): Monsieur le Président, le député le sait, nous avons établi des partenariats avec divers syndicats depuis le début de notre mandat. Nous avons tenu de nombreuses consultations. Nous travaillons très fort afin d'assurer au secteur automobile canadien un avenir prospère et robuste, et nous sommes là pour soutenir les travailleurs.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget et des experts en politique sur le logement comme Steve Pomeroy ont critiqué à maintes reprises les critères d'abordabilité établis dans la plus grande partie de la stratégie sur le logement des libéraux. Par exemple, ils ont annoncé un projet à Ottawa qui vise à offrir 65 unités à seulement 21 % du revenu médian. Cela donne l'impression que les logements sont abordables, mais en réalité, ils coûtent 1 900 \$ par mois, soit près de 50 % de plus que le loyer moyen à Ottawa.

Les libéraux ne semblent pas avoir la moindre idée de ce qui est abordable pour les Canadiens ordinaires. Pourquoi le gouvernement se préoccupe-t-il davantage de créer des programmes qui paraissent bien que de fournir des logements vraiment abordables aux Canadiens?

Questions orales

● (1445)

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que chaque Canadien mérite un endroit sûr et abordable où vivre. Notre plan à long terme pour une croissance plus rapide de l'économie canadienne doit inclure des logements abordables pour les travailleurs canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a indiqué dans le budget de 2021 son intention d'investir 2,5 milliards de dollars et de réaffecter 1,3 milliard de dollars en fonds existants pour accélérer la construction, la réparation ou le soutien de 35 000 logements abordables. Nous resterons ambitieux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, cette situation exaspère toutes les femmes qui ont déjà vécu une expérience semblable. Le fait est qu'une femme a dénoncé une situation et que le ministre l'a ignorée. Il ne l'a pas prise au sérieux, il n'a effectué aucun suivi pendant trois ans, et voici maintenant qu'il annonce un rapport. Il y avait déjà eu un rapport, mais il ne s'est rien passé depuis sa publication. Nous voulons voir des gestes concrets.

Le ministre va-t-il admettre son inaction et son manque de courage à l'égard des femmes de nos forces armées, prendre des mesures concrètes et faire preuve de leadership? Il a été élu par la population. Où est le leadership?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je peux vous assurer que nous avons immédiatement pris des mesures. Comme je l'ai déjà dit, la plainte a immédiatement été portée à l'attention du Bureau du Conseil privé afin que l'on examine la nomination du gouverneur en conseil, ce qui correspond exactement au processus adopté par le gouvernement précédent. J'ai aussi annoncé aujourd'hui la création d'une nouvelle organisation interne, dont la lieutenant-générale Jennie Carignan sera la cheffe, Conduite professionnelle et culture. Elle sera chargée d'unifier, d'intégrer et de coordonner l'ensemble des politiques, des programmes et des activités qui traitent actuellement de l'inconduite systémique et appuient le changement de culture au sein de la Défense nationale. Nous devons faire en sorte que tous ceux qui souhaitent dénoncer une situation se sentent à l'aide de la faire.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens se sont attaqués de front aux difficultés causées par la COVID, mais restent inquiets de l'avenir. Au cours de la dernière année, d'innombrables citoyens de London m'ont parlé de la PCU, des subventions salariales aux entreprises et des autres mesures de soutien, et m'ont expliqué comment celles-ci les ont aidés pendant la pandémie.

Le budget 2021 laisse entrevoir un horizon où les femmes, les hommes, les familles, les petites entreprises et les collectivités pourront planifier leur avenir avec plus de certitude; or, les vaccins sont essentiels pour établir cette confiance. La ministre pourrait-elle faire le point sur le nombre de doses de vaccins que nous recevrons cette année et à plus long terme?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai que nous avons été là pour les Canadiens à chaque instant. J'ai le privilège d'annoncer que le Canada a été, une fois de plus, l'un des premiers pays à conclure une nouvelle entente pour obtenir des vaccins contre la COVID-19 auprès d'un fournisseur de premier ordre, Pfizer. Nous recevrons 35 millions de doses en 2022 et 30 millions de doses en 2023. Nous recevrons également 2 millions de doses par semaine en mai et 2,5 millions de doses par semaine en juin, pour un total de 48 millions de doses d'ici la fin juin.

À ceux qui ont laissé entendre que les vaccins n'arriveraient pas avant 2030, que nous ne pensions pas à l'avenir et que nous n'avions aucun plan, je réponds que nous avons un plan et qu'il fonctionne.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, le ministre du Patrimoine tente sans cesse de tromper les Canadiens en leur faisant croire que le projet de loi C-10 ne vise que les géants de la diffusion en continu en ligne. Pour étayer ses arguments, il va même jusqu'à citer hors contexte les propos de députés et d'experts. C'est incroyablement trompeur, sournois, hypocrite et répréhensible.

En vérité, la semaine dernière, les libéraux ont modifié leur propre projet de loi, le projet de loi C-10, en supprimant la partie qui aurait protégé le Canadien ordinaire de la censure exercée par le gouvernement en ligne. Pourquoi?

● (1450)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): En fait, monsieur le Président, je me demande qui essaie de tromper qui. J'ai devant moi un communiqué de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, qui déclare au sujet du projet de loi C-10 que « ces caractérisations [selon lesquelles le projet de loi porterait atteinte à la liberté d'expression] sont factuellement incorrectes et dangereusement trompeuses. Elles ne représentent ni le texte ni l'objectif du projet de loi C-10. »

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais connaître la date où les propos cités ont été prononcés, car le ministère de la Justice a dit le contraire.

Nous constatons que le gouvernement actuel imite des comportements qu'on associe à des dictatures. C'est inacceptable.

Avec leur récente révision transformatrice du projet de loi C-10, les libéraux essaient de se donner le pouvoir de contrôler ce que les Canadiens peuvent lire en ligne, ce qu'ils peuvent publier dans les médias sociaux et ce qu'ils peuvent regarder sur YouTube. Encore une fois, c'est inacceptable. Pourquoi le gouvernement agit-il ainsi?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, le communiqué a été diffusé hier.

Nous constatons qu'il s'agit de grandes et puissantes sociétés qui sont parmi les plus riches au monde. Manifestement, la députée d'en face et son parti ont tout simplement peur de leur tenir tête. Encore une fois, il semble que les députés conservateurs écoutent les éléments les plus extrémistes de leur parti, comme ils l'ont fait avec les questions très importantes des changements climatiques ou du droit des femmes de choisir.

Questions orales

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, je viens de déposer une plainte auprès du commissaire aux langues officielles pour dénoncer le laxisme des libéraux dans l'application de la Loi sur les langues officielles au sein des ministères et organismes fédéraux, notamment leur obligation de soumettre un bilan démontrant qu'ils respectent la Loi.

En 2019, seulement 47 des 89 bilans promis ont été remis et, en 2020, c'était 24 sur 55. Si les deux langues officielles sont si importantes pour la ministre, pourquoi ne fait-elle pas respecter la Loi dans nos propres organismes et ministères fédéraux?

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Évidemment, la protection des deux langues est une priorité de notre gouvernement.

Malgré tout ce qu'on entend, ce l'est et cela restera toujours une priorité. La ministre est là, bien aux faits, et elle en fait beaucoup pour la promotion et la protection de notre belle langue.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, le ministère de la Santé, la Gendarmerie royale du Canada, le Conseil de recherche du Canada, la Société Radio-Canada, le Musée canadien de l'histoire et même le Conseil du Trésor sont quelques exemples des organismes et ministères fédéraux qui ne respectent pas la Loi sur les langues officielles.

Cela s'ajoute à *WE Charity*, le message d'alerte pour la COVID-19 en anglais seulement, les documents unilingues anglophones en comité, et j'en passe, tout cela au cours des deux dernières années du gouvernement libéral seulement.

La ministre peut-elle arrêter de parler, faire preuve de leadership et simplement faire respecter la Loi?

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, je remercie encore mon collègue de sa question.

La protection du français, ainsi que son application dans nos institutions, est et demeure une priorité.

La ministre est très vaillante, très présente. Elle va continuer son travail dans ce sens pour s'assurer que le français s'applique partout.

* * *

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, si on continue à avoir des milliers de cas de COVID-19 au Québec et au Canada, on va se le dire, c'est la faute du variant fédéral. Depuis le début de la troisième vague seulement, le variant fédéral a laissé entrer au pays plus de 2000 nouveaux cas positifs, dont des centaines de variants préoccupants, et ce, sans quarantaine appropriée pour les voyageurs terrestres, sans suivi des voyageurs après leur quarantaine de trois jours.

Quand le gouvernement va-t-il resserrer les quarantaines et faire un suivi approprié des voyageurs qui arrivent de l'étranger?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'il est question de la frontière, il est important de s'en tenir aux faits. Le député d'en face sait que le Canada a mis en place des mesures qui sont parmi les plus strictes au monde. Il possède de l'information sur la question parce que le gouvernement soumet les voyageurs à des tests et les isole au moyen de diverses mesures très strictes, sans compter qu'il retrace les contacts. En fait, des centaines de contraventions ont été données à des voyageurs qui ne se sont pas conformés à la Loi sur la mise en quarantaine. Depuis la mise en place des mesures de contrôle, seulement 1,5 % des voyageurs ont obtenu un résultat positif au test à leur arrivée au Canada.

Nous continuerons à travailler fort pour nous assurer que les voyageurs arrivent au Canada en bonne santé. S'ils sont malades, nous prendrons les mesures qui s'imposent pour qu'ils reçoivent les services dont ils ont besoin. Il est important que...

● (1455)

Le Président: Le député de La Prairie a la parole.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas parce qu'on répète un mensonge tout le temps que cela devient une vérité.

Entre le 7 et le 24 avril, la santé publique a repéré — il faut bien se tenir — 165 vols en provenance de 19 pays avec au moins un passager positif à la COVID-19. Selon Radio-Canada, Santé Canada n'est même pas en mesure de dire le nombre de passagers qui ont été déclarés positifs après avoir quitté la quarantaine à l'hôtel. Il n'y a pas de suivi. Ils passent trois jours à l'hôtel et après c'est merci, bonsoir, ils sont partis. C'est cela, le variant fédéral qui plombe les efforts du Québec et des provinces.

Quand Ottawa va-t-il finir par prendre au sérieux la gestion des quarantaines?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face sait que nous n'avons ménagé aucun effort pour imposer des mesures de quarantaine, et que nous avons notamment collaboré avec nos partenaires provinciaux et municipaux, et que nous maintiendrons le cap.

Le député a de l'information en main parce que le gouvernement exige que les voyageurs se soumettent à des tests avant leur départ et à leur arrivée ainsi qu'à un test de séquençage après 8 jours en cas de résultat positif à un premier test. De plus, les voyageurs doivent rester en quarantaine pendant 14 jours. Le gouvernement impose des pénalités aux gens qui ne se conforment pas à ces exigences.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens s'inquiètent toujours de la crise qui sévit dans la région du Tigré, en Éthiopie, dont la professeure Ann M. Fitz-Gerald, des membres de différents groupes de la diaspora qui vivent ici et des groupes d'aide humanitaire canadiens.

Questions orales

Plus de 1 million de personnes ont été déplacées, et des rapports font état d'opérations de nettoyage ethnique et de graves violations des droits de la personne. Le gouvernement s'est engagé à verser des fonds pour appuyer l'aide humanitaire dans la région. Quelles autres mesures le gouvernement a-t-il prises pour défendre les habitants de cette région et leurs droits fondamentaux?

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, je partage les préoccupations du député à propos de la crise en Éthiopie.

Comme il l'a dit, le gouvernement s'est engagé à consacrer 34 millions de dollars supplémentaires à l'aide humanitaire en Éthiopie, et cet argent pourra être utilisé de plusieurs façons pour répondre à la crise. Le ministre des Affaires étrangères, le premier ministre et moi-même avons eu des discussions avec nos homologues éthiopiens. Nous soutenons les efforts de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies pour venir en aide à la Commission éthiopienne des droits de l'homme afin qu'elle mène une enquête sur les allégations de violations des droits fondamentaux, y compris les cas de violence sexuelle ou fondée sur le genre.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, la date limite pour la présentation de mémoires à titre d'intervenants désintéressés à l'appui de la canalisation 5 est le 11 mai, soit dans moins de deux semaines. Le comité parlementaire Canada-États-Unis, dans un rapport unanime, et le ministre des Ressources naturelles ont tous les deux indiqué qu'ils allaient envoyer un mémoire à l'appui des 25 000 emplois canadiens qui seront touchés.

Le ministre peut-il préciser à la Chambre quand, au cours des deux prochaines semaines, le mémoire sera présenté?

M. Marc Serré (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la canalisation 5 n'est pas négociable. Les gens ne seront pas laissés à eux-mêmes.

Je veux remercier les membres du comité spécial Canada-États-Unis de leur excellent travail pour étudier la canalisation 5. Nous avons reçu leur rapport, et nous l'examinerons. Cependant, il est évident que les partis et les Canadiens s'entendent pleinement sur cette question.

La canalisation 5 est essentielle à la sécurité énergétique du Canada. Elle n'est pas juste essentielle pour le Canada et les États-Unis, mais aussi pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. Nous ferons donc tout en notre pouvoir pour ne pas qu'on la ferme.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, il reste deux semaines avant que le Michigan ferme la canalisation 5 d'Enbridge. Si le pétrole cesse d'être acheminé, les Canadiens, surtout ceux de l'Ontario et du Québec, subiront des pénuries de carburant et des pertes d'emplois.

Il y a quelque temps, le ministre des Ressources naturelles a déclaré qu'il était convaincu que l'oléoduc continuerait à acheminer du pétrole, mais, cette semaine, des rapports soulèvent la frustration exprimée par le gouvernement dans son approche diplomatique. Compte tenu de l'importance de l'enjeu et du fait qu'il reste peu de temps, les Canadiens ont passé le stade de la frustration.

Le ministre peut-il nous dire très clairement que la fermeture annoncée sera évitée d'ici le 13 mai prochain?

M. Marc Serré (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à assurer à la Chambre que nous étudions toutes les options. Nous ne ménagerons aucun effort pour défendre la sécurité énergétique du Canada. Nous travaillons avec tous les ordres de gouvernement ainsi que sur les plans diplomatique et juridique. Nous sommes prêts à intervenir précisément au bon moment.

La canalisation 5 d'Enbridge est non négociable. Nous défendons les travailleurs du secteur de l'énergie et la sécurité énergétique du Canada. Les gens ne seront pas laissés pour compte.

* * *

• (1500)

[Français]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, ils sont des milliers chaque année à semer, à cultiver et à récolter dans nos champs: les travailleurs étrangers temporaires sont essentiels à notre approvisionnement alimentaire.

Le gouvernement offre des services de soutien spécialisé en matière de dépistage aux travailleurs étrangers temporaires qui arrivent par avion, y compris dans ma région. Comment le gouvernement répondra-t-il à une demande accrue de tests au cours des prochains mois, alors que de nombreux travailleurs étrangers temporaires doivent arriver au Canada?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'informer ma collègue de Châteauguay—Lacolle, les productrices et les producteurs que l'entreprise Dynacare a depuis peu pris la relève pour tous les tests de la COVID-19 administrés aux travailleurs agricoles étrangers qui arrivent au Québec.

Dynacare est bien implantée dans plusieurs régions du Québec et nous avons bon espoir que l'entreprise sera en mesure de répondre à la demande en français, en anglais, et même en espagnol, par vidéoconférence et sur place lorsque ce sera nécessaire pour le test du 8^e jour.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, Safety Power est une entreprise canadienne qui crée une technologie propre de classe mondiale pour éliminer l'oxyde nitreux des génératrices. Nous devrions célébrer cette technologie mise au point au Canada, mais le gouvernement s'apprête à établir de nouveaux règlements, publiés dans la Gazette du Canada le 9 mars 2019, qui vont littéralement forcer cette entreprise à cesser ses activités au Canada, ce qui chassera du pays une technologie propre que les libéraux disent appuyer.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'écouter les entreprises comme Safety Power et de mettre un terme à ces règlements néfastes pour l'emploi?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, à l'évidence, les technologies propres canadiennes constituent une part importante d'une approche globale visant à lutter contre les changements climatiques, et le Canada est très chanceux que les investissements réalisés au cours des cinq dernières années ont fait en sorte que les technologies propres canadiennes sont les meilleures au monde. Au cours des deux dernières années, quelque 11 ou 12 entreprises canadiennes figuraient dans la liste des 100 meilleures entreprises de technologies propres du monde. Nous sommes déterminés à collaborer avec le secteur des technologies propres pour assurer sa croissance.

* * *

LA SANTÉ

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a octroyé un contrat de 100 millions de dollars à l'entreprise Switch Health pour qu'elle gère les tests de dépistage de la COVID-19 administrés aux Canadiens et aux voyageurs qui entrent au pays. Cette décision a mené à des situations souvent chaotiques à cause d'un système de dépistage qui n'est absolument pas fiable. Il faut téléphoner pendant des jours pour réussir à parler à quelqu'un. Les trousseaux de dépistage sont envoyés pour analyse sans supervision. Il n'y a aucun mécanisme de reddition de comptes.

Combien de personnes atteintes de la COVID-19 ont-elles pu entrer au pays grâce à ce système de dépistage défaillant d'une entreprise qui a été approuvée par le gouvernement libéral?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, voici un autre exemple d'un député de l'opposition qui déforme la vérité pour servir son propos. En fait, aucun des cas qui ont été relevés n'est passé par Switch Health. Ce fournisseur ne s'occupe pas des tests du troisième jour. Il gère les tests du 10^e jour.

Nous travaillons effectivement avec Switch Health, et nous avons ajouté d'autres fournisseurs pour que les gens obtiennent les résultats du test du 10^e jour dans les délais.

J'en profite pour remercier tous les Canadiens de respecter la quarantaine et les exigences en matière de dépistage.

M. Robert Kitchen (Souris-Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, Switch Health, une jeune entreprise triée sur le volet par le gouvernement pour gérer les tests de dépistage de la COVID à la frontière avec les États-Unis, est complètement débordée, ce qui cause des temps d'attente désastreux et un ralentissement extrême du service. Les Canadiens font de leur mieux pour respecter les exigences en matière de dépistage de la COVID, mais, comme dans le cas d'une personne de ma circonscription, ils doivent attendre 12 heures avant de pouvoir parler à une infirmière au téléphone.

Pourquoi le gouvernement a-t-il versé près de 100 millions de dollars à une entreprise qui n'est pas en mesure d'offrir les services pour lesquels on l'a mise sous contrat? À moins qu'il s'agisse d'un autre scandale à la UNIS?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, l'opposition calomnie sans avoir de preuves.

Ma réponse est la suivante. Les mesures à la frontière canadienne sont parmi les plus strictes de la planète et comprennent la nécessité d'avoir subi un test avant le départ, d'en subir un autre à l'arrivée et,

Questions orales

oui, de subir un test au huitième jour pour s'assurer que les voyageurs ne sont pas tombés malades pendant leur quarantaine.

Nous allons continuer d'ajouter des services et des fournisseurs pour que les Canadiens obtiennent le niveau de services auquel ils ont droit.

* * *

● (1505)

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Kamal Khera (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, la ville de Brampton est très durement touchée par la COVID-19. Point chaud de la pandémie, Brampton est la ville de l'Ontario où le taux d'infection à la COVID-19 est le plus élevé et où une personne sur cinq est positive. Les gens de ma circonscription me posent beaucoup de questions sur l'approvisionnement en vaccins, le nombre de doses qui sont arrivées au Canada et le moment où ils pourront se faire vacciner. Il s'agit de questions importantes. Malheureusement, l'exactitude des faits se perd souvent dans les manœuvres partisanes de l'opposition.

La ministre pourrait-elle rétablir la vérité et apporter des précisions sur le début et l'avenir du plan d'approvisionnement du gouvernement?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire aux députés et à tous les Canadiens que nous réussissons à bien gérer l'approvisionnement en vaccins dans un contexte extrêmement concurrentiel: le Canada a obtenu 14,7 millions de doses. Environ 31 % des Canadiens ont reçu au moins une dose, ce qui classe le Canada au troisième rang des pays du G20. En fait, cet approvisionnement inspire tellement confiance aux provinces que l'Ontario et le Québec ont annoncé que tous les adultes pourront commencer à prendre rendez-vous avant la fin mai pour se faire vacciner. D'ici la fin du mois de juin, le Canada aura reçu de 48 à 50 millions de doses et, avant la fin de l'été, tous les Canadiens qui le souhaitent pourront être vaccinés.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement avait promis que sa Banque de l'infrastructure permettrait de sortir des projets de terre et de créer des dizaines de milliers d'emplois pour les Canadiens, mais hier, le directeur parlementaire du budget a confirmé que la Banque manque à ses obligations envers les Canadiens. Les projets ne sont pas réalisés et les emplois ne sont pas créés. La Banque est, en fait, un obstacle à la réalisation des projets. Pourtant, le gouvernement continue d'y injecter de l'argent, encore et encore, redoublant d'efforts pour aider les investisseurs privés à tirer profit de la banque.

La ministre va-t-elle abandonner son expérience de privatisation et se concentrer sur les projets de construction dont les collectivités ont besoin?

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours ravie de parler de notre plan en matière d'infrastructures, qui contribue à la réalisation de projets partout au pays et à la création d'emplois.

Questions orales

Il y a eu des progrès très positifs, à la Banque de l'infrastructure du Canada, lors de la dernière année. Nous avons mis en place une nouvelle direction; la Banque a un nouveau mandat et va de l'avant avec des projets allant du Réseau express métropolitain de Montréal jusqu'au projet d'installation de stockage d'énergie de l'entreprise Oneida en Ontario et au projet de fibre optique du Sud du Manitoba en passant par le projet de raccordement sous le lac Érié. Elle mobilise des capitaux privés et institutionnels, crée de bons emplois et permet davantage de travaux d'infrastructures pour les Canadiens.

En un peu plus de trois ans, la Banque de l'infrastructure du Canada a fait plus de progrès à un coût moindre que son prédécesseur, le Fonds PPP Canada, et elle se trouve en position de force pour construire les infrastructures nécessaires pour stimuler la croissance et la compétitivité du Canada et accélérer notre transition vers une économie à faible émission de carbone.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Les interprètes, qui font un travail extraordinaire, n'ont malheureusement pas pu le faire pour la ministre, car cette dernière ne portait pas son casque d'écoute avec microphone. Serait-il possible de corriger cette situation, s'il vous plaît?

Le Président: Je vais demander à la ministre de répéter ce qu'elle vient de dire, avec son casque si elle l'a.

[Traduction]

La ministre a-t-elle son casque avec elle?

Pendant que l'on s'occupe de cela, je rappelle à tous les députés que, afin de faciliter le travail des interprètes et de toutes les personnes à l'écoute, il est obligatoire de porter le casque avec microphone commandé par le gouvernement. Ces décisions n'ont pas été prises à la légère et je veux m'assurer que tout se passe bien.

La ministre a la parole.

[Français]

L'hon. Catherine McKenna: Monsieur le Président, je présente toutes mes excuses; j'ai simplement oublié. Je vais donc répéter en français.

La Banque de l'infrastructure du Canada a fait des progrès positifs au cours de la dernière année.

Nous avons mis en place une nouvelle direction et établi un nouveau mandat. La Banque met en œuvre son nouveau plan de croissance et va de l'avant avec des projets allant du REM à Montréal au projet de batteries Oneida en Ontario, en passant par le projet de fibre optique du sud du Manitoba et le raccordement sous le lac Érié.

En mobilisant des capitaux privés et institutionnels, en créant de bons emplois et en bâtissant plus d'infrastructures pour le Canada...

Le Président: À l'ordre. C'est tout le temps que nous avons aujourd'hui pour la période des questions orales.

Par contre, on me signale que ce n'est pas terminé. Je suis désolé. Il y a des jours comme cela.

L'honorable députée de Fredericton a la parole.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, le ministre des Ressources naturelles a dit qu'une énergie nucléaire abordable et sûre est essentielle pour que le Canada atteigne ses cibles climatiques. Cette illusion de technologie verte est soigneusement cultivée par l'industrie nucléaire.

Il existe des technologies concurrentielles, comme le solaire, l'éolien et la géothermie, qui fonctionnent déjà. Malgré ces faits indiscutables, le gouvernement alloue des millions de dollars au développement de petits réacteurs nucléaires modulaires, une industrie qui n'a pas fait ses preuves, qui dépend entièrement de subventions fédérales et qui ne contribue en rien à régler le problème de la gestion des déchets nucléaires. On fait fi du risque et on banalise le danger.

Au Nouveau-Brunswick, le nucléaire n'est pas un succès. Après avoir été modernisée au coût de 2,4 milliards de dollars, Point Lepreau nous fait encore perdre 50 000 \$ l'heure à chaque interruption planifiée...

● (1510)

Le Président: Le ministre a la parole.

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, à l'évidence, pour réduire les émissions de carbone, il faut écologiser le réseau électrique et réduire les émissions découlant de la production d'électricité. Il s'agit là d'un élément essentiel, tout comme l'écologisation du réseau de transport et tout un éventail d'autres choses.

Dans ce contexte, il est important d'examiner les moyens les plus économiques d'y arriver, mais aussi les plus fiables. En ce sens, le solaire, l'éolien et la géothermie, de même que tout un éventail d'autres technologies, ont un rôle à jouer. De petits réacteurs modulaires pourraient aussi, un jour, avoir un rôle à jouer. Pour lutter contre la crise climatique, nous examinons toutes les technologies n'émettant pas de gaz à effet de serre.

[Français]

Le Président: Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot souhaite invoquer le Règlement.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: que la Chambre reconnaisse que la politique économique des États-Unis, notamment en regard de l'embargo commercial sur la République de Cuba, ne devrait aucunement entraver le droit des entreprises canadiennes et québécoises qui exercent leurs activités conformément aux lois canadiennes de commercer avec leurs partenaires internationaux.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Travaux des subsides

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'UTILISATION DES CASQUES D'ÉCOUTE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques instants, durant les échanges sur l'une des dernières questions, vous avez précisé — je reprends vos mots — qu'il est « obligatoire » pour les députés d'utiliser un casque d'écoute adéquat. Je tiens pour acquis que vous parliez d'un casque d'écoute approuvé par la Chambre des communes.

Plus tôt aujourd'hui, pendant le débat, le vice-président a permis à une personne de prendre la parole même si elle utilisait des écouteurs-boutons. À ce moment, il semblait justifié d'agir ainsi, car c'était acceptable pour les traducteurs. Monsieur le Président, pouvez-vous confirmer à la Chambre qu'il est absolument obligatoire d'utiliser le casque d'écoute ou la règle est plutôt d'utiliser n'importe quel dispositif pourvu que le son soit suffisamment clair pour les traducteurs?

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais aussi intervenir sur ce point.

Effectivement, cette situation s'est produite plus tôt aujourd'hui et la présidence à ce moment a pris une décision. Le député de Vancouver Kingsway avait des difficultés techniques avec son équipement. Il a donc utilisé son iPhone, du moins un quelconque téléphone cellulaire, avec les écouteurs-boutons et le microphone fournis avec ce modèle d'appareil. La présidence a donné son autorisation, car le son était suffisamment bon pour les techniciens et les interprètes.

Je suis d'avis que des situations semblables surviennent à l'occasion. Je pense que, quand il est possible d'obtenir l'autorisation de la présidence pour bien entendre les députés, ces derniers devraient avoir la possibilité de prendre la parole. J'espère que cela correspond à la décision que vous rendrez, monsieur le Président.

Le Président: Ce cas particulier a été porté à mon attention et c'est exactement ce qui s'est passé. Le député devait faire une déclaration et la personne qui occupait le fauteuil à ce moment-là a utilisé son jugement. Il y a trois personnes extraordinaires qui peuvent prendre ma place et je me fie à leur jugement.

Je pense que la bonne décision a été prise et qu'elle a été appliquée en coordination avec les techniciens afin que les interprètes entendent tout ce qui était dit. Encore une fois, tout le monde doit avoir ses écouteurs. Si un député éprouve des difficultés, il doit le signaler et, idéalement, nous pourrions trouver une solution qui permettra à tout le monde d'être entendu.

LES QUESTIONS ORALES

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, pendant la période des questions, la députée de Lethbridge a dit que le ministère de la Justice s'opposait à un amendement au projet de loi C-10 qui a été présenté au comité du patrimoine.

C'est inexact. Il s'agit d'un ancien employé du ministère de la Justice. Je suis convaincu que ma collègue n'avait pas l'intention d'induire en erreur la Chambre et les Canadiens, et j'aimerais lui donner l'occasion de rétablir les faits.

• (1515)

Le Président: L'intervention du député tient du débat, mais je le remercie d'avoir soulevé cette question.

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, comme tous les jeudis, c'est avec plaisir que je demande à mon vis-à-vis ministériel et collègue d'Honoré-Mercier quel sera le menu parlementaire des prochains jours.

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon ami de Louis-Saint-Laurent.

Cet après-midi, nous continuons le débat sur la motion de l'opposition du Parti conservateur.

Demain, nous commencerons par le vote sur la motion des voies et moyens portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril. Par la suite, nous passerons à l'étude, à l'étape de la deuxième lecture, du projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière.

Lundi, nous reprendrons le débat en deuxième lecture du projet de loi C-12, Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050.

[Traduction]

Mardi sera une journée de l'opposition.

Enfin, mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine seront consacrés au débat sur le projet de loi d'exécution du budget.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'ACCÈS AUX VACCINS CONTRE LA COVID-19

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Il reste quatre minutes pour les questions et les observations adressées au député de Kingston et les Îles.

Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Évidemment, monsieur le Président, je pense que tous les députés et tous les Canadiens aimeraient que chaque Canadien soit vacciné aussitôt que possible, mais il faut tenir compte de certaines réalités pratiques. La motion nous demanderait d'administrer 18 millions de doses au cours des trois prochaines semaines, c'est-à-dire six millions de doses par semaine. C'est le double de la capacité que le major-général Dany Fortin a énoncé pour le Canada, qui est de 3,1 millions de doses. Actuellement, nous sommes loin d'atteindre ce nombre. Bien sûr, c'est à peu près trois fois le nombre de vaccins que le Canada reçoit chaque semaine.

Où le député pense-t-il que nous allons trouver autant de doses de vaccins et comment pourrions-nous accroître la capacité pour atteindre l'objectif de la motion des conservateurs?

Travaux des subsides

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, le député a répondu à la question dans son préambule. Selon les renseignements dont nous disposons, nous manquons de capacité. À mon avis, on devrait plutôt se demander pourquoi le Parti conservateur présente cette motion. C'est parce que les conservateurs savent que l'offre de vaccins va monter en flèche. L'Ontario dit maintenant que les personnes qui auront plus de 18 ans le 24 mai pourront se faire vacciner. La province se prépare pleinement pour l'arrivée massive de vaccins. Les conservateurs présentent cette motion aujourd'hui en espérant la faire adopter pour que, dans cinq semaines, ils puissent dire que c'est grâce à eux que tout le monde reçoit le vaccin aussi rapidement. C'est la seule raison pour laquelle ils font cela aujourd'hui.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député peut-il nous dire comment, selon lui, le gouvernement a écouté les experts en santé et bien d'autres personnes dans le cadre du processus, pour s'assurer que le vaccin est administré de façon sécuritaire et gratuitement à l'ensemble de la population?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le gouvernement a été très clair depuis le début. Si les gens veulent être vaccinés d'ici la fin septembre, ils le seront. C'est le plan du gouvernement pour aider les Canadiens, pour assurer leur sécurité. C'est conforme aux conseils que le gouvernement a reçus des professionnels de la santé et il s'agit de la meilleure façon de procéder selon les spécialistes en médecine. C'est un plan bien différent de celui des conservateurs, qui présentent des motions motivées par des raisons politiques plutôt que fondées sur des données scientifiques.

Depuis le tout début, l'approche adoptée par le gouvernement est fondée sur les meilleures informations qu'il obtient des professionnels. Bien sûr, les conservateurs vont dire que nous n'avons pas dit à la population de porter des masques au début, que nous avons attendu en juin pour le faire. Le monde entier était en train d'apprendre comment faire face à la pandémie. Depuis le tout début, le gouvernement a été là pour les Canadiens et il a été transparent avec eux concernant les aspects sanitaires de la situation. Au fur et à mesure que l'information changeait, le gouvernement s'assurait que les Canadiens soient tenus au courant de l'évolution de la situation.

• (1520)

[Français]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de prendre la parole au nom de mes concitoyens, mais je suis un peu déçu de la motion présentée par la députée de Calgary Nose Hill. La motion n'est pas fondée sur la science. Le Bloc québécois, le NPD et le Parti libéral ont d'ailleurs mis ce fait en évidence.

Je sais que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes sont tannés d'être à l'intérieur. Aujourd'hui, c'est la fête de ma mère; je lui souhaite un bon anniversaire, mais je n'aurai pas l'occasion de la voir, parce que je dois moi aussi retourner à la maison. Elle réside à 75 kilomètres de chez moi, mais je ne l'ai pas vue depuis plusieurs mois.

Je crois que la députée de Calgary Nose Hill a raté une belle occasion. Je vais poursuivre dans la même veine que le député de Kingston et les Îles. Il a mentionné la question du débat autour de l'hésitation à la vaccination. Quelle belle occasion pour chaque par-

lementaire de démontrer à leurs concitoyens que la vaccination est le moyen le plus rapide pour retrouver notre liberté et que ces vaccins sont sains, sécuritaires et efficaces.

À mon avis, tous les députés de la Chambre ont un rôle à jouer pour contrer la désinformation qui circule dans le monde et dans notre pays. Cependant, l'opposition officielle et les conservateurs n'aident pas à contrer la désinformation.

Nous avons entendu la députée de Calgary Nose Hill dire, le 25 novembre, qu'aucun Canadien ne pourrait se faire vacciner avant 2030. Mon collègue de Gatineau en a d'ailleurs fait mention un peu plus tôt. La déclaration de la députée n'était évidemment pas fondée sur la science et elle n'avait manifestement pas consulté les experts. Elle a seulement donné un chiffre pour faire peur aux Canadiens et aux Canadiennes. Cela a été fait pour des raisons partisans. Elle a aussi dit que 2,5 milliards de personnes allaient se faire vacciner avant que les Canadiens et les Canadiennes puissent être vaccinés. Encore une fois, cela est faux.

Il y a aussi un autre enjeu. Selon certaines personnes, dont le chef de l'opposition conservatrice, nous avons besoin d'avoir des tests rapides. C'est ce que répète le chef de l'opposition lors de chaque période des questions orales. Or les tests rapides ont été livrés et les provinces sont actuellement en leur possession. Ce n'est pas à moi de juger la stratégie que les provinces veulent adopter quant au déploiement de ces tests. Les provinces n'ont pas encore complètement utilisé les tests rapides. Je rappelle que ces derniers ont été acquis par Services publics et Approvisionnement Canada et qu'ils ont été livrés aux provinces il y a plusieurs mois, voire l'année passée. Il s'agit d'un autre exemple de désinformation transmise par la Chambre.

Il y a un autre énoncé que je trouve significatif: la semaine passée, certains députés ont déploré les mesures de confinement que certaines provinces mettent en avant afin de protéger leurs concitoyens et concitoyennes. Même quand ces mesures de confinement ne sont pas populaires, je crois que les politiciens, nos leaders, ont la responsabilité de protéger leurs citoyens.

Il y a trois semaines, la députée de Calgary Nose Hill a déploré la mesure de confinement. De plus, un autre député conservateur a dû s'excuser après avoir déploré ces mesures. Je crois que c'est irresponsable de la part des députés de la Chambre de déplorer des mesures, alors que nous savons qu'elles protègent les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

Je veux faire connaître certains faits. Certaines choses doivent être dites. Les conservateurs répètent constamment que le gouvernement du Canada a perdu énormément de temps à essayer d'obtenir un vaccin de la Chine. Ce n'est tout simplement pas vrai.

La ministre de l'Approvisionnement a signé des contrats en juillet et en août, même avant que les essais cliniques ne soient terminés. Normalement, avant que des médicaments arrivent sur le marché au Canada, ils doivent faire l'objet d'essais cliniques et ce n'est qu'au terme de ce processus de vérification que Santé Canada les approuve. Il est alors possible de signer un contrat.

Dans le présent dossier, nous n'avons pas procédé de cette façon. Nous avons pris un risque. Voilà pourquoi le Canada a une gamme de vaccins diversifiée. À ce moment-là, nous ne savions pas quel vaccin serait le plus efficace ou lequel fonctionnerait, mais nous savions que la chaîne d'approvisionnement risquait d'être instable. C'est ce qui explique que nous avons une gamme de vaccins diversifiée.

Je reconnais qu'il y a eu des difficultés en janvier et en février, mais nous avons maintenu la cible de six millions de doses prévue pour la fin du premier trimestre. Il est vrai que nous avons parfois omis de donner des précisions à certaines provinces quant à la disponibilité des vaccins. Nous leur avons dit qu'elles en recevraient six millions de doses alors qu'elles en ont reçu 9,5 millions. J'estime que ce sont de bonnes nouvelles qui facilitent la planification.

• (1525)

Cependant, nous savons qu'il peut encore y avoir des problèmes d'approvisionnement. Il vaut la peine de mentionner que Pfizer est une entreprise stable qui a vraiment aidé le Canada. C'est un partenaire fiable et j'estime que c'est grâce à la relation de travail que la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a établie avec cette société. Pfizer a respecté les objectifs trimestriels prévus et les a même dépassés. Je tiens à souligner l'excellent travail que fait cette société pour aider le Canada à faire vacciner plus de gens.

Je mentionne également que nous allons recevoir entre 48 millions et 50 millions de doses de vaccins d'ici la fin du deuxième trimestre. Ces livraisons seront plus que suffisantes pour vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici la fin juin ou à tout le moins leur administrer une première dose et, dans certains cas, une seconde dose.

Voyons quelques autres données. Jusqu'à présent, nous avons reçu quelque 15 millions de doses. Nous savons qu'un peu plus de 13 millions de doses ont été administrées au Canada. Nous sommes maintenant au troisième rang des pays du G20 pour ce qui est de l'administration des vaccins. Nous savons aussi que plus de 30 % des Canadiens ont reçu une dose de vaccin. C'est une excellente nouvelle qui témoigne du travail accompli en collaboration avec les provinces.

Cela dit, j'ai des réserves au sujet de cette motion qui demande que chaque adulte ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai. La question a déjà été soulevée par le Bloc et le NPD: cet objectif est tout simplement irréalisable, vu le rythme auquel les vaccins sont administrés. Au Canada, un peu plus de 300 000 doses sont administrées quotidiennement, au mieux.

Nous aurions pu discuter des mesures à prendre pour aider les provinces à administrer davantage de doses pendant les fins de semaine, puisqu'il est démontré que la cadence ralentit ces jours-là. Comment faire pour accroître la vaccination pendant les week-ends? Voilà une question qui aurait mérité d'être abordée aujourd'hui, mais non, nous voilà en train de débattre d'une question partiale.

L'autre chose que je reproche à cette motion, c'est qu'au point (iii), on indique que « le gouvernement a prolongé à quatre mois le délai recommandé avant la deuxième dose du vaccin », comme s'il s'agissait d'une décision politique.

La députée de Calgary Nose Hill devrait avoir honte d'avoir inscrit ce point dans la motion. C'est absolument faux. Le gouverne-

Travaux des subsides

ment du Canada ne fonctionne pas comme cela. Il se fie plutôt aux spécialistes et suit l'avis des médecins.

C'est bien vrai que l'intervalle indiqué sur l'étiquette de la plupart des vaccins se calcule en semaines, mais c'est ce qu'on pouvait conclure des essais cliniques. Or, nous avons maintenant accès aux données réelles. Concrètement, par exemple, le Royaume-Uni a adapté sa stratégie et ne mise plus que sur une seule dose, ce qui a donné de bons résultats et permis la réouverture de l'économie britannique.

Bientôt, peut-être dès juillet si le taux de vaccination est élevé, nous retrouverons notre liberté. J'ai bon espoir pour les provinces. Dans la mesure où nous recevons 2 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer par semaine en mai et 2,5 millions par semaine en juin, nous réussirons à atteindre cet objectif. Je suis persuadé que les provinces réussiront.

C'est le temps de nous serrer les coudes et d'unir nos efforts. Si les provinces ont besoin d'aide, nous pourrions très bien leur fournir les ressources qui leur permettront d'inoculer davantage de vaccins.

En terminant, il n'y a pas beaucoup de députés de l'opposition qui parlent de l'avenir, mais la ministre, elle, prépare déjà la suite des choses, puisqu'elle a déjà signé un contrat. En 2022, le Canada peut s'attendre à recevoir 35 millions de doses de rappel, qui pourront être inoculées à ceux qui le voudront. Il en recevra 30 millions supplémentaires en 2023 et il aura la possibilité d'en acheter 100 millions de plus.

Le gouvernement libéral, la ministre et le premier ministre ont un plan qui permettra de vacciner les Canadiens.

• (1530)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'aimerais qu'il m'explique pourquoi tout le monde déchire sa chemise aujourd'hui au sujet de notre motion. À l'heure actuelle, en additionnant le nombre de Canadiens qui ont déjà été vaccinés et la quantité de doses de vaccin qu'on prévoit recevoir dans les prochaines semaines, notamment de Pfizer, il n'en manque pas beaucoup d'ici la fin du mois de mai, l'échéancier que mentionne notre motion. D'ailleurs, on sait que des négociations sont en cours avec les Américains pour qu'ils nous avancent 50 millions de doses du vaccin AstraZeneca qui dorment aux États-Unis parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Mon collègue ne pense-t-il pas qu'il est possible d'avoir les doses de vaccin d'ici notre échéancier? Notre motion parle d'accès au vaccin d'ici le 20 mai, pas d'injections.

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de sa question.

L'accès aux vaccins est une chose, mais la capacité de les administrer en est une autre. En ce moment, les provinces administrent environ 300 000 doses par jour. En faisant un calcul rapide, il faudrait qu'elles en administrent plus de 622 000 par jour pour respecter la date butoir de la longue fin de semaine de la Reine.

Travaux des subsides

Cela n'a aucun sens, mathématiquement parlant. Où mon collègue est-il allé chercher cette date butoir, laquelle ne semble pas rallier les experts? Avant de donner une telle date, j'espère que lui et son parti ont consulté les provinces, par exemple. Cela a-t-il été fait?

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, pour ce qui est de la motion, au lieu de faire de la petite politique, nous voulons nous assurer de ne pas donner de faux espoirs aux Canadiens. Nous sommes déterminés à faire des propositions réalistes et constructives pour protéger les gens parce que nous savons que chaque jour de retard dans la livraison des vaccins entraîne une augmentation du nombre de personnes qui contractent le virus et qui sont hospitalisées. Les systèmes de santé, qui sont déjà surchargés, débordent, et il y a de plus en plus de tragédies, qui pourraient être évitées.

Le député d'en face peut-il aider les Canadiens à comprendre et confirmer quand tous les adultes canadiens auront reçu leur première et leur seconde dose du vaccin contre la COVID-19? Les gens veulent simplement savoir. Ils veulent avoir une idée du moment où le gouvernement respectera un délai afin de pouvoir compter là-dessus.

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, nous savons que nous recevrons de 48 à 50 millions de doses d'ici la fin juin. La date à laquelle nous prévoyons que les Canadiens seront vaccinés dépend entièrement de la vitesse à laquelle les provinces peuvent administrer les vaccins.

Si les provinces ont besoin d'aide, si elles ont besoin de la Croix-Rouge ou des forces armées pour accroître leur capacité, j'espère qu'elles la demanderont cette semaine. Nous savons que nous obtiendrons 2 millions de doses par semaine du vaccin de Pfizer seulement pour le reste du mois de mai. Par la suite, les livraisons passeront à 2,4 millions de doses par semaine en juin. Si les provinces ont besoin d'aide, j'espère qu'elles la demanderont maintenant pour que nous puissions intensifier nos efforts sur-le-champ.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, le Canada était autrefois un chef de file mondial de la conception et de la distribution de vaccins. Le député croit-il que nous nous porterions mieux durant la pandémie si le gouvernement conservateur Mulroney n'avait pas liquidé les laboratoires Connaught, qui comptaient parmi les chefs de file mondiaux, et souhaiterait-il que ce modèle revienne au Canada?

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je ne peux pas parler du passé. Bien entendu, je crois que cela nous aurait aidés, mais je sais que le budget de 2021 propose la construction d'installations de biofabrication au Canada avec un investissement de 2,2 milliards de dollars. Il s'agit d'un investissement considérable qui changera les choses dans la sphère de la production de vaccins au Canada.

• (1535)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole aujourd'hui avec mon collègue, le député de Carleton.

Je voudrais commencer par envoyer mon soutien et mes prières à la famille de Diana Law, cette mère de 57 ans et infirmière dévouée de l'hôpital Peace Arch, qui laisse dans le deuil son mari et ses deux adolescents. Après avoir passé des mois à lutter contre la COVID-19, Diana s'est éteinte dans notre communauté le 14 avril, à la

suite de complications liées à cette maladie et à d'autres troubles de santé.

Notre pays a incroyablement souffert au cours des 14 derniers mois, mais personne n'a souffert davantage que les familles dont un être cher est devenu malade ou nous a quittés. Les travailleurs de la santé, comme Diana, qui ont couru des risques pour aider les autres, sont de véritables héros canadiens.

Plus tôt cette semaine, j'ai demandé au premier ministre durant la période des questions s'il était certain de ne pas avoir de regrets à propos de la réponse à la pandémie. La ministre de la Santé a répondu en disant qu'elle n'avait aucun regret « d'être ici pour accompagner les Canadiens et, en fait, les provinces [...] à chaque étape de ce parcours ». J'ai été étonnée qu'elle soit parvenue à terminer cette phrase sans rire.

Elle a parlé d'accompagnement à chaque étape du parcours, mais qu'en est-il des étapes qui ont connu des ratés?

La première étape consistait à obtenir des vaccins. À ce jour, 2,7 % des Canadiens sont entièrement vaccinés, et 30 % n'ont reçu qu'une dose. Étant donné que les responsables de la santé publique lient les taux de vaccination aux restrictions sanitaires, ces chiffres ont des conséquences très concrètes pour les familles canadiennes qui sont impatientes de se réunir et pour les entreprises qui espèrent survivre assez longtemps pour rouvrir un jour. Avec un taux de 2,7 %, le Canada occupe le 76^e rang dans le monde et se classe avant-dernier parmi les pays du G7.

En ce qui concerne les vaccins dont nous disposons, les messages confus et les conseils contradictoires du gouvernement n'ont fait qu'ajouter au stress et à l'incertitude vécus par les Canadiens. Les gens de ma circonscription ne cessent de me demander pourquoi le Canada est le seul pays à avoir un intervalle de quatre mois entre les deux doses, ce qui va à l'encontre des directives des fabricants de vaccins et des avis des professionnels, ceux-là mêmes qui orientent les décisions du gouvernement, à entendre le député de Kingston et les Îles. La réponse est simple: c'est parce que le gouvernement n'a pas réussi à obtenir assez de vaccins.

Nous avons appris lundi que l'Union européenne a intenté une poursuite contre AstraZeneca pour le non-respect du contrat d'approvisionnement en vaccins. Entretemps, ici, des livraisons ont été annulées ou retardées à maintes reprises. Elles font les manchettes chaque semaine. Pourtant, le gouvernement libéral reste les bras croisés; il préfère se vanter de la prochaine livraison, qui arrivera peut-être, et rassurer les Canadiens en parlant de la panoplie de vaccins commandés. Il ne s'agit pas d'un compte de retraite. On parle de la gestion d'une pandémie, en pleine crise. Les Canadiens ne veulent pas huit vaccins différents dans un an. Ceux qui souhaitent être vaccinés veulent recevoir deux doses d'un vaccin maintenant.

La deuxième étape consistait à sécuriser la frontière. S'il ne peut pas obtenir de vaccins, le gouvernement devrait à tout le moins tenter d'empêcher le virus et les variants d'entrer au pays en ayant recours à des restrictions à la frontière et au dépistage. Le gouvernement libéral a plutôt affirmé que les mesures frontalières ne sont pas efficaces. En fait, le 13 mars de l'année dernière, la ministre de la Santé a dit: « les mesures frontalières sont très inefficaces et, dans certains cas, elles peuvent nuire ».

Travaux des subsides

On n'a pas besoin de regarder très loin pour savoir que c'est faux. En effet, les provinces de l'Atlantique ont adopté de telles mesures, et plusieurs d'entre elles ont imposé des restrictions. Cette approche a fonctionné: l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré 179 cas en tout, alors que Terre-Neuve en a enregistré un peu plus de 1 000. Prenons l'Australie et la Nouvelle-Zélande, deux des plus proches alliés du Canada et, espérons-le, nos futurs partenaires de l'alliance CANZUK. Ces pays ont mis en place des mesures frontalières sévères dès le premier jour. Or, cette semaine, 50 000 Néo-Zélandais se sont rassemblés côte à côte pour assister à un concert au parc Eden d'Auckland. Il y a eu moins de 2 300 cas confirmés en Nouvelle-Zélande. Il ne s'agit pas là du total quotidien, mais du nombre total de cas depuis le début de la pandémie. L'Australie a aussi agi rapidement et n'a jamais enregistré plus de 1 000 nouveaux cas quotidiens à l'échelle nationale. C'est très bien pour un pays qui compte 25 millions d'habitants.

Mes collègues conservateurs et moi réclamons un renforcement des mesures frontalières depuis le début de la pandémie. Déjà le 27 janvier 2020, le député de Cariboo—Prince George demandait au gouvernement libéral quand il resserrerait les mesures de contrôle à la frontière. Le 3 février, le député d'Edmonton Riverbend a demandé d'arrêter les vols en provenance de la Chine. Pendant des semaines, les libéraux ont fait la sourde oreille.

Puis, le 5 mars 2020, le premier ministre a dit que les « réactions impulsives » ne sont pas utiles et que le Canada ne limiterait pas les déplacements. Bien sûr, les libéraux ont fini par changer d'avis, et ils ont mis en œuvre certaines des mesures frontalières les plus arbitraires et difficiles à comprendre au monde.

• (1540)

Il y a eu ce coûteux système de quarantaine à l'hôtel qui s'est révélé inefficace et dangereux pour les voyageurs arrivant de l'étranger par avion, tandis que les voyageurs arrivant par la route, dans ma circonscription notamment, n'étaient soumis à aucune mesure de quarantaine. Les publicités de compagnies aériennes privées indiquent que les passagers en provenance de l'étranger n'ont pas à respecter de quarantaine, et une entreprise de taxi a le vent dans les voiles depuis qu'elle fait traverser la frontière à des voyageurs. Les gens n'ont qu'à prendre l'avion jusqu'à la frontière, puis à la traverser en taxi.

La semaine dernière encore, 14 mois après le début de la pandémie, alors que le nombre de cas grimpait en flèche et qu'on nous disait que la troisième vague mettrait à l'épreuve la capacité des unités de soins intensifs partout au pays, le gouvernement continuait de permettre aux voyageurs provenant de pays où sont les principales sources de COVID-19 d'arriver aux aéroports canadiens. Des dizaines de vols transportant des personnes atteintes de la COVID ont atterri au Canada en avril seulement, amenant avec eux de nouveaux variants.

Soit la pandémie est réelle, soit elle ne l'est pas. Soit la situation est urgente, soit elle ne l'est pas. Le gouvernement semble incapable de se brancher.

En Colombie-Britannique, les déplacements sont limités à l'intérieur de la province. La semaine dernière encore, un voyageur en provenance d'un pays où l'on dénombre 300 000 nouveaux cas par jour pouvait atterrir à l'aéroport de Vancouver, mais une grand-mère vivant à Surrey ne pouvait pas prendre sa voiture pour aller à Prince George envoyer la main à sa petite-fille par la fenêtre de son véhicule. Ce n'est qu'après d'innombrables demandes des conservateurs

et une conférence de presse de notre chef, le matin du 22 avril, que les libéraux ont finalement écouté et interdit les vols internationaux en provenance de ces régions, mais seulement pendant 30 jours. De l'avis de la plupart des habitants de ma circonscription, c'était trop peu, trop tard.

La troisième étape consistait à assurer la santé mentale. La Colombie-Britannique est confrontée à une autre urgence qui a été aggravée par la piètre réponse à la pandémie de COVID-19, à savoir une crise de santé mentale et de toxicomanie. En février seulement, 155 personnes sont décédées par surdose dans la province, soit une augmentation de 107 % par rapport à l'année dernière. En janvier, le nombre de décès par surdose était tragiquement encore plus élevé, soit 174. Le nombre de décès par surdose par habitant en Colombie-Britannique n'a jamais été aussi élevé en 25 ans.

Ce ne sont pas que des chiffres écrits sur une feuille de calcul ou cités dans un discours à la Chambre des communes. Il s'agit de fils et de filles de Canadiens qui avaient besoin d'aide, mais qui n'en ont pas reçu. C'est une autre tragédie. Le premier budget des libéraux en plus de deux ans n'en fait pas assez pour aider les toxicomanes à obtenir des traitements. Où est le plan global axé sur le rétablissement pour lutter contre l'épidémie d'opioïdes?

L'absence d'augmentation des transferts en santé aux provinces est une autre omission notable dans le budget des libéraux qui compte plus de 700 pages écrites à l'encre rouge. Pourquoi l'Ontario réclame-t-elle de l'aide militaire? Pourquoi des entreprises ont-elles fermé leurs portes et des vies ont-elles été paralysées? S'il y avait un moment pour dépenser davantage au Canada, ce serait dans ces circonstances et les provinces l'ont demandé à maintes reprises.

Le gouvernement n'a pas été là pour les Canadiens depuis le début de la pandémie. Il est temps de trouver un nouvel argument.

Je terminerai sur cette dernière réflexion. On pourrait résumer cette troisième vague en un seul mot: évitable. Prenons l'exemple de nos voisins au Sud, où les vaccins sont largement disponibles depuis des mois pour tous ceux qui veulent se faire vacciner, et où 29 % de la population a reçu les deux doses requises. Le nombre de nouveaux cas est en baisse constante depuis janvier. Les États-Unis n'ont pas été touchés par la flambée récente de cas au Canada. Les familles américaines peuvent se réunir, aller au restaurant et assister à des parties de hockey en toute sécurité. Disneyland accueille des visiteurs. De New York à Los Angeles, les petites entreprises ont rouvert leurs portes. Le week-end dernier, Frances McDormand a accepté son troisième Oscar en personne, tout comme elle avait pu le faire les deux premières fois.

Nos voisins vivent dans un monde différent, et cela est particulièrement frustrant pour les circonscriptions frontalières comme la mienne. En faisant le survol du monde, nous pouvons voir des pubs ouverts au Royaume-Uni, des musiciens ambulants et des rassemblements dans les rues de Moscou, et des festivals qui attirent de grandes foules en Chine. Qu'en est-il des Canadiens? Ils sont isolés, en confinement, frustrés et déprimés.

Travaux des subsides

La situation est très décourageante pour les familles qui sont séparées en raison des consignes sanitaires qui ne cessent de changer. Celles-ci ont été mises en place par les provinces en raison de l'échec du gouvernement libéral — un échec qui aurait pu être évité — à sécuriser nos frontières et à obtenir des vaccins pour les Canadiens qui veulent se faire vacciner. La situation est aussi très décourageante pour les innombrables entreprises qui peinent à survivre, sans compter celles qui ont fermé leurs portes dans nos collectivités, dont le centre Float House South Surrey.

La pandémie dure depuis 14 mois, sans aucune fin ou reprise en vue. Seuls les motifs d'irritation s'accumulent. Pendant que nos amis et alliés autour du monde recommencent à vaquer à leurs occupations et à voir leurs proches, nous sommes au beau milieu d'une troisième vague meurtrière qui aurait pu être évitée. Elle fauche des vies, submerge les hôpitaux, engendre des problèmes de stress et de santé mentale incroyables, provoque un nombre record de décès par surdose en Colombie-Britannique et entraîne la fermeture définitive d'entreprises.

Cette situation aurait pu être évitée. Elle est inacceptable. Les Canadiens méritent mieux de la part de leurs dirigeants. Ils méritent mieux.

Le gouvernement libéral doit agir sans plus attendre. Mes collègues conservateurs et moi le demandons depuis des mois. C'est ce que nous demandons aujourd'hui et c'est ce que nous continuerons de demander jusqu'à ce que le gouvernement libéral nous écoute.

• (1545)

Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, la députée parle de restrictions à la frontière. J'aimerais donc lui demander si elle approuve le gazouillis suivant de la porte-parole du Parti conservateur en matière de santé, qui a présenté la motion que nous étudions aujourd'hui. Le 7 mars, elle a écrit « Bravo » dans un gazouillis, précédé d'une paire de mains qui applaudissent en réponse à un groupe qui conteste les mesures du gouvernement à la frontière et qui cherche à éliminer la quarantaine obligatoire.

La députée a parlé de la nécessité de mesures sévères à la frontière. Approuve-t-elle le genre de gazouillis que la porte-parole du Parti conservateur en matière de santé a publié? Lui demandera-t-elle de retirer son gazouillis et d'appuyer des mesures sévères à la frontière? À moins que les conservateurs tiennent en fait un double discours à ce sujet.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, je suis heureuse d'avoir l'occasion de répondre à une question de la part d'une députée qui, dans toutes ses interventions, fait montre de la plus grande partisanerie.

Il y a deux postes frontaliers dans Surrey-Sud—White Rock. Nous sommes donc vivement préoccupés par la sécurité frontalière. Toutefois, désigner des hôtels pour la mise en quarantaine est inefficace et peu sécuritaire, et n'est pas une façon d'assurer la sécurité des frontières. Nous devrions sécuriser les frontières. Nous aurions dû le faire il y a de nombreux mois, en interdisant les vols en provenance d'endroits affichant un taux élevé de cas de COVID-19. Ces vols continuent d'arriver, comme nous l'avons constaté le mois dernier, juste avant l'annonce faite la semaine dernière.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours.

Je comprends que la motion conservatrice demande à ce que les Canadiens soient vaccinés plus rapidement. C'est ce que nous aimerions également, bien entendu.

Je comprends aussi que le fédéral est responsable de l'approvisionnement en vaccins, mais que c'est plutôt les provinces qui doivent les administrer aux gens par la suite.

Le 3 mars dernier, Santé Canada a décidé de reporter la deuxième dose, ce qui peut expliquer le fait que, d'ici la fin du mois de mai, moins de gens seront vaccinés. La santé publique du Québec a aussi approuvé cette décision. Cela se fait notamment au Royaume-Uni, en France et en Belgique.

Ma collègue croit-elle en cette stratégie de la santé publique du Canada?

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, je suis une députée de la Colombie-Britannique et, d'emblée, je dirai que je ne suis pas toujours d'accord avec le gouvernement néo-démocrate de ma province. Toutefois, je suis en faveur de sa campagne de vaccination. J'ai écouté attentivement les annonces du ministre de la Santé et de l'administratrice de la santé publique de la Colombie-Britannique. Ils ont clairement déclaré qu'ils sont en mesure d'intensifier les efforts et d'administrer les vaccins une semaine ou moins après leur arrivée en Colombie-Britannique. Toutefois, les vaccins n'arrivent pas. Ils ont indiqué sans détour que le gouvernement fédéral n'avait pas assez de vaccins et ils ont formulé des critiques au sujet de son plan de distribution.

Je suis très troublée d'entendre tant de députés ministériels jeter le blâme sur les provinces, en disant que c'est de leur faute si elles ne sont pas préparées et qu'elles semblent incapables de faire vacciner les gens, alors qu'en fait, c'est tout le contraire.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, le problème, c'est qu'il n'y a pas assez de vaccins pour les provinces. Voilà le nœud du problème. Peu importe ce que les conservateurs disent au sujet de l'échéancier, le gouvernement ne pourra pas le respecter.

La députée serait-elle favorable à ce qu'il y ait de nouveau une usine publique de fabrication de médicaments au Canada pour que nous ne nous retrouvions plus jamais dans la situation où nous n'avons pas les capacités nécessaires pour produire des vaccins?

• (1550)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, nous aurions dû prendre des mesures pour produire des vaccins au pays dès le départ. C'est d'ailleurs ce que les conservateurs réclamaient. Le Royaume-Uni est parvenu à prendre les mesures nécessaires pour le faire en six ou sept mois. Il n'y a aucune raison pour que nous ne produisions pas ce dont nous avons besoin. Nous ne pouvons peut-être pas tout produire, bien sûr, mais nous aurions dû envisager cette voie dès le début. Ce n'est que tout récemment qu'on s'y est intéressé, et je pense que certaines installations au Québec et en Alberta, au moins au début, étaient prêtes. Elles étaient prêtes à fabriquer des produits ici même, au Canada, mais on n'a pas voulu le voir.

Travaux des subsides

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Madame la Présidente, en chemin vers la Colline du Parlement aujourd'hui, j'ai rencontré un jeune homme remarquable, Matthew. Il travaille comme paysagiste, effectuant des travaux d'aménagement paysager dans notre magnifique Cité parlementaire. Matthew est un travailleur et il est membre de l'Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord. Il occupe le genre d'emploi qui a contribué à bâtir notre pays.

Des vagues successives d'immigrants sont arrivées au Canada et ont travaillé dans le bâtiment pour construire nos routes et nos installations et, comme dans le cas de Matthew, qui vient de Winchester, pour embellir nos collectivités. Les emplois qu'ils occupaient leur garantissaient une bonne qualité de vie. En se levant tôt et travaillant fort toute la journée, comme les gens comme Matthew le font toujours, ils pouvaient s'attendre à avoir une maison et de bons aliments pour nourrir leurs enfants, ainsi que les moyens de payer les factures. Cependant, Matthew est venu me parler de l'attaque silencieuse lancée contre lui et les gens comme lui au cours de la dernière année au Canada. Il s'agit de la taxe silencieuse qu'on appelle l'inflation.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Pierre Poilievre: Que les députés éclatent de rire à la Chambre des communes lorsque je parle des difficultés qu'éprouvent des gens comme Matthew avec l'inflation, cela témoigne du degré auquel ils sont déconnectés de la réalité. Ils ne riront peut-être pas lorsqu'ils auront entendu toute l'histoire.

Là où il vit, à Winchester, Matthew voit le prix des maisons grimper en flèche pendant qu'on injecte de l'argent dans le système. Les plus fortunés peuvent composer avec cette hausse du prix des maisons, mais les jeunes qui ont accumulé moins d'avoirs nets n'ont pas les moyens d'acheter une maison à ce prix.

Une famille qui vit dans Riverside-Sud, non loin d'ici, a vu une surenchère sur son offre à neuf reprises. La dernière fois, c'était pour une maison dont l'acheteur a payé 400 000 \$ de plus que le prix demandé. Elle était offerte à 800 000 \$, et elle a été achetée pour 1,2 million de dollars. Cette famille est en train de perdre l'espoir de pouvoir devenir propriétaire d'une maison.

Cette hausse fulgurante du prix des maisons coïncide avec la décision du gouvernement de payer ses dépenses en imprimant de l'argent. Lors du dernier exercice, la Banque du Canada a prêté 300 milliards de dollars au gouvernement, une somme qui dépasse ce que l'État perçoit normalement en recettes fiscales. Pour le moment, la Banque prêtera 156 milliards de dollars cette année. Cela a fait augmenter la masse monétaire de 20 %.

Quels sont les effets sur l'inflation? Ce mois-ci, l'inflation a dépassé le taux de 2 % prévu par la Banque du Canada. De plus, le prix de certains produits a augmenté encore plus, en particulier le prix des produits auxquels les plus pauvres consacrent la plus grande partie de leur budget, comme les aliments. Les prix ont augmenté d'environ 6 % pour la viande, de 5 % pour les produits de boulangerie, et de 6 % pour les légumes. Le prix de l'essence a aussi augmenté, passant de 0,78 \$ à 1,18 \$, et bien sûr, le prix des maisons a grimpé de 38 %.

C'est une excellente nouvelle pour les riches. Si une personne possède un manoir de 10 millions de dollars et que la valeur de sa propriété augmente de 38 %, elle gagne près de 4 millions de dollars en valeur nette, sans même lever le petit doigt. Cependant, pour

une personne de la classe ouvrière, qui travaille chaque jour et essaie d'économiser suffisamment pour faire une mise de fonds avec son salaire qui n'augmente pas aussi vite que le prix des maisons, c'est tant pis.

Non seulement est-il plus difficile de constituer une mise de fonds, mais il est également plus coûteux de louer un logement, car les propriétaires refilent la hausse des prix de l'immobilier à leurs locataires. Voilà comment le gouvernement s'attaque sournoisement à la classe ouvrière de notre pays.

Pourquoi imprimer autant d'argent? Au départ, les banques centrales se sont adressées au Comité des finances et lui ont dit de ne pas s'inquiéter, car elles faisaient cette chose extraordinaire qui consiste à racheter la dette publique et à injecter de l'argent dans le système, uniquement pour garantir ce qu'elles appelaient le fonctionnement efficace du marché — chaque fois qu'elles sortent ces termes flous, il y a anguille sous roche.

Nous savons que le marché fonctionne. Les marchés des capitaux et du crédit sont en pleine effervescence. Le marché boursier est en hausse et la valeur du TSX a dépassé celle de l'ensemble de notre économie, d'environ un cinquième, en fait. C'est du jamais vu dans l'histoire financière moderne du Canada.

• (1555)

En ce qui concerne le marché du crédit, le volume des prêts hypothécaires est à la hausse de 20 % sur 12 mois, ce qui est considérable, surtout au cours d'une année durant laquelle l'économie a fléchi. De toute évidence, le marché se porte très bien.

Ensuite, les libéraux ont affirmé qu'ils devaient protéger la masse monétaire. Ils ne voulaient pas que les gens aient peur de la COVID et se mettent à enfouir leur argent dans un bas de laine par crainte de tout perdre, ce qui aurait fait s'effondrer la masse monétaire. Ce n'est pas un problème, parce que, selon l'agrégat M2, la masse monétaire a augmenté de 20 % à l'instar des volumes hypothécaires.

Ensuite, les libéraux ont affirmé qu'ils devaient s'assurer qu'il y ait suffisamment de liquidités dans le système. Les ménages et les entreprises ont retiré 200 milliards de dollars de leurs comptes de banque à l'heure actuelle, ce qui ne constitue pas une justification. En passant, cet argent est entre les mains des ménages qui, bien entendu, sont très riches. Ce sont eux qui profitent de ces stratagèmes, ce qui ne justifie pas qu'on imprime tout cet argent ni que l'on fasse croire que l'on veut ainsi enrayer la déflation.

Les trois derniers gouverneurs de la Banque du Canada ont déclaré qu'il s'agissait d'un événement désinflationniste, que les prix allaient baisser. Nous savons maintenant que ce n'était pas vrai non plus. Je l'ai dit il y a un an et je le répète, le fait que les libéraux impriment tout cet argent entraîne une hausse des prix. L'inflation a maintenant dépassé le taux de 2 % prévu et le gouverneur de la Banque du Canada a admis que le taux pourrait être encore plus élevé dans les prochaines données mensuelles. Les libéraux ne sont pas du tout en train d'essayer d'enrayer la déflation.

Qu'est-ce qui a mené à cette situation? Examinons les chiffres eux-mêmes. L'année dernière, le déficit du gouvernement a été de 352 milliards de dollars. Quelle part de la dette la Banque du Canada a-t-elle achetée? Elle a acheté 302 milliards de dollars. La dette que le gouvernement a contractée a été achetée à 85 % par la banque centrale, qui a mis en marche ses planches à billets.

Travaux des subsides

Cette année, un lundi, la ministre des Finances a annoncé que le déficit serait de 154 milliards de dollars. Le mercredi de la même semaine, deux jours plus tard, le gouverneur de la banque a dit qu'il allait acheter pour 156 milliards de dollars de dette. Le gouvernement emprunte 154 milliards de dollars et la Banque du Canada, bien sûr, lui prête 156 milliards de dollars. Est-ce une pure coïncidence que les deux montants soient presque identiques et qu'ils aient été annoncés à 48 heures d'intervalle?

Bien sûr, la Banque du Canada agit simplement comme l'organe de financement du gouvernement. Comme le gouvernement ne peut pas contrôler ses dépenses, il demande à la banque d'imprimer de l'argent, ce qui fait augmenter le coût de la vie pour les gens de la classe ouvrière comme Matt. Ces derniers méritent d'être propriétaires d'une maison et de pouvoir nourrir et vêtir leur famille, mais ils ne pourront peut-être pas se le permettre à cause de l'inflation provoquée par le gouvernement.

L'inflation que le gouvernement provoque est une taxe. En fin de compte, c'est comme augmenter la TPS. L'augmentation s'applique à tout ce que les gens achètent, et le coût de la vie augmente. Il est grand temps de reprendre le contrôle.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député a encore une minute et 30 secondes de temps de parole.

Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement au sujet de la pertinence du discours. Aujourd'hui, nous discutons d'une motion de l'opposition concernant l'imposition d'une date limite pour donner accès aux vaccins. Je ne vois pas le lien entre le discours et le sujet à l'étude. Le député pourrait peut-être profiter de la dernière minute et demie de son discours pour parler de la motion.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je comprends le recours au Règlement. Je rappelle toutefois aux députés qu'ils disposent d'une certaine latitude dans la façon d'aborder le sujet dont la Chambre est saisie. Je ne doute pas que, pendant 90 secondes restantes, le député sera en mesure de remettre la motion de l'opposition au centre de son propos.

Je vais lui permettre de terminer son discours. Le député de Carleton a la parole.

• (1600)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il est indéniable que le déficit qu'alimente la Banque du Canada au moyen de ses presses est en partie dû à l'incapacité du gouvernement d'assurer notre approvisionnement en vaccins et ainsi permettre la remise en marche de l'économie. C'est l'évidence même.

Il y a toutefois autre chose que la question du député met encore plus en évidence. J'ai parlé d'un ouvrier qui travaille sur le chantier de la Colline du Parlement. Il dit vouloir acheter une maison, mais son salaire ne le lui permet pas en raison des politiques inflationnistes du gouvernement. Qu'en dit le député? Il dit en bâillant que ce n'est pas pertinent et qu'il est inutile d'entendre des histoires comme celle-là à la Chambre.

Nous sommes à la Chambre des communes, la Chambre du peuple. Nous parlons pour des gens comme Matthew. Leurs propos ne sont pas seulement pertinents, ils sont suprêmement pertinents. J'invite le député et les autres ministériels à marcher dans les rues du pays. Ils verront combien il est difficile pour les gens de joindre les deux bouts en raison de l'augmentation des prix, une augmenta-

tion causée par les politiques d'impression de billets de banque du gouvernement.

S'ils faisaient cela, ils comprendraient peut-être en quoi c'est pertinent. Ils adopteraient peut-être une autre approche, une approche qui récompense le travail, qui protège la stabilité de notre monnaie et qui permet aux gens de prospérer en raison de leur mérite, et non en raison de leur héritage ou de leur appartenance à l'aristocratie.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'apprécie toujours énormément ses discours.

J'aimerais simplement m'assurer de la faisabilité de la motion conservatrice. On dit qu'il y a seulement 2,7 % des Canadiens qui seraient vaccinés à l'heure actuelle. Je sais qu'il y a eu des retards dans l'approvisionnement des vaccins, et je le crois lorsqu'il dit que c'est totalement la faute du Parti libéral.

Par contre, selon mon collègue, est-ce vraiment réalisable de vacciner 93 % des Canadiens d'ici la fin de mai?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je remercie l'honorable députée de sa question.

À peu près 3 % de la population a reçu les deux doses du vaccin qui sont nécessaires pour nous protéger du coronavirus. Le Canada se situe derrière 30 pays qui le devancent. Nous voulons savoir pourquoi le Canada n'a pas eu le même succès que les autres pays pour ce qui est d'administrer les vaccins à leur population. Il n'y a pas si longtemps, le Canada était l'un des pays les plus avancés au monde, et il n'a pas pu faire la même chose.

C'est la raison pour laquelle nous proposons cette motion aujourd'hui. Nous voulons augmenter la vitesse de vaccination et permettre un retour à la liberté, tout en assurant la santé des Canadiens.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, au sujet de ce dont a parlé le député, j'aurais aimé que nous discutons de la question de l'inflation et des gens partout au pays qui peinent vraiment à joindre les deux bouts. Je crois que cela aurait été un excellent sujet pour une motion de l'opposition. Or, ce que dit le libellé de la motion à l'étude, c'est que « la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai ».

Le député peut-il dire à la Chambre quelle stratégie l'opposition entend communiquer au gouvernement, advenant l'adoption de cette motion, pour qu'il puisse répondre à cette demande, alors que les gens responsables de la distribution des vaccins ont affirmé qu'elle dépassait déjà de plus de deux fois notre capacité?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, la campagne a une capacité qui dépasse la vitesse à laquelle le gouvernement fédéral distribue les vaccins. D'ailleurs, les organismes et les autorités sanitaires des provinces ne peuvent fonctionner qu'à demi-régime présentement parce qu'ils n'ont tout simplement pas assez de vaccins. Sans vaccins, il est impossible de vacciner les gens. On ne peut inoculer quelque chose que l'on n'a pas et, à l'heure actuelle, le Canada a en main seulement la moitié des doses que les provinces seraient en mesure d'inoculer. Si le gouvernement fédéral pouvait doubler la vitesse à laquelle il reçoit les vaccins, les provinces pourraient doubler la vitesse à laquelle elles vaccinent les Canadiens.

Nous avons un problème d'approvisionnement. Cette question est exclusivement la responsabilité du gouvernement fédéral. Les libéraux ont tenté de rejeter le blâme sur toute la planète, sauf eux. Il serait temps qu'ils se regardent dans le miroir. Cet échec a ouvert la porte à la troisième vague mortelle qui déferle. C'est ce qu'a causé la mauvaise gestion du premier ministre alors que, au sud de la frontière et partout dans le monde, les gens procèdent au déconfinement sécuritaire et au retour à la normale, tandis que, au Canada, nous devons maintenir les confinements et que les décès continuent de s'accumuler.

• (1605)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, à l'instar du député, je crains aussi que nous n'ayons pas suffisamment de doses de vaccins et que nous vaccinions seulement à environ la moitié de notre capacité. Il a aussi parlé de la stabilité de notre monnaie, mais je m'interroge sur le bien-fondé de la politique dont il a parlé. Selon la motion, il faudrait que nous vaccinions 6 millions de personnes par semaine au cours des trois prochaines semaines. Or, nous recevons seulement 2 millions de doses par semaine.

Le député peut-il nous dire où il compte trouver les 4 millions de doses de vaccins supplémentaires nécessaires chaque semaine pour pouvoir mettre en œuvre la motion?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il est simplement question d'un taux de vaccination qui est courant dans d'autres pays. Au prorata de la population, les États-Unis vaccinent leurs citoyens au même rythme que nous proposons de le faire au Canada. Le Royaume-Uni et Israël ont une longueur d'avance, même par rapport à ce que nous proposons dans la motion.

D'autres pays ont été capables d'obtenir des doses de vaccins, que ce soit au moyen de leur production intérieure ou d'un fournisseur étranger, il n'y a donc aucune raison que le Canada n'y arrive pas. Comment se fait-il que le Canada soit incapable de fournir des vaccins à sa population comme nos amis du monde entier ont réussi à le faire?

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Thunder Bay—Rainy River.

C'est pour moi un plaisir de prendre la parole après mon collègue pour participer au débat sur cette motion. Je trouve assez surprenant que son discours ait manqué de pertinence, comme l'a souligné le député de Kingston et les Îles. Le député veut se concentrer sur le déficit et les inquiétudes liées au déficit. Voilà où se situe la différence entre le gouvernement du Canada et l'opposition officielle.

Depuis le premier jour, nous avons affirmé que la réponse à la pandémie serait notre priorité et que nous allions soutenir les Canadiens en faisant tout ce qui est humainement possible tout au long du processus. Certains conservateurs hésitent et restent vagues. Il y a des jours où ils sont préoccupés par la pandémie tandis que d'autres jours, c'est plutôt le déficit qui les inquiète. Certains disent que nous dépensons trop, d'autres disent que nous ne dépensons pas assez dans certains secteurs.

La motion présentée par le Parti conservateur aujourd'hui est totalement dépourvue d'inspiration. Comme journée de l'opposition, on a déjà vu bien mieux. S'ils voulaient parler de la vaccination, le

Travaux des subsides

débat aurait pu être davantage axé sur ce qui peut être fait pour inciter les Canadiens à se faire vacciner. C'est un enjeu important. Tous les ordres de gouvernement se penchent sur cette question, même les divisions scolaires. Un grand nombre d'intervenants essaient de trouver par quels moyens on peut convaincre le plus grand nombre possible de Canadiens de recevoir un vaccin. Nous avons besoin de cette participation à l'échelle nationale. Il est dans notre intérêt à tous de nous pencher là-dessus. J'aurais aimé débattre cet enjeu. Pendant ce débat, les députés auraient pu soulever d'autres aspects connexes. Comme nous avons pu le constater, les députés ont abordé un grand nombre de sujets aujourd'hui. Notre travail aurait été beaucoup plus productif aujourd'hui si la motion avait porté sur une question comme celle-là.

Nous aurions également pu aborder le dossier de l'environnement, parce que les conservateurs n'arrêtent pas de faire volte-face à ce sujet. Croient-ils vraiment au changement climatique? Ils ne partagent pas tous la même opinion. Il arrive que le chef du Parti conservateur dise oui alors que les membres du parti disent non. Bon nombre de députés conservateurs rejettent depuis des années l'idée de tarifier la pollution. Or, l'actuel chef conservateur semble s'être rangé à l'avis du Parti libéral et du reste du monde pour dire que la tarification de la pollution est effectivement une mesure judicieuse.

Nous aurions pu débattre de toutes sortes d'enjeux. Pour revenir à la motion, les conservateurs sont complètement déconnectés de la réalité. J'aime toujours les interventions de la députée de Calgary Nose Hill. Si on se fie à ses dires, les conservateurs auraient obtenu 40 millions ou 50 millions de vaccins en septembre dernier. La mise en branle de la production nationale aurait été accélérée et aurait commencé à produire en juillet dernier.

Or, les choses ne fonctionnent pas de cette façon. Dans les faits, il y a eu des consultations et une collaboration avec les parties prenantes pour que le Canada, en tant que nation, minimise autant que possible les répercussions négatives du coronavirus. C'est précisément ce à quoi le gouvernement s'emploie en collaborant avec les parties prenantes et les Canadiens d'un océan à l'autre, depuis le début de la pandémie.

Nous avons été témoins de progrès encourageants au cours des derniers mois. Je me souviens que, vers la fin de l'année dernière, nous avons finalement commencé à espérer que des vaccins soient mis au point. Contrairement à ce que les conservateurs se plaisent à dire aux gens, ce n'est qu'à la fin de l'année dernière que les vaccins ont commencé à être approuvés. Le Canada a été l'un des premiers pays au monde à recevoir des vaccins.

• (1610)

La situation n'était pas parfaite. Des entreprises comme Pfizer ont voulu accélérer leur production de vaccins en janvier et février, ce qui a profité non seulement au Canada, mais aussi à d'autres pays dans le monde. Cela a causé quelques perturbations et inquiétudes. Quoi qu'il en soit, à la fin de l'année dernière, nous nous sommes donné pour objectif d'avoir six millions de doses au premier trimestre de l'année, la fin mars donc, et nous avons largement dépassé cet objectif.

Travaux des subsides

Il n'y a pas si longtemps, lors d'un direct sur Facebook Live, j'ai expliqué que le Canada disposait maintenant de 45 à 50 millions de doses de vaccin. Notre population est de 37,5 millions d'habitants et nous disposerons de 45 à 50 millions de doses de vaccin avant la fin du mois de juin. Nous sommes une fédération, ce qui signifie que nous devons travailler avec les provinces, et c'est ce que nous avons fait. Notre responsabilité première était de nous assurer que les vaccins étaient sûrs et qu'ils étaient distribués aux collectivités. C'est ce que le gouvernement fédéral a fait.

Les conservateurs utilisent les chiffres à leur avantage. Ils diront que moins de 2 % des Canadiens ont reçu les deux doses. Ils devraient écouter ce que disent les experts en soins de santé. Pourquoi parler de 2 %? Le chiffre qui importe, c'est le nombre de personnes qui ont été vaccinées. L'administration de la deuxième dose n'est pas une question politique, du moins pas au niveau national. Nous suivons à la lettre l'avis des experts de la santé. La science compte pour le gouvernement. De toute évidence, les conservateurs se fichent de la science, des experts de la santé ou de ce qu'ils disent, leurs commentaires le montrent. Le Parti conservateur du Canada devrait avoir honte. On retrouve les informations trompeuses propagées par le Parti conservateur dans les discours de son chef sur la question aujourd'hui, à la Chambre, et même dans le discours de la porte-parole en matière de santé.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Est-ce que le Canada se classe au premier rang de tous les pays? Non. Contrairement à certains pays, nous n'avons, par exemple, aucune capacité nationale de production de vaccins. Le gouvernement actuel n'y est pour rien depuis quatre ans. Nous avons investi des dizaines de millions de dollars afin d'avoir cette capacité et de ne pas nous retrouver dans cette situation à l'avenir, surtout si, par exemple, des injections de rappel sont nécessaires. Nous investissons afin de disposer éventuellement d'une capacité nationale de production. Ce n'est pas la faute du gouvernement actuel si, il y a bien des années, les usines de production ont commencé à fermer au pays. Nous avons très bien réussi à nous procurer des vaccins.

Les conservateurs parlent de pourcentages et aiment jouer avec les chiffres pour faire peur aux Canadiens, mais nous connaissons les véritables statistiques. Près de 15 millions de Canadiens ont déjà été vaccinés. Nous aurons reçu près de 50 millions de doses d'ici la fin de juin. Près de 13 millions de doses ont déjà été administrées par les provinces et les territoires, ce qui est important. Les conservateurs ne semblent pas vouloir admettre que nous vivons dans une fédération et que le gouvernement doit collaborer avec les provinces et les territoires. On nous accuse de bien des choses qui relèvent des provinces, et...

• (1615)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le temps alloué au député est malheureusement écoulé. Je suis persuadée qu'il aura des commentaires additionnels lors de la période des questions et observations.

Le député de Red Deer—Mountain View a la parole.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir d'écouter le député et d'avoir l'occasion de lui parler, surtout en raison de l'expérience qu'il a acquise à l'échelle provinciale. Je me souviens que, dans les années 1990, le gouvernement libéral fédéral a sabré le financement des soins de santé versé aux provinces. Certains problèmes s'étaient posés dans le passé, mais il ne faudrait pas croire que les libéraux n'y étaient pas associés.

Depuis qu'elle a débuté, la pandémie a coûté 1 800 vies canadiennes par mois et au moins 500 millions de dollars par jour. Nous sommes tellement en retard par rapport au reste des pays industrialisés qu'il semble que la vaccination de masse ne deviendra une réalité que six mois après que tous les pays européens et les États-Unis l'aient terminée.

C'est sur le plan des dépenses que le Canada se classe au premier rang. Je me demande simplement si le secrétaire parlementaire pourrait se pencher sur le lien entre notre situation actuelle et les sommes dépensées.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député prouve un peu mon point. J'aimerais vraiment avoir le temps d'en parler.

Je me contenterai de dire que le député utilise des chiffres pour essayer de donner l'impression que nous avons failli à la tâche. En réalité, ma réponse au député est formée des deux statistiques suivantes: premièrement, le Canada se classe au troisième rang des pays du G20 en ce qui concerne le nombre de premières doses administrées par habitant; et deuxièmement, plus de 45 millions de doses seront administrées avant la fin de juin et le Canada a une population de 37,5 millions d'habitants.

Je crois que le Canada s'en sort raisonnablement bien par rapport aux autres pays du monde. Nous travaillons avec les provinces et d'autres intervenants pour maximiser les avantages pour tous les Canadiens.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, je félicite notre collègue pour son discours enflammé. À l'entendre, on pourrait quasiment se croire en période électorale.

Le Canada ne fait pas si piètre figure, on en convient pratiquement tous. Néanmoins, il aurait pu faire beaucoup mieux. Il n'est pas ici seulement question de la quantité de doses de vaccins qui entrent au pays, même si cela posait effectivement problème.

Mon collègue est-il d'accord que le Canada aurait pu s'y prendre un peu plus tôt et qu'il était en retard de trois à quatre mois par rapport à tout le monde?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je crois sincèrement que le carnet de commandes du gouvernement du Canada nous a permis d'obtenir des résultats exceptionnels, notamment par rapport à nos homologues du G20.

Certes, il y a eu quelques difficultés au départ, mais ce n'est pas quelque chose que les conservateurs, le Bloc, les néo-démocrates ou les libéraux auraient pu prévenir. Des problèmes de production ont nécessité un réoutillage. On ne saurait en imputer la responsabilité au gouvernement du Canada.

Nous nous étions engagés à obtenir 6 millions de doses de vaccins au cours du premier trimestre et nous avons dépassé cet objectif. Nous avons reçu quelque 8 ou 8,5 millions de doses, si je ne m'abuse. Nous avons réussi, et notre carnet de commandes nous permet de garantir que chaque Canadien pourra recevoir gratuitement un vaccin sécuritaire avant la fin de l'été.

• (1620)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord voudrait nous faire croire que le seul rôle du gouvernement fédéral est de veiller à ce que les vaccins parviennent au pays. Or, la Loi sur les mesures d'urgence et la Loi sur la santé publique lui permettent également de prendre en charge le déploiement de la vaccination à l'échelle nationale.

Va-t-il enfin faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'une fois les vaccins arrivés au Canada, les libéraux assument le rôle du fédéral et veillent au bon déploiement de ces vaccins dans tout le pays, même si cela implique d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, qu'il s'agisse de collaborer avec les Forces canadiennes, la Croix-Rouge canadienne, les divisions scolaires ou les municipalités, ou bien de mettre en œuvre l'Accord sur la relance sécuritaire ou le dernier budget, les députés constateront que le premier ministre et le gouvernement ont toujours adopté l'approche de type « Équipe Canada » parce que nous croyons que c'est dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens d'essayer de dépolitiser les enjeux et d'y trouver des réponses et des solutions.

J'estime que nous sommes sur la bonne voie et que des jours meilleurs nous attendent.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, contrôler la pandémie de COVID-19 est le principal sujet de préoccupation des Canadiens. Tout dépend de notre capacité à distribuer les vaccins aussitôt que possible.

Ce n'est pas la première fois que les vaccins ont contribué à changer le monde. Beaucoup de gens oublient qu'assez récemment, il y a eu des épidémies de polio. En près de 35 ans de pratique médicale, je n'ai jamais vu de cas grave de polio. Cependant, j'ai vu des cas de tétanos et de rougeole. J'ai vu beaucoup d'enfants en mourir dans des pays en développement. Toutefois, au Canada, on n'a presque aucun cas. Encore une fois, c'est grâce aux vaccins.

Au début de la pandémie, on croyait à juste titre que les vaccins allaient être la réponse. Il y a lieu d'être prudents à cause des différents variants, mais, jusqu'à maintenant, les résultats sont très encourageants. Il semblerait que tous les vaccins sont efficaces contre tous les variants, dans une certaine mesure. Surtout, ils sont efficaces pour prévenir les cas sévères, les hospitalisations et les décès. Ce sont véritablement les vaccins qui vont nous permettre de nous en sortir et de reprendre une vie normale.

Qu'en est-il actuellement de la vaccination au Canada? Comment vont les choses? Je crois qu'elles vont très bien. J'entends déjà les députés de l'opposition dire que, puisque je suis libéral, je vais nécessairement dire que les libéraux font très bien les choses. Toutefois, les gens qui suivent les délibérations du comité de la santé depuis un an savent que je n'hésite jamais à poser des questions difficiles sur la gestion de la pandémie.

Cela dit, y a-t-il des Canadiens qui suivent vraiment les délibérations du comité de la santé? Même ma mère ne les suit pas. Si les gens les suivaient, je pense qu'ils se rendraient compte que je dis ce que je pense et que si je dis une chose, c'est que j'y crois. Le gouvernement fédéral a très bien réussi à se procurer des vaccins, et les campagnes de vaccination se passent très bien dans la plupart des provinces.

Travaux des subsides

À l'heure actuelle, à peu près 31 % des Canadiens admissibles ont obtenu leur première dose de vaccin. Pour ce qui est du taux de vaccination, le Canada se classe troisième parmi les pays du G7. En mai, nous devrions obtenir plus de 10 millions de doses. Santé Canada prévoit que, d'ici le 30 juin, le Canada aura 36,5 millions de doses de vaccins. Le Comité consultatif national de l'immunisation estime que 75 % des Canadiens admissibles pourront obtenir leur première dose d'ici la mi-juin.

Nous aimerions que les choses aillent plus vite, tout comme n'importe qui d'autre dans le monde, mais évidemment, l'approvisionnement est limité et la demande est extrêmement forte dans le monde entier. Malheureusement, on ne peut pas tout simplement aller au Canadian Tire pour se procurer des vaccins contre la COVID-19. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour donner un coup de fouet à la vaccination. Je n'ai jamais donné de coups de fouet, mais ce que j'entends par là, c'est que même en fouettant sans arrêt, il y a des limites à ce qu'on peut obtenir comme résultats. Nous faisons cependant tout ce que nous pouvons pour donner un bon coup de fouet à la vaccination.

Nous aimerions que tous les Canadiens puissent recevoir leur première dose de vaccin d'ici le week-end de la fête de Victoria, mais je ne crois pas que ce soit possible. Cela prendra un peu plus de temps, mais pas beaucoup plus, à mon avis. Il y a un an, bien des gens prédisaient qu'il faudrait attendre deux ou trois ans pour obtenir un vaccin, mais l'attente a été beaucoup moins longue. On s'attendait à un marathon, mais c'était plutôt une course de 1 500 mètres.

J'aimerais parler de l'intervalle entre les deux doses de vaccin qui est mentionné dans la motion. Ce n'est pas une politique du gouvernement, mais bien une recommandation du Comité consultatif national de l'immunisation. Cet organisme consultatif externe fait des recommandations à l'Agence de la santé publique du Canada, mais au bout du compte, ce sont les provinces qui décident si elles suivront ces recommandations.

En ce qui a trait à ces recommandations, il est à noter que, même si l'organisme recommande un intervalle pouvant aller jusqu'à quatre mois entre la première dose et la deuxième, il fait aussi cette recommandation: « [...] dès que tous les groupes éligibles se sont vus offrir leur première dose de vaccin, les secondes doses doivent être proposées. L'intervalle entre la première et la deuxième dose ne doit pas être prolongé plus longtemps que nécessaire pour offrir les premières doses de vaccin à tous les individus éligibles. » Pourquoi prévoir un intervalle plus long? C'est parce que cela permet de vacciner deux fois plus de personnes.

• (1625)

Qu'est-ce qui prouve qu'il s'agit d'une stratégie sûre?

Examinons d'abord l'efficacité des vaccins lors des premiers essais cliniques sur les vaccins de Moderna et de Pfizer. Il a été établi que l'efficacité commençait deux semaines après la première dose. Au cours des deux premières semaines, aucun vaccin n'est efficace parce qu'il faut un certain temps pour que se déclenche une réponse immunitaire. On a mesuré une efficacité d'environ 92 %. Le taux d'efficacité du vaccin d'AstraZeneca était d'environ 76 % entre le 22^e et le 90^e jour suivant l'administration.

Travaux des subsides

Que montrent les données réelles? C'est un peu compliqué parce que différents États ont adopté des approches distinctes pour ce qui est de l'intervalle entre la première et la seconde dose. Par exemple, Israël et les États-Unis ont essentiellement suivi les recommandations des fabricants. La Colombie-Britannique, elle, a repoussé l'administration de la seconde dose à cinq ou six semaines.

Les meilleures données proviennent vraiment du Québec et du Royaume-Uni. Pratiquement dès le départ, ces deux États ont décidé de laisser un intervalle d'environ trois mois entre la première et la seconde dose. De plus, en examinant les données sur l'efficacité des vaccins dans différents États, on constate une différence liée à l'intervalle choisi, mais aussi aux divers groupes selon différents indicateurs de résultat. On peut examiner le taux de mortalité total, le taux d'hospitalisation, la fréquence des cas symptomatiques et des cas asymptomatiques et la fréquence des résultats positifs.

En ce qui concerne l'incidence des cas symptomatiques, des cas asymptomatiques et des résultats positifs, l'efficacité après une dose du vaccin se situe entre 60 et 80 %. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que le chiffre le plus important n'est pas l'incidence des cas asymptomatiques, mais plutôt celle des cas plus graves qui entraînent l'hospitalisation ou la mort. Une fois que la première dose a été administrée, les chiffres à cet égard sont assez bons. En fait, ils sont également assez bons chez les personnes âgées, car on sait que le système immunitaire de ces dernières n'est pas aussi efficace que celui des personnes plus jeunes.

Le site du Comité consultatif national de l'immunisation présente certaines des preuves concrètes de l'efficacité d'une seule dose pour éviter de contracter la COVID-19. Une étude menée à Bristol, au Royaume-Uni, a montré qu'une seule dose du vaccin Pfizer était efficace de 71 à 79 % pour prévenir l'hospitalisation chez les patients âgés et fragiles. Pour le vaccin AstraZeneca, l'efficacité était d'environ 80 %. Une étude menée en Écosse auprès de travailleurs de la santé a montré qu'une seule dose était efficace à 84 % pour éviter l'hospitalisation.

L'étude la plus vaste et la plus complète fondée sur des données réelles a été réalisée par Public Health England. Elle a révélé qu'une seule dose des vaccins Pfizer et AstraZeneca était efficace à environ 80 % pour prévenir les hospitalisations chez les personnes âgées de plus de 80 ans.

Combien de temps l'immunité dure-t-elle après la première dose? D'après les données issues des essais cliniques d'AstraZeneca, l'immunité ne décroît pas pendant au moins 90 jours. Les données sur les vaccins à ARN provenant du Royaume-Uni et du Québec montrent que l'immunité ne diminue pas pendant à peu près deux mois.

En outre, l'expérience que nous avons des vaccins à deux doses, comme ceux contre l'hépatite A et contre le VPH, indique que l'immunité peut durer jusqu'à six mois. Par ailleurs, les scientifiques savent que l'immunité ne chute pas, mais diminue progressivement.

Qu'en est-il de l'immunité durant la période entre la neuvième et la seizième semaine après la première dose d'un vaccin à ARN, comme celui de Pfizer ou de Moderna? Force est de reconnaître qu'on est encore à recueillir des données. Essentiellement, la vaccination de masse n'a commencé qu'en janvier. Le Comité consultatif national de l'immunisation indique que les données continuent d'être recueillies, qu'il continue de les surveiller et qu'il est prêt à modifier ses recommandations si les données suggèrent qu'il le faut.

Prolonger l'intervalle entre les deux doses est certainement la meilleure politique. Elle a aidé le Royaume-Uni à faire baisser rapidement le nombre de cas, du moins en partie. Je pense donc que nous sommes sur la bonne voie. Je sais que nous voulons voir les choses évoluer plus rapidement. La patience est de mise. Je suis conscient toutefois qu'il est difficile d'être patient avec tout ce qui se passe relativement à la COVID. En vérité, il s'agit d'une course de 1 500 mètres, et nous en avons parcouru environ 1 400. La fin approche. Nous devons continuer en suivant les consignes sanitaires. Ce sera bientôt terminé.

• (1630)

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir entendu le discours du député. Je suis membre du comité de l'industrie, où il a été maintes fois question de la date d'arrivée des vaccins, de leur efficacité et de la différence entre les intervalles, qui vont de 21 ou 28 jours à quatre mois.

Le député a beaucoup parlé de ce qui se passe au Royaume-Uni, soit l'autre pays qui ne suit pas les indications des fabricants. Le débat à ce propos fait aussi rage là-bas.

Le député pourrait-il parler de ce qui se passe dans d'autres pays, et expliquer pourquoi ceux-ci ont choisi de s'en tenir à des intervalles de 21 ou 28 jours?

M. Marcus Powlowski: Madame la Présidente, je ne sais pas ce que tous les autres pays ont fait, mais c'est la voie qu'ont prise le Royaume-Uni et le Québec. Je dirais qu'on juge l'arbre à ses fruits. Cette stratégie est-elle efficace? Au Royaume-Uni, les chiffres ont chuté rapidement. Parfois, en médecine et dans la vie, il faut tenter sa chance. C'est vrai, on prend un risque. Cependant, en médecine, tout est question d'équilibre entre les avantages et les risques. Il n'y a pour ainsi dire aucune intervention médicale qui soit sans risque.

Oui, laisser un plus long intervalle présente un risque, mais, comme je l'ai dit, les données semblent indiquer que cette approche est sûre. Le Comité consultatif national de l'immunisation continue de surveiller cette façon de faire. Elle présente assurément un avantage, comme le montrent les chiffres britanniques.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son énoncé.

Il semble se vanter de l'extraordinaire intervention du gouvernement libéral dans le programme de vaccination. N'a-t-il pas cependant l'impression qu'on a été obligé de faire beaucoup de rattrapage pour réussir à arriver là où on en est?

Du mois de mars au mois de juin l'an dernier, c'était le silence radio et le comité consultatif national de l'immunisation n'a tenu aucune rencontre. Cela a peut-être eu des répercussions sur le délai requis avant que le Canada soit capable de produire ses propres vaccins et de soigner sa population.

En outre, le gouvernement fédéral accuse un retard par rapport aux transferts en santé, ce qui peut aussi avoir des répercussions sur l'après-crise et notre capacité de prendre soin des gens qui vont souffrir des effets de la pandémie.

• (1635)

[Traduction]

M. Marcus Powlowski: Madame la Présidente, je ne suis pas certain de bien comprendre la question à propos du retard. En comparaison, le Canada s'en est plutôt bien sorti. Je souligne encore une fois que nous nous classons au troisième rang du G7 en ce qui a trait à la rapidité de distribution des vaccins. Le Royaume-Uni et les États-Unis sont légèrement en avance sur nous, mais ils ont une capacité de fabrication qui nous fait défaut ici. Il faut tenir compte de la taille de ces pays, de leur capacité industrielle, et de leur capacité à produire des vaccins. Au sein du G7, seuls ces pays nous devancent.

Nous avons un mois de retard. Je crois que le temps presse et qu'il aurait mieux valu être un mois en avance. Cependant, nous n'avons probablement même pas un mois de retard sur le Royaume-Uni et les États-Unis. Je peux dire sans prétention que notre pays ne s'en tire pas trop mal.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, nous avons très rarement l'occasion de profiter de la présence d'experts en la matière, comme le bon docteur. Sa présentation était intéressante. Au début de son intervention, il a parlé de son expérience avec la polio. Je me demande à quoi ressemblerait le monde s'il y avait eu des brevets sur le vaccin de la polio.

En sachant que l'Inde compte plus de 350 000 nouveaux cas de COVID par jour et que le Dr Jonas Salk, l'inventeur du vaccin contre la polio, a renoncé aux brevets, le député et bon docteur ne convient-il pas que le temps est finalement venu pour le Canada d'appuyer une renonciation internationale aux brevets pour permettre la production de ce vaccin?

M. Marcus Powlowski: Madame la Présidente, je pense que le monde entier doit revoir la façon dont, à l'avenir, il réagira à une pandémie. Comme le député d'en face, je conviens que le libre marché n'est peut-être pas la solution optimale à cette crise mondiale.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, La défense nationale; l'honorable député de Mégantic—L'Érable, Le transport ferroviaire; et l'honorable député de Courtenay—Alberni, Les pêches et les océans.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis bien heureux de prendre part au débat lancé aujourd'hui par notre chef, le chef de l'opposition officielle. Je partagerai mon temps avec le député de Regina—Lewvan.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour faire l'état de la situation concernant les effets de la pandémie. Au moment où l'on se parle, dans ma circonscription, les magasins sont fermés, le confinement existe et un couvre-feu a été imposé. Toutes ces mesures ont été prises par le gouvernement provincial du Québec en fonction de la réalité actuelle.

Il est vrai que la troisième vague frappe partout dans le monde, mais nous constatons malheureusement qu'elle frappe plus durement ici, au Canada. La raison est qu'elle porte la signature du gouvernement libéral qui, depuis les débuts, a pris les mauvaises décisions au mauvais moment et, surtout, a tardé. Nous ne contestons pas sa volonté, mais nous constatons les faits. La conséquence en

Travaux des subsides

est qu'aujourd'hui, nous sommes en mode « rattrapage » plutôt que d'être un modèle et un exemple pour le monde entier.

Je tiens à rendre hommage au gouvernement du très honorable Jean Chrétien. Souvenons-nous que, au tournant des années 2000, il avait créé un comité d'experts canadiens, des scientifiques, chargés de surveiller et d'évaluer la dangerosité des pandémies partout dans le monde. C'était la chose à faire et je dis bravo au gouvernement Chrétien.

Pendant que nous avons été au pouvoir, notre gouvernement a maintenu cet organisme de scientifiques canadiens. Ils faisaient bien leur travail et permettaient au Canada d'être autonome et de ne dépendre de personne pour la surveillance et l'évaluation des pandémies de partout sur la planète.

Cependant, quand l'actuel gouvernement libéral a pris le pouvoir, il a fait exactement le contraire. Ce gouvernement n'a de cesse de faire la leçon à tout le monde en se présentant comme un gouvernement qui ne se fie qu'à la science, qui écoute les scientifiques canadiens et qui dit que la science est importante au Canada — ce sur quoi nous sommes d'accord. Pourtant, sans crier gare, ce gouvernement a dissous cet organisme autonome canadien, dont les scientifiques avaient très bien surveillé les pandémies pendant plus de 20 ans. Cela a été la première erreur grave du gouvernement.

La deuxième erreur grave du gouvernement a été de réduire substantiellement le budget de prévention et de préparation en cas de pandémie. De 73 millions de dollars sous notre gouvernement, ce budget est passé à 51 millions de dollars sous le gouvernement actuel. Cela reste beaucoup de sous, oui, mais il y a en moins, avec comme résultat que le Canada s'est fait prendre les culottes à terre, puisqu'il n'avait pas assez de matériel.

N'oublions pas non plus que, lorsque se sont fait entendre les balbutiements de la crise actuelle, le gouvernement a donné à la Chine des centaines de milliers d'éléments essentiels pour affronter la pandémie, dont des masques et des gants.

Pour résumer, avant même que la COVID-19 ne frappe notre pays, le gouvernement avait pris trois mauvaises décisions: dissoudre le comité d'experts canadiens qui évaluaient très bien les dangers des pandémies, réduire le financement pour la prévention de ces pandémies, et se départir de centaines de milliers d'éléments essentiels pour affronter la pandémie actuelle. Tel était le plan de match des libéraux avant même l'arrivée de la pandémie de la COVID-19.

Quand la COVID-19 a commencé à se manifester, nous avons pris l'affaire très au sérieux. Ici à la Chambre, dès le mois de janvier 2020, l'opposition officielle a posé des questions au gouvernement, lequel nous a regardés de haut à l'époque en faisant presque croire que nous faisons peur au monde alors qu'il n'y avait pas de réel danger.

Je vais être bon joueur. Nous posons nos questions. Il est dommage que le gouvernement ait eu cette approche, mais il faut comprendre qu'à l'époque, peu de gens savaient vers quoi on se dirigeait. Pour notre part, nous faisons notre devoir de prévention en sonnant l'alerte et en demandant des comptes au gouvernement, en vain. Malheureusement, en agissant comme il le faisait, le gouvernement balayait du revers de la main les craintes que les Canadiens pouvaient avoir.

Travaux des subsides

Lorsque la COVID-19 est arrivée, le gouvernement a commis une grave erreur: il lui a fallu plus de 10 jours, presque 2 semaines, pour décider de faire ce qu'il aurait dû faire dès le départ comme le reste de la planète entière: fermer les frontières.

Lorsqu'il en a fait l'annonce, le premier ministre avait l'air d'avoir mal avalé tellement il ne se sentait pas à l'aise, lui qui a une vision mondialiste selon laquelle les frontières demeurent ouvertes. Pourtant, c'était la chose à faire. Quand il est question de pandémie, de sécurité et de santé, il faut prendre des mesures qui sont tristes à prendre au lieu de verser dans le lyrisme. Or, pendant une dizaine de jours, le premier ministre a tardé à faire cela.

• (1640)

C'est pourquoi, lorsque la pandémie est arrivée et que le gouvernement a dû prendre les décisions, nous étions en retard. Cela part mal quand le solage est tout croche. On ne peut pas bâtir une maison qui soit solide.

C'est alors qu'on a vu le gouvernement tarder sur la question des frontières et des tests rapides. Rappelons que le fameux test rapide des laboratoires Abbott a été adopté aux États-Unis en mars, et seulement en septembre chez nous. On a perdu six mois dans ce dossier.

C'est surtout sur le plan de l'accès aux vaccins que le gouvernement a failli à la tâche dès les premiers moments et les premiers signes. Le premier geste du gouvernement a été de se tourner vers la Chine. C'était une grave erreur. Il a fait une entente avec CanSino Biologics, et pendant des mois nous avons attendu les résultats. Quel a été le résultat en juillet? Finalement, cela n'a pas fonctionné. L'entreprise a fait volte-face et a abandonné le Canada. On avait perdu quatre mois.

Aujourd'hui nous portons les cicatrices de ces décisions, ce qui fait que la troisième vague est plus forte. On est en retard sur la question des frontières, en retard sur celle des tests rapides et en retard en ce qui concerne les vaccins.

Le gouvernement s'est viré de bord et a frappé à la porte de toutes les autres entreprises pour savoir s'il pouvait lui aussi recevoir quelques vaccins. Le résultat, c'est que nous payons le gros prix. Il a été révélé récemment que le vaccin d'AstraZeneca nous coûte deux fois plus cher qu'ailleurs. On paie plus cher quand on est en retard. C'est ce qui est arrivé dans le cas du gouvernement.

Il y a donc eu beaucoup de retard dans la production des vaccins et l'accès à ceux-ci. Les conservateurs ont posé 126 questions sur la vaccination l'automne dernier, parce que, nous, nous y croyons et nous incitons les gens, ceux qui le veulent bien, à recevoir leur vaccin. Nous croyons à la vaccination. Or le premier ministre a malheureusement tardé.

Par contre, il a pensé à quelque chose. Juste avant Noël, il a fait un beau *show* de boucane en menant une campagne de vaccination rapide pour que tout le monde soit content. Je reconnais qu'il a réussi son *show* de boucane. En effet, il y avait un certain nombre de doses du vaccin et quelques piqûres ont été administrées. En effet, il était présent pour prendre de belles photos.

Quand sont arrivés les mois de janvier et de février, il y a eu 10 jours noirs, sans aucune livraison de vaccins au Canada. Le trou de 10 jours de trou noir en janvier et en février fait qu'aujourd'hui, on est en retard dans la vaccination. Aujourd'hui, la troisième vague est plus forte au Canada qu'ailleurs. Aujourd'hui, dans ma circons-

cription, des entreprises et des commerces sont fermés. Il y a le couvre-feu à 20 heures, parce que, malheureusement, le gouvernement n'a pas donné au Canada l'accès à un nombre suffisant de vaccins. Nous avons eu un trou noir en janvier et en février qui a fait qu'aujourd'hui nous payons les pots cassés et le prix. C'est dommage.

Qu'a fait le gouvernement à ce moment-là? Il s'est viré de bord et il est allé piger dans le plat des pauvres. Il est allé prendre des vaccins dans le programme COVAX. Ce programme est une très belle initiative des bons pays, comme nous, par exemple. Nous avons contribué et l'objectif était le suivant: les pays développés mettaient dans un pot commun des vaccins pour permettre aux pays en voie de développement d'y avoir accès. C'est un bel esprit et c'est tout à fait normal.

Nous sommes un pays du G7, nous ne sommes pas un pays pauvre. Or il a fallu que le Canada aille cueillir dans le plat des pays pauvres pour avoir accès à des vaccins. Quelle honte! J'aime mon pays, j'aime le Canada et je suis fier d'être Canadien, mais je n'étais pas fier de voir le trou noir de 10 jours et encore moins quand mon pays est allé piger pour se procurer des vaccins destinés aux gens plus humbles de la planète.

C'est très dommage, ce à quoi nous avons assisté. Le résultat, c'est que nous avons actuellement quatre mois d'attente, ce qui est le délai le plus long. Nous en payons le coût aussi. Nous avons vu en Grande-Bretagne que le déconfinement se fait très bien. On a vu aux États-Unis des stades de sport qui sont remplis de gens qui ont été vaccinés. À peine 2,7 % des Canadiens sont vaccinés actuellement alors que c'est plus de 26 % aux États-Unis. Nous méritons mieux.

Je tiens à prendre les dernières secondes de mon discours pour dire que, depuis deux semaines, je fais partie de la cohorte qui a été vaccinée. Je suis bien fier de ce qui s'est passé à L'Ancienne-Lorette. Le personnel était tout à fait dévoué et chaleureux et nous a accueillis correctement. J'ai eu droit à mon premier vaccin et j'en suis très fier.

J'invite tous ceux qui nous écoutent à se faire vacciner. La décision leur appartient. Il n'y a strictement rien d'obligatoire. Il n'y a pas de coup de baguette magique. Si on veut s'en sortir, la vaccination est un des bons moyens et j'invite tout le monde à se faire vacciner.

• (1645)

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, je remercie notre collègue, qui, encore une fois, tient des propos fort éloquentes. J'irai dans le sens de la fin de son discours: effectivement, on ne peut qu'encourager les gens à se vacciner. J'y suis passé, il y a une dizaine de jours.

Je voudrais, par contre, rappeler à mon collègue que son parti, le Parti conservateur, a déposé le 23 mars dernier une motion qui demandait au gouvernement un plan de déconfinement.

Est-ce une erreur selon lui ou ferait-il la même chose aujourd'hui?

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Rivière-des-Mille-Îles, que je salue, tout comme sa contribution au débat.

Travaux des subsides

Je suis sûr que mon collègue est tout à fait d'accord avec moi sur le fait que nous souhaitons tous le déconfinement. Cependant, celui-ci doit se faire dans l'ordre et en s'assurant que tout le monde respecte les consignes de santé publique. Il faut donc collaborer avec les provinces qui, elles, sont au premier rang de la réalité.

Si nous avons eu accès au nombre de doses nécessaires pour vacciner tout le monde à temps, c'est-à-dire dès le mois de novembre et décembre comme cela s'est fait ailleurs — en Grande-Bretagne, par exemple —, les Québécois de sa circonscription et de la mienne n'auraient pas à subir aujourd'hui les effets malheureux du confinement.

Nous respectons le fait qu'il appartient aux provinces de gérer la situation, mais nous soulignons également que si, par bonheur, le gouvernement avait agi correctement pour garantir l'accès aux vaccins, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur la dernière question parce que je ne crois pas que le député du Bloc ait obtenu une réponse acceptable. Le député du Bloc a expressément demandé au leader parlementaire de l'opposition, que je respecte énormément, s'il jugeait que cela avait été une erreur de présenter, en mars dernier, une motion demandant spécifiquement au gouvernement fédéral un plan de déconfinement.

Le député croit-il que c'était une erreur?

• (1650)

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je pense qu'il existe un bel esprit de collaboration entre le Bloc et le Parti libéral, non pas en raison de la question, mais en raison du fait que le député qui l'a posée initialement représente la circonscription de Rivière-des-Mille-Îles, alors que celui qui vient de la poser à nouveau représente la circonscription de Kingston et les Îles. C'est une blague. Je sais que la situation dont nous parlons est très sérieuse. C'est pourquoi nous devons bien faire les choses.

Nous reconnaissons tous le fait que le Canada est très durement touché par la pandémie. Nous devons avoir un plan de relance économique et un plan de déconfinement. Force est de constater que les gens veulent travailler, voyager, avoir accès aux magasins et à leur lieu de travail. Nous devons donc élaborer un plan de relance économique. C'est exactement ce que nous réclamons au gouvernement.

Nous avons déposé un plan à cette fin, et j'invite tous les Canadiens à l'examiner et à le lire. Ils se rendront compte que nous prenons au sérieux la situation, et ils nous exprimeront leur reconnaissance quand ils auront l'occasion de voter pour nous.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, le député a raison, le Canada est un pays du G7. Les Canadiens ont été horrifiés d'apprendre, au début de la pandémie, que le Canada, pays du G7, n'avait aucune capacité intérieure de production de vaccins. Évidemment, cette situation est le résultat de décennies de politiques pharmaceutiques désastreuses, incluant la décision des conservateurs de Brian Mulroney de vendre, en 1988, le fabricant de vaccins public du Canada et, évidemment, les décisions prises par la suite qui ont rendu le Canada vulnérable.

Tant qu'à parler d'erreurs, mon collègue croit-il, lui aussi, que les conservateurs ont fait une erreur monumentale lorsqu'ils ont vendu

le seul fabricant de vaccins public du Canada, ce qui a mené à la vulnérabilité qu'on observe aujourd'hui?

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je rappellerais simplement à mon collègue que la Grande-Bretagne était exactement dans la même situation que le Canada au début de la flambée de COVID-19 dans les premiers mois de 2020. Qu'est-ce qu'elle a fait? Elle a pris le contrôle de la situation et a pris les décisions nécessaires pour que des vaccins soient produits dans le pays, contrairement à ce qui s'est passé au Canada. Ce que le gouvernement du Canada faisait pendant ce temps-là, c'était de demander de l'aide à la Chine, mais la Chine nous a laissés tomber en juillet, alors nous nous sommes retrouvés à la case départ. Beaucoup de temps a été perdu.

Je suis heureux de la question de mon collègue, parce que, dans notre plan de relance, nous avons prévu une cible pour le retour des conditions qui permettront au pays d'être en mesure de s'approvisionner adéquatement en vaccins afin de protéger la population, advenant qu'une nouvelle pandémie se déclenche.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, j'ai le grand plaisir de participer au débat au nom des gens de Regina—Lewvan. Par contre, je ne me réjouis pas de devoir parler encore de cette question. Mois après mois, le gouvernement manque à ses devoirs envers les Canadiens en ne réussissant pas à se procurer les vaccins dont ils ont besoin pour reprendre leur vie normale.

Dans les prochaines minutes, je vais donner quelques exemples de ce que les gens de Regina—Lewvan me disent et de ce qu'ils demandent à mon bureau et au gouvernement fédéral. Je vais aussi passer la motion en revue parce que je sais que le député de Kingston et les Îles va vouloir s'assurer que je m'en tiens au sujet de discussion actuel et que je parle strictement de la motion pendant ces 10 minutes. Je vais ensuite présenter quelques cas qui illustrent pourquoi il faut que la vaccination soit efficace et se fasse rondement. En fait, cette question a des répercussions directes dans la vie des gens. Il faut bien faire les choses: pas seulement pour nous, mais aussi pour nos enfants et nos grands-parents, car nous voulons tous retrouver la vie que nous menions avant la pandémie.

La raison pour laquelle je suis heureux de parler au nom des habitants de Regina—Lewvan est tout à fait factuelle: 2,7 % des Canadiens sont entièrement vaccinés contre la COVID-19, mais cela ne suffit tout simplement pas. Le gouvernement fédéral n'a pas assuré un approvisionnement adéquat en vaccins en janvier et février de cette année. Je répète: d'après les preuves que nous voyons et ce que nous avons présenté, les libéraux n'ont pas réussi à obtenir ces vaccins au début de la pandémie. Ils ont conclu un accord avec CanSino qui est tombé à l'eau, ce qui fait que nous avons commencé en retard à négocier des accords avec d'autres fabricants de vaccins. Il n'y a aucun doute à ce sujet. C'est exactement ce qui s'est passé, et c'est la raison pour laquelle nous nous trouvons dans la situation actuelle.

Travaux des subsides

Le gouvernement a fixé à quatre mois l'intervalle recommandé pour l'administration de la seconde dose de vaccin, ce qui va à l'encontre de la recommandation des fabricants de vaccins. Je le répète, cela s'est bel et bien produit et je serai heureux d'en débattre. Nous avons prolongé l'intervalle, et la deuxième dose de vaccin sera administrée aux Canadiens à l'encontre des consignes des fabricants. Je sais que la décision est attribuable au fait que le gouvernement essaie d'inoculer le plus de Canadiens, mais cela nous ramène au deuxième point, à savoir la nécessité d'accroître de plusieurs mois l'intervalle recommandé pour l'administration de la deuxième dose parce que nous n'avons pas réussi à obtenir suffisamment de vaccins au début de la pandémie.

Les Canadiens subissent de plus en plus de restrictions et de mesures de confinement dans plusieurs provinces, de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse. Nous voyons encore une fois davantage de mesures de confinement à Regina et dans l'ensemble de ma province, la Saskatchewan. C'est une réalité. Nous subissons davantage de mesures de confinement et nous nous trouvons dans cette situation parce que les libéraux ont laissé tomber les Canadiens et n'ont pas réussi à conclure de bonnes ententes pour que nous ayons suffisamment de vaccins au début de la pandémie.

Le fond de la question — ce qui pousse le député de Kingston et les Îles et le député de Winnipeg-Nord à se livrer à d'incroyables acrobaties pour faire valoir leur point — est le suivant: « la Chambre demande au gouvernement de veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un vaccin d'ici la longue fin de semaine de mai ». C'est une situation qui change d'heure en heure. Je ne sais pas si les gens le savent, mais le gouvernement de l'Ontario a annoncé que tous les Ontariens de 18 ans et plus devraient être admissibles à un vaccin d'ici la fin mai. C'est une semaine après l'objectif prévu dans la motion de l'opposition, mais c'est raisonnable. Il nous incombe de faire preuve de leadership et d'établir des cibles.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé que les jeunes de 18 à 24 ans qui sont admissibles devraient pouvoir recevoir un vaccin d'ici le 14 mai. C'est encore une fois un peu plus tôt que la date que nous avons prévue. Les deux plus grandes provinces canadiennes ont établi des cibles selon lesquelles les Canadiens de 18 ans et plus, les Ontariens et les Québécois, devraient pouvoir recevoir un vaccin avant la fin du mois de mai. C'est un délai raisonnable qui, en fait, correspond à l'objectif de la motion de l'opposition.

Les députés libéraux peuvent bien se livrer à des acrobaties et dire que cet objectif n'est pas réaliste. Pendant ce temps, cet après-midi, les gouvernements provinciaux se sont penchés sur ces cibles et ont tenté de tout mettre en place pour les atteindre. Je suis ravi de pouvoir dire que les gouvernements provinciaux ont fait preuve de beaucoup de leadership. Le gouvernement fédéral et les députés libéraux d'arrière-ban, quant à eux, en manquent cruellement.

• (1655)

Le déploiement des vaccins, cela veut dire que les gens pourront reprendre une vie normale. Je vais parler de certaines des expériences que des habitants de ma circonscription ont vécues. Les députés libéraux ont dit qu'il ne s'agissait que de politique. Ce n'est pas vrai. C'est de la vie des gens que nous représentons qu'on parle.

On parle de la femme qui a un rendez-vous critique chez le médecin pour ses traitements contre le cancer et de l'hôpital qui refuse que son mari l'accompagne. Voilà ce qui se passe. Les gens vivent des événements traumatisants et ils doivent y faire face seuls. Voilà

ce qui se passe dans la vie des habitants de ma circonscription. On parle du voisin d'un ami qui souffre de douleurs chroniques au dos et a besoin d'une tomographie, mais on ne peut pas lui donner de rendez-vous et on lui dit que le mieux que l'on puisse faire, c'est le mettre sous morphine. Au Canada, de nos jours, c'est inacceptable. C'est la pandémie de COVID-19, exacerbée par l'incapacité des libéraux à mettre en place un programme de vaccination efficace, qui est responsable de ces retards dans le système de soins de santé.

J'ai lu un article intéressant qui parlait de ce que ressentent certains des habitants de ma circonscription et qui m'a vraiment touché. Il s'agit d'un article de Samantha Pope, paru dans le *National Post* du 23 avril 2021 sous le titre « Not depressed, but not flourishing: How “languishing” became the dominant feeling of 2021 », soit, en français, « Pas déprimé, mais pas en pleine forme: comment l'alanguissement est devenu l'état le plus commun en 2021 ». Il explique très bien ce que ressentent de nombreux habitants de ma circonscription, Regina—Lewvan. On peut y lire ce qui suit:

Certes, nous ne nous sentons peut-être ni épuisés, ni désespérés, mais nous ne nous sentons sûrement pas épanouis, a expliqué Corey Keyes, le sociologue qui a inventé le terme « languishing », ou alanguissement en français, en 2002. Il a poursuivi en expliquant au *National Post* qu'il s'agissait d'un état intermédiaire entre le fait d'être en bonne santé mentalement et le fait d'avoir un problème de santé mentale. Ce n'est pas de la dépression, a-t-il dit, mais c'est le fait de se sentir insuffisamment bien dans sa peau et d'avoir l'impression de ne pas bien fonctionner.

Cela résume le sentiment ressenti par une grande partie des habitants de la Saskatchewan et du Canada. C'est le juste milieu entre être mentalement sain et souffrir d'une maladie mentale et ne pas voir de lumière au bout du tunnel. La pandémie dure depuis maintenant 14 mois. Notre famille, nos amis et nos voisins ne savent pas ce qui va se passer. Ils ne savent pas s'ils auront un été normal ou si leurs enfants pourront jouer au soccer. L'été est la plus belle saison de l'année en Saskatchewan, et c'est le plus bel endroit au monde où vivre, où aller camper avec des amis ou de la famille, et où envoyer ses enfants, qui n'ont pas vu leurs amis depuis deux ans, au camp d'été. C'est vraiment de cela qu'il est question.

Les conservateurs ne font pas de la petite politique. Nous ne tentons pas de marquer des points aux dépens des libéraux en présentant un plan de relance dans la motion. Nous demandons au gouvernement de reconnaître qu'il a commis des erreurs. Le premier ministre a dit qu'il n'aurait pas agi différemment. Bien franchement, c'est inacceptable pour les Canadiens. Des erreurs ont été commises, et la distribution des vaccins au Canada a été un échec.

Des gens m'ont fait parvenir des photos d'une foule de 15 000 personnes dans un stade où avait lieu un combat de la UFC à Jacksonville, en Floride, le week-end dernier. Des Canadiens ont regardé le premier match des Blue Jays, qui s'est déroulé dans un stade au Texas devant une foule de 40 000 personnes. Nos concitoyens voient 15 000 spectateurs dans un stade en Floride et 40 000 spectateurs dans un stade au Texas, mais ils ne peuvent pas recevoir leurs parents pour partager un repas à la maison dans certaines régions du Canada. Je crois que ce n'est pas suffisant pour les Canadiens. Ils méritent mieux. Ils méritent d'avoir la chance d'avoir du succès et, à l'heure actuelle, beaucoup d'entre eux estiment qu'ils n'ont pas la possibilité de réussir.

De nombreux propriétaires d'entreprises à Regina et en Saskatchewan partagent ce sentiment. Ils estiment qu'ils ne peuvent pas avoir la possibilité de réussir en raison des ratés dans la campagne de vaccination. Ces entrepreneurs préféreraient accueillir des clients dans leur commerce plutôt que de recevoir un chèque du gouvernement par la poste. Voilà ce que des Canadiens me disent.

C'est avec fierté que je vais appuyer la motion.

• (1700)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis déçu que le député de Regina—Lewvan n'ait pas écouté mon discours. En effet, j'ai annoncé la bonne nouvelle au sujet de ce qui se passe en Ontario au moment même où l'annonce a été faite.

Oui, le député a tout à fait raison: le gouvernement de l'Ontario va élargir la vaccination aux personnes de plus de 18 ans à partir du 24 mai, et le Québec le fera une semaine plus tôt. Cependant, ces provinces n'ont pas choisi ces dates au hasard, contrairement à ce qui est indiqué dans la motion. Elles savent que les vaccins seront disponibles. Elles savent que de plus grandes quantités de vaccins seront livrées dans les prochaines semaines.

Toutefois, ce qui mérite d'être souligné, ce sont les propos du député à la fin de son discours. Je les ai notés parce que je les trouve intéressants. Il a dit que l'objet de cette motion est de reconnaître que des erreurs ont été commises. Je l'invite à relire la motion, car le libellé ne dit rien de la sorte.

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, je me réjouis que le député soit encore capable de se tenir debout, après les multiples volte-face qu'il a faites au sujet de ce que la motion est censée vouloir dire.

Je vais lui lire la partie (iv): « les Canadiens vivent une augmentation des restrictions et des mesures de confinement dans plusieurs provinces, de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse [...] ». Ils vivent de multiples restrictions et mesures de confinement parce que le gouvernement n'a pas su déployer les vaccins sur une courte période. C'est exactement pour cette raison que des erreurs ont été commises.

Le député de Kingston et les Îles aime intervenir souvent. Aujourd'hui, il a dit beaucoup de choses que j'ai prises en note. Il a dit entre autres que tout cela n'est que de la politique. Or, rien n'est plus politique que les jeux auxquels se livre une bande de députés libéraux d'arrière-ban qui tentent de faire de l'obstruction au Comité de la procédure et des affaires de la Chambre. Les libéraux font de même d'un comité à l'autre afin d'empêcher la vérité d'éclater au grand jour. Quand il s'agit de jeux politiques, on peut compter sur les maîtres, dont le député de Kingston et les Îles fait partie.

• (1705)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Tout à l'heure, j'ai demandé à un autre de ses collègues si la motion qu'ils présentent était vraiment réaliste.

Puisque à peine 3 % des Canadiens sont vaccinés, est-il réaliste de demander au gouvernement fédéral de s'assurer que tous les Canadiens le seront d'ici le mois de mai, qui est à nos portes? Faire cela pour 97 % de la population me semble irréaliste, surtout quand on se rappelle que ce sont les provinces qui décident de la distribution des doses une fois qu'elles les ont reçues.

Un autre collègue disait qu'il s'agit de s'assurer d'un rendez-vous de vaccination. Encore une fois, cependant, ce sont les provinces qui vont gérer le système de rendez-vous.

Travaux des subsides

Je me demande donc ce que mon collègue attend du fédéral pour atteindre l'objectif indiqué dans la motion.

[Traduction]

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, ma province, celle de la députée, et d'autres gouvernements provinciaux attendent pour être sûrs que les quantités soient suffisantes. Le fait que la province de la députée ait déclaré que, d'ici le 14 mai prochain, les Québécois admissibles âgés de plus de 18 ans pourront se faire vacciner indique — je pense — que les quantités pourraient être suffisantes, ce qui est encourageant. C'est formidable de se fixer des objectifs, car l'une des raisons pour lesquelles nous devenons des personnalités publiques et des fonctionnaires, c'est que nous voulons nous fixer des objectifs et les atteindre pour améliorer la vie des gens. Chaque fois qu'il y a une crise ou que quelque chose se produit, nous devrions faire preuve de leadership et montrer que nous essayons de faire de notre mieux pour les Canadiens. Je pense franchement que les libéraux ont toujours essayé de se fixer des objectifs, mais qu'ils n'en ont atteint aucun, alors ils ont peur de s'en fixer de nouveaux. Si nous voulons être des leaders et montrer aux Canadiens que nous avons des attentes et que nous allons faire de notre mieux pour eux — car c'est ce qu'ils méritent —, il faut se fixer des objectifs et les atteindre.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPd): Madame la Présidente, puisqu'il est question d'erreurs, j'aimerais rappeler que le Canada a déjà été doté d'une société pharmaceutique publique, les laboratoires Connaught. Un tel atout aurait pu changer la donne dans la crise actuelle de la COVID-19, si les conservateurs ne l'avaient pas vendu. Non seulement le Canada a-t-il perdu les laboratoires Connaught, mais il compte maintenant sur le secteur privé pour réaliser des innovations médicales, alors que les universités sont subventionnées pour les produire. Le député admettra-t-il que la vente des laboratoires Connaught était une erreur et appuiera-t-il le retour d'une société pharmaceutique publique au Canada?

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, en toute honnêteté, ces laboratoires ont été vendus en 1988, si je me souviens bien. Puisque j'avais 6 ans à l'époque, je n'assume aucune responsabilité dans ce dossier. Il s'agit d'une décision qu'un gouvernement a prise il y a bien longtemps.

Cependant, j'ajouterais que nous devons investir dans nos universités. L'Université de la Saskatchewan dispose d'une installation remarquable appelée VIDO, qui a reçu un certain financement. Nous devrions veiller à investir dans les universités et dans notre capacité de fabrication afin de pouvoir produire nos propres vaccins au Canada si une telle situation se reproduit. Pour le bien de la population, nous devons avoir des fabricants indépendants capables de produire des vaccins ici, au Canada...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous reprenons le débat. Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de me lever pour clore notre journée de débat au sujet de la motion du Parti conservateur. J'en profite aussi pour le faire par l'entremise de Facebook Live. C'est d'ailleurs peut-être l'une des dernières fois, puisqu'un projet de loi s'apprête à vouloir gérer pas mal ce que l'on dit en ligne.

Travaux des subsides

Je reviens à la motion d'aujourd'hui. Nous avons demandé au gouvernement de donner accès à tous les Canadiens à au moins une dose de vaccin d'ici la fin du mois de mai. Dès le début de la journée, nous nous sommes fait dire par les libéraux que cette demande n'avait pas de bon sens. Le Bloc québécois et le NPD nous disaient la même chose.

Je pense que les gens ont trop vite lu ce que nous demandons. En effet, nous ne demandons pas la lune. Sachant que 9 millions de Canadiens ont reçu une dose et que nous attendons 11 millions de doses de Pfizer et de Moderna d'ici la fin du mois de mai, il nous manque 18 millions de doses pour que chaque Canadien puisse avoir eu accès à au moins une dose.

De plus, dans notre motion, même si nous demandons d'avoir accès aux vaccins d'ici la fin du mois de mai, nous ne demandons pas que tout le monde ait été vacciné. Nous demandons que les Canadiens soient au moins en mesure de prendre un rendez-vous. Personnellement, j'ai pris mon rendez-vous il y a deux semaines, et c'est dans deux semaines que je me ferai vacciner. C'est ce que nous demandons.

La raison pour laquelle nous faisons cette demande, c'est que nous voyons de façon évidente, depuis un an, comment le gouvernement libéral et ce premier ministre sont dans l'incapacité de faire leur travail pour les Canadiens: notre économie est à l'arrêt; nous avons un peu plus de 24 000 décès au Canada; les provinces ont toute la pression sur leur dos pour gérer la situation. Les premiers ministres, particulièrement ceux du Québec et de l'Ontario, avec une plus grande population, ont une énorme pression. Les grandes villes canadiennes sont également fermées.

Nous avons vu une gestion chaotique. Cela a commencé dès le début par la fameuse entente avec le gouvernement communiste chinois et l'entreprise CanSino, comme l'ont répété mes collègues aujourd'hui. Nous n'avons jamais compris pourquoi le premier geste du gouvernement a été d'aller vers les Chinois, de faire une entente avec eux et de leur transférer la propriété intellectuelle et les connaissances du Canada et de l'Université Dalhousie sur le développement de vaccins. Le gouvernement leur a envoyé tout cela et s'est fait dire, une semaine après l'annonce de l'entente, que cette dernière ne fonctionnerait pas. Nous ne l'avons pas tout de suite su, car le gouvernement avait bien trop honte et c'est normal. Il aura fallu trois mois avant d'apprendre que nous nous étions fait avoir.

Pendant ce temps, tous les pays du G7 et du G20 négociaient avec les grandes compagnies pharmaceutiques pour être en mesure d'obtenir des ententes, des contrats clairs, ainsi que des dates claires. Il est d'ailleurs possible de voir les contrats des autres pays, alors qu'ici on n'a rien.

Nos alliés se préparaient. Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est que la Ville de New York rouvrira à 100 % le 1^{er} juillet. Tout le monde est vacciné et va pouvoir revivre. La Ville sera ouverte. Nous voyons que les États-Unis sont en train de rouvrir à grande échelle, et c'est la même chose pour d'autres pays.

Nous, les conservateurs, nous faisons blâmer aujourd'hui de demander un petit 18 millions de doses d'ici la fin du mois de mai. Je ne peux pas comprendre comment ces députés et ces ministres de l'autre côté de la Chambre peuvent se lever et insulter le Parti conservateur en le traitant de fou avec sa demande.

Comme je le disais au début de mon discours, nous ne demandons pas la lune. Nous exigeons tout simplement un minimum pour

être capables de dire aux Canadiens que nous allons en finir avec cette pandémie-là. Nous demandons que tous les Canadiens aient une dose dans les prochaines semaines, que la seconde dose suive et que nous puissions en finir.

Nous avons des chiffres, et des experts médicaux nous expliquent comment cela fonctionne. Nous savons que, avant de pouvoir parler de réouverture, il faut qu'au moins 20 % de la population ait reçu deux doses et que 75 % en ait reçu une. Nous demandons une dose pour tout le monde d'ici un mois, ce qui représente 18 millions de doses. On sait que certaines doses sont déjà en route et que nous avons déjà 9 millions de personnes vaccinées. Ce n'est pas comme si nous demandions la lune.

Ce fut très insultant aujourd'hui. J'ai passé ma journée à la Chambre à écouter tout le monde débâter sur notre dos et nous traiter de fous, alors que tout ce que nous faisons depuis un an, c'est simplement de demander à ce gouvernement d'ouvrir la machine, de signer des ententes claires. Or, on nous cache les renseignements. Par l'entremise de motions, nous demandons de voir les contrats, ne serait-ce qu'en partie. La réponse est non.

Pourtant, je peux voir les contrats des États-Unis, d'Israël et des pays de l'Union européenne. Des parties nous sont cachées, bien entendu. La majeure partie de l'information, qui est nécessaire pour savoir où on s'en va, nous y avons accès ailleurs, mais pas chez nous. C'est inacceptable.

On ne peut pas accepter de se faire traiter de la sorte par le premier ministre, qui arrive toujours devant la population en déclarant que son gouvernement fait les plus grands efforts, qu'il est le meilleur, que l'on a les meilleures règles pour contrôler nos frontières, alors que les variants entrent. Si nous avions le meilleur système de gestion des frontières, les variants ne seraient jamais entrés. Il y a toutes sortes de choses qui ne tiennent pas la route.

• (1710)

Puisque mon temps de parole est très court, je vais conclure en disant que nous savons tous où l'on peut trouver 18 millions de vaccins. Ils se trouvent simplement de l'autre côté de la frontière.

En effet, 50 millions de doses d'AstraZeneca dorment dans des entrepôts aux États-Unis. Ils n'en veulent pas, et n'en ont pas besoin. On a déjà fait un prêt de 1,5 million de doses. Le premier ministre doit demander au président Joe Biden, son grand ami, de lui envoyer 18 millions de doses afin de respecter la motion du Parti conservateur et de s'assurer qu'au moins une dose sera disponible pour les Canadiens d'ici la fin de mai. C'est simple, il n'a qu'à demander au président des États-Unis de lui envoyer 18 millions de doses et à lui dire qu'il les lui remettra. C'est ainsi que cela fonctionne.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 17 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

• (1715)

[Traduction]

Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le lundi 25 janvier, le vote par appel nominal est reporté au lundi 3 mai, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour considérer qu'il est 17 h 30.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des affaires émanant des députés inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI SUR LE CADRE VISANT À RÉDUIRE LA RÉCIDIVE

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC) propose que le projet de loi C-228, Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive, soit lu pour la troisième fois et adopté.

— Madame la Présidente, je suis honoré de prendre la parole aujourd'hui, à l'étape de la troisième lecture du projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté, le projet de loi C-228, Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive. Ce projet de loi est cher à mon cœur et je ne remercie jamais assez tous ceux qui ont pris part à ce processus de tout leur travail pour que nous en arrivions à ce point.

Commençons par mon personnel. Ce sont des gens prodigieux, qui ont travaillé sans relâche sur le projet de loi à chaque étape du processus. Nous avons tous appris quelque chose. Comme j'ai été élu pour la première fois à la Chambre en 2019, la courbe d'apprentissage a été abrupte, mais mon personnel m'a offert un soutien extraordinaire. Il y a un jeune homme en particulier qui a travaillé d'arrache-pied. Je tiens à souligner tout le temps qu'il a consacré au projet de loi. Il s'appelle Jesus Bondo. Il a fait un travail colossal et il a été un collaborateur formidable. Je le remercie ainsi que tous les autres membres de mon personnel. Ils ont tous mis la main à la pâte et rendu cette mesure possible.

J'aimerais aussi témoigner ma reconnaissance aux députés de tous les partis qui ont contribué à ce processus, qui ont parlé de ce projet de loi et qui m'ont prodigué des encouragements durant le processus. Cette expérience m'a été très gratifiante. Elle souligne le fait que le Parlement peut contribuer à résoudre des enjeux de société et accomplir de grandes choses pour peu que les députés s'unissent. Je témoigne aussi ma reconnaissance à chacun des partis représentés à la Chambre des communes.

Je veux remercier les personnes qui ont pris le temps de témoigner au comité à propos de ce projet de loi.

Affaires émanant des députés

Je pense à l'honorable Graydon Nicholas, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et ancien juge d'un tribunal provincial. Il est d'origine autochtone, du peuple wolastoqiyik. Il a livré un témoignage formidable au comité, et il s'est montré encourageant et inspirant tout au long du parcours.

Je tiens à remercier Tina Naidoo, de la Texas Offenders Reentry Initiative. Cela a été formidable de travailler avec elle. Lorsqu'elle a témoigné devant le comité, elle a parlé de son organisme et du travail qu'il effectue. En effet, l'organisme a travaillé auprès de plus de 30 000 personnes, qui ont pu retourner dans leur collectivité grâce à ses programmes. Ces gens parviennent à réintégrer le marché du travail, ce qui leur permet évidemment de réussir leur réinsertion sociale. C'est vraiment inspirant. Je serai toujours reconnaissant à Tina Naidoo, à Bishop Jakes et aux gens formidables de Dallas, qui ont fait un travail exceptionnel dans ce dossier.

Je pense à Cathy Latimer, de la Société John Howard, qui a comparu devant le comité, et je pense au travail inspirant de cet organisme, qui aide les contrevenants à faire la transition entre la prison et la vie en société. Je tiens à leur exprimer ma gratitude.

Je pense à Stacey Campbell, qui a contribué à la rédaction du projet de loi. Elle travaille pour Fraternité des prisons du Canada, qui fait un excellent travail. Elle a accepté de comparaître lorsque nous avons présenté pour la première fois le projet de loi.

Je pense à Andrew Vâhi, de Village of Hope, un organisme qui travaille auprès de jeunes hommes aux prises avec la toxicomanie et qui facilite leur réinsertion grâce à des programmes de traitement de la toxicomanie et de développement des compétences nécessaires à la vie courante. On y fait un excellent travail.

Je pense au Dr Tom Beckner, qui a été spécialiste de l'aumônerie et qui fait de l'excellent travail. Il a pris sa retraite, mais il faisait de l'excellent travail au sein des organismes Bridges of Canada et Bridges of America, et il a contribué à la formation de nombreux aumôniers de partout en Amérique du Nord. Je le remercie de sa contribution.

Je pense aussi au Dr John Rook et à l'excellent travail qu'il accomplit en Alberta. Je lui suis vraiment reconnaissant de son apport et de son soutien dans cette initiative.

Je pense à Mitch MacMillan, agent de la GRC à la retraite et chef du service de police communautaire de la ville de Woodstock, dans ma circonscription. Il travaille dans un poste de police local. Il a également fait partie de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Il s'est prononcé en faveur du projet de loi et nous a aidés dans la rédaction de celui-ci.

Je pense à David Coburn, un agriculteur de ma région. Il embauche de jeunes hommes en transition et leur donne la chance de trouver une voie pour l'avenir.

Toutes ces voix ont parlé à l'unisson et se sont greffées à celles des députés des autres partis. Ces derniers ont fait de bonnes suggestions et ont contribué à faire du projet de loi ce qu'il est aujourd'hui. J'en suis très reconnaissant et je considère que c'est un privilège de voir le projet de loi arriver à l'étape où il est.

Affaires émanant des députés

Je sais que nous sommes tous conscients du taux de récidive des anciens détenus dans les deux ans suivant leur libération d'un pénitencier fédéral. Il est troublant. Selon certaines estimations, ce taux dépasse les 25 %. Cependant, il est bien plus élevé pour les personnes libérées d'un établissement provincial. De plus, le taux de récidive est encore plus élevé chez les membres des communautés minoritaires, comme les communautés autochtones, où il s'élève à environ 40 %. Nous devons vraiment faire tout notre possible pour remédier à cette situation.

• (1720)

Malheureusement, les enfants dont les parents ont été incarcérés sont sept fois plus susceptibles d'être eux-mêmes incarcérés un jour. Si nous pouvions briser ce cycle et réduire la récidive, nous aiderions non seulement les personnes directement concernées, mais aussi les futures générations. Tous bénéficieront de ce genre d'initiative où nous unissons tous nos efforts pour permettre à une personne ayant purgé sa peine de réintégrer la société avec succès.

Je suis très reconnaissant de l'appui que la Chambre a accordé jusqu'à présent à mon projet de loi. J'ose espérer que les députés continueront de l'appuyer jusqu'à son adoption. Nous désirons tous mettre fin à la récidive. Lorsqu'une personne a purgé sa peine, nous voulons qu'elle parvienne à se réinsérer dans la société.

Nous devons collaborer avec les provinces et respecter leurs champs de compétence et leur expertise. Nous devons collaborer avec le secteur privé, qui pourrait offrir une deuxième fenêtre d'opportunité. Nous devons continuer à collaborer avec le secteur à but non lucratif et de bienfaisance, qui est excellent pour intervenir quand d'autres se retirent et qui n'abandonne pas quand d'autres se dérobent ou baissent les bras.

Bien des gens qui font un travail exceptionnel passent souvent inaperçus, mais en faisant ce qu'ils font et en intervenant là où d'autres n'iraient peut-être pas, ils permettent à beaucoup de particuliers, de familles et de collectivités d'aller au-delà d'une décision regrettable prise à un moment donné. Les collectivités, les familles, les provinces et le Canada ont tout à gagner quand ils pardonnent une injustice passée et qu'ils avancent vers un avenir radieux et plus sain.

Il s'agit vraiment d'une occasion pour nous de collaborer afin d'apporter un changement social durable. Je crois que le projet de loi réunira le meilleur qu'ont à offrir le secteur public, tous les ordres de gouvernement, les organismes confessionnels et les organismes sans but lucratif pour trouver collectivement une solution à long terme. Il s'agit d'une approche qui mobilise tout le monde et qui vise à aider les plus meurtris et les plus vulnérables d'entre nous.

J'ai souvent parlé de mon bon ami Monty Lewis lorsque j'ai eu l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi. Il a fondé une organisation qui œuvre dans les prisons. Il savait ce que c'était que d'être incarcéré.

Monty n'a pas eu une enfance facile. Il savait ce que c'était que de vivre avec des dépendances. Il savait ce que c'était que d'être victime de violence ou d'en être l'auteur. Il a fini par purger des peines d'emprisonnement dans des prisons provinciales, puis dans un pénitencier fédéral.

Monty se trouvait dans le trou d'une cellule au pénitencier de Kingston. Il avait, à toutes fins utiles, renoncé à la vie et était en colère contre le monde. Cependant, un aumônier de l'Armée du Sa-

lut a commencé à lui rendre régulièrement visite et Monty m'a raconté l'histoire de ces visites. Au début, il hurlait, jurait et disait à l'aumônier d'aller se faire voir, sans toutefois le décourager. L'aumônier a poursuivi ses visites et a fait connaître à Monty la grâce et l'espoir. Il lui a montré qu'il ne l'abandonnerait pas.

Bref, la vie de Monty a changé radicalement. Depuis le trou d'une cellule, sa vie a commencé à prendre une autre direction. Il a purgé sa peine, est sorti de prison et a rencontré l'amour de sa vie, Linda. Ils se sont mariés et il est retourné travailler dans les mines. Il a alors ressenti un besoin qu'il ne pouvait ignorer, celui de venir en aide à ceux qui s'étaient engagés dans une voie similaire à la sienne. Il voulait qu'ils sachent que leur vie n'était pas finie à cause des actes qu'ils avaient commis et qu'ils regrettaient. Il n'avait que 7,36 \$ lorsqu'il a commencé à rendre visite aux prisonniers, à leur apporter de bonnes nouvelles et à être là pour eux à leur libération. Sa vie et son organisation sont la véritable source d'inspiration pour le projet de loi.

• (1725)

Je ne peux m'empêcher de penser que quelque part dans les cieux, Monty a un large sourire ce soir, en voyant qu'un projet de loi qu'il a inspiré sera peut-être adopté à la Chambre des communes dans quelques minutes et que cette mesure pourrait avoir une incidence sur la vie de bien des gens. Je lui dédie ce projet de loi et cette soirée, à lui, à son épouse et à leur famille, pour tous les sacrifices qu'ils ont faits et l'espoir qu'ils ont donné à tant de gens.

Je remercie chaque personne. Je suis reconnaissant de cette chance qui m'est donnée et du soutien dont j'ai bénéficié pour en arriver là, afin de donner de l'espoir à tous ceux qui ont eu des moments de désespoir.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, si le projet de loi laissait les gens à la maison ou à la Chambre un peu indifférents avant, ce n'est probablement plus le cas maintenant. Je tiens à remercier le député. Nous oublions parfois à quel point il est difficile de faire adopter un projet de loi. Je félicite le député et son équipe de leur travail.

Nous sommes maintenant à l'étape de la troisième lecture et le député a témoigné dans le cadre de l'étude en comité. Il a mentionné qu'il y avait eu beaucoup de suggestions, non seulement de son propre parti, mais aussi d'autres partis. Peut-il nous parler de certaines des expériences qu'il a vécues au comité? Par ailleurs, quelle sera, selon lui, la prochaine étape du projet de loi?

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, l'expérience devant le comité a été très bonne. Je tiens d'abord à remercier le président. Il a été d'une aide précieuse pour nous permettre de vivre cette première expérience d'étude d'un projet de loi d'initiative parlementaire en comité. Il a été formidable. Je remercie également la députée de Lakeland, qui a été d'une aide précieuse pour faire avancer le projet de loi.

J'ai mentionné mon collègue et compatriote de l'Atlantique, le député de St. John's-Est, à Terre-Neuve. Il a proposé un bon amendement que nous avons ajouté pour enrichir le projet de loi et veiller à ce que les problèmes systémiques soient examinés. S'il y a des pratiques ou des choses qui sont systématiquement injustes, nous devons nous pencher sur elles et les régler.

Je remercie infiniment les membres du comité pour les précieuses contributions et les encouragements qu'ils ont offerts pendant le processus, ainsi que les témoins qui sont venus raconter leur histoire. J'ai hâte au jour où des personnes témoigneront des effets positifs de la mise en place de ces programmes et que nous entendrons des histoires de personnes dont la vie a été transformée. Je pense que...

• (1730)

Le vice-président: Nous passons maintenant à la question suivante. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour ses observations. J'aimerais savoir ce qu'il pense de la question de la justice réparatrice. À n'en pas douter, il a réfléchi à la question et je suis curieux de connaître son opinion.

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, je connais effectivement très bien le principe de la justice réparatrice. Mon parcours professionnel a contribué à ce que je comprenne bien les aspects liés à cette question et je crois que ces principes peuvent certainement s'appliquer. Je suis convaincu que les personnes peuvent être réhabilitées. Je crois que de nombreux aspects peuvent mener à cette réhabilitation. Il s'avère que je suis de ceux qui pensent que la foi peut jouer un rôle considérable dans ce processus.

Je pense aussi que d'autres aspects sont importants, comme des partenariats efficaces, des programmes adéquats et des séances de counseling opportunes. Par ailleurs, je crois fermement que le fait d'occuper un emploi valorisant, ou d'avoir la possibilité d'acquérir les compétences pour un tel emploi et de joindre à nouveau la population active, est l'un des meilleurs moyens d'aider une personne à se réhabiliter. La clé du succès est d'adopter une approche globale qui tient compte de tous les aspects et besoins de la personne. Par conséquent, je suis un ardent défenseur de la justice réparatrice.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NDP): Tout d'abord, monsieur le Président, je tiens à redire à quel point je suis impressionné par l'empathie et la passion du député pour cette cause, qui découlent de ses propres expériences et de celles de son ami, Monty Lewis, qui s'est consacré à la réhabilitation des prisonniers.

Je dois dire cependant que le parti du député n'a pas rendu service au milieu carcéral en réduisant et éliminant, pour des raisons financières, nombre des programmes et services destinés à la réhabilitation. Je n'en donnerai pas la liste, car il y en a bien trop et c'est très décourageant, c'est le moins qu'on puisse dire.

Je me demande si le député voudrait nous dire ce qu'il en pense et s'il est prêt à reconnaître que l'élimination de ces programmes a eu des répercussions à long terme sur la réhabilitation des détenus incarcérés dans des établissements fédéraux.

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de sa contribution au comité et de la question qu'il a soulevée ce soir. Je ne pense pas qu'aucun parti politique ne puisse prétendre avoir fait un sans-faute en matière de justice réparatrice ou de réintégration des délinquants dans la collectivité.

Nous devons tous faire preuve d'un peu d'humilité face aux défis sociétaux qui nous attendent et reconnaître que nous devons collaborer pour trouver des solutions. Nous nous appuyons sur nos expériences, les bonnes comme les mauvaises, pour essayer de mieux faire les choses à l'avenir. Le projet de loi nous y engage, et c'est

Affaires émanant des députés

très encourageant de voir tous les partis collaborer sur cette question.

Le projet de loi offre l'occasion de faire participer le secteur public, mais aussi le secteur privé et les organismes sans but lucratif, entre autres, et je pense que c'est dans l'interface de leur action croisée que nous trouverons les clés d'une réintégration sociale réussie.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'essaie d'intervenir dans le débat depuis le début de la journée et voilà qu'à la fin, j'obtiens enfin la parole. Je veux féliciter le député d'avoir présenté le projet de loi à l'étude et de l'avoir parrainé tout au long du processus législatif. Ayant déjà fait adopter une motion d'initiative parlementaire, je connais les difficultés que cela comporte, et je suis très enthousiasmé de voir le projet de loi progresser.

Quoi d'autre le député nous réserve-t-il dans ce dossier?

• (1735)

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, je remercie le député de ses encouragements depuis le début. Je lui sais gré de ses bonnes paroles. Espérons que, si nous réussissons à faire franchir au projet de loi l'étape de ce soir, celui-ci sera renvoyé directement au Sénat, y fera l'objet d'un vote favorable et deviendra loi.

Ensuite, j'espère que des projets pilotes seront mis en œuvre un peu partout au pays, en collaboration avec les provinces et d'autres secteurs désireux de mener un tel projet, afin de voir quels modèles fonctionnent mieux, et que nous verrons baisser le nombre de récidives. J'attends avec impatience ces futures étapes, mais, pour l'instant, concentrons-nous sur le vote de ce soir et son éventuel renvoi au Sénat.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais partager quelques réflexions avec le député, qui a fait un travail remarquable en présentant à la Chambre des communes ce projet de loi, qui en est maintenant à l'étape de la troisième lecture. Même si je n'ai pas participé aux délibérations du comité, à entendre les interventions à ce sujet, je suis convaincu qu'elles étaient d'un grand intérêt. Il n'est pas étonnant que le comité permanent ait fait du si bon travail à propos de ce projet de loi.

Quand je pense au projet de loi C-228, je pense aussi au discours du Trône, qui comprend l'engagement de présenter un projet de loi et de réaliser des investissements à l'égard de certains enjeux comme les inégalités systémiques à toutes les étapes du système de justice pénale, qu'il s'agisse de déjudiciarisation, de condamnation, de réhabilitation ou de casiers judiciaires. Il y a beaucoup de mérite dans nos débats d'aujourd'hui.

Le député et beaucoup d'entre nous parlent de la récidive dans notre système de justice. Pensons aux coûts pour la société, et je ne parle pas seulement des coûts financiers, en dollars, car ils dépassent de loin les coûts financiers. Il y a aussi des répercussions sur les collectivités. En tant que législateurs, nous voulons tous faire notre possible pour que les habitants de nos circonscriptions se sentent en sécurité dans leurs collectivités, à n'importe quelle heure de la journée et où qu'ils se trouvent. Nous voulons que le sentiment de sécurité prédomine.

Affaires émanant des députés

Pour les résidents de Winnipeg-Nord, l'élément de sécurité est de la plus haute importance. Pouvons-nous aborder cette question sans, au moins, nous pencher sur le problème de la récidive et prendre les mesures qui s'imposent à ce sujet?

Je suis heureux que ce débat ait lieu. J'ai beaucoup réfléchi à la question, car j'ai été porte-parole en matière de justice pendant une courte période, lorsque je siégeais à l'Assemblée législative du Manitoba. J'ai eu l'occasion de visiter des endroits comme la prison provinciale de Headingley, la prison fédérale de Stony Mountain et différents types d'établissements pénitentiaires, dans les collectivités. J'ai aussi vu d'autres manières d'administrer la justice.

C'est pourquoi j'ai écouté le député avec beaucoup d'intérêt lorsqu'il a parlé de son intérêt pour la justice réparatrice. De façon générale, j'ai bien aimé sa réponse. Je crois en la justice réparatrice. Cette forme de justice pourrait s'appliquer non seulement au délinquant, mais aussi à la victime. On peut réunir les deux aspects et faire en sorte que la victime puisse voir le visage de son agresseur. Ce n'est pas une approche universelle, et elle ne peut pas nécessairement s'appliquer à toutes les situations, mais c'est possible dans certaines circonstances. J'ai déjà fait partie d'un comité de justice pour la jeunesse, et j'ai été à même de témoigner de la véritable valeur d'une approche de cette nature ainsi que de ses avantages à plus grande échelle.

En ce qui a trait aux systèmes carcéraux, comme j'ai moi-même étudié la question et parlé à de nombreuses personnes qui ont été incarcérées, j'en suis venu à certaines conclusions. La formation est une composante essentielle à intégrer à la vie carcérale. Je parle d'acquérir des compétences de base comme apprendre à parler l'anglais ou une autre langue. Il est très important de savoir écrire, communiquer ou préparer un curriculum vitae. Il y a des choses que nous tenons pour acquises, mais qui sont souvent très difficiles à faire pour de nombreux détenus. En leur permettant d'acquérir ces compétences élémentaires, nous améliorerons leurs chances de devenir des membres productifs de la collectivité.

● (1740)

Il y a des moyens de s'attaquer aux problèmes de toxicomanie et de consommation de drogue, par exemple. Il faut en faire beaucoup plus pour trouver des façons d'améliorer les politiques à ce sujet. Je crois que le gouvernement a adopté des approches très progressistes pour plusieurs de ces enjeux.

En ce qui concerne le projet de loi présenté par le député, il est important de souligner certains points, ce que j'aurais dû faire dans la première partie de mon discours. Si je peux me permettre, pour le gouvernement, ce projet de loi ne s'applique qu'aux délinquants sous responsabilité fédérale. C'est un élément important, car ce sont les seuls délinquants qui sont sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Je voulais le souligner, parce que c'est un élément important du débat, même si, dans ses remarques, le député a fait référence à l'importance de collaborer avec les autres parties intéressées, notamment les provinces.

En ce qui concerne la participation de simples citoyens, notamment sous la forme de comités de justice, je peux dire que mon expérience a été très positive. On devient en quelque sorte un agent de probation honoraire pour organisme quasi judiciaire. Il y a beaucoup d'organisations sans but lucratif qui font un travail exceptionnel sur le terrain, en aidant les gens qui sont incarcérés. J'ajouterais qu'ils font aussi un travail exceptionnel pour aider les victimes de crimes. Toutefois, ce projet de loi reconnaît les efforts phénomé-

naux de ces organisations sans but lucratif dans toutes les régions du pays qui soutiennent les gens cherchant, de bien des façons et dans différentes situations, à sortir de leurs circonstances actuelles et à avoir un apport plus positif.

En plus des simples citoyens et des organisations sans but lucratif, on pourrait facilement parler des entreprises privées. Je ne sais pas au juste quel est son degré d'implication aujourd'hui comme je ne suis plus présent dans le milieu depuis un bon moment, mais le secteur privé apporte souvent de l'aide. Que l'on pense aux arrangements afin de réintégrer des personnes qui ont quitté le système ou aux décisions d'un groupe quasi judiciaire ou d'un comité de justice visant l'auteur d'une infraction, le secteur privé a aussi un rôle à jouer.

Bien sûr, il y a aussi les provinces. Je devrais parler d'elles un peu plus longtemps parce que je crois, même si je ne connais pas les chiffres précis, que le taux d'incarcération est plus élevé dans les établissements provinciaux que dans les établissements nationaux. D'après le député, c'est aussi vrai pour les taux de récidive. Nous devons toujours être prudents quand nous mentionnons des statistiques. Il pourrait y avoir des raisons qui expliquent ces différences. Cependant, je sais qu'il existe de véritables obstacles systémiques sur lesquels le gouvernement doit se pencher.

● (1745)

En ce qui concerne les services, il importe également de signaler que ces établissements font déjà un bon travail en examinant et en améliorant continuellement leurs instruments et procédures d'évaluation des risques pour s'assurer qu'ils demeurent objectifs, valides et fiables. Quand nous parlons de changements qui auront une incidence sur la sécurité, ce genre de choses nous aide concrètement à avancer.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, initialement, on devait débattre de ce projet de loi au lendemain du débat d'urgence pour dénoncer les actes de violence perpétrés envers les femmes. Je leur avais donc fait une grande place dans mon allocution, puisque les féminicides sont un fléau qu'on doit à tout prix éradiquer, et ce projet de loi pourrait faire partie de la solution. Je prends quand même le temps de revenir sur ces tristes événements des derniers mois et on comprendra pourquoi.

Le 5 février 2021, Elisapee Angma a été tuée à Kuujuaq par son ex-conjoint. Le 21 février 2021, Marly Édouard, 32 ans, est abattue d'une balle à la tête tout près de son domicile à Laval. Elle avait été victime de violence conjugale quelques semaines plus tôt. Le 23 février 2021, Nancy Roy, 44 ans, est poignardée à mort dans son logement de Saint-Hyacinthe. Son ex-conjoint Jean-Yves Lajoie est accusé du meurtre. Le 1^{er} mars 2021, Myriam Dallaire, 28 ans, et sa mère Sylvie Bisson, 60 ans, sont tuées à coups de hache à Sainte-Sophie par l'ex-conjoint de Mme Dallaire. Le 19 mars 2021, Nadège Jolicœur, 40 ans, est poignardée à mort dans le véhicule de taxi de son conjoint. Le 23 mars, Rebekah Harry, 29 ans, a succombé à ses blessures après avoir été hospitalisée pendant plusieurs jours à Montréal. Son conjoint a été arrêté sur le lieu du crime.

Ces sept femmes ont été tuées en sept semaines au Québec. Quatorze enfants sont devenus orphelins de mères et souvent de pères qui se sont enlevés la vie à la suite de ces meurtres. Depuis, d'autres se sont ajoutées, faisant grimper la liste à 10. Ce sont 10 femmes tuées des mains de leurs proches.

Affaires émanant des députés

Les tueurs sont des conjoints ou des ex-conjoints violents. Le constat est d'autant plus brutal lorsqu'on sait que, parmi ces féminicides, plusieurs ont été commis par des hommes qui avaient déjà été judiciairisés et qui traînaient un lourd passé en matière de violence conjugale. Il est assez clair que les conjoints violents doivent être pris en charge, suivis et évalués avec rigueur selon leur dangerosité.

C'est ici que le bât blesse. Le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale de même que les travaux de la criminologue Jane Monckton démontrent que l'homicide conjugal qui se fabrique sous nos yeux en raison de la négligence constante des pouvoirs publics en matière de prévention, de dépistage et de suivi des cas à risque. Les facteurs de risque sont connus, mais ils sont ignorés ou banalisés.

Dans le cas du double féminicide à Sainte-Sophie, une ex-conjointe du suspect juge qu'elle n'a pas été prise au sérieux lorsqu'elle a porté plainte contre lui cinq ans plus tôt. Elle a dû s'isoler en maison d'hébergement, alors que lui jouissait de sa pleine liberté. Pourtant, il a déjà un lourd passé criminel.

Il y a une incohérence dans le fait qu'une femme victime de violence doive se réfugier dans une maison d'hébergement pour être en sécurité, alors que son conjoint ou ex-conjoint violent est en liberté.

L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape qui accueillent les femmes qui sont le plus à risque de se faire assassiner affirme que la plupart du temps les hommes en question sont remis en liberté dans les 24 à 48 heures suivant leur arrestation. Où vont ces hommes une fois remis en liberté, s'ils ne sont pas pris en charge? Poser la question, c'est y répondre.

Le corps d'Elisapee Angma portait d'importantes blessures lorsqu'il a été retrouvé le 5 février dernier à Kuujuaq. Deux semaines plus tôt, son ex-conjoint avait été libéré sous caution, malgré qu'il ait bafoué des ordonnances qui lui interdisaient de s'approcher de Mme Angma. Plusieurs femmes victimes de violence qui avaient confiance dans le système de justice croient malheureusement aujourd'hui que la liberté d'un accusé est plus importante que la sécurité d'une femme. Quand les citoyens et les citoyennes perdent confiance en leur système de justice, ils cessent de dénoncer officiellement, ils cessent de porter plainte à la police.

D'ailleurs, les chiffres le démontrent. Les féminicides ont été beaucoup médiatisés ces dernières semaines. Cela nous permet d'ouvrir les yeux collectivement sur un problème sérieux dans notre société auquel il faut s'attaquer d'urgence. Toutefois, les chiffres concernant les tentatives de meurtre, les voies de faits graves, les menaces et les agressions envers les femmes sont encore plus préoccupants qu'on ne le pense. Pour l'année 2019-2020, 300 femmes ont été hébergées dans les maisons d'hébergement pour femmes du Québec. Ce sont 300 femmes victimes de tentative de meurtre par des hommes violents dont la majorité ne figure pas dans les statistiques policières.

Selon la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec, il s'agit de tentatives d'étranglement, de noyade ou de femmes qu'on a jetées en bas des escaliers. Devant tant d'horreurs, nous avons le devoir, en tant que législateurs et législatrices, de nous poser la question. Que faire pour mettre fin à cette violence inouïe? Que faire pour que les femmes et les enfants se sentent en sécurité dans leur propre maison? Que faire pour que les hommes emplis de rage aient les outils nécessaires pour canaliser leur colère et éviter de causer d'autres féminicides?

Une des solutions est certainement qu'il faut immédiatement mieux prendre en charge les hommes violents. Il faut instaurer des mesures novatrices pour leur venir en aide parce que, oui, la judiciarisation est un moyen d'affirmer que la violence conjugale n'est pas acceptable, mais la prison ne règle pas les difficultés profondes des hommes violents. Dans 50 % des cas, ils récidivent. La violence conjugale est une problématique sociale et il faut agir sur plusieurs fronts. On ne peut enrayer la violence faite aux femmes par des hommes sans s'occuper de ces agresseurs. Ce serait une erreur.

● (1750)

Le projet de loi C-228 se veut une façon de mieux encadrer les détenus dans les prisons fédérales, afin de limiter au maximum la récidive. C'est un sujet qui me tient à cœur et que j'étudie avec beaucoup d'attention dans le cadre des travaux du Comité permanent de la sécurité publique et nationale. En effet, les lacunes quant à la prise en charge des prisonniers fédéraux sont bien documentées.

Le projet de loi C-228 vise à mettre fin à l'imposition de peines minimales obligatoires pour certaines infractions au Code criminel. Il s'agit d'une erreur du gouvernement de Stephen Harper qui doit être réparée. L'aspect obligatoire de ces peines enlève aux juges la possibilité de déterminer des peines appropriées selon leur connaissance du dossier en question et de leur expertise, afin de maximiser les chances de réhabilitation.

Si l'on favorise l'imposition de peines minimales obligatoires, c'est parce qu'on croit que la durée de la peine d'incarcération a un effet dissuasif sur un délinquant qui serait tenté de récidiver. Or une importante étude réalisée sur une période de 30 ans, qui portait sur plus de 336 000 délinquants, démontre le contraire.

Les chercheurs ont établi 325 corrélations entre la récidive et la durée du séjour en prison. L'objectif était de déterminer si l'emprisonnement permettait vraiment de refréner le comportement criminel ou la récidive. Ils en sont venus à la conclusion qu'il serait illusoire d'imposer des peines d'emprisonnement dans l'espoir de réduire la criminalité. Selon eux, la principale justification de l'emprisonnement doit être de punir les délinquants pour leur crime et de neutraliser certains d'entre eux pour des périodes raisonnables.

Le rapport de l'enquêteur correctionnel du Canada, Ivan Zinger, publié le 27 octobre dernier, est d'ailleurs venu appuyer les résultats de cette étude. Il s'agit d'un rapport dévastateur pour le gouvernement canadien, parce qu'il démontre que le fédéral gère très mal la réinsertion sociale de ces détenus.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. Zinger dans le cadre d'une réunion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale. Nous avons discuté du nombre important de cas de violences sexuelles qui ne sont pas dénoncés dans les prisons fédérales ou, pire encore, qui sont parfois dénoncés sans être punis. Quand il est documenté que Service correctionnel Canada ferme les yeux sur des viols, il y a urgence d'agir.

Ce qu'il faut retenir du rapport de l'enquêteur correctionnel, c'est que le Canada accuse de plus en plus de retard par rapport au reste du monde industrialisé en ce qui concerne l'apprentissage numérique et la formation professionnelle derrière les barreaux. Peu de mesures ont été prises par le gouvernement pour mettre en œuvre les douzaines de recommandations faites par le bureau de M. Zinger pour améliorer la formation des détenus, ce qui aurait un impact direct sur leur réinsertion sociale.

Affaires émanant des députés

Avec ces constats, comment s'étonner que les prisonniers des pénitenciers fédéraux peinent à se réhabiliter? Comment voulons-nous qu'ils réintègrent le marché du travail sans formations qui correspondent aux besoins du milieu du travail actuel? Comment pouvons-nous réussir une réinsertion sociale si l'on néglige les possibilités pour ces détenus d'obtenir un emploi une fois leurs peines terminées? Sans gagne-pain légitime, la porte de la délinquance est grande ouverte, tout comme celle de la récidive.

Le projet de loi C-228 prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre fédéral visant à réduire la récidive. C'est une bonne chose, et nous avons eu l'occasion d'en discuter, en comité, avec le parrain du projet de loi. Cependant, il prévoit des programmes normalisés, c'est-à-dire identiques pour tout le Canada. Malheureusement, cette façon de faire intervient directement dans les champs de compétence du Québec et des provinces.

Le Québec gère déjà la réinsertion sociale des délinquants juvéniles, mais ce projet de loi viendrait l'outrepasser par l'entremise d'un cadre fédéral. Le problème, c'est que le projet de loi C-228 ne donne aucun détail sur la forme que prendra le cadre fédéral. Il laisse toute la liberté au fédéral de le créer lui-même, et donc de passer outre le Québec et les provinces.

Un amendement libéral a même modifié le libellé pour que le cadre soit fait en consultation avec les provinces plutôt qu'en collaboration avec elles. Pour nous, cela laisse présager l'imposition d'un éventuel cadre. Nous avons espoir de modifier le projet de loi à l'étape du rapport, mais les légistes ont jugé que nos modifications pour empêcher l'ingérence fédérale n'étaient pas recevables.

C'est pourtant dans cette optique que nous avons appuyé le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. La réinsertion sociale des délinquants me tient à cœur et préoccupe le Bloc Québécois. Or ce projet de loi viendrait miner les efforts de Québec, lequel s'en tire plutôt bien pour ce qui est de la réinsertion sociale.

Pour que nous puissions être en faveur du projet de loi, ce dernier aurait dû se limiter à la partie fédérale de la réinsertion sociale des contrevenants. Le cas récent de Michel Cox, un dangereux prédateur sexuel qui a tenté d'enlever une adolescente immédiatement après être sorti de prison, démontre que la récidive chez les hommes violents est un problème. De plus, le cas du meurtre de Marylène Levesque par Eustachio Gallese démontre que la récidive chez les hommes violents est un problème.

Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable: les mécanismes existants ont souvent échoué à protéger la population.

Bien que le Bloc Québécois ait appuyé le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, nous nous opposons à toute imposition d'un modèle fédéral dans les prisons sous compétence provinciale, d'autant plus que plusieurs études jugent que le Québec fait nettement mieux qu'ailleurs dans le monde en matière de réinsertion sociale.

Je salue toutefois les efforts du député de Tobique—Mactaquac, et je le remercie de son travail.

• (1755)

[Traduction]

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Courtenay—Alberni. Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui du projet de loi C-228, Loi...

Le vice-président: Je vais devoir interrompre le député un instant. Pendant la période réservée aux affaires émanant des députés, il n'est pas possible de partager son temps de parole, contrairement à d'autres occasions, comme lorsque nous nous formons en comité plénier. Le député devra conserver les 10 minutes qui lui sont accordées.

Je note toutefois que le député de Courtenay—Alberni figure sur la liste. La fin de la période dont nous disposons approche, mais si le temps le permet, il aura certainement l'occasion de prendre la parole.

Le député de St. John's-Est a la parole.

M. Jack Harris: Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du projet de loi C-228, Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive, qui a été présenté par le député de Tobique—Mactaquac.

Je tiens d'abord à féliciter le député d'avoir présenté ce projet de loi. Comme il en est à son premier mandat en tant que député, c'est tout à son honneur qu'il ait réussi à faire progresser son projet de loi d'initiative parlementaire jusqu'à cette étape aussi tôt dans sa carrière politique. Il a parlé avec beaucoup de passion et d'empathie de ce sujet à la Chambre, en s'appuyant sur son expérience dans sa collectivité et sur le travail extraordinaire d'un de ses amis, Monty Lewis, pour aider les ex-délinquants.

Il convient aussi de noter que le projet de loi vient d'un député conservateur. Je le souligne parce que nous entendons souvent des conservateurs, qui se perçoivent comme sévères contre les criminels, réclamer des sanctions plus strictes, des peines minimales obligatoires et des peines d'emprisonnement plus longues dans l'espoir de protéger le public, mais ces mesures n'ont pas fait leurs preuves.

Il est rare qu'on les entende parler de l'importance de la réadaptation et de la réinsertion sociale pour un délinquant qui sort de prison. Cette approche permet de protéger le public et représente un élément important pour améliorer la société. La réadaptation d'un délinquant est un principe important de détermination de la peine et elle doit être prise en compte par le juge, ainsi que d'autres facteurs.

Ce que nous voulons éviter, c'est que les délinquants commettent de nouveau un crime. C'est probablement la définition la plus simple de « récidive », un mot courant dans le vocabulaire correctionnel. Le projet de loi prévoit que le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile élabore d'ici un an un cadre national visant à réduire la récidive et qu'il en fasse rapport à la Chambre des communes.

L'élaboration du cadre doit se faire en consultation avec les provinces, des corps dirigeants et des organismes autochtones et d'autres intervenants compétents, notamment des organismes non gouvernementaux comme la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry, ainsi que d'autres organismes et groupes qui travaillent avec d'ex-délinquants.

Le projet de loi reconnaît qu'il faut que le cadre prévoie des mesures visant à garantir que les personnes qui sortent de prison ont accès à des ressources adéquates et permanentes ainsi qu'à des possibilités d'emploi pour favoriser la transition et la réinsertion sociale dans le but de réduire le risque de récidive, mais aussi de les aider à devenir des membres productifs de la société en cours de route.

L'accès à l'emploi est extrêmement important et constitue un élément fondamental de la réadaptation. Le fait d'occuper un emploi et donc d'avoir la possibilité de devenir autosuffisant et indépendant est crucial et donne aux gens un certain contrôle sur leur vie et leur avenir. Un représentant de la Société John Howard dans ma circonscription, St. John's-Est, a récemment souligné la nécessité de mettre en place des programmes de développement des compétences professionnelles que les délinquants pourront suivre avant leur libération afin de les aider à se remettre plus rapidement sur pied lorsqu'ils essaieront de réintégrer la société et de se construire une meilleure vie.

Il est à espérer que les consultations sur le projet de loi entraînent des recommandations productives concernant les mesures à prendre pour favoriser la réadaptation, éviter la récidive et aider les gens à surmonter les obstacles ayant peut-être contribué à leur incarcération.

Cela pourrait inclure la prestation d'aide aux gens qui n'ont pas accès à l'éducation et à la formation ou qui se heurtent à des obstacles à cet égard et aux personnes qui ont des problèmes de drogue ou d'autres problèmes de dépendance, ce qui peut être un facteur important dans la vie de certaines personnes qui ont été incarcérées. Le projet de loi nous offre une très bonne occasion de nous concentrer sur les besoins des ex-délinquants et d'améliorer les programmes et les ressources qui pourraient être mis à leur disposition.

Par ailleurs, dans le préambule du projet de loi, on reconnaît que le système correctionnel vise notamment à favoriser la réadaptation des délinquants, tant dans les pénitenciers que dans la collectivité. Un fait qui est maintenant bien connu est la surreprésentation scandaleuse des hommes et femmes autochtones, de même que des Canadiens noirs et de couleur, dans les prisons canadiennes. En effet, en 2020, selon l'enquêteur correctionnel, les Autochtones représentaient 30 % des prisonniers, alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population canadienne. Les détenus noirs, quant à eux, formaient 10 % de la population carcérale, mais seulement 4 % de la population canadienne.

De plus, on a appris récemment que les préjugés raciaux s'étendent aux outils utilisés pour évaluer le potentiel de réadaptation et la cote de sécurité des détenus durant leur incarcération, que ce soit dans un établissement carcéral à sécurité maximale, moyenne ou minimale. Les détenus noirs et autochtones sont plus susceptibles de se voir attribuer une cote de sécurité maximale et d'obtenir les pires notes dans les évaluations du potentiel de réadaptation.

Par conséquent, ils ont un accès restreint aux programmes de réadaptation dans les prisons et à la libération conditionnelle, ce qui signifie qu'ils purgent une plus grande partie de leur peine d'emprisonnement. De toute évidence, l'accès restreint aux programmes nuit aux détenus.

• (1800)

J'ai proposé un amendement pour rectifier cette situation, et il a été accepté de très bonne grâce, à l'étape de l'étude par le comité, par le député de Tobique—Mactaquac et appuyé par le comité. Il est maintenant inclus dans le projet de loi. C'est une disposition selon laquelle le cadre doit « évaluer et améliorer les instruments et les procédures d'évaluation des risques pour s'attaquer aux préjugés raciaux et culturels et veiller à ce que toutes les personnes qui sont incarcérées aient accès à des programmes adaptés qui permettent de réduire la récidive ».

Affaires émanant des députés

Je crois que cela renforcera le cadre visant à réduire la récidive et éliminera, espérons-le, un peu du racisme systémique qui existe dans notre société et est si nocif. Je veux de nouveau féliciter le député d'avoir présenté cette mesure législative et dire que j'appuierai son adoption à l'étape de la troisième lecture.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Tobique—Mactaquac et son équipe du travail essentiel qu'ils ont accompli afin d'établir un cadre fédéral pour réduire la récidive au moyen du projet de loi, ainsi que de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole cet après-midi.

Nous devrions tous être profondément soucieux du bien-être et du statut des personnes qui ont commis des crimes, et ce, pour deux raisons. Ceux qui ont commis des crimes demeurent des êtres humains et, à moins qu'ils ne soient réadapés, ils peuvent récidiver et nous faire du mal, à nous et aux autres.

En ce qui concerne le premier point, je sais que le député qui a proposé le projet de loi a déjà été pasteur. Je sais également qu'une grande partie de l'important travail d'affirmation de la dignité humaine des détenus et de recherche de réduction de la récidive est accompli par des groupes confessionnels. Mon collègue connaît donc très bien le texte du chapitre 25 de *l'Évangile* selon saint Matthieu, qui parle de ceux qui obtiendront ou non le salut. En voici un extrait:

[...] le roi dira à ceux qui seront à sa droite: « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. »

Je suis certain que pour beaucoup, la dernière ligne de ce célèbre texte est la plus difficile à appliquer. Nourrir celui qui a faim, vêtir celui qui est nu et recueillir celui qui est étranger sont des actes beaucoup plus faciles à accomplir lorsque celui qui a faim, celui qui est nu et celui qui est étranger ne sont pas responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent. Cependant, se soucier du bien-être de celui qui est coupable, de celui qui a fait du mal aux autres, et reconnaître sa culpabilité sans pour autant nier son humanité est nécessairement plus difficile. Je le reconnais.

Affirmer le droit inaliénable à la dignité humaine des individus reconnus coupables d'un crime ne doit pas nous amener à ignorer leur culpabilité ou à imputer le crime à des facteurs sociaux sur lesquels ces individus n'ont pas de prise. Selon moi, agir ainsi reviendrait à leur refuser le droit à la dignité humaine. Lorsqu'on respecte la dignité d'une personne, on lui attache de la valeur et on lui permet d'exercer son libre arbitre. Par conséquent, on considère qu'elle doit assumer la responsabilité de ses gestes.

L'auteur d'un crime, surtout un crime violent, a très certainement posé des gestes de déshumanisation en bafouant la dignité des autres ou en se servant d'eux comme d'un vulgaire moyen d'arriver à ses fins. De toute évidence, il ne serait aucunement bénéfique que l'État ou la population pratique la déshumanisation en cherchant à nier l'humanité des auteurs de crime, que ce soit en prétendant qu'ils n'étaient pas conscients de leurs actes ou en cherchant à les traiter un peu comme des animaux.

Affaires émanant des députés

Devant un acte de déshumanisation criminel, la réaction du système et de la société devrait consister globalement à rétablir l'humanité du délinquant. D'une part, il faut l'amener à assumer la responsabilité de ses actes et, d'autre part, il faut l'inciter à agir de manière compatible avec son humanité. Nous ne devrions pas réagir à un acte de déshumanisation criminel par une autre forme de déshumanisation, mais plutôt par un travail d'humanisation, en sens inverse. Autrement, la mentalité qui sous-tendrait notre action ne serait pas très différente de celle du criminel.

Dans son livre *Utopia*, sir Thomas More a fait l'observation suivante sur la manière dont la déshumanisation contribue à la criminalité:

Si vous ne trouvez pas un moyen de remédier à ces maux, cela ne mène à rien de vous vanter de la sévérité de votre punition du vol, qui, même si elle donne l'impression d'être juste, n'est en fait ni juste ni utile; car si vous tolérez que votre peuple soit mal éduqué et que ses manières soient corrompues dès l'enfance, et ensuite vous le punissez pour les crimes auxquels sa première éducation l'a disposé, que peut-on conclure d'autre que vous créez des voleurs et que vous les punissez ensuite?

Mis à part tout argument normatif ou moral sur la déshumanisation et la réhumanisation des criminels, il y a un avantage pratique très évident à la réhumanisation. C'est un fait que la plupart des criminels seront un jour libérés. Donc, la mesure dans laquelle ils ont pu cesser leurs comportements antérieurs aura des répercussions corrélatives sur la sécurité de l'ensemble de la société.

En théorie, une société pourrait résoudre ce problème en ne libérant jamais les criminels, mais non seulement serait-ce injuste, mais aussi énormément coûteux. Économiser de l'argent au gouvernement est certainement la moindre des raisons pour essayer de réduire les taux de récidive, mais c'est tout de même une raison.

Même les criminels incarcérés à vie peuvent faire beaucoup de mal à d'autres personnes, comme les gardiens, les codétenus ou le grand public. Ceux qui pensent que l'incarcération à vie est la solution devraient se rappeler qu'Allen Legere, l'un des tueurs en série les plus connus du Canada, a tué la plupart de ses victimes après s'être échappé de prison. Nous serons toujours plus en sécurité si nous réadaptions un délinquant, même s'il a été condamné à passer le reste de sa vie derrière les barreaux. Comme je l'ai dit précédemment, en pratique, la plupart des personnes qui entrent en prison en sortent à un moment ou à un autre.

En prévoyant la création d'un cadre national pour réduire la récidive, ce projet de loi souligne en particulier l'importance des communautés fortes et des organismes sans but lucratif. Je sais que ce n'est pas un hasard. Une communauté humaine au tissu social fort, avec des responsabilités et des obligations, qui s'appuie sur des structures naturelles reconnues comme la famille, le lieu de travail et le quartier, c'est ce qui nous aide à apprendre et à pratiquer les vertus qui nous permettent de vivre ensemble des vies bien remplies et heureuses.

● (1805)

La communauté est importante pour le développement de la personnalité et pour la réadaptation. La communauté peut aussi, dans un certain sens, faire partie du problème, lorsque les gens évoluent dans des communautés qui récompensent ou renforcent les comportements antisociaux. Dans de tels cas, les gens ont besoin de pouvoir s'insérer dans une autre communauté. Cependant, nous ne transformons pas les criminels en de bons citoyens en les déshumanisant, pas plus que nous les transformons en bons citoyens en les éloignant de leur réalité et de leur communauté.

Le gouvernement, c'est bien des choses, mais sa plus grande faiblesse, c'est que ce n'est pas une communauté. Si les gouvernements créent des cadres juridiques et fournissent des programmes, ils n'ont pas les caractéristiques ni les compétences propres aux communautés. Certes, les gouvernements peuvent jouer un rôle de soutien, mais c'est parce que les communautés de bénévoles qui accueillent les anciens criminels et les aident à devenir intègres ont des compétences uniques que ce projet de loi met l'accent sur le rôle que les partenariats doivent jouer dans un cadre national de réduction de la récidive.

Après avoir cité sir Thomas More, je vais me tourner vers le film *À l'ombre de Shawshank* pour faire valoir mon dernier point. Après le suicide d'un prisonnier récemment libéré, un autre prisonnier fait l'observation suivante: « Ces murs sont étranges. On commence par les détester, puis on s'y habitue. Après y avoir passé assez de temps, on finit par dépendre d'eux. »

La période d'ajustement après la remise en liberté est très difficile. L'État assume la responsabilité de l'incarcération et de la libération, mais, pour combattre la récidive, il est très important d'offrir aux détenus libérés un processus leur permettant de s'intégrer à une nouvelle collectivité, ce qui les aide à adopter de nouveaux schémas de comportements. La transition vers l'extérieur, et en particulier le soutien des collectivités qui accueillent les détenus libérés, est nécessaire pour réduire la récidive. Le gouvernement ne peut pas faire tout ce travail seul, mais il peut y contribuer.

Lors de la dernière législature, j'ai eu l'occasion de rencontrer Cal Maskery et l'équipe de Harvest House Atlantic, à Moncton. Harvest House est un centre communautaire pour les personnes récemment libérées de prison. L'organisme offre un refuge d'urgence, des logements de transition, des services de désintoxication et des formations pour acquérir des compétences. Son financement provient de dons et de programmes gouvernementaux.

Cal a lui-même fait de la prison, mais il s'est repris en main. Il a rencontré son épouse pendant sa détention. Elle offrait son aide bénévolement aux détenus. Ils se sont mariés le jour où Cal a été libéré. J'ai été très inspiré par l'histoire de Cal et par le travail de l'organisme Harvest House. C'est le genre de travail qu'on devrait encourager davantage avec les mesures proposées dans ce projet de loi.

J'ai aussi eu l'occasion de visiter la prison qui se trouve dans ma propre circonscription à quelques reprises. J'encourage tous les députés à prendre le temps de visiter des prisons, de parler aux détenus et au personnel et de s'informer sur les problèmes et les aspirations de ces gens. Dans ce contexte, j'ai été inspiré par le travail de mon oncle, qui est musicien professionnel et qui dirige un organisme de bienfaisance appelé Concerts for Hope. Il invite d'autres musiciens professionnels à l'accompagner pour donner des concerts de musique classique dans des prisons partout aux États-Unis. Faire entendre de la belle musique à des gens condamnés pour un crime permet de rendre leur humanité à des criminels endurcis et de leur redonner de l'espoir.

Il me semble que l'espoir est quelque chose d'essentiel pour rendre leur humanité aux gens et réduire les risques de récidive. C'est quelque chose de fondamental pour toute personne. Les gens qui ont commis un crime ont besoin d'espoir pour se reprendre en main. Ils doivent pouvoir espérer quelque chose de différent, espérer pouvoir un jour trouver un sens à leur vie en rendant service aux autres. Même s'ils doivent endurer les pires châtimements, comme le bon larron sur la croix, ils doivent avoir l'espoir de pouvoir se racheter jusqu'à leur dernier souffle.

• (1810)

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je veux remercier du fond du cœur tous les députés de leurs commentaires formidables et de leur examen attentif de ce projet de loi.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a cité un passage que j'avais l'intention d'utiliser à la toute fin. Il s'agit d'un de mes passages préférés, qui traite de ce que le maître lui-même a dit à propos de celui qui hérite du royaume: « Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; [...] j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. »

Ces mots sonnent juste dans mon cœur, alors que nous arrivons à la conclusion du débat. La différence que peut apporter la compassion, que peut apporter l'espoir, et que peut apporter l'accompagnement à ceux qui croient peut-être devoir être définis à jamais par une décision peut-être très regrettable et douloureuse qu'ils ont prise à une époque de leur vie, et qui vivent maintenant dans l'ombre de ce sentiment.

Je suis heureux de pouvoir raconter à la Chambre que j'ai connu de nombreuses personnes qui ont donné une nouvelle direction à leur vie, une direction nettement meilleure, parce que des gens sont allés à leur rencontre pour leur transmettre un message d'espoir, pour leur tendre la main de l'amitié, et pour leur offrir une occasion, alors qu'elles ne croyaient peut-être plus jamais en avoir une autre. Ce projet de loi contribuerait grandement à la création d'un cadre.

Ce projet de loi vise à fournir une structure par laquelle la crème des programmes, aussi bien ici qu'à l'international, puisse être favorisée et développée pour nous permettre à tous d'atteindre notre objectif commun, qui consiste à réduire la récidive au sein de la population carcérale, et à aider ces personnes à réintégrer la communauté. Nous y arriverons grâce à ce type de partenariats efficaces.

Je remercie tous les députés, et j'espère que nous pourrions rapidement renvoyer ce projet de loi au Sénat, afin qu'il devienne une loi le plus tôt possible.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: En conséquence, conformément à l'ordre adopté le lundi 25 janvier, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 5 mai, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1815)

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, en tant que députée de la magnifique circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke, c'est un privi-

Motion d'ajournement

lège de représenter les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes qui servent le Canada au pays et à l'étranger.

Ma question, adressée au premier ministre, portait sur la protection contre la COVID-19 pour les soldats déployés en Ukraine. J'ai posé la même question au sujet des soldats canadiens déployés en Lettonie.

Depuis le début de la pandémie, plus de 1 525 membres des Forces armées canadiennes ont contracté le virus. Le taux d'infection dans les forces est presque deux fois plus élevé que celui du reste de la population canadienne. Aujourd'hui, nous avons appris qu'il y a 100 cas actifs de COVID chez les soldats. Les soldats sont plus à risque. Hier, on a rapporté aux nouvelles une éclosion à la garnison de Petawawa, ce qui survient après un reportage faisant état d'une éclosion dans la population civile près de la garnison de Petawawa.

La politique du premier ministre en matière de vaccination expose les Canadiens à des risques inutiles. Le leadership, c'est administrer à un soldat à risque une dose de vaccin plutôt que de faire étalage de vertu devant la caméra. Encore une fois, le premier ministre n'a pas su faire preuve de leadership. La politique « portes ouvertes » du premier ministre envers la COVID expose inutilement les Canadiens au virus de la COVID-19. La décision de déployer des soldats en Ukraine sans leur offrir un vaccin au préalable est une autre mauvaise décision de la part du premier ministre, dont le bilan est truffé de mauvaises décisions.

Le premier ministre savait que l'Ukraine avait du mal à obtenir des vaccins. Parmi les 2,05 millions de cas de COVID-19 en Ukraine, 43 391 morts ont été enregistrés. Plus de 400 000 Ukrainiens sont infectés par le virus, et le système de santé du pays est en crise. Les hôpitaux débordent, ils manquent de personnel et ils connaissent de graves pénuries d'équipement. Au cours des 24 dernières heures, 10 000 nouveaux cas ont été enregistrés, et il y a eu 432 morts liées à la COVID pendant la même période. Cela se produit dans une population un peu plus nombreuse que celle du Canada. C'est dans ce milieu, soit une région touchée par une terrible pandémie, que le premier ministre libéral a envoyé des soldats non vaccinés.

L'ordre subséquent du premier ministre d'obtenir des vaccins d'un pays où les soldats sont déployés est plus que scandaleux. À moins que le premier ministre ait ordonné à Santé Canada d'approuver l'administration du vaccin chinois Sinovac aux soldats canadiens, dont le taux d'efficacité est de 50 %, le vaccin du pays communiste n'est même pas légal au Canada. Le premier ministre sait que le vaccin chinois est le seul disponible en Ukraine pour administrer aux soldats.

Les soldats canadiens ne peuvent pas obtenir des vaccins contre la COVID-19 du programme COVAX parce qu'ils ne sont pas disponibles. La première livraison de vaccins du programme COVAX n'est pas arrivée en Ukraine avant le 16 avril dernier. Le programme COVAX est une initiative mondiale de partage de vaccins, qui vise à fournir des vaccins aux pays pauvres et aux pays à moyen revenu. Sans ce programme, bon nombre des pays les plus pauvres du monde n'auraient absolument aucun vaccin.

Motion d'ajournement

Mme Anita Vandenberg (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la santé et le bien-être des membres des Forces armées canadiennes ont toujours été au premier rang de nos priorités. C'est pourquoi notre politique de défense, « Protection, Sécurité, Engagement », nous donne une orientation claire quant à nos priorités en matière de défense sur une période de 20 ans. C'est quelque chose qu'aucun gouvernement n'a jamais fait auparavant. D'ailleurs, au chapitre 1 de notre politique, nous précisons notre désir d'avoir des gens et des familles résilients, bien soutenus et reflétant la diversité canadienne. Les gens sont au cœur de tout ce que les Forces armées canadiennes font pour remplir leur mandat.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, nous avons pris des mesures concrètes pour assurer la sécurité et le bien-être de nos militaires, peu importe où ils se trouvent. Nous avons réduit le nombre d'exercices et de formations, augmenté le nombre de personnes qui travaillent à domicile et adopté de mesures de santé publique rigoureuses pour atténuer les risques.

La sécurité et le bien-être des militaires canadiens sont une priorité absolue et nous continuons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer leur protection en suivant les conseils d'experts de l'Agence de la santé publique du Canada. Nous prenons toutes les précautions nécessaires, mais le travail des membres des Forces armées canadiennes au pays et à l'étranger ne peut s'arrêter. Ils doivent poursuivre leurs missions importantes afin de protéger le pays, d'assurer la sécurité de l'Amérique du Nord et de permettre au Canada de s'engager dans le monde.

Les Forces armées canadiennes aident le Canada à lutter contre la COVID-19, notamment par la distribution des vaccins. En même temps, elles doivent être prêtes à intervenir en cas de catastrophes naturelles et poursuivre d'autres activités qui sont nécessaires à la défense du Canada et de ses intérêts. La formation et le recrutement ont recommencé, avec des mesures très strictes pour assurer la sécurité des gens, et les Forces armées canadiennes continuent d'accomplir des missions, notamment dans la recherche et le sauvetage, au sein du NORAD et dans le cadre des efforts des Nations unies et de l'OTAN.

● (1820)

[Français]

En janvier, les membres des Forces armées canadiennes ont commencé à recevoir leur vaccin. Nous avons commencé par les membres des Forces armées canadiennes qui travaillent dans les milieux cliniques à risque élevé et par les personnes qui souffrent de problèmes de santé qui les exposent à un risque plus élevé.

Les Forces armées canadiennes ont la responsabilité de s'assurer que leurs membres ont la possibilité de recevoir le vaccin contre la COVID-19, quel que soit leur emplacement géographique. Bien que tous les membres déployés ou affectés à l'étranger n'aient pas encore reçu leur vaccin, les efforts sont bien avancés pour nous assurer que nous avons un plan coordonné et que les ressources sont en place afin d'atteindre chaque membre déployé et affecté.

Nous avons commencé à vacciner les personnes déployées dans le cadre de l'opération Impact au Moyen-Orient, de l'opération Reassurance en Lettonie et de l'opération Unifier en Ukraine. Les militaires qui se préparent à être déployés dans le cadre d'une opération commenceront à recevoir des vaccins dans les semaines à venir.

[Traduction]

Nous continuons de suivre les protocoles relatifs à la COVID-19, avant et après les déploiements, et nous appliquons rigoureusement les mesures de santé publique liées à la COVID-19, tout en respectant les règles et les restrictions applicables aux endroits où les membres des Forces armées canadiennes sont déployés ou stationnés.

Nous devons protéger la santé et le bien-être de nos membres tout en maintenant la préparation opérationnelle, et nous devons continuer d'être un allié et un partenaire fiable sur la scène internationale.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, l'annonce de la participation du premier ministre à titre de conférencier le mois prochain, à un concert mondial réunissant des dizaines de célébrités pour promouvoir l'équité en matière de vaccins doit assurément être le summum de l'hypocrisie. Que diraient les organisateurs du concert mondial de Global Citizen, intitulé « VAX LIVE: The Concert to Reunite the World » s'ils savaient la vérité, c'est-à-dire que le Canada s'est servi dans la réserve du programme COVAX en raison de l'incompétence du premier ministre? Que penseraient-ils de la décision d'envoyer des soldats dans ce qui est devenu une zone de guerre sans les avoir préalablement vaccinés contre la COVID-19?

Les Canadiens sont embarrassés par la décision du premier ministre d'obtenir des vaccins auprès d'un programme initialement prévu pour aider les pays vulnérables à lutter contre la pandémie, par exemple l'Ukraine. Forcer des militaires déployés à se procurer des vaccins dans les centres de vaccination locaux met à risque nos soldats et leur famille.

Mme Anita Vandenberg: Monsieur le Président, tous les membres des Forces armées canadiennes qui souhaitent se faire vacciner et qui y sont admissibles pourront recevoir un vaccin. Le cadre de priorité pour la vaccination des membres des Forces armées canadiennes établit les lignes directrices pour injecter jusqu'à 150 000 doses de vaccins. La vaccination de ce groupe est amorcée à domicile et à l'étranger, et elle se poursuivra jusqu'à ce que d'autres doses soient fournies par l'Agence de la santé publique du Canada.

Les premiers sur la liste ont été les travailleurs de première ligne dans le secteur de la santé et les personnes ayant des problèmes de santé. Nous vaccinons maintenant les militaires déployés qui participent à des opérations ou ceux dont la contribution à des fonctions critiques est essentielle.

[Français]

Les Forces armées canadiennes s'efforcent de réduire la menace qui pèse sur leurs membres et de maintenir la disponibilité d'opérations pour soutenir les Canadiens, nos alliés et nos partenaires, au besoin. De plus, nous continuons d'atténuer les risques grâce à l'utilisation des mesures robustes de santé publique.

● (1825)

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, ce soir, c'est à mon tour de parler d'un sujet qui me tient très à cœur et qui me préoccupe beaucoup.

Je suis le représentant de Mégantic—L'Érable, donc le représentant de la communauté de Lac-Mégantic. Je crois que je n'ai pas besoin d'aller plus loin. Les gens savent à quel point, pour nous, dans le secteur de Lac-Mégantic, la sécurité ferroviaire revêt une importance extrême.

Récemment, la vérificatrice générale du Canada a publié un rapport sur la sécurité ferroviaire pour faire le suivi des différents rapports qu'elle avait déjà faits dans le passé sur la sécurité ferroviaire au pays. Une de ses grandes constatations dans son allocution d'ouverture lorsqu'elle a comparu au Comité permanent des comptes publics était que « le ministère n'avait pas encore complètement donné suite à nos recommandations, et qu'il restait en fait beaucoup à faire pour améliorer la sécurité des chemins de fer au Canada. »

Quand on entend des choses comme cela, on se dit que cela n'a pas de bon sens. En même temps, on se dit qu'il faut faire bouger les choses et c'est la décision que j'ai prise. Plutôt que d'uniquement dénoncer, je vais en parler, et je vais en parler le plus souvent possible afin de faire en sorte qu'on puisse en arriver à faire changer les choses, à presser Transports Canada, les compagnies ferroviaires et tous les gens qui sont impliqués dans la sécurité ferroviaire au pays à bouger plus rapidement. C'est notamment le cas en ce qui concerne la voie de contournement ferroviaire qui n'est toujours pas construite et pour laquelle on n'a toujours pas une échéance précise et concrète pour savoir à quel moment elle sera construite.

Actuellement, chez nous, dans le coin de Lac-Mégantic, il y a tout un débat à savoir si le CP ou Transports Canada ont donné l'heure juste concernant le moment où cette voie de contournement sera finalement construite. Je tente de communiquer avec le CP, je tente d'avoir une rencontre avec les gens du CP. Les rencontres sont remises de semaine en semaine, selon les disponibilités. On ne peut plus se permettre cela. On ne peut plus se permettre d'attendre. On doit avoir des réponses claires, que ce soit de la compagnie ferroviaire ou encore de Transports Canada.

En 2019, il y a eu 1 245 accidents ferroviaires au pays. Je tire cela du rapport de la vérificatrice générale. Mes collègues savent-ils que, en 2019, 72 personnes sont décédées dans un accident ferroviaire au pays? Parmi celles-ci, 28 sont décédées à un passage à niveau, 6 dans des accidents comme des déraillements, des accidents impliquant des employés ou des passagers et 38 résultant d'accidents par intrusion, c'est-à-dire des gens qui se sont introduits dans les installations ferroviaires.

Pendant ce temps, le trafic ferroviaire augmente et le tonnage des marchandises transportées s'est accru pour atteindre plus de 328 millions de tonnes en 2018. Parmi les marchandises transportées, le mazout et le pétrole brut ont connu une augmentation importante, soit plus de 45 % au chapitre des expéditions selon le poids entre 2017 et 2018, et ce sont les chiffres les plus récents qu'on a.

Compte tenu de ces constatations, je crois qu'il est important que le ministère des Transports, Transports Canada, fasse son travail et qu'on ne voit plus dans des rapports de la vérificatrice générale des énoncés comme: l'absence de mesure de l'efficacité globale des activités de surveillance. Donc la vérificatrice générale a dit que, en effet, il y a plus d'activités de surveillance, mais qu'elle ne sait pas quoi faire de ces chiffres-là et ne sait pas si les mesures adoptées au cours des années ont donné des bons résultats pour protéger les citoyens.

Motion d'ajournement

En conclusion, j'invite mes collègues du gouvernement, j'invite Transports Canada et le CP qui est responsable de la voie de contournement à tout mettre en œuvre pour accélérer les travaux et pour qu'on puisse enfin dire que nos voies ferroviaires partout au Canada, particulièrement chez nous à Lac-Mégantic, sont sécuritaires.

Mme Soraya Martínez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, Transports Canada n'hésitera pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les Canadiennes et les Canadiens qui vivent et travaillent près des voies ferrées. Je tiens à assurer à la population que nous nous engageons à améliorer continuellement notre régime de surveillance de la sécurité ferroviaire, y compris en mettant en œuvre toutes les recommandations de la vérificatrice générale.

J'aimerais faire part du contexte historique entourant l'audit mené en 2013 par le prédécesseur de l'actuelle vérificatrice générale. Le 6 juillet 2013, un train transportant du pétrole brut a déraillé dans la ville de Lac-Mégantic. Les explosions qui en ont résulté ont dévasté la collectivité et entraîné le décès de 47 personnes.

La tragédie a mis en lumière d'importantes lacunes dans le régime de surveillance de la sécurité ferroviaire de Transports Canada. À la suite de la tragédie, le vérificateur général a déposé un rapport d'audit soulignant les secteurs qui méritaient une attention particulière. En réponse, Transports Canada a pris des mesures immédiates et à long terme pour combler ces lacunes.

Ainsi, en 2014, nous avons défini des exigences pour encadrer les plans d'intervention d'urgence lorsque les trains transportent des marchandises dangereuses. En 2015, Transports Canada a présenté de nouvelles exigences relatives à une plus grande épaisseur de l'acier utilisé pour les wagons-citernes transportant des liquides inflammables. En 2016, nous avons établi une réglementation plus stricte en matière de responsabilité et d'indemnisation, qui exige que les compagnies de chemin de fer aient un niveau minimal d'assurance fondé sur le type de marchandises dangereuses qu'elles transportent.

Nous avons embauché plus d'inspecteurs. Depuis 2013, le nombre d'inspecteurs de la sécurité ferroviaire est passé de 101 à 155. En 2013, nous avons fait passer le nombre d'inspections manuelles de 20 000 à une moyenne de 35 000. L'année dernière, nous avons atteint un sommet avec 40 581 inspections, soit le nombre le plus élevé d'inspections de sécurité ferroviaire jamais effectuées au Canada. En 2015, nous avons adopté le Règlement de 2015 sur le système de gestion de la sécurité ferroviaire, qui a jeté les bases d'une meilleure culture de sécurité pour les opérations ferroviaires.

En nous appuyant sur ces progrès, nous avons instauré en 2015 des sanctions administratives pécuniaires pour encourager un meilleur rendement en matière de sécurité. Nous avons également amélioré nos activités d'éducation et de sensibilisation auprès des collectivités en offrant des séances d'information techniques aux conseils municipaux.

Grâce à un plus grand nombre d'inspections et à une meilleure analyse des risques, nous avons commencé à cerner les principaux facteurs à l'origine des accidents. Nous nous sommes attaqués à ces problèmes grâce à une combinaison d'inspections ciblées et de mesures réglementaires.

Motion d'ajournement

Par exemple, en octobre 2020, nous avons approuvé le Règlement sur les enregistreurs audio et vidéo de locomotive, lequel nous a aidés à mieux comprendre les préoccupations et les risques en matière de sécurité. De plus, en novembre 2020, nous avons approuvé de nouvelles règles relatives au temps de travail et de repos du personnel d'exploitation ferroviaire, lesquelles s'harmonisent avec les plus récentes données scientifiques sur la fatigue.

Ces changements importants ont amélioré la sécurité des opérations ferroviaires. Au cours des cinq dernières années, le nombre de décès attribuables aux explosions ferroviaires a diminué de 27 % et le nombre d'accidents, de 12 %.

Comme l'actuelle vérificatrice générale l'a souligné dans son audit de suivi, Transports Canada a encore du travail important à faire. Le ministre des Transports a accepté toutes les recommandations de suivi de l'audit et nous prenons déjà des mesures à cet égard.

Par exemple, nous cherchons des moyens de renforcer notre Règlement de 2015 sur le système de gestion de la sécurité ferroviaire et nous nous préparons à lancer à l'automne 2021 une série de vérifications de l'efficacité de ce système de gestion.

Les mesures que nous avons prises pour mettre en œuvre les recommandations des vérificateurs généraux successifs aideront à ce que le réseau ferroviaire du Canada demeure parmi les plus sécuritaires au monde.

● (1830)

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je remercie beaucoup la secrétaire parlementaire de ses propos.

Je lui rappellerais cependant que, à chaque rapport de la vérificatrice générale, les ministères se conforment tout le temps et acceptent toujours ses recommandations. Dans ses conclusions dans le présent dossier, elle a clairement indiqué qu'il restait encore beaucoup à faire pour améliorer complètement la sécurité ferroviaire.

J'invite personnellement la secrétaire parlementaire à se joindre à moi et à la communauté de Lac-Mégantic pour travailler tous ensemble à améliorer la sécurité ferroviaire. Certains des délais sont trop longs, y compris dans ce que nous a présenté Transports Canada.

Je pense qu'il nous incombe comme politiciens de raccourcir ces délais, d'aller plus vite et de nous assurer que les victimes de la tragédie de Lac-Mégantic n'ont pas perdu la vie pour rien. Il faut se servir de cet exemple pour accélérer les choses et éviter qu'une tragédie comme celle de Lac-Mégantic ne se reproduise.

Mme Soraya Martinez Ferrada: Monsieur le Président, je tiens à rassurer les Canadiens, les Canadiennes, les Québécois, les Québécoises et tous les gens de Lac-Mégantic: la sécurité ferroviaire demeure notre priorité et elle demeurera la mienne.

Nous améliorons activement notre régime de surveillance de la sécurité ferroviaire. Au cours des derniers mois, nous avons établi des nouvelles règles qui ont réduit davantage la vitesse de trains transportant des marchandises dangereuses et nous avons exigé des inspections plus fréquentes et des plans d'atténuation des rives pour contrer les risques causés notamment par le froid. Ces changements améliorent directement la sécurité.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada a d'ailleurs gauzouillé, le 5 mars dernier: « 959 accidents ferroviaires ont été signa-

lés au BST en 2020 — une diminution de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale de 1091 — et 59 pertes de vie dues à des accidents ferroviaires ont été signalées en 2020, soit 13 de moins que l'année précédente. »

Je suis d'accord avec mon collègue: il reste du travail à faire. Transports Canada donnera suite à toutes les recommandations importantes du vérificateur général, notamment en cherchant des façons de démontrer que nos activités d'inspection et de surveillance améliorent les choses pour les Canadiens, pour les gens de Lac-Mégantic, ainsi que pour les travailleurs des voies ferrées dans ce secteur.

● (1835)

[Traduction]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, il n'a jamais été plus évident pour moi qu'il fallait un changement de culture au sein du ministère des Pêches et des Océans, surtout concernant ses relations avec les pêcheurs autochtones. Cela fait, en effet, des mois maintenant, que l'on constate que le gouvernement se désintéresse du sort des pêcheurs micmacs en Nouvelle-Écosse et de la sécurité des pêcheurs de la Première Nation de Sipekne'katik, alors qu'il sait que leur sécurité est en danger et qu'il refuse de respecter leur droit inscrit dans un traité et dans la Constitution de pêcher pour s'assurer des moyens de subsistance convenable.

La ministre a décidé que la Première Nation de Sipekne'katik devait respecter les saisons de pêche prévues cette année, mais elle ne nous a pas expliqué ce que sa décision avait à voir avec la conservation du poisson. Elle n'a pas justifié sa décision. La ministre dit que les « saisons garantissent que les stocks sont exploités de façon durable [et qu'elles] sont nécessaires pour assurer une pêche ordonnée, prévisible, et bien gérée. »

Rien ne justifie la décision prise par la ministre: ni recherche scientifique, ni données probantes. Rien ne prouve que la pêche à petite échelle pratiquée par les pêcheurs de la Première Nation de Sipekne'katik puisse avoir un effet néfaste sur les stocks de homard. Or, selon la décision rendue par la justice, la ministre doit pouvoir justifier sa décision en tenant compte du critère énoncé dans l'arrêt *Badger*. C'est à la Couronne qu'il revient de prouver qu'elle a le droit de violer un droit issu d'un traité ou un droit ancestral. Le gouvernement ne peut tout simplement pas dire que c'est pour la conservation. Il doit le prouver.

Cette décision est non seulement anticonstitutionnelle, mais en plus, elle est contraire à la lettre de mandat de la ministre, qui lui demande de demeurer engagée à prendre des décisions fondées sur des données probantes. Évidemment, les libéraux parlent de la relation la plus importante pour le Canada, celle qui est entretenue avec les peuples autochtones. Ce n'est pas ce qu'on constate dans ce dossier.

Nous savons que la priorité, c'est évidemment la conservation. Le chef Mike Sack a affirmé que sa bande entend mener une étude sur la conservation de concert avec le programme des affaires maritimes de l'Université Dalhousie en vue de suivre les effets de la saison de pêche. Nous comprenons que la ministre se préoccupe de la conservation; je m'en préoccupe aussi, tout comme le NPD, mais il ne faut pas laisser entendre que les pêcheurs des Premières Nations, eux, ne s'en préoccupent pas. Au contraire, les Premières Nations sont les gardiens de la conservation depuis des générations.

Imposer une telle décision alors que des discussions sont en cours avec les pêcheurs micmacs de la région de l'Atlantique et affirmer qu'il y aura une présence accrue des autorités fédérales en mer pour la faire respecter est une action intrinsèquement violente. Les paroles et les actions de la ministre vont à l'encontre de l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Plutôt que de rassurer les pêcheurs micmacs quant à leur capacité à pêcher en toute sécurité, le gouvernement a choisi d'attiser les tensions et de menacer les pêcheurs. Le chef Sack a même dit qu'il était prêt à approcher les Nations unies pour demander l'aide de Casques bleus afin de protéger son peuple.

Si le gouvernement actuel est incapable d'assurer la sécurité des personnes sur l'eau, nous sommes en présence d'une honte nationale. Quand les pêcheurs autochtones peuvent aller pêcher avec leur bateau, ils aident leur communauté, ils procurent de bonnes occasions économiques à leur famille, ils partagent leur tradition et leur culture, et ils tissent des liens étroits avec leur territoire et avec la terre sur laquelle ils vivent.

Cependant, le gouvernement du Canada préfère que les pêcheurs autochtones se retrouvent devant les tribunaux plutôt que sur leur bateau, bien que les Autochtones ne cessent d'y gagner leurs causes. Au cours des deux dernières semaines, les Nuu-chah-nulth ont eu gain de cause à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, pour la troisième fois devant des instances supérieures. Ils ont ainsi pu faire reconnaître leur droit de pêche, y compris pour le saumon sauvage, bien que le gouvernement ait dépensé plus de 19 millions de dollars en frais juridiques pour tenter de leur retirer ce droit.

Nous demandons encore à la ministre de revenir sur cette décision, de travailler avec les pêcheurs micmacs pour assurer leur sécurité, et d'affirmer leur droit de pêcher pour en tirer une subsistance convenable, au lieu de s'opposer à eux à la moindre occasion.

Mme Anita Vandenberg (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, l'automne dernier a été extrêmement difficile, et c'est particulièrement vrai pour certaines communautés autochtones, comme les Micmacs de la Nouvelle-Écosse. Nous avons tous été troublés par ce que nous avons appris et vu dans les bulletins d'information: des Autochtones ont été agressés physiquement, et leurs biens ont été endommagés, vandalisés ou détruits. Ils ont été insultés parce qu'ils tentaient d'exercer leur droit issu de traités, qui a été confirmé. Je tiens à être claire: nous condamnons ces actes.

• (1840)

[Français]

À mesure que nous avançons, nous savons que le travail continue en vue de mettre en œuvre le droit des Premières Nations à pêcher pour assurer une subsistance convenable.

[Traduction]

C'est pourquoi la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne a annoncé récemment une nouvelle voie qui permettra davantage aux Premières Nations d'exercer leurs droits issus de traités et confirmés, d'une façon sécuritaire et prévisible, à court terme.

[Français]

Cette nouvelle voie exprime la gestion transparente et stable de la pêche, qui assurera la durabilité et la productivité de la pêche pour tous les pêcheurs. Elle est également basée sur ce que nous

Motion d'ajournement

avons entendu de la part des Premières Nations et sur le besoin d'une solution provisoire pendant que des négociations à plus long terme ont lieu.

[Traduction]

Je souligne que cette voie est offerte aux Premières Nations intéressées qui souhaitent pêcher cette année, pendant la saison autorisée, en fonction des besoins de leur communauté ou de leur regroupement.

La ministre continue de négocier avec les Premières Nations pour conclure d'autres ententes à long terme, y compris des ententes de réconciliation et de reconnaissance des droits. Le ministère s'efforce de passer à une relation avec les peuples autochtones qui reconnaît et respecte leurs droits et leurs intérêts.

[Français]

Nous savons que la sensibilisation aux réalités autochtones et que la compréhension de leur histoire prendront du temps, tout comme l'éducation. Ce n'est cependant pas une excuse pour ne pas agir maintenant. Pêches et Océans Canada et notre gouvernement travaillent à faire mieux.

[Traduction]

Ils ont notamment apporté des modifications à la Loi sur les pêches qui permettent la prise en considération du savoir autochtone, la gestion collaborative et la reconnaissance de l'équivalence des lois autochtones. En outre, le ministère a élaboré une stratégie de réconciliation, un outil de changement de culture interne, qui comprend des mesures concrètes s'appliquant à l'ensemble du ministère et des conseils pour le personnel dans l'établissement de ses relations avec les partenaires autochtones.

[Français]

Notre gouvernement sait que l'on pourrait et que l'on devrait en faire beaucoup plus pour aider les communautés des Premières Nations du Canada.

[Traduction]

C'est pourquoi il a placé la réconciliation et le rétablissement des relations avec les Premières Nations du Canada au cœur de ses priorités. Nous demeurons fermement déterminés à favoriser la réconciliation et à travailler en collaboration avec les Premières Nations pour mettre en œuvre leur droit issu de traités et protégé par la Constitution de pêcher pour s'assurer une subsistance convenable.

M. Gord Johns: Monsieur le Président, je trouve inquiétant que ce soit la secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale qui réponde à cette question. C'est probablement aussi inquiétant pour les pêcheurs autochtones, puisqu'ils n'ont pas été protégés comme il se doit. Autrement, c'est simplement que le gouvernement ne prend pas la situation au sérieux. Il n'a rien dit de ce qu'il entend faire pour respecter le critère établi dans Badger. Il n'a pas confié de mandat. Le gouvernement sait qu'il doit respecter les droits des peuples autochtones, mais il préfère toujours l'affrontement.

Ce qui se passe en Nouvelle-Écosse s'inscrit dans la façon dont le Canada a traité les pêcheurs autochtones depuis plus de 150 ans. La ministre n'a fait que répéter la cassette de l'engagement envers la réconciliation. Le gouvernement affirme n'avoir jamais cessé de chercher une solution, mais la solution qu'il a choisie ne correspond pas à ses obligations envers les traités et la Constitution.

Motion d'ajournement

Malgré toutes ces belles paroles et ces promesses, le gouvernement nie encore les droits des peuples autochtones et il le fait au vu et au su de tout le monde. Des Canadiens de partout au pays demandent qu'on fasse mieux.

Mme Anita Vandebeld: Monsieur le Président, je prends la parole ce soir au nom de la ministre des Pêches et des Océans.

Il va sans dire que nous avons tous été très troublés par les reportages sur les événements de l'automne où des Autochtones ont été attaqués alors qu'ils exerçaient leurs droits issus de traités et confirmés par les tribunaux.

• (1845)

[Français]

Comme le reste du gouvernement, le ministère du Travail est passé d'une relation avec les peuples autochtones fondée sur le colonialisme et, par définition, sur le racisme systémique à une relation qui reconnaît et respecte les droits et les intérêts des peuples autochtones.

[Traduction]

Comme la ministre l'a indiqué dans sa déclaration du 3 mars, nous proposons une solution à court terme pour que les nations autochtones concernées puissent continuer d'exercer leurs droits issus de traités en pratiquant la pêche cette saison jusqu'à ce que des ententes à long terme soient conclues, tout en veillant constamment à la sécurité de tous les pêcheurs et de la population.

[Français]

Cela reste une priorité essentielle afin que le conflit observé l'automne dernier ne se répète pas, alors que nous avançons sur cette nouvelle voie.

[Traduction]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 46.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 29 avril 2021

AFFAIRES COURANTES

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés

Mme Kwan	6379
Projet de loi C-291. Présentation et première lecture	6379
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	6379

Pétitions

La santé bucco-dentaire

Mme Martinez Ferrada	6379
----------------------------	------

Le commerce transfrontalier

M. Lewis	6379
----------------	------

Les affaires étrangères

M. Erskine-Smith	6379
------------------------	------

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux	6380
--------------------	------

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — L'accès aux vaccins contre la COVID-19

M. O'Toole	6380
Motion	6380
M. Gerretsen	6381
Mme McPherson	6382
Mme Rempel Garner	6382
M. Lamoureux	6384
Mme Charbonneau	6384
M. Angus	6384
Mme Anand	6385
M. Albas	6386
M. Brunelle-Duceppe	6386
Mme Ashton	6387
M. MacKinnon	6387
M. Mazier	6388
M. Duvall	6389
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	6389
M. Thériault	6389
M. Paul-Hus	6391
Mme Gazan	6391
Mme Charbonneau	6391
Mme Vignola	6391
M. Paul-Hus	6393
M. Gerretsen	6393
Mme McPherson	6393
M. Davies	6394
M. Diotte	6395
M. Boulerice	6395
M. Savard-Tremblay	6396
M. Angus	6396
Mme Gray	6397
M. Brunelle-Duceppe	6398
Mme Gazan	6398

M. d'Entremont	6398
M. Gerretsen	6399
M. Brunelle-Duceppe	6400
M. Duvall	6400
M. Vis	6400
M. Gerretsen	6402
Mme Vignola	6402
Mme McPherson	6402
Mme Lalonde	6402
M. Paul-Hus	6404
Mme Pauzé	6404
M. Boulerice	6404
M. Fraser	6405
M. Albas	6406
Mme Desbiens	6407
M. Angus	6407
M. Albas	6407
M. Gerretsen	6409
Mme Pauzé	6409
M. Patzer	6409
M. Cumming	6409
M. Gerretsen	6411
M. Brunelle-Duceppe	6411
Mme McPherson	6411
M. Gerretsen	6412
M. Dreeschen	6413

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La communauté tamoule

Mme Ien	6413
---------------	------

Le bénévolat

M. Chong	6413
----------------	------

Des félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite

M. Van Bynen	6413
--------------------	------

Claude Chapdelaine

Mme Gaudreau	6414
--------------------	------

Le programme Emplois d'été Canada

Mme Koutrakis	6414
---------------------	------

Les voyages d'agrément

M. Lewis	6414
----------------	------

L'Inde

M. Sarai	6414
----------------	------

La fondation Do More Ag

M. Blois	6414
----------------	------

CANZUK

Mme Findlay	6415
-------------------	------

L'entrepreneuriat féminin

Mme Lalonde	6415
-------------------	------

Des allégations d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes	
Mme Dancho	6415
Les Forces armées canadiennes	
Mme Alleslev	6415
Ian Waddell	
M. Davies	6415
Shefford	
Mme Larouche	6416
La condition féminine	
Mme Rempel Garner	6416
Le Mois du patrimoine sikh	
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	6416

QUESTIONS ORALES

Les services publics et l'approvisionnement	
M. O'Toole	6416
Mme Anand	6416
M. O'Toole	6416
Mme Anand	6417
M. O'Toole	6417
Mme Hajdu	6417
Le patrimoine canadien	
M. O'Toole	6417
M. Guilbeault	6417
M. O'Toole	6417
M. Guilbeault	6417
L'assurance-emploi	
M. Therrien	6417
Mme Qualtrough	6417
M. Therrien	6417
M. Rodriguez	6418
La santé	
M. Singh	6418
Mme Hajdu	6418
La main-d'œuvre	
M. Singh	6418
Mme Qualtrough	6418
La défense nationale	
M. Deltell	6418
M. Sajjan	6418
M. Deltell	6418
M. Sajjan	6419
Mme Alleslev	6419
M. Sajjan	6419
Mme Alleslev	6419
M. Sajjan	6419
M. Bezan	6419
M. Sajjan	6419
M. Bezan	6419
M. Sajjan	6420
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Normandin	6420
M. Mendicino	6420

Mme Normandin	6420
M. Mendicino	6420
Mme Normandin	6420
M. Mendicino	6420
La défense nationale	
Mme Dancho	6421
M. Sajjan	6421
Mme Dancho	6421
M. Sajjan	6421
L'industrie automobile	
M. Masse	6421
M. Ehsassi	6421
Le logement	
Mme Kwan	6421
M. Hussen	6422
La défense nationale	
Mme Dancho	6422
M. Sajjan	6422
Les services publics et l'approvisionnement	
M. Fragiskatos	6422
Mme Anand	6422
Le patrimoine canadien	
Mme Harder	6422
M. Guilbeault	6422
Mme Harder	6422
M. Guilbeault	6422
Les langues officielles	
M. Rayes	6423
Mme Brière	6423
M. Rayes	6423
Mme Brière	6423
La santé	
M. Therrien	6423
Mme Hajdu	6423
M. Therrien	6423
Mme Hajdu	6423
Les affaires étrangères	
M. Chong	6423
Mme Gould	6424
Les ressources naturelles	
Mme Gladu	6424
M. Serré	6424
M. Patzer	6424
M. Serré	6424
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Shanahan	6424
Mme Bibeau	6424
L'environnement	
M. Albas	6424
M. Wilkinson	6425
La santé	
M. Shields	6425
Mme Hajdu	6425
M. Kitchen	6425
Mme Hajdu	6425

Les services publics et l'approvisionnement	
Mme Khera	6425
Mme Anand	6425
L'infrastructure	
M. Bachrach	6425
Mme McKenna	6425
L'environnement	
Mme Atwin	6426
M. Wilkinson	6426
Recours au Règlement	
L'utilisation des casques d'écoute	
M. Gerretsen	6427
M. Richards	6427
Les questions orales	
M. Guilbeault	6427
Les travaux de la Chambre	
M. Deltell	6427
M. Rodriguez	6427

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — L'accès aux vaccins contre la COVID-19

Motion	6427
M. Davies	6427
M. Gerretsen	6428
M. Lamoureux	6428
M. Drouin	6428
M. Paul-Hus	6429
M. Johns	6430
M. Manly	6430
Mme Findlay	6430
Mme O'Connell	6432
Mme Michaud	6432
Mme Kwan	6432
M. Poilievre	6433
Mme Michaud	6434
M. Gerretsen	6434
M. Davies	6435
M. Lamoureux	6435
M. Dreeschen	6436
M. Desilets	6436

M. Green	6437
M. Powlowski	6437
M. Dreeschen	6438
Mme Larouche	6438
M. Green	6439
M. Deltell	6439
M. Desilets	6440
M. Gerretsen	6441
M. Davies	6441
M. Steinley	6441
M. Gerretsen	6443
Mme Michaud	6443
Mme Kwan	6443
M. Paul-Hus	6443
Report du vote sur la motion	6445

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur le cadre visant à réduire la récidive

M. Bragdon	6445
Projet de loi C-228. Troisième lecture	6445
M. Albas	6446
M. Lamoureux	6447
M. Harris	6447
M. Viersen	6447
M. Lamoureux	6447
Mme Michaud	6448
M. Harris	6450
M. Genuis	6451
M. Bragdon	6453
Report du vote sur la motion	6453

MOTION D'AJOURNEMENT

La défense nationale

Mme Gallant	6453
Mme Vandenbeld	6454

Le transport ferroviaire

M. Berthold	6454
Mme Martinez Ferrada	6455

Les pêches et les océans

M. Johns	6456
Mme Vandenbeld	6457

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>